Collection **SOCIÉTÉS**

ROBIN **GUYOT**, ANNE **MARCELLINI**
JUSTINE **SCHEIDEGGER** (DIR.)

LE HANDICAP MIS EN SCÈNE

Une plongée dans les archives télévisuelles

EDITIONS ALPHIL
PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

Le handicap mis en scène

Une plongée dans les archives télévisuelles

Sous la direction de :
Robin Guyot
Anne Marcellini
Justine Scheidegger

Le handicap mis en scène

Une plongée dans les archives télévisuelles

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2026
Rue du Tertre 10
2000 Neuchâtel

www.alphil.ch

DOI : 10.33055/ALPHIL/00676

ISBN papier : 978-2-88930-736-4
ISBN PDF : 978-2-88930-737-1
ISBN EPUB : 978-2-88930-738-8

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2026-2028.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Image de couverture - Photogramme de l'émission *Présence protestante*, « Journée d'accueil pour handicapés au Centre protestant de Crêt-Bérard », 21/10/1956.
© Archives de la RTS.

© L'ensemble des photogrammes (images) est issu des archives du service D+A de la RTS et produit par la RTS.

Ce livre est sous licence :

Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Remerciements

Cet ouvrage collectif a été rendu possible par le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique depuis 2019, et par l'accompagnement de l'Institut des sciences du sport (ISSUL), et de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (SSP).

Le service de soutien à la recherche de la Faculté des sciences sociales et politiques et le secrétariat de l'ISSUL ont été essentiels dans la préparation, l'obtention et le suivi des fonds qui ont permis ces recherches, et nous tenons à les remercier ici.

Nous avons également bénéficié de l'aide et des retours réguliers des membres du comité de pilotage de notre programme de recherche qui, durant plusieurs années, ont suivi avec bienveillance nos travaux. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication à nos côtés.

Nous tenons à remercier également nos collègues de l'Université de Lausanne qui ont participé et soutenu ces travaux de recherche, nos collègues de l'Institut des sciences du sport, de l'Institut des sciences sociales, de la Faculté des lettres, et de la Faculté de théologie et de sciences des religions.

Nous remercions aussi les mémorant·e·s qui ont travaillé avec nous sur les archives de la RTS, amenant chacun·e leur curiosité, leur questionnement, leur sérieux et leur énergie à ce travail collectif.

Cet ouvrage doit également beaucoup à l'engagement dans cette recherche de six associations de défense des droits des personnes

vivant avec des in/capacités, que nous tenons à remercier ici pour leur collaboration essentielle : ASA-Handicap mental, Agile.ch, Toutouïe, Solidarité Handicap Mental, ProcapVaud et le Collège de rétablissement de Genève Pro Mente Sana.

Nous pensons également aux multiples contributions à ces recherches de nos collaborateur·rice·s du monde de la vidéo, du numérique et du cinéma.

La qualité de la collaboration avec le service des archives de la RTS (D+A) a été essentielle à toutes les étapes de ce travail, et nous remercions l'ensemble des collaborateur·rice·s pour leur aide et leur soutien, ainsi que leur enthousiasme et leur intérêt tout au long de nos travaux.

Enfin, tous nos remerciements vont à l'équipe des éditions Alphil pour son intérêt pour ces recherches et pour la qualité de son accompagnement éditorial.

Préface

Anne-Katrin Weber

En 1998, un rassemblement est organisé à Bâle à l'occasion de la Journée mondiale des personnes sourdes. Il réunit plus de 1 000 manifestant·e·s venu·e·s protester contre la suppression de l'émission de la télévision alémanique *Sehen statt Hören*. Lancée en 1981 et destinée à la communauté des personnes malentendantes et sourdes, cette émission fut pionnière dans la diffusion de programmes en langue des signes et constitua une précieuse vitrine pour la culture sourde[1]. La fin de sa programmation après dix-sept ans, que la Société suisse de radiodiffusion (SSR) justifia en alléguant un public cible trop restreint, soulève des questions quant à la place accordée sur le petit écran aux personnes vivant avec un handicap sensoriel. Elle interroge également le rôle que joue le service public audiovisuel dans la façon dont notre société perçoit le handicap.

Ce livre, *Le handicap mis en scène. Une plongée dans les archives télévisuelles*, dirigé par Robin Guyot, Anne Marcellini et Justine Scheidegger, s'empare de cette problématique en choisissant une approche collaborative basée sur un corpus de quelque 4 000 documents audiovisuels produits par la

[1] Sur l'histoire de cette émission, voir Blaser, V. et Hesse, R. (2021). « *Sehen statt Hören*: die Fernsehsendung für Gehörlose als ein Stück Emanzipationsgeschichte », *Traverse: Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire* (Chronos), *28*(3), 95-107.

RTS entre 1956 et 2023. Il éclaire d'un jour nouveau les représentations télévisuelles des personnes dites handicapées[2]. Grâce à son approche centrée sur la source télévisuelle, il constitue la première étude systématique d'un corpus inédit qui ouvre une nouvelle page de l'histoire du handicap en Suisse romande. Il nourrit tout autant l'historiographie de la sociologie des images, que l'histoire des médias et les *disability studies*.

La diversité des sources analysées par les auteur·rice·s en termes de genre télévisuel, de durée et de thématique constitue incontestablement une mine d'or pour explorer les imaginaires et représentations passées et présentes. Or, comme le rappellent d'emblée Anne Marcellini et Justine Scheidegger dans leur introduction générale, la télévision ne fonctionne pas comme un simple miroir de la société. Elle est elle-même « animatrice ou productrice de l'espace du débat public » (voir introduction, section « Regarder la télévision, un drôle de jeu de miroir… ») et façonnée par ses propres cadres institutionnels, politiques et économiques historiquement situés. Bien que la télévision affectionne de se présenter comme un média de la transparence, en prise directe avec une actualité qui lui serait extérieure, son rôle est bien plus actif. Elle co-construit les représentations du monde social et contribue à fabriquer ses catégories, à l'instar de la « personne handicapée ».

À la lecture des sept chapitres de l'ouvrage, deux discours télévisuels se montrent particulièrement tenaces. Depuis les années 1960, une figure familière des programmes sur le handicap ressort particulièrement : c'est la personne « héroïque », dont on montre la volonté et le courage de faire face et de surmonter les multiples obstacles. Érigée en modèle inspirant, elle peut devenir un personnage médiatique connu, suivi par la télévision au fil de plusieurs années. À ce titre, les études de cas sur Celine van Till et Gérald Métroz se révèlent éclairantes et montrent les mécanismes de la construction du « handicap positif ». Si la personne vivant avec des in/capacités est ainsi valorisée dans de nombreux documents du corpus traité, elle est également très souvent montrée dans une relation de dépendance avec des personnes aidantes et des institutions de soin. Outre

[2] Dès l'introduction, la notion même de handicap est interrogée quant à sa dimension normative ; les éditeur·rice·s utilisent des termes comme « *personnes vivant avec des in/capacités* » ou « *personnes dites handicapées* » pour marquer leur distance critique avec le langage courant.

les infirmières et éducatrices spécialisées, dont le métier est présenté dans l'émission *Madame TV* à la fin des années 1960, ce sont régulièrement les mères d'enfants dits handicapés qui endossent le rôle de proche aidant. Dans la mise en scène télévisuelle, elles incarnent le lien entre le public télévisuel et la personne aidée. Les relations de *care* étant aussi des relations de genre, la télévision n'échappe ainsi pas aux dynamiques à l'œuvre dans la société dans son ensemble.

Si le livre met en évidence les principales tendances des *mises en scène* télévisuelles du handicap, il souligne également la pluralité des points de vue et d'images, incluant des représentations plus nuancées, notamment lorsque la télévision prend le temps de brosser le portrait d'une personne vivant avec des in/capacités et ses aspirations, ses résistances ou ses revendications individuelles. Cependant, comme le souligne la conclusion, « dans l'ensemble des productions ici étudiées, aucune remise en question de la norme sociale n'est envisagée » (voir conclusion, section « Et des personnalités publiques aidantes… »). La personne dite handicapée doit s'adapter aux normes du monde valide plutôt que l'inverse ; le média télévisuel est ainsi « porté par et porteur d'une logique d'assimilation plutôt que d'une perspective inclusive » (voir conclusion, section « Et des personnalités publiques aidantes… »).

Cette observation peut se comprendre comme une invitation adressée aux producteur·rice·s des contenus télévisuels. Elle propose un point de départ fécond pour nouer un dialogue entre chercheur·euse·s et professionnel·le·s des médias, axé non pas vers la critique des programmes déjà réalisés, mais sur l'exploration de nouvelles voies pour aborder le sujet du handicap sur le petit écran. Le projet de recherche qui a donné naissance à cet ouvrage[3] a d'ailleurs effectué cette transition vers « le terrain » grâce à la médiation scientifique et à la création d'un documentaire destiné au grand public, qui est accessible en ligne[4].

---

[3] Il s'agit du projet FNS : *Télévision publique, représentations collectives et politiques d'intégration. Sociohistoire audiovisuelle des rapports à l'invalidité et au handicap en Suisse romande (1950-2018)*, dirigé par la Professeure Anne Marcellini à l'Université de Lausanne. https://data.snf.ch/grants/grant/184972

[4] https://www.rts.ch/archives/2024/video/inexclusio-une-histoire-des-images-des-visages-28817060.html. Voir aussi la plateforme dédiée à ce projet de médiation scientifique : https://cheminsinclusion.ch/ ainsi que le dernier chapitre de l'ouvrage.

Enfin, les études présentées dans ce livre rappellent l'importance de la télévision publique pour la visibilisation à l'écran des thèmes liés au handicap. Traitant de sujets qui concernent des communautés souvent marginalisées, ces contenus dépendent de cadres institutionnels et économiques qui ne sont pas (uniquement) façonnés par les lois du marché et de l'audimat. Le soutien financier public s'avère en particulier essentiel pour les programmes créés spécifiquement pour et par des groupes concernés, comme c'est le cas dans l'émission *Sehen statt Hören*, citée initialement, ainsi que dans l'émission *Écoutez-voir* de la télévision romande. Lancée un an après sa version suisse alémanique, elle est aujourd'hui diffusée sous le nom de *Signes*. Chaque mois, pendant une demi-heure, des personnes sourdes et malentendantes discutent de leurs réalités sociales, politiques et culturelles. Dans le contexte actuel d'une remise en cause toujours plus frontale des médias publics par la droite, cette émission apparaît comme un acte de résistance face aux pressions économiques exercées sur la SSR et aux mesures d'austérité qui lui sont imposées. Elle rappelle également quelques-unes des raisons d'être d'un service public audiovisuel : construire un espace public accessible à l'entièreté de la population et donner une place aux minorités souvent invisibles.

Photogramme de l'émission *Présence protestante*, « L'atelier des handicapés du Centre social protestant », 05/02/1956, © Archives de la RTS.

Introduction
Enjeux d'une étude des configurations télévisuelles du handicap

Anne Marcellini et Justine Scheidegger

Cet ouvrage collectif explore la construction de savoirs nouveaux à travers l'analyse des représentations télévisuelles du handicap diffusées par la Radio Télévision Suisse (RTS)[1] entre 1950 et 2023. Il s'appuie sur les recherches menées par une équipe de sociologues, en collaboration avec le service « Données et Archives » (D+A) de la RTS, qui ont permis d'exploiter un fonds d'archives récemment numérisées de près de 4 000 documents audiovisuels évoquant la thématique du « handicap ». Ces travaux, coordonnés autour de diverses problématiques, ont d'abord appréhendé ce corpus dans sa globalité avant de se concentrer sur des échantillons ciblés, répondant à des questions spécifiques.

Ce travail d'équipe a bénéficié du soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique[2], qui a permis de réunir une équipe de recherche composée de chercheur·euse·s, doctorant·e·s et mémorant·e·s de la Faculté

[1] Anciennement Télévision suisse romande (TSR).

[2] Le programme de recherche : *Télévision publique, représentations collectives et politiques d'intégration. Sociohistoire audiovisuelle des rapports à l'invalidité et au handicap en Suisse romande (1950-2018)*, (SNSF n°10001A_184972 – 2019-2023 - *HandiRTSArchives*)

des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Parmi elles et eux, des mémorant·e·s du Master en sciences du sport, orientation Activité physique adaptée et santé, ont contribué au projet.

Les résultats révèlent l'étroite interaction entre l'histoire de la télévision et les formes, les contenus ainsi que les positionnements des discours télévisuels sur le handicap. Ils soulignent la manière dont la forme télévisuelle est normée et répétée dans sa structure lors du traitement des questions liées au handicap, tout en reflétant la dimension locale et la culture régionale de la Suisse romande. Des schémas-types ont ainsi été identifiés dans la mise en scène des personnes dites handicapées[3], traversant les décennies de façon presque immuable. Ces schémas conjuguent les idiosyncrasies du média de masse qu'est la télévision publique et des stéréotypes et contre-stéréotypes des personnes désignées comme handicapées (Scheidegger, 2024).

Ces formes typiques mobilisent des instances sociales qui, par opposition ou coopération, débattent de la légitimité des traitements sociaux accordés aux personnes désignées comme handicapées ou « invalides » au sens de la loi de l'Assurance-Invalidité (AI) en Suisse. À travers ces présentations de débats et controverses, émergent des évolutions sur ce qui est perçu comme irrecevable ou souhaitable. Parmi les acteurs majeurs impliqués figurent les Églises, l'État fédéral, les Cantons, diverses politiques publiques, les organisations non gouvernementales humanitaires, les associations à vocation sociale ou sportive, ainsi que de très nombreuses associations nationales ou locales dédiées au handicap, à un type spécifique de handicap ou à une pathologie particulière. Ces représentations télévisuelles révèlent des évolutions sociohistoriques, notamment dans le rôle des Églises, de l'État ou des associations mises à l'écran, tout en illustrant la récurrence des débats sociaux autour du handicap, relancés périodiquement sans jamais être véritablement résolus.

---

financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, est présenté sur les sites : https://data.snf.ch/grants/grant/184972, https://wp.unil.ch/handirtsarchives/

[3] La terminologie utilisée dans le domaine des *Disability studies* pour désigner les personnes concernées par un « handicap » est intimement reliée à des enjeux théoriques, conceptuels et politiques. Ils seront explicités dans la sous-partie intitulée *Catégories et terminologie* de cette introduction, et le positionnement des auteur·rice·s de l'ouvrage permettra la stabilisation de la terminologie pour la suite de l'ouvrage.

Les regards télévisuels sur le handicap et l'invalidité en Suisse romande (1950-2023) reflètent une forte inertie des rapports sociaux de minoration et de domination envers les personnes ayant des capacités différentes, depuis les années 1950. Toutefois, les discours télévisuels témoignent également d'une activité militante intense et permanente, portée par des forces sociales diverses, visant à transformer la « condition handicapée » (Stiker, 2017) en Suisse romande. La télévision publique suisse romande joue ici différentes partitions selon les époques, et les acteurs singuliers qui la composent. La lutte des minorités pour la visibilité télévisuelle se colore ici d'une négociation singulière quant à la mise en scène des corps différents, un des axes structurants de notre ouvrage, illustré par de nombreux photogrammes tirés des archives.

Regarder la télévision, un drôle de jeu de miroir entre représentations sociales et représentations médiatiques

Cette étude des configurations télévisuelles du handicap, à l'échelle de la RTS, vise principalement à faire émerger les controverses, explicites ou implicites, qui structurent le discours télévisuel, tout en mettant en lumière les formes du consensus normatif sur la place sociale des personnes vivant avec des in/capacités. Cet ouvrage est également traversé par des enjeux plus théoriques, en explorant les relations entre représentations sociales et médiatiques du handicap et des diversités capacitaires. En d'autres termes, il s'agit de comprendre comment la télévision influence les représentations sociales sur les personnes dites handicapées, et inversement comment ces représentations sociales façonnent les représentations télévisuelles. Ainsi, la télévision publique est ici analysée comme une institution actrice, voire animatrice, ou productrice du débat public, dont l'intensité et le contrôle varient selon les époques, les mandats reçus et ses propres marges de liberté. À l'heure où les liens entre démocratie et médias sont re-questionnés, cet ouvrage interroge le rôle de la télévision publique dans la construction d'une société démocratique et cohésive, notamment à travers les discours sur les marges et les minorités (Cagé, 2015).

Dans une perspective interactionniste, les auteur·rice·s de cet ouvrage explorent le lien complexe entre représentations sociales et médiatiques, en l'occurrence, télévisuelles. En effet, selon Denise Jodelet (2003), les représentations sociales sont « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (p. 45). On comprend ainsi que les contenus diffusés par « la petite lucarne » sur le « handicap » et les personnes dites handicapées entretiennent une influence réciproque avec les représentations sociales de ces personnes à travers les époques. La définition de Denise Jodelet nous rappelle que les représentations sociales se construisent toujours autour d'un objet spécifique – ici, les personnes dites handicapées – et qu'elles émergent et se diffusent au sein d'un groupe social donné, en l'occurrence la société suisse romande. Les représentations médiatiques, plus précisément les représentations télévisuelles de ce même objet – les « personnes dites handicapées » – peuvent être définies, selon François Jost (1997), comme des récits audiovisuels classiquement énoncés et attendus selon trois grands modes : informatif, fictif et ludique. Quel que soit le mode utilisé, ces mises en récit s'appuient sur les savoirs communs, autrement dit les représentations sociales du handicap partagées par celles et ceux qui produisent les contenus télévisuels – journalistes et rédactions – et par les groupes sociaux avec lesquels ils interagissent pour construire et mettre en image ces récits. En outre, ces productions télévisuelles reflètent le cadre imposé par les missions de service public confiées par mandat à la RTS, comme à toutes les télévisions de service public.

À leur tour, ces représentations télévisuelles du handicap et des personnes dites handicapées se diffusent progressivement au fil des décennies passant *in fine* dans l'intimité de chaque foyer, puis de chaque chambre, puis aujourd'hui à chaque écran d'ordinateur et de smartphone, ces derniers étant désormais utilisés par 92 % des adultes en Suisse. Il est donc essentiel de mesurer l'évolution radicale de la diffusion des représentations télévisuelles de la télévision suisse. Dans les années 1960, seuls 50 000 ménages – soit environ 3 % des ménages – disposaient d'un téléviseur (en 1959) (Blanc, 1985). Aujourd'hui, ces représentations sont accessibles sur une multitude de supports et atteignent quotidiennement 57 % de la population suisse chaque jour, soit 4,2 millions de personnes (Mediapulse, 2023).

Les représentations télévisuelles ont façonné et continuent d'influencer les perceptions du handicap et des personnes dites handicapées contribuant ainsi à « la construction d'une réalité commune » sur le handicap en Suisse romande. Ainsi, l'on comprend le jeu infini de miroirs déformants entre les représentations sociales du handicap, partagées par la population, et les représentations télévisuelles du handicap diffusées dans la lucarne de la Télévision suisse romande. Pour paraphraser Marie-Françoise Levy (1997) qui l'exprime plus clairement, il s'agit de « savoir comment se nouent et s'ajustent les relations » entre télévision et société, sachant que la société « se construit et bouge par rapport à des systèmes de normes s'établissant entre des acteurs et des institutions, sachant que la télévision est une institution d'État qui élabore et diffuse un discours » sur la société. Elle précise encore son objectif, que nous partageons, qui est de comprendre « comment s'exerce la démocratie dans ses rapports avec la communication par l'image » (p. 205). Bien que la RTS demeure une institution de service public soucieuse de la qualité du travail journalistique et des enjeux d'information et de formation du public, elle est aussi confrontée aux transformations, aux remises en cause et parfois aux attaques visant son mandat de service public qui viennent ébranler son rôle et sa légitimité.

Ainsi, l'étude des émissions produites par la Télévision suisse romande sur le handicap vise à mettre en lumière la façon dont la télévision forme et transforme nos représentations sociales sur les personnes désignées comme handicapées. Ces représentations télévisuelles relèvent-elles d'une production ou d'une reproduction de normes ? Participent-elles à la construction ou à la déconstruction des stéréotypes ? Confirment-elles ou déplacent-elles les frontières de la « normalité » et de l'« anormalité » ? Autant de questions essentielles pour comprendre le rôle de la télévision dans l'évolution de nos représentations collectives sur le handicap.

La télévision, en tant qu'outil de communication sociale dans une démocratie et média d'une information considérée comme un « bien public » (Cagé, 2016), sera ici interrogée sous l'angle de sa contribution historique à la construction ou à la déconstruction des frontières d'un groupe social dominé, voire stigmatisé. L'enjeu est de comprendre son rôle dans la transformation des rapports sociaux de minoration des personnes relevant de la diversité capacitaire.

Enquêtes sociologiques au cœur des archives numérisées de la RTS

L'enjeu fondamental des sciences humaines face aux « représentations mentales » (Berthelot, 2008), qu'elles émergent de l'appartenance à un groupe (représentations sociales) ou qu'elles se cristallisent et évoluent à travers des objets (comme les représentations télévisuelles), reste de réussir à les observer et les analyser. Étant par nature une abstraction qui prend forme dans l'esprit des personnes, les représentations posent un défi méthodologique aux sociologues et anthropologues : comment décrire objectivement quelque chose d'inobservable ? Souvent, il·elle·s passent rapidement à la phase explicative, laissant ces « représentations » flotter sans plus de précisions. Pour mieux appréhender ce problème, reprenons une longue citation de l'épistémologue Jean-Michel Berthelot qui, en s'appuyant sur l'exemple d'un cours de mathématiques, illustre l'embarras des sciences humaines « face » aux représentations mentales et la possibilité, malgré tout, de les observer et de les décrire :

« On peut décrire un cours de mathématiques, enregistrer ce que dit le professeur, recueillir ses notes, photographier le tableau noir, acheter son polycopié. On est confronté à trois types de représentations mentales : a) celles, privées, que le professeur associe à son cours avant de le faire et pendant qu'il l'accomplit ; b) celles, publiques, engendrées par son discours ou inscrites sur des supports – le tableau, le polycopié – sans que les unes et les autres se superposent exactement ; c) celles, enfin, privées, générées dans l'esprit de chaque auditeur. L'illusion sociologique la plus fréquente est de croire : a) qu'il y a un rapport d'adéquation sémantique entre chaque ensemble de représentations ; b) que les représentations publiques peuvent exister par elles-mêmes ; c) qu'elles exercent un effet causal non problématique – une influence – sur les représentations privées. Or, rien de cela n'est évident […]. » (Berthelot, 2008, p. 205)

Tout d'abord, considérons ces trois types de représentations :

1) privées, présentes en amont et durant l'accomplissement de la communication ;
2) publiques, présentes dans le discours et les supports écrits de cette communication ;

3) privées, mais uniquement produites lors de la réception de cette communication dans l'esprit du public.

Dans nos recherches, nous avons délimité notre champ d'étude en procédant par élimination. Nous n'avons pas cherché à analyser les représentations privées des producteur·rice·s ou des intervenant·e·s de la RTS, ni celles générées chez les téléspectateur·rice·s en réponse aux contenus diffusés. En d'autres termes, les travaux présentés ici s'éloignent à la fois d'une sociologie des représentations mentales liées à la réception (celles des téléspectateur·rice·s) et d'une sociologie des représentations mentales liées à la production (celles des concepteur·rice·s). Nous avons choisi d'aborder les productions médiatiques comme des éléments de la vie publique et quotidienne (Belin et Van Campenhoudt, 2019) en nous concentrant sur les représentations publiques et leurs liens avec les représentations mentales privées. Nous avons considéré les contenus publics, comme étant une matière qui compte à analyser pour elle-même. Mais comme le dit si bien Berthelot, tout cela n'est pas si évident et la découpe proposée s'avère être aussi une simplification abusive pour aborder ce qui se présente toujours comme un nœud. Les contenus audiovisuels diffusés et produits par la RTS constituent ainsi un point d'ancrage privilégié pour observer l'articulation entre représentations publiques et privées, ainsi qu'entre représentations médiatiques cristallisées en une forme et un contenu, et représentations collectives. Ces représentations peuvent être saisies de diverses manières selon les questions posées et les éléments analysés au sein des contenus. Toutefois, notre accès aux représentations dites privées restera toujours indirect, qu'elles soient interprétées à travers l'appartenance à des groupes ou encore inscrites dans les discours tenus publiquement.

Des sociologues « dans les archives »

Grâce au partenariat avec le service Données et Archives (D+A), notre équipe de recherche a eu accès aux archives numérisées de la RTS. Tout au long des cinq années de ce programme *HandiRTSArchives*, nous avons accédé à une plateforme numérique, conçue et destinée à un usage journalistique interne, dont l'accès n'est pas public. La plateforme RTSArchives contient l'ensemble des documents audios et

audiovisuels produits par la RTS et sauvegardés depuis sa création. Cette plateforme a été conçue pour faciliter l'accès à la base de données gérée par les documentalistes de la RTS. Elle peut être mise à disposition des chercheur·euse·s souhaitant exploiter cette riche ressource, s'inscrivant ainsi dans une politique nationale récente de valorisation du patrimoine audiovisuel[4]. Cependant, cette valorisation du patrimoine audiovisuel de l'espace public romand n'est pas l'unique mission de la plateforme numérisée et des archives :

« Dans la pratique, les archives sont traditionnellement subordonnées à la production du programme, pensées et organisées en fonction d'usages internes, à savoir en priorité la recherche d'extraits à réutiliser, ou plus simplement la rediffusion. » (Pradervand et Vallotton, 2013, p. 30)

Cette logique interne indique que les 500 000 vidéos archivées ne constituent pas un matériau inerte ou en sommeil, attendant simplement l'intérêt de quelques chercheur·euse·s. Au contraire, elles restent activement utilisées aujourd'hui, et contribuent à la production de nouveaux contenus et demeurent, d'une certaine manière, présentes dans l'espace public, ou du moins en puissance. L'aspect « archive » de cette plateforme mérite donc d'être nuancé : au-delà de leur fonction de conservation, ces archives numérisées constituent à la fois une banque d'images et un outil inscrit dans une logique patrimoniale.

Entre la production, le patrimoine et l'archive, la définition de cette plateforme semble plus ardue que son maniement concret. En effet, chacun·e d'entre nous y a accédé avec facilité, sans se poser de questions dans un premier temps. N'étant pas historien·ne·s de formation, mais sociologues, nous sommes davantage familiers et familières d'autres outils et terrains de recherche, comme l'observation ethnographique des pratiques sociales, ou les entretiens de recherche en face-à-face. Tant que notre approche relevait de la simple recherche de contenus, nous avons

[4] Comme l'Article 69 « Obligation de renseigner et enregistrement des émissions » de la Loi fédérale sur la radio et la télévision du 21 juin 1991 le précise dans son troisième alinéa : une prescription est toujours possible de la part du Conseil fédéral d'enregistrer des « émissions de valeur » et de les remettre « gratuitement » à une institution nationale d'archivage.

navigué sans difficulté : nous pouvions trouver des vidéos, les visionner, commencer leurs analyses. Les véritables défis sont apparus lorsque nous avons commencé à constituer des corpus de données, et à penser cette plateforme en termes de « fonds d'archives ». En effet, cette perspective nous a conduits à interroger le lien entre la conservation des documents et les logiques institutionnelles qui ont engendré la sélection, le tri des documents, etc. (Morsel, 2004). Il devenait alors essentiel de prendre en compte les logiques internes de la RTS, institution à la fois productrice et archiviste, afin de mieux comprendre les processus ayant façonné ce fonds et influencé son contenu. Ce travail, bien que nécessaire, ne devait pas devenir central dans notre étude sur les représentations publiques produites par la RTS. Nous faisions face à la dernière mise à jour d'une longue histoire interne de la sauvegarde des contenus audiovisuels. Il nous a donc fallu accepter une première réalité : la non-exhaustivité du fonds et l'absence de nombreux documents susceptibles d'intéresser notre recherche. Une fois ce constat établi, notre défi consistait à trouver une manière d'accéder à notre objet – les représentations médiatiques du handicap et de l'invalidité – tout en restant attentif·ve·s aux limites inhérentes à nos corpus.

Premièrement : le deuil de l'exhaustivité

Pour identifier quels documents audiovisuels restent accessibles via les archives numérisées, il est essentiel de distinguer les contenus qui ont été diffusés publiquement de ceux encore stockés. Selon François Jost, « la télévision est essentiellement un outil de diffusion de documents qui lui préexistent » (Jost, 1997, p. 12). Autrement dit, une chaîne télévisuelle est avant tout considérée, du point de vue des téléspectateur·rice·s, comme une instance de diffusion de contenus déjà produits ailleurs (films, séries, publicités, documentaires, émissions, etc.). En tant qu'utilisateur·rice·s externes de la plateforme RTSArchives, notre accès se limite aux productions propres de la RTS, sans inclure l'ensemble des contenus diffusés par la chaîne publique. Il nous est donc impossible de reconstituer intégralement la programmation et la diffusion effective des contenus télévisuels. Autrement dit, nous n'avons pas pleinement accès à la chaîne publique, puisque nous ne

pouvons pas reconstituer l'ensemble des documents diffusés, mais seulement les productions propres de la RTS. Nous ne pouvons donc adopter la démarche proposée par Éric Macé dans *La société et son double. Une journée ordinaire de télévision* (2006) qui repose sur l'étude approfondie de l'ensemble des programmes diffusés durant 24 heures sur 5 chaînes de la télévision française. Notre approche s'inscrit plutôt dans l'étude des représentations produites par la RTS en tant qu'institution créatrice de contenus télévisuels, plutôt que dans celle de la RTS en tant que programmatrice de l'ensemble des contenus diffusés sur cette chaîne.

Par ailleurs, les archives numérisées ne regroupent pas l'ensemble des productions de la RTS, car la sauvegarde des documents dépend intrinsèquement des politiques d'archivage et des financements qui y sont alloués. Dès le début de notre recherche, nous savions que nous travaillions sur un fonds d'archives partiel, certaines productions n'ayant pas été sauvegardées. Si la RTS pratique l'archivage depuis la création de la Société suisse de radiodiffusion et télévision en 1931, ce processus n'a pas été systématique ni clairement défini formellement avant les années 1990. L'état lacunaire des archives de la RTS résulte à la fois de facteurs techniques et politiques, ces derniers ayant directement influencé les pratiques de conservation. Initialement conçu pour un usage interne réservé aux productions de la RTS, l'archivage n'a pas toujours été une priorité dans l'allocation des ressources au sein de l'institution. Jusqu'en 1977, aucun service dédié ne s'occupait spécifiquement de cette tâche ; seules quelques personnes étaient chargées de documenter les supports conservés en vue d'une éventuelle réutilisation. Ce n'est qu'en 1991, avec l'application de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, 1991), qu'un enregistrement systématique des contenus diffusés a été mis en place. Ainsi, la plateforme actuelle ne contient qu'une partie des émissions produites par la RTS, et de nombreuses pertes d'émissions ont eu lieu. De nombreuses émissions de divertissement et de jeux, de sport et de jeunesse ont été supprimées, jugées alors comme les moins « nobles »[5]. L'absence de procédures systématiques et d'un service dédié a

[5] Barcella, D. (2019, 10 octobre). « Petit historique des supports », RTS, communication orale lors de la journée *Les sources audiovisuelles en histoire. Journée du Programme doctoral en histoire contemporaine (pdhc/cuso),* RTS La Sallaz.

longtemps laissé la sauvegarde de certains documents à la seule initiative des réalisateur·rice·s. Enfin, même au sein des émissions archivées, certaines strates ont été définitivement perdues. Par exemple, pour les émissions en direct, l'enregistrement ne se faisait que si « quelqu'un pensait à appuyer sur le bouton "rec" »[6] au moment de la diffusion. Certains canaux utilisés comme celui de la voix *off* en direct sur le plateau, par exemple, peuvent aussi avoir été égarés alors que les images du reportage qui lui étaient liées demeurent encore dans la base de données[7].

Les archives numérisées et les caractéristiques des contenus conservés ne relèvent donc pas d'une sauvegarde exhaustive des productions de la RTS. Quelle que soit l'échelle d'analyse choisie, des lacunes subsistent : au regard de la diffusion, puisque les archives ne donnent accès qu'aux productions propres de la RTS ; et au sein de ces productions propres, puisque toutes les émissions n'ont pas été sauvegardées. En outre, certaines « collections »[8] sont incomplètes : tous les épisodes d'une même émission ne sont pas nécessairement disponibles. Enfin, à l'échelle des documents audiovisuels, certaines strates ou séquences internes sont manquantes. Par exemple, la séquence de plateau des actualités locales ou du téléjournal ainsi que les commentaires en voix *off* lors des reportages, ne sont pas systématiquement archivés.

Le travail de recherche mené doit donc se comprendre en tenant compte de cet aspect lacunaire et chaotique du fonds d'archives, en particulier pour les décennies 1950 à 1990. Il est essentiel de souligner que ce fonds ne reflète en aucun cas l'intégralité des contenus diffusés publiquement durant ces décennies. Il a été façonné par des choix de conservation, des contraintes techniques et des décisions institutionnelles constitutifs de l'histoire de cette télévision. Ainsi, les interprétations de nos résultats devront intégrer les particularités de ce fonds d'archives audiovisuelles.

---

[6] Meyer, S. (2022, 28 avril). « Le travail de documentaliste à la Radio Télévision Suisse », communication orale lors d'un atelier *Images des marges* à l'Université de Lausanne.

[7] Barcella, D. (2019, 10 octobre). « Petit historique des supports », RTS, communication orale…

[8] Dans la plateforme RTSArchives, une « collection » est le terme employé pour désigner le regroupement de tous les épisodes d'une même émission.

Deuxièmement : accéder à notre objet

Dépendant·e·s d'une plateforme conçue pour d'autres usages que la recherche, nous avons dû élaborer des stratégies adaptées pour accéder à notre objet d'étude : les représentations médiatiques du handicap. En tant que thème, le handicap ne se retrouve pas directement dans les logiques de classification propres à la télévision (par producteur·rice·s, émissions ou programmes). Il est construit et défini dans le monde social, et mis en scène dans le cadre télévisuel de manières diverses. Sujet transversal, il questionne potentiellement l'ensemble des productions télévisuelles, touchant autant les individus, les politiques publiques, les activités, le monde médical et paramédical, mais aussi toutes les activités accomplies par les personnes dites handicapées. Cette transversalité a directement influencé notre manière de naviguer au sein de la plateforme RTSArchives. Pour accéder aux représentations médiatiques du handicap, il nous a fallu contourner les logiques de production et de programmation. Ne pouvant nous appuyer sur les catégorisations préétablies des fiches (par collection d'émissions ou par les concepteur·rice·s – réalisateur·rice, journaliste, producteur·rice), nous avons orienté notre recherche vers les contenus publics ayant, à un moment donné, évoqué la question du « handicap ». Paradoxalement, le fait que cette plateforme numérisée ait été conçue avant tout pour le réemploi d'images et de séquences s'est révélé un atout pour nos objectifs de recherche.

La finalité de cette plateforme en tant que « banque d'images » et « banque de séquences » nous offre la possibilité d'effectuer des requêtes pour identifier des contenus, au-delà des seuls éléments liés à la programmation et à la production. En effet, chaque contenu audiovisuel archivé est rattaché à une « fiche » (un champ de références unifié en une unité par vidéo). Cette « fiche » est constituée par une enveloppe visible avec deux types d'indicateurs. Le premier type d'indicateurs renvoie à la programmation et à la production incluant le nom de l'émission, le titre de l'épisode, la date de la première diffusion, les producteur·rice·s, les journalistes, ainsi que la durée du contenu. Le second type d'indicateurs relève du travail des documentalistes comprenant un résumé succinct du sujet, une description du contenu visuel et des « tags » (mots contrôlés) attribués selon un thesaurus structurant les champs lexicaux.

La manière dont ces informations sont référencées varie en fonction de la date de conception des documents vidéo. La base numérisée et les accès que nous avons utilisés reposent sur une logique de recherche par mots-clés, contrairement au thesaurus, accessible seulement via la base de données des documentalistes. Cette méthode fonctionne comme une recherche textuelle numérisée, où chaque occurrence d'un mot-clé est repérée par le moteur de recherche. Cela inclut les descriptions thématiques, les titres d'émissions, les descriptions d'images ainsi que les mots contrôlés issus du thesaurus.

Le moteur de recherche de la plateforme RTSArchives peut être exploité pour contourner les logiques de production et accéder aux contenus traitant du handicap dans l'espace public. En effectuant une requête sur le terme « handicap », un total de 12 575 documents audiovisuels étaient répertoriés dans la base de données au 17 octobre 2024. Cette requête offrait ainsi une large palette pour explorer ce thème dans les archives numérisées de la RTS. Toutefois, en excluant les occurrences issues de la retranscription automatisée des discours, où le terme « handicap » est souvent utilisé comme un synonyme de désavantage, sans lien avec la question des personnes vivant avec des in/capacités, le corpus s'est réduit à 3 837 éléments (17/10/2024). Au fil de nos explorations du fonds d'archives, les intérêts de notre groupe de recherche se sont progressivement précisés en fonction des problématiques développées. Cette démarche a conduit à la constitution de différents corpus d'étude, chacun conçu pour répondre aux interrogations portées par les auteur·rice·s de cet ouvrage collectif.

En réunissant les différents corpus constitués pour mener les recherches présentées dans chaque article de cet ouvrage, un total de 137 documents audiovisuels, couvrant la période de 1965 à 2023, a été sélectionné puis analysé.

Catégories et terminologie

La logique de « recherche par mot-clé » nous permet d'engager à la fois une réflexion théorique et pratique sur l'emploi des termes par les documentalistes, ainsi que sur les choix terminologiques qui orientent

la suite du travail de recherche. L'importante prédominance du terme « handicap » par rapport à d'autres expressions historiquement utilisées (« invalides », « marginaux », « infirmes », « anormaux », « incapables », « irrécupérables », « pauvres », etc.) au long de l'histoire (Blanc, 2015) est en grande partie le résultat du travail des documentalistes et des supports techniques utilisés dans l'archivage. Grâce à la numérisation des archives, l'ensemble du thesaurus peut être mis à jour rapidement permettant ainsi d'adapter le vocabulaire aux évolutions sociétales. Par exemple, le terme « la toile » a été remplacé par « le web » dans les années 2010, illustrant cette capacité d'actualisation des classifications terminologiques. De plus, la majorité des fiches des émissions archivées ont été retravaillées et actualisées au fil de trois grandes transitions techniques et de restaurations majeures : 1982 – passage des fiches manuelles à un terminal informatique ; 1992 – migration du terminal informatique vers un serveur ; 2014 – numérisation des supports audiovisuels ; années 2000-2020 – restaurations ponctuelles importantes, opérations de sauvegarde et de sauvetage des films sur pellicule. Le vocabulaire est donc mis à jour de manière régulière et de plusieurs façons, garantissant une meilleure accessibilité aux contenus pour les journalistes. Il·elle·s peuvent ainsi retrouver facilement des séquences sans avoir à identifier les termes utilisés à l'époque de la production ou de l'archivage des documents.

Le terme « handicap », bien qu'aujourd'hui largement intégré à l'usage commun, a une histoire relativement récente (Winance, 2004). L'histoire du terme commence au début du XXe siècle, où il est défini comme « un écart (un déficit) par rapport à une norme d'intégration sociale, écart provoqué par la possession d'une déficience » (Winance, 2004, p. 202). Cette définition s'inscrit dans l'émergence des politiques d'intégration des personnes en marge d'une « norme d'intégration sociale » et du développement des pratiques de prise en charge. Elle marque ainsi une transition depuis le paradigme de « l'infirmité » qui définissait auparavant la différence en termes d'intégrité biologique. Toutefois, il est essentiel de ne pas confondre l'histoire de la notion avec son usage journalistique. Les journalistes emploient le terme « handicap » comme un mot du langage courant, désignant une personne appartenant à une catégorie sociale désignée sous les termes de « handicapés » ou de « personnes handicapées ». Dans cet usage journalistique, le terme « handicap » est employé dans sa

dimension naturalisée et allant de soi. Le « handicap » serait « naturellement » remarquable pour désigner une personne présentant une caractéristique singulière, un désavantage ou une déficience selon une norme commune de santé et de normalité. Il constitue ainsi une ressource permettant de déterminer l'appartenance d'un membre de la collectivité à une catégorie spécifique. Dans le discours journalistique, il est souvent employé comme une évidence, sans que les journalistes aient nécessairement conscience des présupposés qu'il véhicule ni de l'histoire sociale de cette catégorisation. Une particularité de la catégorisation sociale est qu'elle tend à produire deux groupes, dont l'attribution catégorielle est asymétrique :

« Comme l'a décrit Harvey Sacks, certaines catégories sont désignées comme propres à la collectivité des membres qui les composent, elles sont en ce sens "révolutionnaires", et d'autres sont imposées par une catégorie à l'autre. » (Olsweska, 2014, p. 90)

La catégorie « handicap » est une des catégories employées par les membres de la collectivité qui n'en font pas partie. Comme la plupart des catégories sociales, elle est formée d'une paire adjacente non marquée, celle des « normaux » ou des « valides », termes dont la désignation est implicite (Brekhus, 2005), alors que la catégorie « handicap » est marquée et utilisée explicitement. Dans la plateforme numérisée, lorsque nous recherchons le terme « handicap », nous employons une catégorie qui est le plus souvent imposée et naturalisée. Nous accédons ainsi aux contenus télévisuels uniquement depuis le point de vue des « normaux » ou des « valides », ces catégories non marquées qui restent implicites dans les discours. En d'autres termes, nous avons accès à l'usage ordinaire et commun de la catégorie sociale « handicap » : nous observons la manière dont elle est employée pour désigner un groupe social spécifique ou l'un de ses membres, depuis le point de vue du groupe dominant, celui qui n'a pas besoin d'être nommé.

Notre emploi des termes, en tant que chercheur·euse·s, diffère de cet usage du sens commun. Il est donc essentiel de distinguer cette utilisation courante d'une approche sociologique du handicap. C'est pourquoi, dans la suite de cet ouvrage, nous utiliserons la formule « les personnes dites handicapées » ou « désignées comme handicapées », afin de souligner l'existence d'une catégorisation sociale dans le langage et les

pratiques courantes. Cette terminologie n'a pas pour objectif de remettre en question les « situations de handicap » que ces personnes ainsi désignées doivent affronter ou vivre, mais bien de signifier que cette désignation est une catégorisation du sens commun. Lorsqu'en tant que chercheur·euse·s, nous ferons référence au groupe social concerné sans nous inscrire dans les usages langagiers des journalistes et documentalistes de la RTS, nous utiliserons les expressions « personnes vivant avec des in/capacités » ou « personnes de la diversité capacitaire ». Ces formulations permettent à la fois de reconnaître l'existence de limitations de certaines capacités, particularités qui ne doivent pas être occultées et d'éviter que ces limites représentent l'entièreté de la personne. En ce sens, nous nous rattachons au modèle contextuel du handicap, tel qu'il a été promu et défendu par le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH) depuis les années 1990 (Fougeyrollas, 2002, 2010). En effet, la notion de handicap a longtemps été confondue avec la déficience, ou le trouble organique, ou assimilée à la limitation des capacités fonctionnelles, définie par l'incapacité à accomplir certaines tâches. Une évolution conceptuelle internationale majeure est advenue depuis 1980, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et avec la contribution essentielle de chercheur·euse·s concerné·e·s par des atteintes organiques. Cette transformation marque un glissement progressif du modèle dit « médical » du handicap, au modèle dit « social », puis au modèle « des droits humains ». Ces avancées conceptuelles, désormais ancrées dans le langage scientifique et les *Critical disability studies*, soulignent la dimension sociale, contextuelle, situationnelle et politique du handicap. Ce dernier n'est plus perçu comme un attribut de la personne, mais il qualifie des « situations de désavantage social » dans lesquelles la participation sociale d'un individu ou d'un groupe est limitée, entravée ou interdite, compte tenu de l'environnement physique, technologique ou social (Marcellini, 2019). C'est dans ce cadre conceptuel que nous pouvons préciser qu'actuellement en Suisse, 22 % de la population vit avec des in/capacités et fait face à des situations de handicap de manière routinière (OFS, 2023). En adoptant cette terminologie, notre objectif est à la fois d'éviter de reconstruire une catégorie implicite de « normaux », tout en reconnaissant les difficultés bien réelles et les discriminations effectives encore subies. Ainsi, tout au long de l'ouvrage, nous nous efforcerons

de tenir ensemble deux exigences : d'une part, questionner le marquage social du handicap, en mettant en lumière sa construction historique et sociale ; d'autre part, ne pas occulter les situations de désavantage social, de discrimination et les difficultés particulières rencontrées par les personnes concernées.

Rôles, statuts, figures, personnages : des concepts et des personnes

Nos recherches et les divers travaux entrepris dans le cadre du programme de recherche *HandiRTSArchives* sont entièrement consacrés à l'analyse des contenus audiovisuels produits, diffusés puis sauvegardés par la RTS. En tant que tels, ces contenus constituent une réalité sociale et historique mise en forme pour un public, et présentant des mises en scène et en récit du monde social. Pour interpréter ces représentations, nous nous sommes rapidement tournés vers le concept de « rôles sociaux », en nous appuyant sur un riche réseau conceptuel, inspiré du monde du théâtre. Cette approche nous permet d'analyser avec précision la manière, dont les personnes vivant avec des in/capacités sont mises en scène à la télévision et les rôles qui leur sont attribués dans l'espace médiatique. Ainsi, pour conclure cette introduction, nous proposons d'explorer une brève histoire du concept de « rôle social » et de son utilisation au sein des sciences sociales.

Les sciences sociales ont puisé dans divers domaines pour élaborer des concepts permettant de décrire et d'analyser l'organisation de la société, les pratiques des individus ainsi que leurs implications et participations sociales. Un domaine largement exploité est celui du théâtre. La sociologie, à l'instar de la société, a trouvé dans l'univers théâtral un espace à la fois familier et distinct, offrant des éléments en résonance avec les phénomènes que les sociologues observent et cherchent à décrire (Marcellini et Miliani, 1999).

Le concept de « rôle social », avant de devenir un concept central de la sociologie du XXe siècle, est d'abord redevable d'une réévaluation générale du métier de comédien·ne. Dans son ouvrage *Le paradigme du comédien*, François Thomas recontextualise l'essor de la figure du comédien au XIXe siècle (Thomas, 2013, p. 29) et retrace la valorisation

progressive du théâtre ainsi que la transformation du statut social des acteur·rice·s. Le comédien passe du statut de marginal à celui de figure sociale valorisée. Il n'est plus perçu comme un « exclu de la société », relégué à ses marges, ni comme un « damné ». De même, il n'est plus considéré comme un hypocrite jouant des apparences (Thomas, 2013, p. 7). Le comédien devient :

« Une vraie figure sociale, dont l'individualité fascine un public de plus en plus nombreux […] Les comédiens sont de plus en plus admirés, perçus comme des modèles d'épanouissement et de réalisation de soi. Apparaît l'idée que faire du théâtre, jouer un rôle, ne signifie plus nécessairement se perdre dans l'altérité d'un personnage, mais se retrouver ou même se conquérir soi-même. » (Thomas, 2015, p. 286)

Cette revalorisation du métier de comédien et la fascination croissante pour celles et ceux qui l'exercent – une dynamique qui s'amplifie au XXe siècle avec les stars de cinéma, puis au XXIe siècle avec la starification des personnalités publiques – témoignent de la manière dont le jeu, la comédie, les rôles et la mise en scène résonnent avec les changements sociétaux et les défis auxquels font face les individus modernes. Dans une société démocratique hautement spécialisée où l'engagement dans les espaces publics prend des formes multiples, les compétences des comédien·ne·s apparaissent comme un modèle pour comprendre la manière dont les individus naviguent entre différentes facettes et rôles sociaux. Plus que toute autre profession, les comédien·ne·s font de cette condition moderne partagée de tous et toutes, leur métier. Cette profession fait des comédien·ne·s la seule figure qui, grâce à des compétences techniques spécifiques, maîtrise consciemment les changements de rôles et leur performance sur une scène. Ainsi, la figure du comédien rend explicite ce que chacun doit apprendre à faire de manière implicite.

Au-delà de la métaphore classique de la société comme une scène de théâtre, l'essor du comédien marque le changement structurel de la société. De nombreuses notions issues du monde théâtral – rôles, personnages, textes, scènes, représentations, coulisses – ont été ainsi mobilisées par les sociologues du XXe siècle pour décrire et expliciter les nouvelles dynamiques sociales. Ces concepts permettent de mieux comprendre les rapports entre les individus et leur relation avec la société. Ils permettent

de décrire les effets de « l'individualisme » et ses conséquences dans l'organisation des relations sociales, la structuration de la société et les trajectoires individuelles, qu'elles soient quotidiennes ou biographiques. La réévaluation du métier de comédien·ne joue ici un rôle central : elle permet de penser le changement de rôle non plus en termes d'authenticité ou de morale, mais dans une logique de compétences, d'actions et de lieux. Ainsi, les individus qui changent de rôles et de statuts ne sont plus perçus comme « inauthentiques », mais comme des personnes ajustant leur comportement en fonction de la situation, en mobilisant leur « réservoir de rôles » connus et socialement reconnus. La métaphore théâtrale et les concepts qui en sont issus permettent ainsi d'observer et de décrire, sans jugement moral, comment une même personne – un même corps, doté d'une biographie singulière – traverse différents rôles sociaux au fil de sa journée et de sa trajectoire de vie. Selon Goffman (1988, 1991), un individu peut ainsi jouer au mari, jouer au facteur si tel est son métier, jouer au piéton, montrer ses intentions et incarner son identité en fonction du contexte. À chaque situation, il se présente aux autres avec l'un de ces rôles qu'il incarne selon la scène (le contexte et le lieu), son statut (acquis sociaux, professions, communautés, identités, etc.), ses compétences (ses apprentissages) et ses partenaires.

« En définissant le *social role* comme l'actualisation de droits et de devoirs attachés à un statut donné, on peut dire qu'un *social role* recouvre un ou plusieurs rôles [*part*] et que l'acteur [*performer*] peut présenter chacun de ces rôles [*each of these* en référence à *part*], dans toute une série d'occasions à des publics du même type ou bien à un seul public constitué par les mêmes personnes. » (Goffman, 1973, traduction supplémentaire dans Thura 2012, p. 574)

Cette définition permet d'appréhender toute la complexité historique et conceptuelle associée à la notion de « rôle social ». Le rôle social se réfère d'abord au « statut social », attribué par des institutions et inscrit de manière explicite dans l'organisation sociale. Ce statut peut être lié à la profession et à la position professionnelle afférente, mais aussi à la manière dont est incarné ce statut social. Cependant, le « rôle » peut s'élargir pour inclure la performance de toute activité. Autrement dit, un statut ou activité ne prend sens que par sa mise en scène dans un jeu

de rôles (une performance) qui est toujours indexé à un « acteur », qui l'accomplit sans jamais s'y confondre entièrement.

« Chaque fois qu'un individu participe à une activité, nous distinguons ce qu'on appelle la personne, l'individu, celui qui participe au jeu, et le rôle, la qualité ou la fonction qu'il y assume, tout en sachant qu'il existe un lien entre les deux. Bref, il y aurait quelque chose comme une formule personne-rôle. » (Goffman, 1991, p. 263)

La plupart des chapitres de cet ouvrage collectif chercheront à explorer ce « quelque chose » qui se joue dans cette formule « personne-rôle ». Ces jeux de « rôles sociaux » doivent être analysés à l'aune de leur ancrage dans l'espace médiatique, un espace construit pour la représentation et destiné à un public. Dans ce cadre, les relations entre personne et rôle se dédoublent : il s'agit de comprendre comment ce rôle est mis en scène, représenté, performé et construit, en collaboration avec des professionnel·le·s, notamment les journalistes. Dans ce nouveau lieu qu'est l'espace médiatique, Goffman nous est encore d'une aide précieuse. Il nous permet non seulement d'analyser le lien personne-rôle, mais aussi la notion de « rôle-personnage », propre aux univers théâtral et cinématographique, et par extension aux médias et à toutes présentations produites de la personne.

Nous allons ainsi explorer, à l'aide de ce réseau conceptuel, les marges de liberté et d'expressivité des personnes de la diversité capacitaire. Cette exploration se fera à la fois en fonction de leur assignation à une place spécifique, liée à la catégorie sociale de « handicapé », qui potentiellement occulte les autres aspects de leur personne ou les autres rôles possibles (Goffman, 1975), mais aussi au travers de l'analyse de personnages publics et médiatiques qui ont su démultiplier leurs rôles sociaux pour devenir de véritables personnalités médiatiques.

Dans une première partie, centrée sur les *Configurations du* care, nous verrons comment certaines alliances entre catégories sociales – telles que femme/handicap ou parent/handicap – sont représentées et organisées dans les contenus télévisuels, en adoptant soit une approche traditionnelle, soit des formes plus innovantes. Cette analyse s'appuie sur l'étude de deux émissions particulières. En premier lieu, Laurent Paccaud et Anne Marcellini explorent comment le magazine féminin de la RTS

des années 1960, *Madame TV*, traite la question du handicap. Puis, Meagan Azzalini s'intéresse à l'émission *Signes*, une émission singulière qui existe depuis plus de quarante ans. Elle analyse comment cette émission travaille à la construction d'un lien entre le monde entendant et le monde sourd, au travers de la figure des parents d'enfants sourds.

La seconde partie, *Suivre des vies*, explore la construction médiatique de personnes devenues personnalités publiques (Kaufmann, 2019). Robin Guyot s'attache à dévoiler le cas singulier de Celine van Till, une jeune femme du XXIe siècle, tandis qu'Anne Marcellini propose de déconstruire l'étonnante couverture télévisuelle de Gérald Métroz, qui s'étend du début des années 1960 à aujourd'hui[9].

La troisième partie intitulée *Un sport qui soigne ?* révèle les liens singuliers entre la télévision, les activités physiques et sportives et les situations de handicap, en proposant des regards articulant des pratiques sportives et des populations bien différentes. Tout d'abord, Justine Scheidegger et Marie Emery dans leur article *Les chevaux magiques* mènent une étude approfondie de la façon dont la RTS met en avant des discours variés, mais toujours enchantés sur les pratiques équestres des personnes dites handicapées. Puis, Julie Dubois nous fait découvrir comment le football, activité sportive éminemment populaire, est présentée, et en quelque sorte redéfinie, au travers des reportages télévisuels quand elle est pratiquée par des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ces deux lectures, soulignant l'articulation médiatique entre le sport, le handicap et l'idée du soin, permettent ensuite de comprendre le travail d'Amandine Brosy, *Genre et vieillissement actif : l'évolution des représentations télévisuelles*

[9] Ces deux personnalités publiques ont été informées par les chercheur·euse·s de la publication de ce travail qui analyse les récits médiatiques produits sur elles par la RTS et qui contient des séries d'images les concernant. Ces publications ne peuvent en effet, par définition, assurer les formes déontologiques classiques de l'anonymisation des personnes apparaissant dans les terrains des recherches en sciences sociales. En outre, elles méritent une vigilance particulière en ce qu'elles rassemblent l'analyse de séquences médiatiques, dont les diffusions originales étaient chronologiquement espacées, ce qui accentue l'exposition d'éléments restés jusque-là peu visibles. Les échanges tenus à ce sujet entre les chercheur·euse·s et ces personnes ont explicité ce cadre et la possibilité d'une collaboration ultérieure avec elles sur leur rôle dans la construction de leur propre image télévisuelle.

des pratiques physiques et sportives des seniors. En effet, si la question du vieillissement trouve ici sa place, dans cette partie centrée sur la médiatisation des activités physiques de loisirs ou sportives, c'est parce que les discours télévisuels décryptés présentent ces pratiques davantage comme thérapeutiques que comme sociales. Ces discours tendent à regrouper les personnes du troisième âge et les personnes vivant avec des in/capacités ou des troubles divers qui pratiquent une activité physique, sous une même catégorie : celle des personnes « à soigner », plutôt que celle des « sportifs ».

La conclusion de l'ouvrage est ensuite suivie d'un épilogue qui en deux temps propose, d'abord une *Sortie pédagogique*, puis une *Sortie documentaire* des archives. Cet épilogue ouvre ainsi sur la richesse des usages possibles de ce fonds d'archives télévisuelles de la RTS, au-delà des savoirs élaborés à partir de l'analyse des documents audiovisuels.

Références bibliographiques

Belin, E. et Van Campenhoudt, L. (2019). Radio-télévision, espace public et vie quotidienne. Dans H. Dumont et A. Strowel (dir.), *Politique culturelle et droit de la radio-télévision* (p. 49-73). Presses de l'Université Saint-Louis. http://books.openedition.org/pusl/12204

Berthelot, J.-M. (2008). En quel sens la science est-elle une activité sociale ? Dans J.-M. Berthelot, *L'empire du vrai* (p. 7-22). Presses universitaires de France.

Blanc, A. (2015). *Sociologie du handicap* (2e éd. [augmentée d'une postface]). Armand Colin.

Blanc, O. (1985). Les ménages en Suisse. Quelques aspects de leur évolution de 1960 à 1980 à travers les statistiques de recensement. *Population*, *40*(4-5), 657-674.

Brekhus, W. (2005). Une sociologie de l'« invisibilité » : Réorienter notre regard. *Réseaux*, *129-130*(1), 243-272.

Cagé, J. (2015). *Sauver les médias : Capitalisme, financement participatif et démocratie*. La République des idées, Éditions Seuil.

Goffman, E. (1988). *Les moments et leurs hommes. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*. Éditions Seuil - Minuit.

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Les Éditions de Minuit.

Jodelet, D. (2003). *Les représentations sociales* (édition originale, 1989). Presses universitaires de France.

Jost, F. (1997). La promesse des genres. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, *15*(81), 11-31. https://doi.org/10.3406/reso.1997.2883

Macé, E. (2006). *La société et son double. Une journée ordinaire de télévision française*, Armand Colin.

Marcellini, A. et Miliani, M. (1999). Lecture de Goffman. *Revue Corps et culture* [En ligne], 4. https://doi.org/10.4000/corpsetculture.641

Marcellini, A. (2019). Production, re-production et déconstruction du handicap et de la normalité dans la modernité tardive. Dans J.-P. Tabin, M. Piecek, C. Perrin, I. Probst, (dir.), *Repenser la normalité. Perspectives critiques sur le handicap* (p. 15-34). Éditions Le Bord de l'eau.

Mediapulse (2023). La télévision atteint chaque jour 57 % de la population suisse à partir de 3 ans. *Communiqué aux médias, chiffres d'audience TV, 2e semestre 2022*.

Morsel, J. (2004). Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? *Hypothèses*, *7*(1), 271-286.

OFS (2023). Estimation du nombre de personnes handicapées.

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-personnes-handicapees/handicapees.html

Olszewska, B. (2014). Les adolescents meurent à 18 ans : Buffy et le rite de passage à l'âge adulte. Dans S. Allouche et S. Laugier (dir.), *Philoséries : Buffy, tueuse de vampires* (p. 81-117). Éditions Bragelonne.

Pradervand, O. et Vallotton, F. (2013). Le patrimoine audiovisuel en Suisse : Genèse, ressources, reconfigurations. *Sociétés & Représentations*, *35*(1), 27-39.

https://doi.org/10.3917/sr.035.0027

Scheidegger, J. (2024). *Des corps cadrés. Le handicap à la Télévision suisse romande au prisme d'une microsociologie de la rencontre médiatique (1956-2019)* [Thèse de Doctorat en sciences du sport, Faculté des sciences sociales et politiques]. Université de Lausanne.

Stiker, H. J. (2017). *La condition handicapée*. Presses universitaires de Grenoble.

Thomas, F. (2013). *Le paradigme du comédien. Une introduction à la pensée de Georg Simmel*. Éditions Hermann. https://doi.org/10.3917/herm.thoma.2013.01

Thomas, F. (2015). Le comédien chez Simmel : Figure sociale et modèle conceptuel. Dans O. Bara, M. Losco et A. Pellois (dir.), *Les Héroïsmes de*

l'acteur au XIXe siècle (p. 305-316). Presses universitaires de Lyon. https://doi.org/10.4000/books.pul.4133

Thura, M. (2012). Une réévaluation de la métaphore théâtrale chez Goffman. *Revue de Synthèse*, *133*(4), 565-596. https://doi.org/10.1007/s11873-012-0205-4

Winance, M. (2004). Handicap et normalisation. Analyse des transformations du rapport à la norme dans les institutions et les interactions. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *17*(66), 201-227. https://doi.org/10.3406/polix.2004.1022

Photogramme de l'émission *Madame TV*, « Vivre son handicap : trois portraits de jeunes femmes comme les autres », 20/05/1967, © Archives de la RTS.

Partie 1

Configurations du *care* : entre tradition et innovation

1.1 Femmes aidées, femmes aidantes, femmes modèles ? Quand *Madame TV* nous parle du handicap

Laurent Paccaud et Anne Marcellini

Madame TV ou les reflets de la condition féminine suisse des années 1960

Norbert Elias envisageait l'histoire comme « le laboratoire du sociologue ». En nous plongeant dans les archives de la Télévision suisse romande, nous avons éprouvé cette sensation très particulière d'entrer dans un dispositif expérimental qui nous faisait remonter le temps de notre histoire collective. Que peut-on apprendre de ces vieux reportages télévisuels ? Quel regard portent-ils sur le monde des années 1960 ? Que nous révèlent-ils des « représentations sociales »[1] du handicap (Jodelet, 2003) et des manières de faire société ?

Cet article porte spécifiquement sur l'émission *Madame TV* et analyse la mise en scène des genres. En choisissant ce magazine de société destiné en premier lieu aux femmes de Suisse romande durant les années 1960,

[1] Denise Jodelet définit les représentations sociales comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 2003, p. 53).

Image 1. Photogrammes des cartons de générique de l'émission *Madame TV*, © Archives de la RTS.

nous cherchons à savoir si des discours télévisuels qui traitent de la large thématique du « handicap » sont destinés à ces téléspectatrices. Et si tel est le cas, quels étaient ces discours ?

Nous avons mené une exploration des archives de l'émission. En suivant Macé (2000), nous étudions les contenus télévisuels comme des configurations médiatiques singulières qui reflètent, à chaque époque et dans chaque région ou pays, « les ambivalences et les compromis produits par le conflit des représentations qui oppose dans l'espace public des acteurs inscrits dans des rapports sociaux de pouvoir et de domination » (p. 248).

L'émission *Madame TV* a été archivée dans la plateforme RTSArchives, sa collection regroupant 223 documents. Il s'agit d'un magazine de société consacré à divers sujets liés aux femmes et aux questions féminines, notamment à travers des rubriques, des reportages et des entretiens. Cette émission, produite par la journaliste Claude Évelyne (Image 1), a été diffusée du 26 septembre 1962 au 30 juin 1971, soit au travers de 308 émissions hebdomadaires, dont la réalisation était confiée à Yvan Dalain, Catherine Borel, François Paris, ou encore à Évelyne Bovard. On peut situer ce magazine dans la « paléo-télévision » (Eco, 1985 ; Colon, 2019). *Madame TV* était diffusée en soirée et proposait des rubriques variées : mode, cuisine, bricolage, ainsi que des reportages sur des thématiques variées, comme l'éducation des enfants ou le travail des femmes tisserandes dans différents villages. L'émission a ensuite été remplacée par *Les petits plats dans l'écran*.

À bien des égards, *Madame TV* – une émission produite par une femme pour un public majoritairement féminin (mais réalisée par une équipe mixte), et traitant de sujets pensés comme spécifiques aux femmes – peut être considérée comme un « média féminin » (Olivesi, 2017). Comme l'explique Darras (2004), les médias féminins comptent « parmi [les biens culturels] qui, dans nos sociétés, rassemblent les "femmes" en les distinguant des "hommes" via la promotion de cette "identité féminine" ». En ce sens, les médias, en particulier féminins, opèrent comme une « technologie du genre » (De Lauretis, 2007).

Les premières analyses sociologiques des médias féminins dénoncent la ségrégation sexuée dans les contenus médiatiques renforçant des stéréotypes sexistes (Chabrol et Oprescu, 2010 ; Steeves, 1987). Néanmoins, à partir des années 2000, quelques travaux nuancent ces critiques. Laplanche (2017), en analysant le programme *Femme d'aujourd'hui* (1965-1981) du service des émissions féminines télévisées de la Société Radio-Canada, défend la thèse selon laquelle cette émission met en valeur la « multiplicité des expériences de vie et de parole de femmes » (p. 79). Bien que l'émission renforce les rôles sociaux féminins normatifs de l'époque, elle offre aussi des espaces de diffusion des revendications féministes. Pour Olivesi (2017), les discours diffusés dans les médias féminins oscillent entre, d'une part, la transmission de valeurs conservatrices, associées aux rôles sociaux genrés et, d'autre part, la promotion d'idées progressistes et de figures féminines d'émancipation. Ces ambivalences et compromis se retrouvent également dans les figures féminines mises en scène dans ces médias : entre celles convenablement féminines au regard des rôles sociaux genrés et celles moins normatives, voire contre-normatives. Par exemple, Frisque (2001) montre que la couverture de « l'action humanitaire » dans la presse féminine française met en avant deux figures féminines : la « femme secourue », par la mise en scène de vulnérabilités qui concernent particulièrement les femmes et les filles ; et la « femme militante », par la construction de figures fortes, indépendantes, courageuses, actives. Cette autrice ajoute que la promotion de ces figures féminines doit être distinguée d'une démarche « féministe », qui impliquerait « une remise en cause plus profonde des rôles de sexes et de l'organisation sociale » (p. 72).

En ce qui concerne la télévision publique suisse romande des années 1960, qui relève de la paléo-télévision, il est pertinent de s'interroger sur le rôle qui lui est assigné à l'égard des femmes : doit-elle les divertir, les informer, les former, ou encore les émanciper ? Dans quelle mesure la question de la condition féminine en Suisse romande à cette époque est-elle consubstantielle à la question du « handicap » ? En quoi les femmes sont-elles concernées par le sujet, du point de vue d'une télévision publique ? L'émission *Madame TV*, en tant que média féminin agissant comme une « technologie du genre », relève-t-elle également d'une « technologie du handicap » ? Et si oui, de quelle manière ?

Après avoir exposé la méthode suivie pour réaliser cette étude et tenter de répondre à ces questions, nous présenterons les résultats en deux temps. Dans une première partie, nous montrerons la diversité des rôles féminins, associés à la thématique du handicap, dans *Madame TV* sur l'ensemble des épisodes sélectionnés et analysés, ainsi que les enjeux et débats qui en émergent. Puis, dans une seconde partie, nous proposerons une analyse approfondie du seul épisode où des femmes adultes vivant avec une déficience sont représentées et prennent la parole. Enfin, nous conclurons sur les relations entre femmes et handicaps, telles qu'elles sont promues dans ce magazine féminin, et en tirerons quelques réflexions sur la condition féminine en Suisse romande dans les années 1960.

Sélectionner les documents audiovisuels et en faire émerger des réponses

Notre première sélection dans la base de données s'est faite au travers du mot-clé générique « handicap », ce qui a permis d'identifier deux émissions de *Madame TV* datant de 1967. La première est un reportage de 25 minutes diffusé le 20 mai 1967 sous le titre *Vivre son handicap : 3 portraits de jeunes femmes comme les autres*, réalisé par Jean Bovon[2].

[2] Jean Bovon (1939-2008) était réalisateur pour la Télévision suisse romande de 1962 à 2003, soit durant plus de quarante ans. Dans le fonds d'archives, on trouve 41 reportages réalisés par Jean Bovon pour *Madame TV* sur les 223 répertoriés et disponibles. Deux sont présents dans notre corpus ici sur le handicap.

La seconde est un reportage de 24 minutes diffusé quelques mois après, le 7 octobre 1967 sous le titre *Enfants IMC*, réalisé par Michel Soutter[3].

Une seconde procédure d'exploration est ensuite menée à partir d'autres termes alors usités pour désigner les groupes sociaux considérés comme « handicapés ». D'abord, les mots « infirme » ou « sourd », qui n'ont permis d'accéder à aucun autre document. Puis, le terme « aveugle » a sélectionné une émission de 1970, titrée *Pour une bonne vue*, où une courte séquence donne la parole au directeur puis à une institutrice de l'Asile des aveugles de Lausanne, qui parlent de l'enseignement donné aux enfants aveugles. Le terme « malade » fait apparaître deux épisodes : un de 1967 tourné à l'hôpital psychiatrique de Cery, portant sur la formation des infirmières en psychiatrie, et un autre épisode diffusé en 1971, consacré à l'utilisation de la méthode Freinet auprès d'enfants en difficultés scolaires ou malades.

Ces cinq épisodes vont être analysés en fonction de trois indicateurs. Premièrement, la présence de femmes directement concernées par une déficience ou un trouble et désignées comme « handicapées ». Cet indicateur permettra en outre d'identifier les éventuelles autres personnes présentées comme handicapées dans ces épisodes. Deuxièmement, l'identification des différents rôles sociaux joués respectivement par les femmes puis les hommes, mais aussi par les filles et les garçons, dans les séquences traitant du handicap. Troisièmement, l'identification des oppositions, des débats et des controverses, explicites ou implicites, contenus dans les différentes scènes ou séquences étudiées.

La durée totale du corpus constitué par ces cinq épisodes de *Madame TV* s'élève à près de deux heures de matériau audiovisuel analysable, comme le détaille le tableau 1.

[3] Michel Soutter fait partie du « Groupe 5 », groupe de 5 réalisateurs qui travaillaient à la Télévision suisse romande en 1968, et qui réalisaient des films de cinéma co-produits par la TSR. Ces 5 réalisateurs sont Claude Goretta, Jean-Jacques Lagrange, Jean-Louis Roy, Michel Soutter et Alain Tanner (Pache et Maire, 2016). Dans les archives de la RTS, on trouve deux documents réalisés par Michel Soutter et traitant du handicap : *Enfants IMC* pour l'émission *Madame TV* du 7 octobre 1967 et *Élyane ou l'amour réinventé* (24 minutes) pour l'émission *Tell Quel* du 2 octobre 1987.

Tableau 1. Date, titre, réalisateur et durées des épisodes du corpus traitant du « handicap » dans la collection archivée de l'émission *Madame TV*, 1962-1971.

Date de diffusion des épisodes	Titre et réalisateur des épisodes de l'émission *Madame TV*	Durée des épisodes	Durée sur le sujet du handicap
20.05.1967	*Vivre son handicap : 3 portraits de jeunes femmes comme les autres* – Jean Bovon	00:25:00	00:25:00
07.10.1967	*Enfants IMC* – Michel Soutter	00:23:54	00:23:54
25.02.1967	*Les infirmières en psychiatrie* – Jean Bovon	00:22:00	00:22:00
14.11.1970	*Pour une bonne vue* – Jean-Charles Pellaud	00:24:45	00:03:00
28.04.1971	*L'école un paradis* – Franck Pichard	00:19:56	00:02:30
Durée totale		01:56:00	01:17:00

Des enfants « handicapés », des adultes attentionnés et des femmes « handicapées motrices »

Dans l'ensemble des cinq épisodes de l'émission *Madame TV* constituant le corpus d'étude, plusieurs adultes occupant différents rôles sociaux apparaissent. Outre les adultes, de nombreux enfants sont également mis en scène, la majorité étant présentée comme ayant des déficiences ou des troubles (paralysie cérébrale, cécité, retard mental, problèmes locomoteurs, etc.). Ces enfants sont soit des élèves d'écoles ou de classes spécialisées – dont une classe d'hôpital –, soit les enfants des adultes mis en scène.

Les femmes adultes apparaissent ici concernées par la thématique du handicap lorsqu'elles occupent certains rôles sociaux : en tant qu'étudiante-infirmière psychiatrique ou infirmière déjà en activité, en tant que mère d'un enfant désigné comme handicapé, en tant qu'institutrice spécialisée (dans différentes séquences) ou en tant que maîtresse de *home*[4] et maman

[4] Le terme de *home* est un terme émique utilisé par les journalistes et les personnes apparaissant dans les émissions pour désigner des maisons d'enfants dans lesquelles des femmes accueillent en pension des enfants ayant des déficiences.

de substitution dans des foyers accueillant des enfants, dits handicapés, en pension. Une femme médecin est évoquée dans un dialogue, mais absente à l'image : « la doctoresse Kuhn ».

Ainsi, dans *Madame TV*, les femmes sont avant tout représentées comme étant concernées par le handicap dans leur rôle de « pourvoyeuse de *care* » (Damamme, 2020), principalement envers des enfants qui sont les figures le plus souvent présentées comme ayant des déficiences ou des troubles. Ce n'est que dans un seul épisode, en 1967, que des femmes sont présentées comme vivant elles-mêmes avec une déficience. Il s'agit exclusivement de déficiences motrices, comme nous le verrons plus loin.

Dans les quatre autres épisodes, les hommes sont mis en scène dans des rôles de médecin, de directeur d'école spécialisée, de président ou membre des associations de « parents d'enfants handicapés », ou en tant que père d'un enfant ayant une déficience. Un seul homme adulte est présenté comme personnellement concerné par un trouble handicapant, dans un épisode de 1967. En l'occurrence, il s'agit d'une personne vivant avec un trouble psychique.

Des femmes « pourvoyeuses de *care* » face au handicap

Les quatre épisodes de *Madame TV* qui positionnent les femmes comme « pourvoyeuses de *care* » ont été diffusés de 1967 à 1971, et peuvent être ici analysés plus en détail. Dans trois épisodes, elles prodiguent du *care* à des enfants ayant des déficiences ou des troubles handicapants. Dans un autre épisode, elles s'occupent des personnes ayant des troubles psychiques, représentées ici par un homme en particulier.

Dans l'épisode *Enfants IMC*, diffusé le 7 octobre 1967 (24 minutes), le premier personnage adulte qui apparaît est un médecin, vêtu d'une blouse blanche, assis derrière son bureau, et interviewé par la journaliste Yette Perrin. Le second personnage adulte est une institutrice, également en blouse blanche, filmée en classe en train de faire faire des exercices à des enfants ayant une paralysie cérébrale. Elle est ensuite derrière son bureau, répondant aux questions de la journaliste (Image 2). Le reportage est construit par une succession d'interviews faisant apparaître les différents protagonistes impliqué·e·s dans la prise en charge innovante

Image 2. Le médecin de la clinique de pédiatrie et l'institutrice spécialisée, émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *Enfants IMC*, 07/10/1967, © Archives de la RTS.

de ces enfants. Il présente la création d'une institution, regroupant tous les professionnel·le·s les plus spécialisé·e·s de l'époque. Le médecin de la clinique de pédiatrie explique :

« Ils ont plusieurs traitements simultanément. Je crois que la formule idéale, c'est celle qui permet de les réunir dans un bâtiment où ils ont à la fois l'école, et tous les traitements, la physiothérapie, la logopédie, un contrôle médical, l'ergothérapie, en même temps qu'ils ont l'école. Une telle chose a été faite à Lausanne, avec une école ici, pour les Lausannois… »

Ce sont ainsi les bienfaits supposés d'une nouvelle forme de prise en charge médico-socio-éducative, coordonnée et professionnelle, qui sont mis en avant. Cette approche est présentée comme une innovation à la fois médicale, technique et sociale, visant à optimiser le développement des « enfants IMC » capables d'en bénéficier.

Au-delà des professionnel·le·s, l'émission met également en avant l'association des parents d'enfants ayant une paralysie cérébrale, à travers plusieurs figures parentales, principalement des mères. Ces parents présentent tous les attributs de positions sociales assez favorisées : niveau de langage, vêtements, décoration des logements (Image 3). Ils affichent également leur affiliation à *Pro infirmis*, l'association faîtière fondée en 1920, initialement nommée *Association suisse en faveur des anormaux* (ASFA). Un couple de parents affiche également sa foi

Image 3. Des mères et un père d'enfants IMC, émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *Enfants IMC*, 07/10/1967, © Archives de la RTS.

chrétienne. L'émission met en scène une convergence des opinions entre professionnel·le·s et parents, construisant un consensus sans faille : la nécessité de développer des institutions spécialisées assurant une prise en charge complète des enfants ayant une paralysie cérébrale.

Une légère résistance apparaît à travers la figure de la maîtresse du *home*, figure maternelle, qui défend son accueil maternant des « enfants IMC » dans une véritable maison familiale. Elle introduit pour cela que certains des enfants sont parfois « abandonnés » par leurs familles (Image 4). La maîtresse du *home* :

« Chez moi, je suis toujours là, jour et nuit pour ces enfants, et même le personnel qui est là maintenant, mais le fond, je suis toujours là. Et je trouve que ça compte beaucoup, parce que je suis quand même leur

Image 4. La maîtresse du *home*, émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *Enfants IMC*, 07/10/1967, © Archives de la RTS.

seconde maman, ceux qui n'ont pas tellement de maman, ou qui sont vraiment abandonnés par leur mère. Là ils sont bien, ils ont une maison, quelqu'un qui s'occupe, qui le traite vraiment comme une maman. Et dans un asile, c'est pas possible. »

Cette autre figure de parents, en particulier de mères, associée à l'idée de l'abandon des enfants dits handicapés, est négativement connotée pour légitimer une forme d'accueil familial, le *home*, par opposition à l'institution « asilaire ». Mais la représentation de l'institution spécialisée comme un « asile » n'est pas validée par le discours du médecin. Ce dernier disqualifie l'accueil en *home*, au profit de l'instauration d'une institutionnalisation innovante et d'un encadrement de « professionnel·le·s ».

Un autre débat moral, plus sous-jacent, est ouvert par la journaliste Yette Perrin (invisible à l'écran), mais il est immédiatement clôturé par le médecin dans la mise en scène d'un extrait d'entretien. Il porte sur la question de la « production par les progrès médicaux » de la population des enfants vivant avec une paralysie cérébrale.

« Journaliste (voix *off*) : — Il y a cinquante, soixante ans, beaucoup de ces enfants mouraient très jeunes. Actuellement, il en vit de plus en plus. On peut se poser la question : est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Médecin : — Je pense qu'il faut voir les choses comme ça. Actuellement, les progrès de la science, notamment dans le domaine de la réanimation

néonatale, fait qu'on sauve actuellement et on permet de vivre normalement des enfants qui autrefois auraient été ou bien des très gros handicapés ou bien seraient décédés à la naissance. Alors, quand on se trouve devant un enfant qui ne respire pas à la naissance, tout de même en le forçant à vivre et à passer ce mauvais pas, on sait qu'on lui donne au moins 2 chances sur 3 d'être un enfant tout à fait normal. Donc pratiquement, rien que pour ça on est obligés de le faire. Reste qu'on sait, en augmentant les survies d'enfants à la naissance, notamment chez les prématurés, qu'on s'expose à voir un petit peu augmenter le pourcentage des invalides, c'est pourquoi je crois que c'est un devoir social de s'occuper de ces invalides, mais je crois pas qu'il faut poser la question de savoir si on doit les laisser vivre, c'est tout à fait évident, enfin ça va de soi… »

Les évidences formulées par le médecin font office de dernier mot, coupant court à toute possibilité de développement du débat en controverse explicite. On retrouve ici la figure masculine du médecin des années 1960, incarnant ainsi un homme dans le rôle social du médecin des années 1960, c'est-à-dire de celui qui *in fine* détient et transmet le savoir médical, tout en exerçant une autorité morale sur le handicap et ses implications sociales.

Dans l'épisode du 14 novembre 1970, intitulé *Pour une bonne vue*, réalisé par Jean-Charles Pellaud, le thème du handicap n'apparaît qu'à la 18e minute (sur 25 minutes). Il est introduit par un carton qui s'affiche à l'écran, titrant « Directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne ». La journaliste interroge le directeur, en gros plan, vêtu d'un costume-cravate, sur l'enseignement particulier dispensé aux « enfants faibles de la vue et aveugles », dans l'école de l'Asile. Puis, la séquence suivante montre une petite classe où six élèves sont attablés à des bureaux, accompagnés d'une institutrice qui circule d'un élève à l'autre pour les aider. Elle apparaît ensuite en gros plan, répondant alors à la journaliste. L'ensemble de cette séquence dure 3 minutes (Image 5). Le directeur présente cet enseignement « particulier » comme un enseignement de base, dispensé jusqu'à l'âge de 16 ans, permettant aux enfants déficients visuels de poursuivre leur cursus scolaire dans des écoles secondaires ordinaires. L'institutrice « spécialisée » décrit cet enseignement comme individualisé. Elle précise que les enfants « normalement doués » doivent

Image 5. Le directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne, et l'institutrice spécialisée, émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *Pour une bonne vue*, 14/11/1970,© Archives de la RTS.

suivre le programme du Plan d'étude ordinaire, et que les plus doués peuvent même aller jusqu'à l'Université.

En dehors de cette petite séquence sur l'Asile des aveugles, les femmes apparaissent au cours de ce reportage à travers des plans liés à des thématiques genrées stéréotypées, principalement autour des dimensions esthétiques et de séduction, liées au port de lunettes. Les discussions portent notamment sur : le choix de ses montures selon la mode, par exemple, porter les mêmes que Michel Polnareff. Les hommes trouvent-ils leur femme jolie avec des lunettes ? En termes de coquetterie, les lunettes sont-elles gênantes pour les femmes ? Les femmes se plaisent-elles avec leurs lunettes ? Puis, cette même interrogation entre esthétique féminine et port des lunettes est traitée dans une séquence où une dame interviewée dans la rue, dit (en riant) qu'elle porte des « verres de contact » plutôt que des lunettes, car les lunettes « ça fait institutrice, c'est moins joli, ça fait des marques sur le nez au bout d'un moment ». Un lien d'opposition répété est ainsi insinué par la journaliste entre « porter des lunettes » et « être jolie », lien parfois confirmé, parfois réfuté par les interviewé·e·s hommes et femmes du micro-trottoir. Dans cette mise en scène, un jeune garçon est également associé à la question du lien entre esthétique et port des lunettes. Mais les hommes adultes n'y sont pas mis en scène et sont plutôt des passants, des maîtres opticiens en costume-cravate dans

Image 6. L'institutrice qui fait le contrôle de la vue dans sa classe enfantine, et la « docteur des écoles primaires de Lausanne », émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *Pour une bonne vue*, 14/11/1970, © Archives de la RTS.

leur magasin, un opticien en blouse blanche, un responsable du service des automobiles, ou encore un médecin ophtalmologue. Cela suggère que le lien entre l'apparence esthétique, le potentiel de séduction, le port de lunettes et l'affichage de signes visibles du handicap concerne essentiellement les femmes. Ainsi, si le port de lunettes peut être perçu comme contraire à l'expression d'une féminité normative, il n'affecte pas de la même manière la masculinité normative. Au-delà de la séquence d'ouverture par le micro-trottoir, l'émission met en scène une vendeuse de lunettes, interrogée sur la mode et l'esthétique des montures, ainsi qu'une cliente essayant des « verres de contact » chez un maître opticien. Puis, et ceci de manière très intéressante, apparaît à nouveau une institutrice portant des lunettes, entrant dans sa classe régulière pour procéder à un examen de la vue de ses élèves, avec l'aide d'une jeune assistante. Enfin, apparaît le « docteur des écoles primaires de Lausanne », qui s'avère être… une docteure ! (Image 6). Un peu plus âgée que les institutrices, elle est filmée en vêtements de ville, en plan poitrine, assise à son bureau, sur lequel repose une paire de lunettes. Puis, dans un gros plan, elle répond aux questions de la journaliste sur le dispositif de contrôle de la vue des élèves. Il s'agit ici d'une des très rares occurrences où une femme, au travers d'une posture professionnelle médicale, détient et transmet des savoirs sur le handicap, mais toujours dans le cadre d'un *care* en direction des enfants.

Cet épisode *Pour une bonne vue* illustre de manière paradigmatique la façon dont la RTS, à travers le magazine féminin *Madame TV* des années 1960, reflète et confirme à la fois les rapports sociaux de validité et de genre de l'époque. La femme téléspectatrice à laquelle s'adresse l'émission est ici convoquée sous trois angles majeurs : premièrement, comme femme coquette, soucieuse de son apparence et de la mode ; deuxièmement, comme mère d'élève, en charge et attentive au suivi de la bonne scolarité et de la santé visuelle de ses enfants ; et dernièrement, comme jeune femme moderne exerçant des métiers bien identifiés : ici, en l'occurrence, comme vendeuse de lunettes, institutrice (ordinaire ou spécialisée), assistante d'institutrice, puis en tant que femme plus âgée, comme médecin scolaire.

On peut également souligner que l'école spécialisée de l'Asile des aveugles, tout comme l'école classique, fonctionne en mixité, accueillant aussi bien des garçons que des filles. Cependant, dans cette émission de 1970, ce sont exclusivement des femmes qui accompagnent les enfants. On remarque également que les questions relatives à la vue ne s'accompagnent pas de la mise en scène des « blouses blanches », puisqu'aucun des interlocuteur·ice·s interviewé·e·s de cet épisode n'en porte, pas même les médecins. Cela place le sujet aux marges du monde médical, davantage inscrit dans un univers scolaire ou marchand. Les problèmes de vue sont présentés comme des problèmes communs, qui concernent tout le monde, dans une sorte de continuum allant jusqu'à la cécité. À aucun moment, les termes « invalidité », « infirmité » ou « handicap » ne sont prononcés dans l'épisode. Tout se passe comme si nous étions en dehors de ce que l'époque définit comme le monde de l'invalidité ou du handicap.

L'école un paradis, diffusé en 1971, est un reportage consacré à la pédagogie Freinet, tourné à l'école *Les cœurs joyeux* de Lausanne. La narration est assurée en voix *off* par une femme, Nicole Metral, qui interviewe les différents participants et participantes au reportage. Dans la classe « de développement », l'instituteur, M. Maurice Perrenoud, vêtu d'un pull-over, accueille des garçons et des filles « qui ont eu des difficultés en classe classique » (Image 7). Ces élèves ne présentent pas de signes visibles de déficience particulière à l'écran. On les voit notamment

Image 7. L'atelier d'imprimerie pour le journal de la classe, et M. Perrenoud, l'instituteur Freinet de l'école *Les cœurs joyeux*, émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *L'école un paradis*, 28/04/1971, © Archives de la RTS.

dans l'atelier d'imprimerie, en train de fabriquer leur journal, outil emblématique de la pédagogie Freinet. À la 13e minute, le reportage met en scène un garçon en train de peindre un tableau. Il s'exprime avec une élocution lente et un peu hachée, son regard semble un peu fuyant, mais il répond aux questions de la journaliste qui l'interroge sur sa peinture.

De la 15e à la 17e minute, le reportage quitte la « classe de développement » pour rejoindre l'hôpital orthopédique de Lausanne. Cette fois, les enfants sont désignés comme des « enfants handicapés », ou encore des « petits malades » (Image 8). Ici, Nicole Metral fait parler en voix *off* une femme de l'hôpital qui défend, comme l'instituteur précédent, les bienfaits de la pédagogie Freinet pour ces enfants « handicapés ».

Les deux seules femmes présentes dans cet épisode sont la journaliste, Nicole Metral et la femme travaillant à l'hôpital. Cependant, cette dernière reste invisible à l'écran, rendant son statut professionnel incertain. En visionnant le reportage, on ne sait pas clairement si elle est infirmière ou institutrice. C'est uniquement en consultant le descriptif des archivistes, qui répertorie les identités des intervenants, que l'on apprend qu'il s'agit d'une infirmière.

Pour conclure sur ces quatre épisodes, où les femmes sont mises en scène dans des rôles de pourvoyeuses de *care*, il convient de s'attarder sur l'épisode intitulé *Les infirmières en psychiatrie*, diffusé le 25 février 1967 et réalisé par

Image 8. La pédagogie Freinet à l'hôpital orthopédique de Lausanne, émission *Madame TV*, photogrammes de l'épisode *L'école un paradis*, 28/04/1971, © Archives de la RTS.

Jean Bovon. Ce reportage se distingue des trois épisodes précédents par l'absence d'enfants présentés dans cet hôpital psychiatrique, celui de Cery. Le sujet central est la formation des personnels hospitaliers, et plus précisément l'ouverture de l'école cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie de Cery, créée en novembre 1961. L'épisode débute avec une interview du directeur de l'hôpital, le Professeur Müller, filmé dans une posture formelle classique : assis à son bureau, en blouse blanche, fumant la pipe, affirmant en réponse au journaliste, la « pénurie » d'infirmières psychiatriques en Suisse. La scène suivante montre une leçon donnée sous forme de discussion libre : un médecin s'adresse à neuf élèves-infirmières, et à trois élèves-infirmiers. Il·elle·s sont installé·e·s en cercle, dans des fauteuils, fumant des cigarettes. Puis, le retour dans le bureau du Professeur Müller se fait sur la question explicite du journaliste : « Quel peut être l'intérêt pour une jeune fille de choisir cette profession ? » Le professeur répond en associant la profession à des valeurs émotionnelles : la « souffrance » des malades mentaux, « travailler avec son cœur », l'esprit « humanitaire », la « compréhension mutuelle », « avoir ce besoin d'aider son prochain », par opposition à « être simplement un technicien ou une technicienne » et à « avoir beaucoup de connaissances théoriques ». Ainsi, le métier d'infirmière psychiatrique est explicitement défini à travers le prisme du *care*, et associé aux femmes.

Dans la scène suivante, la directrice de l'école, Mlle Juliette Maillard, est interviewée, filmée derrière son bureau, en blouse blanche également.

Le journaliste questionne sur les effectifs pour enjoindre la directrice à exposer la pénurie d'élèves : « Nous pourrions accueillir 90 élèves, mais nous ne sommes pas du tout à notre effectif complet, et nous en avons entre 40 et 50 approximativement ». Puis, le questionnement du journaliste se fait plus précis, portant sur les conditions d'entrée et le fonctionnement de l'école : durée de la formation, 3 ans ; âge minimal d'admission, 19 ans ; origine régionale des élèves, toutes, y compris l'étranger ; langue imposée, le français ; niveau scolaire requis et procédures d'admission, formation primaire ; salaire pendant la formation ; conditions de vie et de logement sur place, etc. À la demande du journaliste, la directrice de l'école précise que les jeunes filles sont internes pendant les deux premières années – avec la possibilité de sortir le soir, et une permission jusqu'à minuit et demi –, tandis que les jeunes hommes sont des étudiants externes.

Cette émission se présente ainsi comme une campagne d'information et de promotion pour cette école d'infirmières en psychiatrie, destinée à attirer des candidates dans un métier en manque de recrutement. Une tension sous-jacente transparaît entre, d'une part, la rigidité supposée de l'institution, probablement mise en avant pour rassurer les parents quant au contrôle exercé sur les jeunes filles en formation, et d'autre part, la volonté de montrer une image libre et émancipée de ces élèves-infirmières, destinée à séduire les jeunes filles elles-mêmes et à rendre la formation attractive. À plusieurs reprises, les élèves-infirmières sont montrées en groupe dans leurs chambres, en train de fumer, rire, écouter et chanter des chansons grivoises de Georges Brassens, ou celles de Barbara. Elles sont ensuite interviewées individuellement, pour évoquer les aspects positifs de la formation et de l'école. Cependant, un autre débat est introduit par le journaliste, portant sur la dureté de la vie professionnelle des femmes, en interrogeant les élèves sur les liens entre la pratique de ce métier et le mariage, ainsi que son impact sur leur santé.

Ainsi, la seule personne désignée comme ayant un trouble psychiatrique dans l'épisode est un homme assez jeune, hospitalisé à Cery. Le journaliste l'interroge sur sa journée et sur ses rapports avec les infirmières. Le patient les décrit ainsi : « formidables » ; je les « admire » ; « toujours souriantes » ; « toujours de bonne humeur ». La dernière image est celle d'une jeune infirmière, au regard ironique, au milieu de ses camarades, fumant une pipe, comme un écho narquois à la scène de début, montrant le Professeur Müller dans sa posture d'autorité fumant sa pipe (Image 9).

Image 9. Le Professeur Müller, directeur de l'hôpital de Cery, et une élève-infirmière psychiatrique, émission *Madame TV*, épisode *Les infirmières en psychiatrie*, 25/02/1967, © Archives de la RTS.

Pour conclure sur ces quatre émissions, on observe que les femmes y occupent différents rôles – mère, infirmière, institutrice –, mais jamais celui de personne concernée par une déficience ou un trouble handicapant. *Madame TV* leur « autorise » différentes postures, en leur proposant des modèles. Ces émissions permettent aux femmes, d'identifier certains débats et controverses sous-jacents liés aux rapports entre condition féminine et handicap. Cependant, ces débats restent encadrés, car l'émission fournit toujours les « bonnes réponses ». Ainsi, les reportages mettent principalement en scène des injonctions à l'adoption des rôles féminins normatifs, en adéquation avec l'image des jeunes femmes modernes des années 1960. Ces modèles féminins sont véhiculés au travers des échanges entre les personnages, ou entre les journalistes et les personnages convoqués dans les différents reportages.

Les places valorisées, assignées aux femmes dans leur rapport au handicap, sont celles de mère engagée dans l'éducation d'un enfant dit handicapé et, à ce titre, membre d'une association de parents, d'institutrice spécialisée, d'élève-infirmière ou d'infirmière. À l'inverse, certaines places féminines sont évoquées sous un angle plus dépréciatif, comme celles de maîtresse de *home* ou de mère ayant « abandonné » son enfant ayant une déficience, figure stigmatisée qui ne peut apparaître à l'écran, mais qui est évoquée verbalement de façon négative.

L'ensemble de ces séquences repose sur des controverses sous-jacentes, mises en avant à travers les questions des journalistes et le montage des séquences d'interviews.

Les parents d'enfants dits handicapés sont confrontés à des choix : rester isolés ou se regrouper avec d'autres parents, surprotéger leur enfant ou, à l'inverse, le rejeter.

Le modèle éducatif et de soin présenté comme le plus adéquat repose sur le regroupement des enfants ayant des déficiences dans des institutions spécialisées « totales », où des professionnel·le·s assurent leur prise en charge jour et nuit. Par contraste, les foyers d'accueil familiaux non médicalisés sont présentés comme moins adaptés pour l'hébergement de ces enfants. Comme pour l'Asile des aveugles, la légitimité est du côté de l'institutionnalisation, présentée d'évidence comme une innovation de l'époque permettant d'assurer l'instruction de ces enfants.

Un débat éthique sous-jacent apparaît toutefois dans ces différentes séquences : faut-il réanimer les enfants grâce aux nouvelles technologies médicales, au risque de « produire » des enfants avec des paralysies cérébrales ? Ou bien ne vaudrait-il pas mieux ne pas les réanimer ? Le lien ambigu entre « progrès de la médecine » et « production de séquelles avec troubles et déficiences » est brièvement évoqué, avant que le débat ne soit immédiatement refermé par l'intervention d'un homme médecin, dont le discours fait autorité.

Ainsi, ces quatre épisodes de *Madame TV* illustrent la manière dont les femmes des années 1960-1970 sont concernées par la question du handicap, dans les configurations télévisuelles d'un magazine féminin. Elles sont principalement « attendues » comme « pourvoyeuses de *care* » à titre familial ou professionnel. La société de l'époque leur attribue d'office ces qualités, voire les encourage à se professionnaliser dans le *care*, tout du moins jusqu'à leur mariage. En effet, comme nous l'avons vu, le mariage transforme leur destin social. Il peut leur permettre d'accéder à une classe sociale plus favorisée. Leur rapport au travail et au handicap en sera également modifié : c'est seulement alors en tant que mères d'un enfant dit handicapé qu'elles pourraient être « concernées ». Sauf, si elles s'avéraient être elles-mêmes personnellement concernées par une déficience ou un trouble. Dans *Madame TV*, cette situation reste « extra-ordinaire », car seul un cinquième épisode met en scène cette réalité, de façon unique, comme le montre le tableau 2 ci-après.

Tableau 2. Répartition des personnages et des rôles entre enfants, hommes adultes et femmes adultes dans les séquences sur « le handicap », dans les cinq épisodes sélectionnés pour ce corpus de l'émission *Madame TV*.

Épisodes	Personnages d'enfants	Personnages d'hommes	Personnages de femmes
1967 – *Enfants IMC*	*Élèves garçons et filles *IMC* de l'Institution spécialisée de Lausanne *Enfants garçons et filles *IMC* non lausannois hébergés en *home*	*Médecin en blouse blanche *Président ou membre fondateur d'une association de « parents d'enfants handicapés » en vêtements de ville *Membre d'une association de « parents d'enfants handicapés » en vêtements de ville *Père d'un enfant « handicapé » en vêtements de ville	*Institutrice spécialisée en blouse blanche *Maîtresse de *home* en blouse blanche *Membre fondatrice d'une association de « parents d'enfants handicapés » en vêtements de ville *Membre d'une association de « parents d'enfants handicapés » en vêtements de ville *Mère d'un « enfant handicapé » en vêtements de ville
1967 – *Les infirmières en psychiatrie*		*Médecin et directeur de l'hôpital de Cery en blouse blanche *Personne vivant avec un trouble psychique – patient de l'hôpital – en vêtements de ville	*Étudiantes infirmières psychiatriques en blouse blanche *Infirmière-cheffe en blouse blanche

Épisodes	**Personnages d'enfants**	**Personnages d'hommes**	**Personnages de femmes**
1967 – *Vivre son handicap : 3 portraits de jeunes femmes*	Fille d'une femme vivant avec une déficience motrice	*Danseurs lors d'une soirée dans un bar de montagne en vêtements de ville *Mari d'une femme vivant avec une déficience motrice en tenue de ville & moniteur de ski en tenue de ski.	*Danseuses lors d'une soirée dans un bar de montagne en vêtements de ville *Personnes vivant avec une déficience motrice en vêtements de ville *Mère d'un enfant « handicapé » en vêtements de ville
1970 – *Pour une bonne vue*		Directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne en vêtements de ville	*Institutrice spécialisée en blouse blanche en vêtement de ville *Médecin des écoles primaires en vêtement de ville *Institutrice en vêtement de ville
1971 – *L'école un paradis*	*Élèves garçons et filles « en difficulté » ou « handicapés » en école spécialisée *Élèves garçons et filles vivant avec une déficience motrice scolarisés au sein de l'hôpital orthopédique	Instituteur Freinet en vêtement de ville	Infirmière

Des femmes adultes « handicapées physiques » : plusieurs modèles, mais une seule femme modèle

Le seul document où des femmes directement concernées par une déficience apparaissent est un reportage de 25 minutes, diffusé le 20 mai 1967, sous le titre *Vivre son handicap : 3 portraits de jeunes femmes comme les autres.* Ce reportage a été réalisé par Jean Bovon (1939-2008), alors âgé de 28 ans, déjà réalisateur du reportage *Les infirmières en psychiatrie*. Bien que le titre annonce « 3 portraits », ce sont en réalité quatre femmes qui sont mises en scène, toutes les quatre ayant une déficience motrice, et prenant la parole directement lors d'interviews individuelles pour répondre aux questions de la journaliste. Le reportage présente ces femmes dans un ordre précis : tout d'abord Anne, la plus jeune, en fauteuil roulant, puis Antoinette, plus âgée, maintenue debout dans une sorte de déambulateur. Ensuite, Irène, adulte, vivant debout avec une « jambe artificielle » rendue invisible. Enfin, une quatrième protagoniste, dont le nom n'est pas mentionné, apparaît juste à la fin du reportage, à la 21e minute. Chaque portrait condensé met en lumière une situation spécifique, soulevant des questions et débats sur la vie des femmes ayant des déficiences motrices à cette période.

Anne est présentée en voix *off* comme étant « atteinte de polio à l'âge de 5 ans et privée de l'usage de ses jambes et d'une main, vit dans sa famille, entourée d'affection et de soins » (Image 10). Lors de son interview, elle exprime son inquiétude quant à son futur lieu de vie.

Filmée en gros plan, elle explique :

« Anne : — Il arrive assez souvent que par exemple un foyer soit détruit par la mort des parents ou en toute autre circonstance que les parents ne puissent pas s'occuper aussi d'un enfant handicapé parce qu'ils travaillent, alors c'est là qu'est la plus grande difficulté parce qu'on ne sait pas… Ces handicapés ne savent pas où aller et comment vivre, dans quel cadre, dans quel cadre pouvoir vivre et s'épanouir, c'est une des grandes difficultés des handicapés.

Journaliste : — Vous en connaissez particulièrement ?

Anne : — Oui j'ai plusieurs camarades, entre autres deux qui doivent vivre dans un hôpital, bien qu'elles ne soient pas malades, elles sont handicapées, mais pas malades, alors c'est un cadre qui n'est pas fait pour elles, qui ne leur permet pas justement de s'épanouir, c'est assez dramatique… »

Image 10. Anne, émission *Madame TV*, épisode *Vivre son handicap: 3 portraits de jeunes femmes comme les autres*, 20/05/1967, © Archives de la RTS.

Ainsi, de manière indirecte, le reportage dénonce l'institutionnalisation hospitalière contrainte comme seule alternative à la prise en charge familiale. Ce témoignage ouvre un débat sur la légitimité des lieux de vie pour les adultes ayant des limitations motrices en remettant en cause l'assignation sociale à la maladie et à l'hôpital. Une revendication de démédicalisation se fait jour par la voix de ce jeune personnage féminin :

« Journaliste : — Vous-même, parce que vous songez à l'avenir, qu'est-ce que vous espérez ?

Anne : — Eh bien, je pense que s'il m'arrive un jour d'être seule. Eh bien, j'espère pouvoir trouver un foyer où je pourrais vivre, un foyer, c'est-à-dire une maison adaptée à des handicapés, faites pour des handicapés où je puisse vivre le plus indépendante possible bien sûr, mais enfin, il y a des choses que je ne peux pas faire tout de même, alors où je puisse trouver le nécessaire.

Journaliste : — Tout en gagnant votre vie ?

Anne : — Bien sûr en gagnant ma vie. »

Image 11. Antoinette, émission *Madame TV*, épisode *Vivre son handicap: 3 portraits de jeunes femmes comme les autres*, 20/05/1967, RTSArchives, © Archives de la RTS.

Ainsi, ce premier portrait dessine, de façon prospective en somme, les contours de la « norme », c'est-à-dire ici, ce qui est posé comme « préférable » (Canguilhem, 1966) pour les femmes adultes qui vivent avec une déficience motrice. Deux critères essentiels sont mis en avant : gagner sa vie et avoir un lieu pour vivre avec les aides nécessaires, une fois les parents décédés.

Le second portrait prolonge cette réflexion sur le travail. Antoinette apparaît, en train de taper à la machine, maintenue debout dans un dispositif adapté devant son poste de travail, avec en fond sonore une chanson de Barbara (Image 11). Elle incarne ici le modèle d'une femme adulte autonome, exerçant une activité professionnelle adaptée à sa situation motrice : un « dactyl-office ».

Porteuse de la maladie des os de verre et fille d'institutrice, elle a fait « l'école à la maison ». Elle se définit comme une grande lectrice, une intellectuelle féministe, et apparaît à l'écran la cigarette à la main, exprimant sa révolte face aux horreurs de la guerre et son engagement dans les mouvements politiques pour la paix et l'égalité. Elle incarne ainsi une

autre figure de femme ayant une déficience motrice : celle d'une femme émancipée, célibataire, politiquement engagée, partageant son admiration pour Simone de Beauvoir.

Le troisième portrait, celui d'Irène, regroupe tous les attributs du « préférable » pour une femme avec une déficience motrice dans les années 1960. Elle est active et indépendante, exerçant un métier valorisé, sportive, entourée d'amis, mariée et mère de famille. Elle correspond aussi aux critères de beauté de l'époque avec ses traits fins, ses longs cheveux blonds tressés, son corps élancé quoique musclé. Sa déficience est rendue invisible. Elle cumule en quelque sorte tous les attendus (voire plus…) d'une femme « comme les autres », réalisant ainsi l'idéal d'une assimilation complète, atteignant une normalisation aboutie. Pour preuve, elle s'inscrit dans les deux rôles sociaux principaux caractérisant l'adultéité normo-capacitaire (Priestley, 2000) : être productive dans le monde du travail en occupant un emploi rémunéré et être productive dans l'espace domestique en fondant et s'occupant d'une famille.

Cette valorisation d'Irène comme modèle est en outre affirmée par l'irruption inattendue d'un 4e personnage à la 21e minute (Image 12). Il s'agit d'une jeune femme brune anonyme, dont le corps n'est jamais exposé, car elle est uniquement filmée en gros plan avec un visage, souriant et apprêté. Elle fait le récit de l'accident avec une machine agricole qui lui a fait perdre une jambe, juste en dessous du genou, à l'âge de 20 ans.

Elle raconte face caméra, que c'est parce qu'elle avait la même déficience qu'Irène, que sa mère a créé les conditions de leur rencontre, pour essayer de l'aider. En effet, elle exprime directement le choc et la conclusion immédiate à laquelle elle était arrivée à la suite de son accident : « C'était assez terrible, j'avais 20 ans, pour moi je pensais que tout était fini, qu'il y avait plus aucune possibilité, j'ai tout de suite dit à mon père, je ne me marierai jamais, tout est fini… »

Ainsi, en quelques mots, ce reportage met en évidence l'importance centrale du mariage pour une femme, dans la société romande des années 1960. Par contraste, Anne et Antoinette, dont les déficiences sont visibles, semblent s'auto-stigmatiser, n'envisageant jamais un tel

Image 12. Irène, et son « admiratrice », émission *Madame TV*, épisode *Vivre son handicap: 3 portraits de jeunes femmes comme les autres*, 20/05/1967, © Archives de la RTS.

futur marital, et confirmant ainsi, en creux, que socialement, pour elles : « Tout est fini ».

Ce reportage révèle ainsi, de manière implicite, le regard social porté sur les femmes en général, les femmes désignées comme handicapées, les femmes non mariées, ainsi que sur le travail des femmes dans cette société romande des années 1960. L'analyse des relations par opposition (Raymond et al., 1966) des quatre portraits montre que, pour ces quatre femmes ayant une déficience motrice, l'obligation de gagner sa vie est une évidence, le mariage est posé comme un idéal certes, mais seules celles dont la déficience peut être masquée peuvent y prétendre. Les contours d'un modèle de « femme handicapée physique » sont ainsi tracés, mettant au jour les attributs et positions assignés aux autres, celles qui resteront donc dans la marge (Tableau 3).

Au regard de la référence explicite aux lectures féministes d'Antoinette, on peut d'ailleurs lire son positionnement dans la marge, en tant que femme célibataire et sans enfant, comme la mise en scène d'une position contre-normative, revendiquée par cette dernière.

Tableau 3. Analyse des relations par opposition entre les quatre personnages de femmes avec une déficience motrice mis en scène, émission *Madame TV*, épisode *Vivre son handicap: 3 portraits de jeunes femmes comme les autres*, 20/05/1967.

La femme « handicapée physique » modèle	Les autres figures de femmes « handicapées physiques »
Femme mariée	Femmes célibataires
Mère de famille	Sans enfant
Femme sportive	Femmes intellectuelles
Déficience invisible	Déficience visible
Déficience acquise par accident	Déficience acquise par maladie
Sociabilité mise en scène en images	Sociabilité non mise en scène en images
Femme active professionnellement	*Femmes actives professionnellement*

Femmes et handicap : quelles configurations médiatiques dans les années 1960 ?

Les images télévisuelles produites par la RTS pour le magazine féminin *Madame TV* constituent un concentré de données sur les figures du handicap (Korff-Sausse, 2010) et les figures féminines de l'époque. À la suite de Macé (2000), nous avons choisi d'étudier les contenus télévisuels comme des configurations médiatiques singulières qui reflètent, à chaque époque et dans chaque région ou pays, « les ambivalences et les compromis produits par le conflit des représentations qui oppose dans l'espace public des acteurs inscrits dans des rapports sociaux de pouvoir et de domination » (p. 248).

Après cette étude, nous pouvons constater que, pour la télévision publique suisse romande des années 1960, les femmes sont effectivement concernées par la question du « handicap », question à laquelle la télévision se propose à la fois de les informer et de les former. C'est tout d'abord en tant qu'épouses et mères de famille pouvant avoir un enfant avec une déficience ou un trouble qu'elles sont concernées. Mais aussi en tant que femmes susceptibles d'embrasser des professions du *care* : médecin scolaire, infirmière, institutrice, maîtresse de *home*. Ces professions sont essentiellement dédiées aux enfants, et en particulier à ceux vivant avec des déficiences, mais aussi à certains adultes ayant des troubles de santé.

En creux, les hommes, figures dominantes de l'époque, occupent des positions sociales de direction dans les établissements et structures. Tandis que les femmes sont cantonnées aux professions du *care*. En dehors du monde professionnel, les femmes sont principalement associées au handicap en tant que mères, à l'exception d'une atteinte motrice possible les concernant personnellement. En France et en Europe, la figure du blessé de guerre est historiquement celle du « handicapé sportif » dans les années 1960 (Ruffié et Ferez, 2013). En Suisse, pays n'ayant pas été engagé militairement dans les guerres mondiales du XXe siècle, un pendant féminin à la figure traditionnelle de l'« handicapé sportif » émerge. Irène incarne cette alternative et est ici promue comme modèle.

Les controverses relatives au handicap qui traversent ces différentes émissions restent implicites, mais elles soulèvent quelques tensions éthiques : la question de la « production médicale » des enfants ayant des lésions cérébrales, la question de l'abandon par les familles des enfants handicapés et, sous différents angles, la question de l'institutionnalisation contrainte et totale des personnes ayant des déficiences motrices. Ces débats sociétaux, ici présentés dans ce magazine féminin, interrogent la conception de « la valeur » des vies (quelles vies valent la peine d'être vécues ?), les solidarités familiales et communautaires, et l'institutionnalisation coercitive des personnes qui vivent avec des limitations de capacités, des interrogations toujours d'actualité.

Ce prisme du handicap permet-il également d'éclairer la question de la condition féminine en Suisse romande à cette époque ? On peut dire que oui, notamment au travers de la mise au jour de la puissance de normalisation du mariage dans les configurations médiatiques ici étudiées. Qu'il s'agisse d'élèves-infirmières ou des femmes vivant avec une déficience, le mariage peut « sauver » la vie d'une jeune fille qui a perdu une jambe par accident. Il reflète ainsi l'importance sociale et symbolique du statut matrimonial des femmes dans la Suisse romande des années 1960. Par contraste, les femmes non mariées sont renvoyées à la marge de l'organisation sociale « normale » de l'époque. Autrement dit, les femmes « handicapées » qui ne peuvent, ou ne veulent, pas masquer leur différence corporelle sont marginalisées. Paradoxalement, elles sont ainsi libérées de l'obligation sociale de se marier. Mais cette liberté à un coût : elles risquent l'institutionnalisation contre leur gré.

Références bibliographiques

Chabrol C. et Oprescu M. (2010). La presse féminine : une mythologie efficace. *L'orientation scolaire et professionnelle*, *39*(3). https://doi.org/10.4000/osp.2866

Canguilhem, G. (1966). *Le normal et le pathologique*. Presses universitaires de France.

Damamme, A. (2020). Langages du *care* : temps, contraintes, responsabilités. *SociologieS*, Dossiers. https://doi.org/10.4000/sociologies.13866

Darras, E. (2004). Les genres de la presse féminine. Dans J.-B. Legavre (dir.), *Presse écrite : objets délaissés* (p. 271-288). Éditions L'Harmattan.

De Lauretis, T. (2007). *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*. Éditions La Dispute.

Eco, U. (1985). *La guerre du faux*. Éditions Grasset.

Frisque, C. (2001). Femmes secourables, femmes militantes. Dans deux magazines féminins. *Mots* et *Les langages du politique*, *65*(1), 51-75. https://doi.org/10.3406/mots.2001.2486

Jodelet, D. (2014). *Les représentations sociales*. Presses universitaires de France.

Korff-Sausse, S. (2010). *Figures du handicap. Mythes, arts, littérature*. Éditions Payot.

Laplanche, L. (2017). Les critiques féministes des médias et l'émission de télévision *Femme d'aujourd'hui* (Société Radio-Canada, 1965-1982). *Le Temps des médias*, 29, 79-92. https://doi.org/10.3917/tdm.029.0079

Leseleuc de, E., Pappous, A. et Marcellini, A., (2010). The Media Coverage of Female Athletes with disability. Analysis of the daily press of four European countries during the 2000 Sydney Paralympic Games. *European Journal for Sport and Society*, 7(3-4), 283-296.

Macé, E. (2000). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. 1. La configuration médiatique de la réalité. *Réseaux*, *18*(104), 245-288.

Olivesi, A. (2017). Médias féminins, médias féministes : quelles différences énonciatives ? *Le Temps des médias*, 29, 177-192. https://doi.org/10.3917/tdm.029.0177

Pache, G. et Maire, F. (2016). *Le Groupe 5. Un recueil inédit de films de cinéma et de télévision*. Livret du coffret de la Cinémathèque suisse.

Priestley, M. (2000). Adults only: Disability, social policy and the life course. *Journal of social policy*, *29*(3), 421-439.

Ruffié, S. et Ferez, S. (dir.) (2013). *Corps, Sport, Handicaps. L'institutionnalisation du mouvement Handisport, 1954-2008*. Éditions Téraèdre.

Steeves, L. H. (1987). Feminist theory and media studies. *Critical Studies in Mass Communication*, *4*(2), 95-135.

Résumé

Cet article analyse l'émission *Madame TV*, un magazine de société diffusé par la RTS et destiné aux femmes de Suisse romande entre 1962 et 1971. L'étude interroge la présence de discours télévisuels sur la thématique large du « handicap » : sont-ils spécialement destinés à ces téléspectatrices ? Et si oui, quels en sont les contenus ? Cinq épisodes de cette « collection » archivée ont été identifiés et étudiés. Les résultats montrent que les femmes sont impliquées dans les questions liées au handicap principalement en tant qu'épouses et mères de famille concernées par la déficience de leur enfant, ou en tant que professionnelles du *care* chargées de l'accompagnement des enfants ayant une déficience. Toutefois, un épisode remarquable se distingue en mettant en scène des femmes directement concernées par une déficience motrice.

1.2. Qui peut décider pour les enfants sourds ? Quand l'émission *Signes* met en débat parentalité et surdité

Meagan Azzalini

En 1981, lors de l'Année internationale pour les personnes handicapées, l'ONU a appelé à la mise en place d'un projet d'action visant à garantir aux personnes vivant avec des in/capacités de participer pleinement à la société et d'avoir accès aux mêmes lieux et services que les personnes valides (ONU, 2008). Durant cette même année, la Fédération suisse des sourds (FSS) rejoint le mouvement international des sourds pour défendre l'usage de la langue des signes dans l'enseignement, interdite à la suite du Congrès de Milan de 1880 (Confédération suisse, 2021). Les années 1980 marquent un tournant en Suisse romande avec l'émergence de recherches scientifiques sur la langue des signes et le développement de nombreux événements artistiques et culturels, dont *la journée des sourds*, le théâtre, puis plus récemment les *deaf slams* (Confédération suisse, 2021, p. 13). Une place médiatique est également donnée à la communauté sourde le 16 octobre 1982 à la RTS avec la diffusion du premier épisode de l'émission *Écoutez-voir*, réalisée par Augustin Oltramare, rebaptisée *Signes* en 1989. Loin de n'avoir été qu'un simple « événement de routine » (Grossetête, 2014, p. 55) ou une année « alibi », l'année internationale

des personnes handicapées 1981, a conduit à la création d'une émission pérenne, existant depuis quarante-trois ans. Cette initiative fait de la Radio Télévision Suisse (RTS) l'un des premiers médias audiovisuels d'Europe à proposer une émission en langue des signes (LS).

Stéphane Brasey, producteur de l'émission *Signes* à la RTS, décrit cette émission comme « la seule […] où les sourds ont la parole, la seule émission où les sourds peuvent dire "je" »[1]. Elle est décrite comme une production audiovisuelle qui ne se limite pas à « sous-titrer »[2] des contenus produits par les entendant·e·s. La collaboration entre l'Association suisse pour l'aide aux sourds-muets (ASASM)[3] et la RTS en 1980 a permis de créer une émission spécifiquement destinée aux personnes sourdes et malentendantes. Les objectifs de cette émission sont de garantir un accès aux médias à la communauté sourde et malentendante et d'offrir une visibilité à cette communauté auprès de la population entendante[4]. Cette approche de la place de la communauté sourde dans le paysage médiatique se reflète dans la structure même de l'émission. À ses débuts, elle était structurée comme un journal télévisé, à la fois parlé et signé, comprenant les « Nouvelles de la Communauté », introduites par Stéphane Faustinelli[5], ainsi que des témoignages de personnes sourdes au sein de cette communauté. Les épisodes se terminaient par une rubrique « Agenda », annonçant les événements à venir dans la communauté sourde. Aujourd'hui, ces rubriques ne sont plus présentes. L'émission *Signes* adopte un format d'environ 30 minutes, chaque épisode étant centré sur un thème spécifique parmi lesquels : les sourds à l'école, au travail, dans leur communauté, mais aussi des épisodes sur les implants cochléaires, la santé des sourds, la langue des signes et les arts, etc. Diffusée une fois par mois à la RTS, l'émission *Signes* a comme objectif de sensibiliser les

---

[1] Droux, A. (Animateur) (2022, 8 novembre). Se faire une place médiatique malgré la surdité. [Épisode de podcast audio]. Dans *Médialogues*. https://www.rts.ch/audio-podcast/2022/audio/se-faire-une-place-mediatique-malgre-la-surdite-25872930.html

[2] *Signes* (2022, novembre 2017). *Que sont-ils devenus ? – Stéphane Faustinelli*. [Vidéo]. Facebook. https://www.facebook.com/watch/?v=819664249149333

[3] Renommée aujourd'hui Association suisse pour les sourds démutisés.

[4] Droux, A. (2022, 8 novembre). Se faire une place médiatique malgré la surdité…

[5] Le premier présentateur de l'émission *Écoutez-voir*. Faustinelli a présenté 55 épisodes, de 1982 à 1989 (RTSArchives).

Suisses sourd·e·s et entendant·e·s à la surdité au travers de témoignages qui amènent les téléspectateur·rice·s à comprendre la richesse de la langue des signes, et de la culture à laquelle elle se rattache[6].

Dans l'ensemble des collections d'émissions de la RTS, *Signes* occupe une place singulière. Si elle peut être comparée à certaines émissions destinées à des publics spécifiques, comme les émissions de « jeunesse », elle s'en distingue sur plusieurs points : contrairement aux émissions de « jeunesse » créées par des adultes pour des enfants, *Signes* est conçue par et pour un public de la diversité capacitaire, usant d'un moyen de communication spécifique : la langue des signes. Ces particularités liées à la production, aux contenus et aux publics – « *qui* fait l'émission, *comment* et pour *qui* » – nous ont amenés à nous questionner sur les discours portés par l'émission. En effet, *Signes* est la seule émission de la RTS à exprimer directement le point de vue de personnes de la diversité capacitaire, et plus spécifiquement, de la communauté sourde.

En parcourant les épisodes de cette émission, un *débat* a capté notre attention : l'arrivée d'un enfant sourd et les enjeux de prise en charge, d'éducation, de normalisation, d'identité et de développement qui en découlent. Parents d'enfants sourds et professionnel·le·s de santé débattent et argumentent sur les besoins, l'avenir et le développement des enfants sourds ; chacun·e depuis sa position, son expérience, ses appartenances, ses rôles et ses statuts. Nous avons alors cherché à comprendre comment ces discours se configurent autour de la parentalité afin de déterminer les positions et les discours de chaque groupe social ainsi que l'agencement de ces positions au sein de l'émission *Signes*.

Au travers de cette étude, nous analyserons les discours portant sur le développement des enfants sourds, en nous concentrant sur quatre groupes sociaux : les professionnel·le·s de santé, les parents sourds d'enfants sourds, les parents entendants d'enfants sourds, et les journalistes. À travers l'analyse des contenus audiovisuels de trois épisodes de cette émission, nous suivrons la configuration de ces discours en débat.

---

[6] Discours et objectifs tirés de l'interview de Carole Prekel, animatrice de *Signes* et de Stéphane Brasey, producteur de *Signes*, article « Les 40 ans de l'émission *Signes* », https://www.rts.ch/entreprise/13497376-signes-fete-ses-40-ans.html

Sélection du corpus et catégories

Afin de constituer un corpus défini qui intègre les perspectives des professionnel·le·s de santé, ainsi que celles des parents sourds et entendants, nous avons effectué une recherche dans la collection de l'émission *Écoutez-voir* et *Signes* sur la plateforme RTSArchives. L'un des thèmes qui suscite le plus de « débats » concerne l'implant cochléaire. Nous avons donc effectué une requête avec les termes « implant », « médecin », « parent » et « enfant ». Cette requête a permis d'identifier cinq épisodes de l'émission *Signes* traitant de ce sujet. Nous avons sélectionné les épisodes dans lesquels les médecins, les parents sourds et entendants d'enfants sourds, et la question de l'implant sont mentionnés à l'écran (Tableau 1). Deux des cinq épisodes[7] ne concernaient pas directement le développement des enfants sourds. Ces deux épisodes ont donc été éliminés du corpus d'étude.

Tableau 1. Les trois épisodes de l'émission *Signes*, retenus pour cette étude.

Nomination des épisodes dans l'article	Date de diffusion des épisodes	Titre des épisodes	Durée des épisodes
Épisode 2011	30.04.2011	*Sourds et fiers de l'être*	00:32:00
Épisode 2015	21.02.2015	*Dépistage de la surdité, et après ?*	00:31:07
Épisode 2022	08.11.2022	*Spéciale Signes 40 ans – Être sourd, ça veut dire quoi ?*	01:23:21

Nous avons constitué un corpus exploratoire de trois épisodes de l'émission *Signes*, sélectionnés pour répondre à notre question de recherche : quels sont les discours portant sur la parentalité et la surdité lorsque l'enfant est concerné par la surdité ? Notre sélection s'est orientée vers des épisodes qui engageaient trois groupes sociaux distincts : les parents

[7] Épisodes : *Sourds et malentendants, si proches, si différents* (2006) et *Milan, entre signes et paroles* (2008).

entendants, les parents sourds et les professionnel·le·s de santé. L'objectif étant de déterminer les discours propres à chacun de ces groupes sociaux et d'analyser la manière dont ces discours s'articulent et interagissent au sein de l'émission *Signes*.

Les trois groupes sociaux que nous avons distingués doivent être définis. Les parents entendants et les parents sourds forment un groupe relativement facile à délimiter : pour appartenir à l'un ou l'autre, les personnes doivent être parents d'un ou de plusieurs enfants sourds. Ensuite, leur classification dépend de leur rapport à la surdité. Si les parents sont eux/elles-mêmes sourd·e·s ou issus d'une famille où la surdité est déjà présente, ils sont alors catégorisés comme « parents sourds » ou « parents de famille sourde ». En revanche, si la surdité ne concerne que leur enfant et qu'aucun autre membre de la famille n'est sourd, ils sont alors catégorisés « parents entendants ». Le groupe social des « professionnel·le·s de santé » regroupe une diversité de professions. Toute personne intervenant dans un épisode en raison d'une activité professionnelle en lien avec une intervention « médico-sociale » (Desjeux et al., 2024) a été considérée comme « professionnelle », qu'elle appartienne au domaine strictement « social », strictement « médical » ou qu'elle intervienne à la croisée de ces deux domaines (Tableau 2). Le groupe « secteur médical » est composé d'une responsable ORL pédiatrique et pédo-audiologie, un audioprothésiste pédiatrique et un médecin du Centre universitaire romand d'Implants cochléaires (CURIC). Le groupe « secteur social » regroupe des psychologues, des logopédistes, une enseignante spécialisée et une enseignante en langue des signes française (LSF).

Présentation synthétique des épisodes

Le premier épisode retenu, *Sourds et fiers de l'être* (2011), réalisé par Stéphane Brasey, producteur de l'émission *Signes* et directeur général de la FSS, met en scène une famille composée de membres sourds et entendants vivant dans la commune d'Ayent, en Valais. Les membres sourds de cette famille partagent à l'écran leur fierté d'être sourds et de communiquer en langue des signes. Cet épisode illustre de manière paradigmatique la

Tableau 2. Tableau des acteur·rice·s sociaux qui apparaissent à l'écran et leurs statuts.

Groupes	Prénom, Nom	Statut
Parents entendants	Dalhila Bendaho	Maman de Maïlys
	Lorianne Darioli	Maman de Lucas
	Christophe Darioli	Président APEDAV Papa de Lucas*
		Maman de Yazen*
		Papa de Yazen*
	Nicolas Tirilly	Papa d'Arthur
	Pierre-Antoine Fournier	Parents d'Aline Fournier
	Raymonde Fournier	Parents d'Aline Fournier
Parents sourds	Nicola Sciboz	Maman de Lorkan*
	Fabrice Sciboz	Papa de Lorkan*
	Senad Sopnic	Papa d'Emileo
	Christine*	Maman de Sarah*
	Isabelle Cicala	Maman de Nova et Jaron
	Blerim Cicala	Papa de Nova et Jaron
Professionnel·le·s d'une catégorie médico-sociale ou éducative	Rolande Praplan	Enseignante en LSF (École des Collines, Sion)*
	Docteure Hélène Cao Van	Resp. ORL pédiatrique et pédo-audiologie, HUG
	Jocelyne Fangous	Logopédiste
	Philippe Estopey	Audioprothésiste pédiatrique
	Christine Berthold	Enseignante au service éducatif itinérant (SEI)*
	Caroline Eap	Psychologue – Coordinatrice «Petite Enfance» ECES
	Alessandra Biner	Logopédiste ECES
	Aurélien Mancino	Psychologue
	Philomène Carroz	Logopédiste
	Professeur Pascal Senn	Responsable du Centre universitaire romand d'Implants cochléaires (CURIC)
*Les statuts ne sont pas précisés à l'écran. Ils ont été reconstruits à l'aide du contexte et des dires des acteur·rice·s dans chaque vidéo.		

perception de la surdité au sein des familles sourdes, où les parents sont eux/elles-mêmes sourd·e·s.

Le deuxième épisode, *Dépistage de la surdité, et après ?* (2015), du même réalisateur, porte sur la prise en charge professionnelle des enfants sourds à la suite du diagnostic de surdité. Il présente les témoignages d'un parent sourd, de cinq parents entendants et de plusieurs professionnel·le·s de santé, dont la responsable du Service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) pédiatrique et pédo-audiologie aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), deux logopédistes, un audioprothésiste pédiatrique, une enseignante spécialisée du Service éducatif itinérant (SEI) et une psychologue coordinatrice de la « Petite Enfance » à l'École cantonale pour enfants sourds (ECES). Cet épisode nous permet d'aborder plus directement la présentation du diagnostic, la problématique de la prise en charge de l'enfant diagnostiqué et la mise en scène des relations entre parents entendants et professionnel·le·s de santé.

Le troisième épisode, *Spéciale Signes 40 ans – Être sourd, ça veut dire quoi ?* (2022), réalisé par Romain Guelat, réalisateur entendant à la RTS, met en avant les témoignages de deux parents sourds et deux parents entendants partageant leur expérience de la surdité de leur enfant. Il inclut également les interventions de professionnel·le·s de santé, dont un psychologue, une logopédiste et le responsable du Centre universitaire romand d'Implants cochléaires (CURIC) aux HUG, qui abordent le sujet de l'implant cochléaire et de la prise en charge pluridisciplinaire des enfants sourds. Ce dernier épisode, produit pour fêter la 40e année de l'émission, est composé de plusieurs séquences. Outre la présentation de quelques lieux et productions artistiques liées à la communauté sourde ainsi que des témoignages, nous nous concentrons principalement sur deux séquences-clés : « J'ai un enfant sourd, comment je fais ? » et « Alors, réparés ? Pas si simple ! » qui portent spécifiquement sur la parentalité et la surdité.

Nous allons analyser en détail les deux premiers épisodes cités, afin d'identifier les places énonciatives des groupes sociaux concernés ainsi que le contenu de leur discours. Le troisième épisode sera pris en compte comme un épisode témoin, en raison de sa réalisation par un autre professionnel, entendant, et de son caractère rétrospectif, conçu pour

célébrer les 40 ans de l'émission. Dans une première partie, nous nous concentrerons principalement sur les discours des parents sourds d'enfants sourds. La seconde partie portera sur les discours des professionnel·le·s de santé et des parents entendants d'enfants sourds.

Enfin, tout au long de cette analyse, nous porterons une attention particulière au rôle des journalistes et au point de vue adopté par l'émission dans le débat qui mêle parentalité et surdité.

Les familles sourdes : un discours à la croisée de l'héritage et de l'avenir

L'épisode *Sourds et fiers de l'être* de 2011 présente l'histoire de la famille Gaudin, une famille partiellement sourde venant de la commune d'Ayent en Valais. L'épisode s'ouvre sur un anniversaire, celui de Shaun qui fête ses 10 ans. Il est l'ainé d'une fratrie de quatre enfants dont l'un, Lorkan, est sourd. La mère, Nickie Gaudin, s'adresse aux journalistes et présente tour à tour les enfants autour du gâteau d'anniversaire. Elle conclut ainsi la présentation de ces derniers : « […] J'ai donc quatre enfants, dont le troisième est sourd, c'est le seul, et moi j'en suis toute contente et très fière. Cela fait la quatrième génération de sourds dans la famille de mon mari » (Nickie Gaudin).

Une fois cette élocution achevée, le montage enchaîne avec une photographie représentant quatre personnes : une dame âgée, deux adultes et un nourrisson (Image 1, Photogramme B). Les spectateur·rice·s déduisent alors qu'il·elle·s sont face à quatre générations de sourds réunies sur cette photographie. Dès l'ouverture de cette séquence familiale, la surdité apparaît comme un trait distinctif, transmis, de génération en génération, conté et célébré pour sa continuité. Elle est inscrite dans l'histoire familiale par l'héritage, la filiation générationnelle et le mariage.

Toutefois, le montage ne s'arrête pas à une simple présentation « objectivante » de la famille ; il la met en scène sous la forme d'un conte. Dans un décor typiquement valaisan, avec ses montagnes enneigées, une journaliste, assise sur un rocher, tient un album photo à l'aspect ancien sur ses genoux. L'ambiance est renforcée par des sons de guitare, le cri

et l'image d'un milan. C'est dans ce cadre évocateur que la journaliste débute son récit ainsi : « Il était une fois, ici en Valais, dans le village d'Ayent, une femme sourde qui s'appelait Esther. Elle avait un enfant sourd, elle rencontra Louis, sourd lui aussi, ils tombèrent amoureux et se marièrent en 1950 […] ».

La journaliste continue de narrer en retraçant la filiation de la famille, tandis que le montage enchaîne sur des vidéos amatrices datées de l'année 1989. Les enfants filmés à l'époque, désormais adultes, partagent leurs souvenirs d'enfance et évoquent leurs parents. Ces témoignages sont entrecoupés d'images d'archives non sourcées, illustrant des scènes de travaux aux champs ou dans le village. L'épisode est ainsi construit de manière à ancrer cette famille dans une histoire locale et collective, évoquant une époque vaguement « ancienne », teintée du labeur paysan et renvoyant au mythe du travailleur suisse ainsi qu'à l'univers du conte. Après quelques minutes, le récit revient à son point de départ : la scène d'anniversaire. Puis, sur des images d'enfance du père, Fabrice Gaudin, celui-ci réaffirme la filiation et reprend les termes déjà prononcés au début par la mère : « Avec Lorkan, nous sommes les mêmes. Et ça fait quatre générations sans interruption. Moi je représente la troisième, et Lorkan la quatrième. C'est une continuité » (Fabrice Gaudin).

Ainsi, le choix de présentation de la famille est partagé par les deux parents, inscrivant cette transmission héréditaire dans une mise en scène commune (Goffman, 1973). Ce choix est également soutenu par le travail de production des journalistes : « l'ancienneté » prend corps dans les discours, dans la structure du récit sous forme de conte, ainsi que dans l'utilisation d'images d'archives, à la fois privées et non référencées.

Une fois la famille ancrée dans le « passé », la journaliste adopte alors un second rôle : celui de guide pour les téléspectateur·rice·s à travers l'arbre généalogique :

« Esther et Louis viennent chacun d'une famille nombreuse. Je vais vous expliquer. Esther avait des frères et sœurs sourds, Louis également. Et de chaque côté, ils ont eu des enfants sourds. Au total, huit cousins germains sourds. Incroyable ! L'équipe de Signes a eu envie de découvrir cette

famille. Nous leur avons demandé s'ils étaient d'accord de se réunir. Ils ont accepté et ils ont organisé une fête de famille. »

L'épisode attribue ainsi une place spécifique aux téléspectateur·rice·s, les positionnant en observateur·rice·s qui découvrent et rencontrent cette famille à travers l'événement festif qu'elle organise. Cette mise en scène a également des implications sur le rôle de la journaliste, qui devient à la fois traductrice et porte-parole de la famille. Elle guide le public en soulignant et en évaluant certains aspects de l'histoire familiale, notamment en présentant les membres de cette famille :

« Voici Nadine. Une entendante venue de France. Elle a rencontré Rémi et ils se sont mariés. C'est vraiment incroyable la rapidité à laquelle elle s'est intégrée dans cette famille de sourds. Tous les deux ont eu trois enfants, tous entendants. »

Ces quelques éléments de discours illustrent comment la journaliste façonne le récit sur cette famille à l'aune de la filiation et de la transmission de la surdité. Bien que ce récit puisse être résumé à une question d'audition – « qui est sourd ou non » –, il est enrichi par la mise en scène du « conte », par les images et par les événements thématisés. Une fête de famille, un anniversaire, des images et des photographies de vacances ou de joyeuses réunions contribuent à dresser un portrait positif de cette famille. La mise en scène de la filiation et de l'hérédité, notamment à travers les liens familiaux institutionnalisés par les alliances et la transmission de la surdité par la reproduction, est présentée sous un angle festif et joyeux. Ce récit visuel souligne les liens unissant une famille élargie qui célèbre son héritage commun. L'image 1 illustre cette dynamique en mettant en avant quatre photogrammes distincts de la famille Gaudin : les parents et les enfants (Photogrammes A et D), les frères, les sœurs et les cousins (Photogramme C) ainsi que les quatre générations de sourds (Photogramme B). En plus des séquences filmées où les membres signent entre eux, les photos de famille renforcent la représentation de l'identité sourde (et donc de la langue des signes) et de sa transmission intergénérationnelle. Le photogramme A provient d'une ancienne vidéo de la famille Gaudin, tandis que le photogramme C capture

Image 1. La « mise en scène » (Goffman, 1973) de la famille Gaudin dans l'« Épisode 2011 », émission *Signes*, épisode *Sourds et fiers de l'être*, 30/04/2011, © Archives de la RTS.

un moment de la réunion familiale. Les photogrammes B et D sont des photographies affichées à l'écran.

La séquence construit finalement une « identité familiale sourde » profondément ancrée dans un lieu et un temps. Ainsi, Lorkan, en tant que nouveau membre de cette lignée, s'inscrit dans une continuité familiale si riche qu'elle peut être racontée sous la forme du conte. À travers les discours des parents sourds, la surdité apparaît non seulement comme un attribut familial, mais aussi comme une identité à conserver et à transmettre d'une génération à l'autre, elle est ce qui relie.

Sous le conte : la communauté résiste

Au fil de l'épisode ancré dans la perspective de cette famille qui se définit par son héritage, et mis en récit sous le prisme du conte, donc du merveilleux, s'immiscent d'autres horizons extra-familiaux. En particulier, l'anticipation

d'un futur perçu comme menaçant : la disparition des sourds par l'oralisation. Au centre de la question de l'héritage et de la fierté, les parents sourds expriment une lutte non pas contre la surdité en tant que déficience, mais contre l'effacement de la culture sourde, du mode de vie qui l'accompagne et de son ancrage dans une communauté qui partage une langue. Le récit ne se limite donc pas à la présentation de la famille ; celle-ci devient porte-parole d'une communauté et se positionne comme défenseuse de cette dernière.

Dans cette configuration, la langue des signes devient l'élément central à défendre. Selon Poirier, la langue des signes (LS) est le point commun qui permet aux personnes sourdes d'être reconnues en tant que communauté dans la sphère sociale (Poirier, 2005). Une culture se définit par des caractéristiques spécifiques et est valorisée aussi bien au sein du groupe qu'à l'extérieur. Elle se construit donc aussi bien à travers les filiations et liens internes que par la reconnaissance de sa spécificité par d'autres cultures. La langue en est une composante essentielle (Holcomb, 2016). Tout comme le français parlé chez les entendants, la langue des signes structure « *les manières de faire, la manière de penser et la manière d'être* » (Poirier, 2005, p. 63). La plupart des discours dans l'épisode s'articulent autour de la nécessité de protéger la langue des signes, l'absence de celle-ci *effacerait* – terme émique présent dans les épisodes – la population sourde. C'est cette inquiétude qui est portée à l'écran par Fabrice Sciboz, père sourd :

« Du temps de mon père, ils étaient une centaine d'élèves qui pouvaient communiquer en langue des signes. Ils étaient à l'aise. Moi, on était encore 40. Ça allait juste. Je n'étais pas isolé. Mais avec ce qui se passe maintenant, on peut effacer les sourds […] si ça continue comme ça, on en reviendra au Congrès de Milan, avec l'obligation d'oraliser et l'interdiction de la langue des signes. » (Fabrice Sciboz, voir Image 2)

Fabrice Sciboz exprime ici un discours récurrent chez les familles sourdes dans les deux émissions de notre corpus, illustrant la position de ce groupe social. Il évoque et condamne l'interdiction de la langue de signes, décidée lors du Congrès de Milan, établissant un parallèle entre cet événement et la situation actuelle, voire future, où la langue des signes serait menacée par les implants, un retour de l'oralisation y étant associé. Ce discours des parents sourds construit un enjeu collectif en se référant à « la mémoire collective », telle que Maurice Halbwachs (1950) l'a conceptualisé : « L'individu évoque ses souvenirs en s'aidant des

Image 2. (1) Louis Sciboz (sourd) et son fils, Lorkan (sourd). (2) Louis Sciboz signe « effacer **»**. émission *Signes*, épisode *Sourds et fiers de l'être*, 30/04/2011, © Archives de la RTS.

cadres de la mémoire sociale » (Halbwachs, 1925, p. 206). La référence au Congrès de Milan fonctionne ainsi comme un repère structurant cette mémoire sociale, contribuant à définir l'identité actuelle de la communauté sourde et à positionner ses luttes. Dans ce discours, cette communauté se situe entre une période d'interdiction de la langue des signes dans l'éducation des enfants sourds et une disparition possible de cette langue par l'oralisation et les avancées médicales. Cette référence et ce cadrage positionnent les parents sourds d'enfants sourds dans une position de *résistants*. L'héritage familial prend ici une nouvelle fonction.

Il ne se limite plus à une simple fierté identitaire ; il devient un engagement dans une lutte pour sauvegarder et maintenir la langue des signes vivante.

Naturaliser la langue des signes et les expert·e·s de la communauté

Sans entrer en conflit direct ni condamner explicitement les implants et l'oralisation, l'argument prépondérant en faveur de la communauté sourde repose sur la naturalisation de la langue des signes : elle est ce qui correspond *naturellement* au fait d'être sourd. Dans deux épisodes, les parents sourds insistent à plusieurs reprises sur le fait que la langue des signes constitue un besoin et une caractéristique « naturelle ». Il ne s'agit pas d'un choix, mais d'un besoin, d'une nécessité, d'une évidence :

« On parle directement en langue des signes. À l'aise, sans effort. » (Nicola Sciboz, mère sourde, Épisode 2011)

« Tout d'abord, Nova [sa fille sourde] a besoin de la langue des signes. Il est important qu'elle ait une langue première, la langue des signes. » (Isabelle Cicala, mère sourde, Épisode 2022)

Ces discours et la naturalisation explicite de la langue positionnent la surdité comme un élément inhérent à la vie, où l'apprentissage de la langue des signes est naturel pour l'être sourd. Les parents appartenant à la communauté sourde présentent la surdité, non seulement, comme une réalité tout à fait normale, mais aussi souhaitable. L'échange suivant, extrait de l'épisode 2011, illustre bien cette perspective :

« Journaliste : — Et qu'est-ce que ça fait de naître dans une famille de sourds ?

Christine : — Ma fille est sourde et ça, j'en suis vraiment contente. Elle est grande maintenant.

Journaliste : — Pourquoi cette satisfaction ?

Christine : — Nous sommes une grande famille. Mon père était sourd, je suis sourde et ma fille aussi. »

Dans ce contexte, ces familles posent une nouvelle norme, celle de la surdité, certes minoritaire dans la société, mais effective au sein de leur

communauté. Comme le souligne Canguilhem (2013), le « normatif » est un mode de jugement qui est subordonné à celui qui institue des normes. En d'autres termes, les individus, avec leurs capacités propres et partagées, déterminent leurs propres normes et ce, en relation avec le milieu dans lequel ils vivent (Vialle, 2022, p. 13). Ainsi, un enfant sourd qui grandit dans un milieu sourd, où la langue des signes est valorisée, perçoit cette condition comme normale, et il en va de même pour un enfant sourd éduqué dans un milieu oraliste où le langage parlé est favorisé, qui perçoit la langue orale comme normale.

Dans ces deux épisodes, les parents sourds ne sont pas les seuls à défendre la langue des signes. Deux professionnel·le·s, bien que n'étant pas eux/elles-mêmes sourd·e·s, proposent une lecture similaire et s'inscrivent dans la communauté sourde en utilisant la langue des signes :

« La langue des signes est une langue naturelle. Lorsque l'enfant naît sourd ou même entendant d'ailleurs, elle permet une communication facilitée et l'enfant peut participer de façon précoce aux interactions […] Mais la priorité, ce ne sont pas les parents, mais bien les besoins de l'enfant, et il faut y pourvoir. » (Aurélien Mancino psychologue, Épisode 2002, voir Image 3)

« Un enfant qui naît sourd, reste sourd. Même implanté, il restera sourd. Il est donc prioritaire de lui donner la langue des signes. C'est une question d'identité. » (Rolande Praplan enseignante de la Langue des Signes, Épisode 2011)

Ainsi, nous constatons que les personnes qui défendent la langue des signes pour le « développement naturel » de l'enfant et de la communauté ne sont pas seulement les parents sourds, mais aussi certains professionnel·le·s de santé. Bien que minoritaires, les deux seul·e·s professionnel·le·s tenant un discours similaire à celui des parents sourds sont eux/elles-mêmes locuteur·rice·s de la langue des signes. En choisissant de s'exprimer dans cette langue plutôt qu'oralement, ils/elles s'intègrent pleinement à la communauté sourde. Ces discours mettent en évidence l'existence d'un groupe intermédiaire, que l'on peut qualifier d'« expert·e·s de la communauté », qui participent à la défense de l'identité sourde par la langue des signes et par la transmission de cette langue aux enfants nés sourds.

Nous avons ainsi exploré, à travers ce premier épisode et quelques verbatim de l'épisode 2022, une première position dans le débat : celle

Image 3. Stéphane Beyeler (sourd), directeur général de la Fédération suisse des sourds (à gauche) et Aurélien Mancino, psychologue entendant (à droite), qui, en travaillant auprès d'enfants sourds, s'est immergé dans la communauté sourde. (1) Il signe « priorité **»**. (2) Il signe « solide » en se référant à la langue des signes comme base solide pour les enfants sourds. émission *Signes,* épisode *Spéciale Signes 40 ans – Être sourd, ça veut dire quoi?*, 08/11/2022, © Archives de la RTS.

des parents sourds ou des familles sourdes. L'éducation des enfants est ici considérée à travers leur appartenance à une culture sourde, portée par une communauté partageant une même langue, celle des signes. Les parents se positionnent comme des résistants à « l'effacement » des sourds, selon les termes endogènes de ce groupe social. Nous observons également que le discours tenu par les parents sourds ou les membres de familles sourdes peut être partagé par des expert·e·s entendants, participant·e·s de la communauté. Ainsi, ce discours dépasse le cadre propre aux parents de famille sourde pour s'inscrire dans une défense plus large de la communauté sourde signante.

Déterminer l'avenir de son enfant sourd avec des professionnel·le·s

L'épisode 2015, *Dépistage de la surdité, et après ?*, est construit de manière radicalement différente de l'épisode 2011. Il s'ouvre sur un gros plan d'un nourrisson tétant le doigt d'un adulte. Le plan suivant cadre en plongée un lit d'hôpital où se tient ce duo ainsi qu'un membre du personnel médical penché sur le bébé. L'objet de cette interaction est explicité à l'oral par le personnel médical et en sous-titre : « Je viens faire les tests auditifs pour toi, on va voir comment tu entends ». Après quelques questions protocolaires, notamment sur la présence de « problèmes de surdité dans la famille », les téléspectateur·rice·s assistent à l'examen : une petite sonde est placée dans l'oreille du nourrisson par le personnel médical. Le journaliste recadre de manière plus générale cette scène, réalisée dans un couloir d'hôpital, replaçant le dépistage auditif dans un contexte plus large :

« Depuis une quinzaine d'années en Suisse, comme dans la plupart des pays occidentaux, on pratique systématiquement des tests de dépistage de la surdité dès la naissance. Objectif : réparer la surdité à l'aide d'appareils auditifs, ou la pose d'un implant cochléaire. Ceci afin de favoriser l'acquisition du langage oral. Malgré ces dépistages systématiques, certaines surdités ne sont pas diagnostiquées. »

L'ensemble de l'épisode est construit selon une double entrée. D'une part, les interviews avec les familles et le personnel médical qui suit la

trajectoire de la prise en charge du nouveau-né sourd, du diagnostic à l'oralisation de l'enfant. D'autre part, l'épisode analyse ces trajectoires en fonction des prestations proposées par les cantons. L'objectif est donc de comprendre comment s'organise la prise en charge des enfants sourds, quelles informations sont fournies aux familles et quels dispositifs sont proposés selon les cantons. Pour répondre à cette problématique, l'épisode montre les interviews de six familles et présente sept dispositifs de prise en charge avec un grand nombre de « personnel·le·s de santé » prenant tous la parole.

La trajectoire, ou disons le parcours des parents d'enfants sourds, débute par le diagnostic, présenté à la fois comme précoce et potentiellement défaillant. Contrairement aux familles de l'épisode *Sourds et fiers de l'être*, la surdité fait ici une irruption brutale dans les familles par l'annonce du diagnostic émise par les membres du personnel médical. Au sein de cet épisode, un seul discours se démarque de cette narration. Lorsque le journaliste interroge Senad Sopnic, père sourd, dans un cabinet de logopédiste, nous retrouvons le discours naturalisant et la filiation par la surdité propre à ce groupe social :

« C'était à l'âge de 8 mois que des tests ont confirmé sa surdité. Mais on le savait déjà avant. Dans ma famille, il y a des sourds depuis douze générations. Je le pressentais. Nous avons bien sûr fait des tests pour le confirmer, et moi, à l'annonce de la surdité, j'étais content. C'était dans l'ordre des choses. Cela ne me posait aucun problème. » (Senad Sopnic, père sourd)

En dehors de ce discours, le reportage sur la prise en charge des enfants sourds et des familles se déroulera avec des parents entendants. Il débute aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) avec la docteure Hélène Cao Van, oto-rhino-laryngologiste (ORL) pédiatrique et pédo-audiologue. D'après elle, en fonction des hôpitaux, le diagnostic, bien que systématique, peut être défaillant. Ce fait, posé à l'ouverture par le journaliste et confirmé par l'ORL, sera évoqué à plusieurs reprises dans les questions posées aux parents. De manière quasiment systématique, il leur sera demandé quand la surdité a-t-elle été apprise et ce qui leur a été proposé.

La première famille à répondre à cette question habite en Valais. Contrairement aux parents de familles sourdes, les parents entendants d'enfants sourds font part d'un tout autre vécu à la suite de l'annonce. Lorianne et Christophe racontent avoir été « anéanti·e·s » à l'annonce du diagnostic de leur enfant âgé de 6 mois. Ils exposent le fait que les médecins ne prennent pas en compte le point de vue des parents :

« Journaliste : — Comment l'annonce de la surdité s'est-elle déroulée ?

Lorianne : — C'était très dur. On était anéanti avec mon mari.

Christophe : — Oui, c'est un moment qui était difficile, […] Et puis, on était complétement à la fois démunis, on était demandeurs d'informations et finalement […] Et ma foi, nous n'avons pas eu de réponse de sa part.

Journaliste : — Une fois le diagnostic de surdité posé, le médecin vous a-t-il présenté les différentes possibilités de prise en charge ?

Christophe : — Cette ORL a fait son travail de façon consciencieuse, professionnelle, du point de vue médical. Mais elle ne s'est pas attachée à la problématique des parents. Ce que je peux d'une certaine façon comprendre. Ça n'est pas sa mission. Mais là, y a eu un flottement qui a été très difficile à vivre pour nous. »

Ce premier témoignage met en lumière une expérience de la prise en charge en Valais, où seul le diagnostic est posé sans qu'aucun soutien ne soit apporté aux parents. Ces derniers critiquent cette absence d'accompagnement et soulignent les conséquences négatives sur leur expérience de la parentalité. La seconde famille interviewée adopte un discours similaire évoquant les mêmes vécus négatifs et la déception quant à la prise en charge. Cette fois-ci, c'est Arthur qui n'a bénéficié d'aucune intervention avant ses 2 ans. Lors d'un entretien mené dans le cabinet de la logopédiste Jocelyne Fangous à Genève, le journaliste interroge cette famille et s'appuie sur leurs propos pour questionner « les membres du personnel médical » :

« Journaliste : — Est-ce que vous trouvez normal que les enfants arrivent chez vous seulement à 2 ans ?

Jocelyne Fangous (logopédiste) [en hochant la tête] : — Non. On pourrait commencer beaucoup plus tôt. On pourrait commencer à travailler avec les parents et les enfants beaucoup plus petits. Faire de la guidance

parentale. C'est-à-dire leur montrer comment se comporter avec leur enfant, comment entrer en communication, comment les éveiller au son. Il y a vraiment beaucoup de choses qui pourraient être faites avec des enfants plus petits. »

Ou encore, un peu plus loin dans le reportage, de retour aux HUG avec le médecin ORL, le journaliste fait directement référence aux discours des parents, faisant de leurs expériences un levier pour interroger le personnel médical :

« Journaliste : — Lors des contacts que nous avons eus avec des familles, on nous a souvent signalé un manque d'informations, et des insuffisances dans la prise en charge. Qu'en pensez-vous ? »

Contrairement aux familles sourdes, l'arrivée d'un enfant sourd dans une famille entendante est décrite comme un « choc » ou une « rupture » avec les attentes des parents, qui se disent anéantis puis abandonnés par le monde médical. Le parcours est raconté comme une errance, où l'attente d'une prise en charge prédomine. La parole des parents entendants est donc celle de témoins : ils racontent leur vécu, leurs expériences, leurs émotions et leur déception. Cette parole est ensuite reprise par le journaliste pour questionner frontalement les « personnel·le·s de santé », afin de les faire réagir. On observe ainsi comment le journaliste, et plus largement l'émission *Signes*, à travers son montage, positionne à la fois les parents entendants comme *témoins*, leur parole comme *preuves*, tandis que les « personnel·le·s de santé » apparaissent comme *responsables*, appelés à répondre de ces expériences malheureuses des parents entendants.

Sous le diagnostic : l'oralisation

Dans l'ensemble de l'épisode, le journaliste oriente systématiquement ses questions vers les différentes possibilités qui ont été présentées aux parents à la suite du diagnostic. Toutefois, à la moitié de l'épisode, la langue des signes n'a toujours pas été évoquée parmi ces possibilités. C'est finalement le journaliste qui l'introduit pour la première fois lors d'un échange avec le médecin ORL. À partir de ce moment, il pose systématiquement la question aux différents intervenant·e·s :

« Journaliste : — Dans cette prise en charge et ce suivi, quelle est la place de la langue des signes ?

Dre Hélène Gao Van (responsable ORL HUG) : — Alors, tous les moyens de communication sont toujours présentés aux parents. Donc on commence par la langue des signes […]. C'est des signes simples qu'on va commencer à proposer à la famille. Et puis après bien sûr, on va quand même plutôt axer sur le langage oral. La plupart des cas sont quand même des familles où les parents sont normo-entendants et communiquent par voix orale. Donc pour eux, c'est vraiment un gros choc si on ne met pas en avant l'oralisation. »

Plus loin, Jocelyne Fangous, logopédiste, va prendre une position similaire pour parler des débuts de la relation parent-enfant sourd, à la suite du diagnostic :

« Alors, c'est important pour que les parents sachent comment communiquer avec leur enfant […]. Ils viennent d'apprendre qu'il n'entend pas et ils se disent, ce n'est pas la peine de lui parler, […]. Or, il faut vraiment leur apprendre à se mettre en face de leur enfant […] en étant expressifs, en faisant passer un maximum de choses par tous les moyens possibles. Et c'est une chose que les parents ne font pas spontanément […]. » (Jocelyne Fangous)

Ces deux prises de parole illustrent que, dès l'annonce du diagnostic, les professionnel·le·s de santé se concentrent d'abord sur l'accompagnement des parents plutôt que sur la prise en charge de l'enfant. Les parents, décrits comme désemparés, ne disposent pas de la langue adaptée pour interagir avec leur enfant sourd, ce qui crée un fossé communicationnel. La langue des signes est alors envisagée comme une solution transitoire pour pallier cette absence de « langue commune ». Cependant, cette approche est temporaire, car l'oralisation devient la priorité à long terme. Les propositions médicales « d'oralisation » ne sont pas présentées comme un véritable choix à faire pour l'avenir de l'enfant, mais comme une manière de réduire le « choc » des parents, en somme, de les rassurer pour qu'ils surmontent cette épreuve et envisagent l'avenir de leur lien avec leur enfant. Étant donné que 90 % des enfants sourds naissent de parents entendants (Bedoin, 2018), l'enfant doit se conformer au monde dans

lequel il naît. La prise en charge de la surdité s'aligne sur les habitudes des familles entendantes, afin de partager la même réalité (Gaillard et Gaucher, 2022). Dans cette logique, le langage parlé est favorisé pour faciliter la communication parents-enfant.

Après le diagnostic, puis la première prise en charge médicale (ou son absence), le montage des discours oriente vers l'oralisation. À travers les prises de parole, les plans sur les appareils auditifs ou les implants cochléaires, ainsi que l'absence de l'utilisation de la langue des signes dans les familles rencontrées, tant au niveau visuel qu'au niveau discursif, la décision de l'oralisation est déjà actée. Le parcours se poursuit donc vers l'implant et l'oralisation, introduisant de nouvelles familles entendantes et de nouvelles professions, en lien avec les appareillages et les implants. Ce n'est qu'à ce stade que l'oralisation devient l'objet explicite des discours. Le discours sur le diagnostic et sa précocité, jusque-là centré sur la détection de la surdité et la qualité du dépistage, prend ici une nouvelle couleur : il considère aussi les conséquences de cette annonce pour les familles entendantes. En effet, les deux médecins de l'épisode, la docteure Hélène Cao Van et le docteur Philippe Estopey disent être en faveur du bilinguisme, mais défendent l'importance de l'acquisition du langage oral chez les enfants sourds. Ils « *gardent la face* » (Goffman, 2011, p. 10) malgré les opinions opposées des parents sourds (Image 4).

L'émission se termine dans deux lieux différents : à l'École cantonale pour enfants sourds (ECES) qui offre un accompagnement aux parents et propose divers moyens de communication (langue des signes, langues parlées complétées [LPC][8], l'oralisation avec l'implant cochléaire ou l'appareil auditif ou encore l'utilisation d'images), et dans un foyer familial, tous deux situés dans le canton de Vaud. La dernière séquence met en avant une famille entendante dont l'enfant, équipée d'un implant cochléaire, a pu obtenir une prise en charge globale par l'ECES. Cette dernière séquence semble illustrer le bon exemple de ce qui peut se faire pour les parents entendants.

[8] Le LPC est une méthode de communication complémentaire à la lecture labiale. La main accompagne les sons prononcés afin de les différencier les uns des autres. https://alpc.ch/lpc/

Image 4. Dre Hélène Cao Van (entendante) et une logopédiste (entendante) effectuent un test comportemental de surdité pour une petite fille sourde. Ses parents sont entendants, émission *Signes*, épisode *Dépistage de la surdité. Et après ?*, 21/02/2015, © Archives de la RTS.

« Journaliste : — Cette prise en charge globale, a-t-elle été pour vous un soulagement ?

Dalhila (mère entendante) : — Oui, oui, beaucoup parce qu'on s'est aperçu justement qu'il y avait des structures qui étaient faites pour les enfants sourds […] donc à l'ECES, y a les parents qui sont là aussi pour accompagner l'enfant pendant ses heures éducatives. Et ça nous permet aussi de partager nos expériences avec les autres parents […]. »

Le bon exemple serait donc une prise en charge qui permette aux parents d'avoir une idée la plus large possible des moyens de communications tout en laissant libre dans leur choix. Néanmoins, cette prise en charge adaptée à tous les besoins est encore questionnée par l'émission. Le journaliste questionne tout d'abord la mère :

« Journaliste : — Votre fille, utilise-t-elle toujours la langue des signes aujourd'hui ?

Dalhila : — On essaie justement d'introduire plus la parole maintenant qu'on sait qu'elle entend, qu'elle perçoit les sons. Mais on voit qu'elle essaie de parler, de reproduire le mot. Donc elle utilise toujours les signes, mais on essaie de les éliminer petit à petit. »

Le dernier tour de parole suit directement la réponse de Dalhia, le journaliste est face caméra. Il marche et conclut ainsi cette émission :

« Comme on l'a vu, les prestations proposées varient beaucoup selon les cantons. Cependant, on retrouve un point commun : c'est l'accent mis sur l'oralisation, mais la langue des signes, où est sa place ? Pour nous les sourds, il y a matière à réflexion, que se passe-t-il par exemple pour les enfants dont l'implantation est un échec, et qui ne peuvent pas bénéficier d'un implant ? Quel sera leur avenir ? On sait que la langue des signes a une grande valeur. Elle permet une intégration sociale de haut niveau, et ça marche, d'autres pays sont nettement en avance de ce côté-là. La situation en Suisse romande est pour nous, une vraie source d'inquiétude (Image 5). »

Nous constatons ici que le journaliste sourd adopte un positionnement en cohérence avec le discours des parents de famille sourdes, tant sur le fond que sur la forme. Son énonciation collective en « nous les sourds » ou en « on » marque son appartenance à la communauté sourde et inscrit son

Image 5. Le journaliste qui signe « inquiétude ». Émission *Signes*, épisode *Dépistage de la surdité. Et après ?,* 21/02/2015, © Archives de la RTS.

propos dans une perspective partagée. Au niveau du contenu, il exprime les mêmes préoccupations : une inquiétude quant à l'avenir des enfants sourds, qu'ils soient implantés ou non, et une valorisation de la langue des signes. Ce dernier tour de parole, qui vient clôturer ce « parcours de prise en charge », souligne implicitement la position de l'émission sur le sujet. Il fait écho à la conclusion de l'épisode 2011 qui se terminait déjà par la même inquiétude quant au devenir des enfants sourds implantés. La phrase finale de la journaliste vient ainsi renforcer cette posture :

« Nous voici à la fin de cette belle histoire. Mais est-elle vraiment terminée ? Non. Sourds et entendants continueront à construire la vie de cette famille. Espérons seulement que les personnes sourdes pourront choisir librement leur avenir. »

Mise en forme du débat, entre l'implicite et l'explicite

Nous avons entamé cette recherche en identifiant un débat explicite entre deux groupes sociaux : les parents de familles sourdes et les professionnel·le·s de santé. L'analyse du premier épisode 2011 a révélé

comment se construit une position de défense de la communauté sourde au travers de la langue des signes et de la valorisation de la transmission de la surdité. Toutefois, la controverse ne se manifeste pas directement par une confrontation entre différents groupes sociaux, mais elle se dessine à l'intérieur même des discours des familles sourdes et des journalistes de *Signes*. Ensemble, ils construisent une perspective propre à la communauté sourde où la position des professionnel·le·s de santé n'apparaît qu'en filigrane.

Dans le second épisode 2015, nous avons vu comment les parents entendants d'enfants sourds (se) sont positionnés principalement en tant que témoins d'une prise en charge insuffisante. Leur discours critique exprime le besoin d'une amélioration du suivi médical, sans toutefois s'opposer directement aux professionnel·le·s de santé. L'épisode accorde peu de place à l'expérience ou au point de vue des parents de familles sourdes sur la prise en charge, mis à part un père dont le discours agit comme un contrepoint à l'expérience des familles entendantes, notamment face au choc du diagnostic et à l'errance médicale qui s'ensuit. Ainsi, les parents sourds d'enfants sourds semblent peu concernés par la prise en charge médicale, bien que leur position ne soit pas pour autant absente de cet épisode. En effet, malgré leur infime présence, la position des familles sourdes, telle qu'exposée dans l'épisode 2011, est réaffirmée au travers du journaliste et du montage de l'épisode 2015. De plus, *Signes* déplace subtilement la position prise par les parents entendants. En concluant sur l'inquiétude que la langue des signes « soit effacée » et, par extension, que la communauté sourde disparaisse, l'émission ne se contente pas d'exposer les difficultés de la prise en charge. Elle suggère également que les choix d'oralisation faits par les parents entendants contribuent, malgré eux, à la « disparition » ou à la « réduction » de la communauté sourde.

Ainsi, nous retrouvons la position de la communauté sourde et, par extension celle de *Signes*, qui défend la langue des signes face à deux groupes sociaux distincts : les professionnel·le·s de santé et les parents entendants présentés souvent comme mal informés.

Dans le dernier épisode, produit en 2022, à l'occasion des 40 ans de l'émission et pouvant être considéré comme un épisode « bilan », nous observons des discours similaires à ceux tenus par les groupes sociaux

dans les épisodes préalablement étudiés. Cependant, le montage de cet épisode met en lumière un certain nombre de positions qui restaient implicites dans les épisodes précédents. Avant de conclure, nous voudrions évoquer un moment significatif où les parents sourds d'enfants sourds se confrontent explicitement au secteur médical sur la question des implants cochléaires. Les extraits de verbatim suivants, issus de l'épisode produit en 2022 (Image 6), illustrent le point de vue des parents sourds face à la prise en charge médicale qui leur a été proposée.

« On nous a demandé une première fois si nous voulions l'implant cochléaire pour Nova [sa fille sourde]. Nous avons dit non. Par la suite, on nous a reposé la question. Nous avons encore dit non. Puis, on a encore insisté une troisième fois. Cette fois, c'était par lettre, où il était souligné que le problème pour Nova, ce n'était pas seulement la surdité, mais qu'il était également possible qu'elle développe des troubles mentaux, sociaux, émotionnels et éducatifs, si elle ne recevait pas l'implant […]. J'ai la forte impression que ce médecin n'a absolument aucune idée de la façon dont vivent les sourds. Il est totalement focalisé sur le handicap qui doit être corrigé. » (Isabelle Cicala, mère sourde, Épisode 2022)

À la suite de l'histoire de la famille Cicala, tout comme dans l'épisode précédent, le journaliste confronte le personnel de santé, ici le Professeur Senn, au témoignage de cette famille :

« Pour moi, c'est quand même étonnant qu'il existe encore des médecins qui font de la pression. En principe, ce n'est pas quelque chose qui est moderne, je dirais, aujourd'hui, on est beaucoup plus partenaires avec les patients […] je dois aussi dire, en fait, si on parle du bilinguisme, il faut vraiment quand même implanter tôt, si on veut offrir cette chance. » Professeur Pascal Senn

À nouveau dans ces quelques échanges, on peut constater que *Signes* adopte une posture aux côtés des parents sourds, leur donnant une tribune pour demander des « comptes » au « personnel de santé ». Ce dernier est systématiquement mis dans une position où il doit répondre au fait d'être inadéquat face à la réalité de la surdité et de la parentalité. Plus spécifiquement, ce personnel de santé est ici accusé de ne pas connaître la culture sourde et par conséquent, de proposer, sur un fond d'ignorance,

Image 6. Blerim et Isabelle Cicala à gauche (parents sourds), et Nicola Sciboz à droite (mère sourde). (1) Elle signe « corriger **»**. (2) Elle signe « forcer **»**. Émission *Signes*, épisode *Spéciale Signes 40 ans – Être sourd, ça veut dire quoi?*, 08/11/2022, © Archives de la RTS.

les implants cochléaires aux parents. Les parents de famille sourde ainsi que le montage, à travers le choix des interviews et les questions posées, discréditent ainsi publiquement le secteur médical en s'appuyant sur leur propre expertise, leur propre culture et leurs expériences de la surdité.

Conclusion
Des journalistes engagés et une émission positionnée

Dans les épisodes sélectionnés pour cette étude, trois groupes sociaux (Tableau 2) partagent leurs points de vue et expériences à l'égard de la surdité et du développement des enfants nés sourds. Les discours analysés reflètent l'opposition entre une conception de la surdité comme *déficience et handicap* ou comme *culture*, un débat bien documenté dans la littérature (Burgat, 2023). La distinction entre une définition de la surdité en termes de condition physiologique et une autre en termes d'identité culturelle reste un point de tension entre les mondes sourds et entendants. L'émission *Signes* rejoue ainsi le débat sur la parentalité et la surdité en adoptant le point de vue de la communauté sourde.

En effet, l'analyse des discours des parents sourds et entendants, des professionnel·le·s de santé et du travail journalistique dans trois épisodes montre qu'un accord se tisse entre ces différents groupes sociaux sur un point essentiel : le manque d'informations sur la surdité et l'absence d'échanges entre le monde entendant et le monde sourd. Selon plusieurs parents sourds, la majorité des professionnel·le·s de santé semblent insuffisamment informés sur la vie des sourds et de leur culture. Selon elles/eux, ce manque de (re)connaissance expliquerait en partie pourquoi les parents entendants se sentent « anéantis » et « démunis » à l'annonce du diagnostic de surdité de leur enfant. Ce manque d'informations est également invoqué pour justifier, implicitement, le choix des parents entendants d'oraliser ou du moins d'abandonner la langue des signes. En ce sens, l'émission *Signes* ne se limite pas à informer, elle positionne les personnel·le·s de santé et les parents entendants dans une situation d'ignorance de ce qu'est la vie des personnes sourdes. Elle s'engage ainsi dans un rôle, celui d'informer les personnes entendantes, pour qu'elles soient en mesure de faire de bons choix.

L'émission défend la langue, la culture et, par extension, la communauté sourde qui a besoin de nouvelles générations pour perdurer. La question de la transmission et de la parentalité prend ici toute sa force. Du point de vue des familles sourdes, l'arrivée au monde d'un enfant sourd s'inscrit dans une double appartenance : d'abord à son groupe familial, puis à la communauté sourde, en raison de ses in/capacités spécifiques et de sa possibilité « naturelle » d'y participer. Chaque nouvelle naissance d'enfants sourds concerne donc la communauté sourde. En ce sens, nous pouvons conclure par le fait que l'avenir des enfants sourds ne se joue pas seulement dans les choix individuels des familles, mais il devient aussi une question collective qui concerne aussi directement la communauté sourde et l'émission *Signes*.

En creux de ces épisodes se dessine l'idée d'une « bonne prise en charge médicale » qui consisterait à soutenir les parents entendants, en tenant compte de leur problématique spécifique. Cela inclurait une meilleure information sur la surdité, la communauté sourde, les diverses méthodes de communication et toutes informations liées à la santé de leur enfant. Ce « bon suivi » favoriserait une approche bilingue, permettant aux parents entendants d'apprendre et de pratiquer la langue des signes avec leur enfant, tout en lui offrant la possibilité de se développer à la fois avec la langue des signes et l'oralisation.

Les journalistes sourds qui apparaissent à l'écran, et l'émission plus généralement, militent donc pour la reconnaissance de la langue des signes en interrogeant les professionnel·le·s de santé et les parents entendants sur sa place dans la prise en charge des enfants sourds. Les contenus des émissions, tels qu'ils sont construits, ne rejettent pas complètement la pose des implants cochléaires, mais ils maintiennent active et vivante une lutte pour la reconnaissance de la langue des signes, revendiquée comme « naturelle ». Cette lutte s'adresse particulièrement aux milieux de la santé et de l'éducation, mais aussi à la société dans son ensemble, toute communauté ayant besoin de se faire connaître et reconnaître.

Références bibliographiques

ALPC. (2017). *Qu'est-ce que la LPC ? Association pour les langues parlées complétées (ALPC)*. https://alpc.ch/association/

Bedoin, D. (2018). *Sociologie du monde des sourds*. Éditions La Découverte.

https://doi.org/10.3917/dec.bedoi.2018.01

Burgat, S. (2023). Empêchements à la parentalité au regard de la surdité : Le cas des parents entendants d'enfants sourds. *Revue française des affaires sociales*, 2, 321-338. https://doi.org/10.3917/rfas.232.0321

Canguilhem, G. (2013). Le normal et le pathologique. Presses universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.cangu.2013.01

Confédération Suisse (2021). *Possibilités de reconnaissance juridique des langues des signes suisses*. Rapport du Conseil fédéral. https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/68325.pdf

Cuni-Risse, J., Dauvin, A. et Pulfer, I. (2014). Audition et intégration, un chemin pluridisciplinaire : le Service éducatif itinérant et le Service logopédique itinérant, quelles complémentarités ? *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 46-50.

Dalle-Nazébi, S. et Lachance, N. (2009). Quand les acquis d'un mouvement social créent les conditions d'un militantisme médical : l'exemple des sourds. *Quaderni*, 68, 83-85. https://doi.org/10.4000/quaderni.281

Desjeux, C. et Henckes, N. (2024). Chapitre 1. Le médico-social en catégories. Dans *Interroger le médico-social* (p. 41-73). Éditions Dunod. https://www.cairn.info/interroger-le-medico-social--9782100866328-p-41.htm

Diller, J. (2007). *Cultural diversity: A primer for the human services*. Éditions Wadsworth Publishing Co.

Fetzer, A. et Bull, P. (2008). "Well, I answer it by simply inviting you to look at the evidence" The strategic use of pronouns in political interviews. *Journal of Language and Politics*, *7*(2), 271-289. https://doi.org/10.1075/jlp.7.2.05fet

Gaillard, E. et Gaucher, C. (2022). L'acquisition de la langue des signes française par l'enfant sourd en Suisse romande : l'investissement parental, son impact et ses limites. *La nouvelle revue – Éducation et société inclusives*, *4*(96), 117-134. https://doi.org/10.3917/nresi.096.0117

Gay-Crosier, M., Mawa Kamden, M., Amaudruz, Dre F. S. et Dumoulin, Dre S. (2023). Rompre le silence : l'urgence d'améliorer l'accès aux soins pour les patients sourds. *Revue médicale suisse*, *19*(837), pp. 1461-1465, https://doi.org/10.53738/REVMED.2023.19.837.1461

Gerbershagen, M., Murk, V. et Raschle, M. (2015). *Informations pour parents d'enfants sourds ou malentendants : Grandir avec la langue des signes et la langue parlée*. https://www.sgb-fss.ch/content/uploads/2023/05/information-pour-parents-denfant-sourds-ou-malentendants.pdf

Goffman, E. (1973). *La présentation de soi*. Les Éditions de Minuit.

Goffman, E. (2011). *Les rites d'interaction*. Les Éditions de Minuit.

Grossetête, M. (2014). Grande cause, petit écran. *Genèses*, *95*(2), 49-70.

Halbwachs, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Éditions Félix Alcan.

Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Presses universitaires de France.

Holcomb, T. (2016). *Introduction à la culture sourde* [Traduction française Édition Érès] Oxford University Press.

Malige, A. (2020). *Le journaliste est-il un artiste ?* [Mémoire de Master]. École de journalisme (EDJ) Nice.

Merz, Y. (2023, 30 août). *Ils soulagent les familles d'enfants sourds*. https://www.24heures.ch/soutien-aux-proches-aidants-ils-soulagent-les-familles-denfants-sourds-535329484728

Meynard, A. (2011). Enfance Sourde : soigner et faire taire… *Empan*, *3*(83), 63-69. https://doi.org/10.3917/empa.083.0063

Mottez, B. (1987). Expérience et usage du corps chez les sourds et ceux qui les fréquentent. Dans J.M. Alby et P. Sansoy (dir.), *Handicap vécu, évalué* (p. 107-116). Éditions La Pensée sauvage.

ONU (2008). *L'ONU et le Handicap – Historique. Les règles sur l'égalisation des chances des personnes handicapées*. https://www.un.org/french/esa/social/disabled/historique_2.htm

Pelizzone, M., Dillier, N., Allum, J. H. J., Kompis, M. et Mathis, A. (2001). Les implants cochléaires en Suisse : 8 ans après la réunion de consensus. *Médecine & Hygiène*, 59, 2007-10.

Piérart, G., Rossier, A. et Gaucher, C. (2022). Expériences parentales de la surdité : convergences et divergences entre le vécu de parents entendants et de parents sourds. *La nouvelle revue – Éducation et société inclusives*, *4*(96), 57-75. https://doi.org/10.3917/nresi.096.0057

Poirier, D. (2005). La surdité entre culture, identité et altérité. *Lien social et politiques*, 53, 59-66. https://doi.org/10.7202/011645ar

Radio Télévision Suisse. (2022). *SIGNES* fête ses 40 ans. https://www.rts.ch/entreprise/13497376-signes-fete-ses-40-ans.html

Signes (2022, 17 novembre). *Que sont-ils devenus ? – Stéphane Faustinelli* [Vidéo Facebook]. https://www.facebook.com/watch/?v=819664249149333

Vennetier, S. et Benvenuto, A. (2016). L'implant cochléaire entre technique, éthique et politique. *Grief*, *1*(3), 36-48. https://doi.org/10.3917/grief.161.0036

Vialle, M. (2022). Le traitement de l'infertilité en AMP : par-delà l'opposition normal/pathologique. Dans M. Arminjon (dir.), *Le normal et le pathologique : des catégories périmées* (p. 113-133). Éditions Matériologiques. https://doi.org/10.3917/edmat.armin.2022.01.0111

Résumé

Cette étude se concentre sur l'émission *Signes*, une production singulière au sein des collections de la RTS. Réalisée par des personnes de la diversité capacitaire et destinée à la communauté sourde, *Signes* est l'une des rares émissions à proposer une perspective non validiste. Au travers de cette étude, nous analyserons plus particulièrement les discours tenus sur le développement et l'avenir des enfants sourds en examinant les positions de quatre groupes sociaux : les professionnel·le·s de santé, les parents sourds, les parents entendants d'enfants sourds, et les journalistes. Cette analyse permettra de comprendre comment se construit le débat autour de l'avenir des enfants sourds, les positions de ces groupes sociaux, ainsi que celle qu'occupe l'émission *Signes*.

Photogramme de l'émission *Face au sport*, « La victoire sur soi-même », 26/12/1978, © Archives de la RTS.

Partie 2

Suivre des vies : (dé-)construction de deux parcours modèles

2.1 Une personne, des personnages, une personnalité publique : le cas de Celine van Till

Robin Guyot

Dans une précédente étude, nous nous étions intéressés à l'évolution diachronique (1989-2022) des discours journalistiques sur les athlètes paralympiques dans les émissions sportives hebdomadaires de la RTS (Guyot et Marcellini, 2024). Nous avions observé que certain·e·s athlètes étaient fréquemment invité·e·s sur le plateau des émissions et/ou portraitisé·e·s dans les reportages. Cette répétition médiatique crée, pour les téléspectateur·rice·s, des « *retrouvailles* » télévisuelles (Scheidegger et al., 2023), faisant ainsi émerger des « *figures du "monde" paralympique* » (Marcellini, 2016, p. 61). Cette introduction incite à s'interroger sur les interactions (Goffman, 1974) médiatiques entre un personnage médiatique devenu partiellement tétraplégique[1], Celine van Till, et les téléspectateur·rice·s.

Dans cet article, nous explorons le processus de construction et les conditions d'émergence de la représentation télévisuelle d'une « figure »

[1] Il s'agit là du qualificatif employé par le journaliste pour définir le type de « handicap » de Celine van Till. Dans la formulation médicale, il serait davantage courant de dire qu'il s'agit d'une personne ayant une tétraplégie incomplète d'origine traumatique ou d'une personne cérébrolésée, suite à un traumatisme crânien.

féminine du sport-handicap en Suisse, en nous appuyant sur l'analyse d'un corpus issu du fonds d'archives de la RTS, et sélectionné par le nom d'une personne[2]. Plus particulièrement, nous cherchons à identifier et à comprendre les différents rôles sociaux occupés par Celine van Till dans ces productions, ainsi que par les autres acteurs sociaux présents dans les émissions où elle apparaît. Ainsi, notre réflexion s'organise autour de la question suivante : Comment se construit la représentation télévisuelle d'une « figure » féminine du sport-handicap en Suisse romande ?

Pour ce faire, après avoir détaillé notre méthode de recueil et de traitement des données, nous présenterons nos résultats en trois parties. D'abord, une analyse diachronique des rôles sociaux tenus par Celine van Till dans les différentes émissions de la RTS permettra d'examiner la constitution progressive de cette « figure » féminine du sport-handicap en Suisse. Ensuite, nous étudierons l'importance relative du rôle social de sportive dans la constitution de cette « figure ». Enfin, nous traiterons spécifiquement les rôles des autres acteurs[3] sociaux en présence, en particulier celui de la mère, dans la constitution de cette « figure ».

Un corpus centré sur une personne

L'identification et la sélection du corpus dans les archives numérisées de la RTS ont été effectuées à partir d'une recherche par mot-clé (*Celine van Till*) en filtrant uniquement les données audiovisuelles et en excluant donc les données purement audios (ex. émissions de radios). Après suppression des doublons et visionnage de l'ensemble du matériel retenu, 25 données audiovisuelles ont été identifiées dans lesquelles Celine van Till apparaît au moins une fois (Tableau 1). Afin d'obtenir une représentation la plus complète possible, aucun événement, thématique ou émission, particulier n'a été privilégié.

---

[2] Pour ce faire, nous avons effectué une recherche par mot-clé dans laquelle nous avons écrit *Celine van Till*.

[3] Dans cet article, par « acteur », nous entendons, au sens de Crozier et Friedberg (1977), tout individu ou collectif qui dispose d'une marge de liberté lui permettant d'influer sur la régulation propre à un système dans lequel il est impliqué, ici le système de production médiatique.

Tableau 1. Corpus sélectionné par le nom de Celine van Till : date de diffusion, nom de l'émission, type d'émission, durée de l'émission, durée de la séquence consacrée à Celine van Till.

Date de diffusion	Nom de l'émission	Type d'émission	Durée de l'émission	Durée de la séquence consacrée à Celine Van Till
24.03.2006	*Le Journal*	Actualité	00:23:09	00:01:42
20.11.2011	*Sport dimanche*	Sport	00:52:00	00:02:24
03.09.2012	*Couleurs locales*	Actualité	00:19:19	00:03:22
15.10.2012	*Couleurs locales*	Actualité	00:18:38	00:00:42
30.12.2012	*Ensemble*	Information & Société	00:05:16	00:03:40
26.10.2014	*Mise au point*	Information & Société	00:36:00	00:02:39
08.09.2016	*19h30*	Actualité	00:30:59	00:01:46
11.09.2016	*Sport dimanche*	Sport	00:52:00	00:02:48
03.07.2017	*Couleurs d'été*	Actualité	00:30:08	00:03:53
22.07.2017	*Cœur à cœur*	Information & Société	20:46:34	00:12:00
28.02.2018	*36.9°*	Information & Société	00:59:46	00:02:30
22.08.2018	*19h30*	Actualité	00:30:01	00:02:03
21.10.2018	*Sport dimanche*	Sport	00:51:19	00:04:57
08.12.2019	*Forum*	Actualité	01:10:12	00:06:20
20.05.2020	*On se bouge!*	Sport	00:26:56	00:02:10
06.09.2020	*12h45*	Actualité	00:30:02	00:03:00
06.09.2020	*Sport dimanche*	Sport	00:50:57	00:06:56
22.08.2021	*Sport dimanche*	Sport	00:52:36	00:08:17
08.12.2021	*La matinale*	Actualité	01:00:30	00:26:52
19.12.2021	*Sport dimanche*	Sport	00:53:46	00:02:42
19.10.2022	*19h30*	Actualité	00:31:27	00:00:46
26.03.2023	*Ensemble*	Information & Société	00:05:27	00:04:27
11.06.2023	*Forum*	Actualité	01:00:32	00:08:53
05.08.2023	*19h30*	Actualité	00:29:05	00:02:27
09.08.2023	*19h30*	Actualité	00:30:47	00:00:50

La période de diffusion retenue s'étend depuis la première occurrence trouvée dans le fond d'archives jusqu'au 31 décembre 2023. Le corpus ne se limite pas aux émissions spécifiquement sportives. Il permet ainsi d'analyser la construction de cette figure médiatique au fil du temps et dans des contextes variés. Parmi les 25 émissions sélectionnées, seules six relèvent directement du domaine du sport. De plus, quatre émissions, soit *Forum* (n=2), *Cœur à Cœur* (n=1) et *La Matinale* (n=1) sont des émissions de radios filmées et diffusées en direct à la télévision. Elles ont donc été intégrées à notre corpus.

Ensuite, nous avons retranscrit les discours des (inter)locuteur·rice·s intervenant dans ces émissions diffusées entre 2006 et 2023 sous forme de verbatim[4]. L'organisation narrative du discours suppose de saisir les différents moments construits par l'instance de production[5], définis par Charaudeau (1997, p. 39) comme suit : l'événement rapporté, l'événement commenté et l'événement provoqué. Selon Guespin et al. (1971, p. 10), « l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ». Ainsi, nous appréhendons le discours à travers un énoncé ancré dans une situation de communication, régulé par un contrat médiatique défini selon les intentions communicatives des locuteur·rice·s (journalistes et chroniqueur·se·s) et des interlocuteur·rice·s (Celine van Till et les autres acteurs présents). Ce discours comprend donc non seulement les « énoncés produits par les journalistes » (Mazouz, 2018, p. 17) et prononcés durant les séquences de plateau ou les reportages, mais également les interventions des invité·e·s et autres acteurs présents. Au total, cela représente une durée cumulée de 1 heure 58 minutes et 6 secondes de film.

Pour analyser ce corpus d'émissions (n=25), une grille d'analyse de contenu comportant deux axes a été élaborée. Le premier axe est celui

[4] La retranscription par verbatim implique que, dans certains discours, l'utilisation de la négation n'est pas grammaticalement correcte. De même, les verbes qui, normalement devraient être conjugués, ne le sont pas, car il s'agit des paroles directement reprises par les acteurs.

[5] Pour davantage d'informations à ce sujet, lire : Charaudeau, P. (2011). Chapitre 10. Rapporter l'événement. Dans P. Charaudeau, *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours* (p. 125-143). Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Tableau 2. Rôles sociaux occupés par Celine van Till dans les 25 épisodes étudiés et indicateurs correspondants.

Rôle social	Indicateur
Rôle d'étudiante	Études, Bachelor, formation, etc.
Rôle de sportive amateur	Thérapie par le cheval, concours, etc.
Rôle de sportive d'élite	Championnats du monde, Jeux paralympiques, haut niveau, etc.
Rôle d'autrice	Livre, autrice, film, etc.
Rôle de conférencière	Conférence(s), séminaire(s), etc.
Rôle d'embassadrice	Miss handicap, marraine, membre/présidente d'une association, porte-parole, etc.
Rôle politique	Députée, engagement politique, etc.

des rôles sociaux occupés par Celine van Till au cours des émissions, à partir des indices identifiés dans les discours verbaux des journalistes (Tableau 2). Ainsi, plusieurs rôles sociaux peuvent apparaître au cours d'une même émission. Le discours de l'athlète sur chacun de ces rôles sociaux est également pris en compte et analysé.

L'analyse des rôles sociaux des autres acteur·rice·s en présence, et plus spécifiquement de la mère de Celine van Till, constitue le second axe de notre grille d'analyse de contenu. Cette dernière apparaît comme un acteur central dans la constitution de cette « *figure* ». Dans un premier temps, nous qualifierons les modalités d'intervention de la mère à travers deux caractéristiques principales :

– le discours : présence/absence discursive de la mère et/ou des autres acteurs de l'émission ;
– l'image : présence/absence visuelle de la mère à l'écran.

Sur la base de ces caractéristiques croisées, nous distinguons trois modalités d'intervention possibles :

– intervention directe : la mère est présente visuellement à l'écran et participe directement à l'émission par le biais d'un discours explicite ;

– intervention indirecte : cette modalité couvre deux situations distinctes. La première est celle où la mère apparaît à l'écran sans participer au discours (elle ne parle pas, et on ne parle pas d'elle). La seconde situation concerne les cas où la mère, bien que n'apparaissant pas à l'écran, est mentionnée par les acteurs de l'émission ;
– aucune intervention : la mère n'apparaît pas à l'écran et n'est pas non plus mentionnée par les acteurs de l'émission.

Dans un second temps, pour les émissions où la mère de Celine van Till intervient directement et/ou indirectement, nous avons analysé respectivement le discours et la mise en scène de la mère, ainsi que le discours sur la mère par les autres acteurs et la manière dont elle est représentée dans l'émission. Chaque grille d'analyse de contenu comporte une ou plusieurs modalités d'interventions possibles, permettant d'identifier les prises de parole directes de la mère, mais également les moments où d'autres acteurs de l'émission évoquent Celine van Till en relation avec sa mère (intervention indirecte). Chaque grille d'analyse (une par émission), numérotée et datée, permet ainsi de suivre l'éventuelle évolution diachronique sur chacun des axes.

Les trois temps de la constitution d'une « figure » féminine du sport-handicap en Suisse

L'analyse diachronique des différents rôles sociaux incarnés par Celine van Till au cours des différentes émissions de la RTS montre une évolution en trois temps bien distincts, au cours desquels certains rôles sociaux perdurent, alors que d'autres émergent et/ou disparaissent.

La « rencontre » avec une personne : une histoire d'accident et de résurrection (2011-2015)

Intitulé *La rencontre* (*Sport Dimanche*, 2011, 20 novembre), le premier épisode de notre corpus nous invite à faire la connaissance de Celine van Till. Au cours de ce premier temps introductif, les différentes émissions s'ouvrent par un discours constant et marqué, relatif à l'accident

Image 1. Photogrammes issus d'images d'archives amateures (2011-2015), émission *Sport Dimanche*, 20/11/2011, © Archives de la RTS.

de Celine van Till survenu lors d'une chute à cheval : « Celine van Till aime passionnément sa jument La Fontaine comme elle aimait Ziz, en 2008, juste avant le drame à Francfort » (*Sport Dimanche*, 2011, 20 novembre). La mère participe à la co-construction du récit, intervenant systématiquement face à la caméra pour raconter le moment de l'accident. Celine van Till, quant à elle, inconsciente après l'accident, revient sur la rééducation post-accident et les séquelles : « Aujourd'hui, mes séquelles, elles sont vraiment au niveau de l'équilibre et de la coordination » (*Mise Au Point*, 2014, 26 octobre).

L'accident (et la rééducation post-accident) est également mis en scène au travers d'images d'archives amateures et personnelles (Image 1).

À ce propos, tant les mises en scène que les discours des différents acteurs, relatifs à l'accident et à la période post-accident, sont orientés autour d'un discours prophétique ou missionnaire[6]. Les journalistes

[6] Le terme « missionnaire » est défini comme « qui a la mission de propager sa religion, son idéal » (Le Robert, S. d.). Ici, le terme « missionnaire » se réfère à une vision où la personne se considère (et/ou est considérée) comme porteur·se d'un message ou d'une mission divine (ou quasi divine).

utilisent fréquemment des notions telles que le « miracle », la « renaissance » ou la « résurrection » pour présenter cette période post-accident : « Celine est revenue après une lutte homérique » (*Sport Dimanche*, 2011, 20 novembre) ; « J'ai dû vraiment tout réapprendre. C'était une renaissance » (*Ensemble*, 2012, 30 décembre) ; « Celine revient d'un seul coup à la vie » (*Sport Dimanche*, 2016, 11 septembre).

Ce discours semble ainsi participer à une publicisation de l'accident, c'est-à-dire une mise en scène médiatique qui contribue à construire un certain mythe autour de Celine van Till. Ainsi, durant cette période, Celine van Till est médiatisée à travers son rôle social d'autrice, un statut qui lui permet de reprendre le contrôle sur son propre récit et d'en proposer une narration personnelle, où l'accident demeure l'objet central. À plusieurs reprises, elle est mise en scène en train de lire son ouvrage (Image 2), soulignant ainsi la place que prend ce livre dans la construction de son image publique. Le livre est présenté par le journaliste comme un outil qui vise à « partager l'expérience » vécue de l'accident (*Mise Au Point*, 2011, 26 octobre). De plus, son titre, *Pas à Pas. Histoire d'un accident et d'une résurrection*, véhicule un discours prophétique ou missionnaire relatif à la période post-accident. Ce récit participe donc à la publicisation de l'accident.

« Celine van Till [lecture du livre] : — Avant l'accident trois, quatre, cinq minutes avant la chute. Que s'est-il passé ? Je ne m'en souviens plus.

Journaliste [voix *off*] : — Son histoire, son combat, elle les raconte dans ce livre qu'elle a publié l'an dernier. »

Entre 2011 et 2015, Celine van Till apparaît également comme représentante ou porte-parole des personnes de la diversité capacitaire. Ce rôle social émerge à la suite de son élection à *Miss handicap*, dont l'objectif vise à faire passer un « message » : « […] diminuer les craintes et promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans les activités. Et le but étant que nous, avec un handicap, on puisse participer à toutes les activités avec les personnes non handicapées » (*Couleurs locales*, 2012, 3 septembre). Trois mois plus tard, dans l'émission *Ensemble* (2012, 30 décembre), qui met en avant chaque semaine une institution d'utilité publique, Celine van Till est présentée dans un nouveau rôle social, celui d'ambassadrice des personnes de la diversité capacitaire.

Image 2. Photogramme illustrant Celine van Till en train de lire une partie du livre qu'elle a écrit, émission *Couleurs locales*, 03/09/2012, © Archives de la RTS.

Cette émission confirme son engagement à la suite de son élection au concours de *Miss Handicap* et présente ses diverses actions associatives. Celine van Till est notamment mise en scène dans les transports publics, en route pour intervenir lors d'un séminaire organisé par *Fragile*, une association qui vient en aide aux personnes victimes de traumatismes crâniens. Ayant elle-même vécu un tel traumatisme, elle se positionne alors comme une intermédiaire entre cette population et le monde du travail, incarnant un rôle de porte-parole : « C'est un grand travail d'information et de sensibilisation des employeurs. Leur dire que oui, on doit s'adapter. Mais oui, on aimerait travailler et que c'est possible » (*Ensemble*, 2012, 30 décembre). Cette posture intermédiaire entre deux instances affirme le rôle social d'ambassadrice qu'elle endosse. Par ailleurs, l'usage de pronoms inclusifs (« on », « nous ») traduit une appartenance revendiquée à la communauté des personnes de la diversité capacitaire.

Dans ce premier temps, Celine van Till se définit (et est définie) principalement par les rôles sociaux d'autrice et d'ambassadrice

des personnes de la diversité capacitaire. Elle utilise son expérience personnelle de l'accident et de la pratique du para-dressage, alors perçue comme une « passion » (*Couleurs locales*, 2012, 3 septembre), pour témoigner de sa rééducation. Ainsi, les rôles sociaux de sportive amateure, d'autrice et d'ambassadrice demeurent construits autour d'une rhétorique centrée sur la narration de son accident suivi de sa « résurrection ».

Le personnage et sa devise : « Tout est possible » (2016-2021)

À partir de fin 2016, un tournant s'opère dans la médiatisation de Celine van Till par la RTS. Dans les émissions du *19h30* (2016, 8 septembre) et de *Sport Dimanche* (2016, 11 septembre), Celine van Till est présentée pour la première fois comme sportive d'élite, notamment lorsqu'elle participe aux Jeux paralympiques de Rio en 2016. Par la suite, et jusqu'aux dernières émissions de notre corpus, Celine van Till sera systématiquement présentée comme une sportive d'élite[7], montrant une stabilisation de ce statut médiatique.

Toutefois, cette évolution ne se fait pas au détriment de ses rôles sociaux d'ambassadrice et d'autrice, qui continuent d'exister en parallèle. Ces rôles restent récurrents jusqu'aux dernières émissions de notre corpus, apparaissant respectivement à 11 et 10 reprises.

Cependant, le rôle social d'ambassadrice joué par Celine van Till s'élargit pour représenter non seulement les personnes de la diversité capacitaire, mais aussi celles qui vivent en situation de précarité économique et/ou sociale, notamment les jeunes. Dans l'émission de radio *Cœur à cœur* (2017, 22 décembre)[8], dont l'objectif de cette

[7] Une seule exception intervient dans l'émission *Couleurs d'été* (2017, 3 juillet) lorsqu'on apprend le passage du para-dressage à l'athlétisme. La transition de pratique la présente par le fait qu'elle soit une sportive amateure en athlétisme tout en affirmant qu'elle a brillé en tant que sportive d'élite en para-dressage.

[8] Il s'agit d'une émission de radio (mais également diffusée à la télévision) diffusée une semaine (24/7) par année. L'émission vise à récolter des fonds pour les personnes en détresse en Suisse. Chaque année, une thématique spécifique est ciblée.

année-là est de récolter des fonds pour lutter contre la précarité économique et socio-professionnelle, Celine van Till adopte un discours personnel en s'identifiant à cette situation de précarité, vécue à la suite de l'accident :

« Avant, tout allait bien. J'étais forte avec mon cheval. On allait de compétition en compétition. Tout se passait bien. Je remportais des prix. Jamais je n'aurais pensé que quelque chose pourrait arriver. Mais personne n'est à l'abri et ça peut arriver à tout le monde. Aux jeunes aussi, à tout le monde. »

Il est intéressant de relever ici que la situation de précarité exprimée dans son discours est davantage associée à une précarité physiologique (ou vitale) qu'économique et socio-professionnelle.

Ce rôle social d'ambassadrice qui, cette fois-ci, est étendu à une population plus large, se construit d'ailleurs sur un discours particulièrement encourageant, résilient et porteur d'espoir basé sur son propre vécu : « J'étais en chaise roulante, je ne marchais pas. Oui, je parlais à peine. […] Et finalement, ça, c'est le même combat que ces jeunes en situation de précarité qui doivent se battre pour retrouver la vie » (*Cœur à cœur*, 2017, 22 décembre). Cette étape marque notamment l'émergence d'un mot d'ordre particulièrement important dans la médiatisation de Celine van Till : « Tout est possible ». Celui-ci est d'abord initié par un journaliste : « Tout est possible. Une autre devise pour Celine van Till. Elle qui a surmonté tant d'obstacles avec courage et abnégation semble bien décidée à aller au bout de ses rêves et surtout profiter de la vie » (*Couleurs d'été*, 2017, 3 juillet). Mais il est, par la suite, très rapidement repris par Celine van Till elle-même, pendant l'émission *36.9* (2018, 28 février) qui parle de l'assurance invalidité en Suisse (AI) : « Et ça, je pense que c'est un facteur important, leur montrer que c'est possible et vraiment leur donner envie de nous aider » (*36.9*, 2018, 28 février). Ce discours apparaît également comme un moteur lors de la transition de Celine van Till de la pratique du para-dressage à l'athlétisme. L'émission *Sport Dimanche* (2018, 21 octobre) s'ouvre par un discours de Celine van Till : « Si marcher est possible, courir est possible ». Plus loin, Celine van Till poursuit sur les raisons de ce changement de discipline sportive :

« J'ai besoin de défis pour avancer. À mon retour de Rio. J'ai été la marraine d'un projet associatif, ce qui m'a incitée à commencer à courir. Au début, c'était seulement une dizaine de mètres, puis une centaine de mètres. Et puis, à la fin d'un mois, je réussis à enchaîner les dix kilomètres au Lausanne marathon en 55 minutes. Donc là, je savais qu'effectivement, tout était possible. » (*Sport Dimanche*, 2018, 21 octobre)

En 2020, elle l'explicite directement : « Ce que j'aimerais vous transmettre, c'est ma philosophie de vie, tout est possible » (*On se bouge*, 2020, 20 mai).

La pratique d'une activité sportive à un niveau international combinée à son rôle d'ambassadrice devient un moyen pour Celine van Till de porter et transmettre sa devise du dépassement de soi. Ce message se prolonge également à travers son rôle social de conférencière, qui apparaît comme un troisième espace de partage. Comme l'illustre l'image ci-après (Image 3), Celine van Till est mise en scène lors de séminaires, congrès et conférences (notamment son intervention à l'école de management de Genève et au *TEDx*).

Pour Celine van Till, le rôle social de conférencière apparaît d'ailleurs dans son discours médiatique, comme naturel : « J'ai cette capacité d'inspirer des gens et les personnes me disent que j'arrive à les faire passer d'un point A à un point B. Et ça, c'est ma passion, aider les gens » (*Couleurs d'été*, 2017, 3 juillet).

Ainsi, à partir de cette première apparition en tant que conférencière, ce rôle social est réinvesti à cinq reprises dans les 14 épisodes suivants. Toutefois, la brièveté de certaines émissions limite parfois la possibilité de développer pleinement ce rôle. Dans un même temps, ce dernier apparaît comme un élément déclencheur de la constitution de la « figure » puisque, dans l'émission *Sport Dimanche* (2018, 21 octobre), elle est définie par le journaliste comme une « icône du sport-handicap » :

« Celine surprend, séduit, inspire. Les entreprises se l'arrachent pour des conférences et toutes veulent la soutenir dans son projet sportif. La Ville de Genève lui a remis cet automne une médaille pour la féliciter de son parcours. Elle est devenue, à 27 ans, une vraie icône du sport-handicap. »

Image 3. Photogrammes mettant en scène Celine van Till dans son rôle social de conférencière, émission *Couleurs d'été*, 3/07/2017, et émission *Sport Dimanche*, 21/10/2018, © Archives de la RTS.

L'émergence d'une personnalité publique du sport-handicap (2021 à aujourd'hui)

À partir de 2021, Celine van Till apparaît à la RTS dans un nouveau rôle social, celui de député. Celui-ci est d'ailleurs présenté dans son discours comme la continuité de ses différents autres rôles sociaux et engagements préalablement identifiés :

« J'ai la mission personnelle de pouvoir aider le plus de monde possible, de les inspirer, de contribuer au développement de Genève, des autres cantons, peut-être un jour. Et puis finalement, il y a plusieurs moyens de le faire. Je l'ai fait par le sport d'élite. Je le fais par le biais de mes conférences, mes livres[9]. Et puis finalement, la politique est un moyen comme un autre et c'est surtout la possibilité pour moi d'aller beaucoup plus loin, et pas que pour moi, mais pour tout le monde. » (*La Matinale*, 2021, 8 décembre)

Le caractère particulièrement « missionnaire » du discours ci-dessus apparaît de manière quasi systématique : « J'ai démarré en politique parce que j'ai un message à faire passer. J'ai une action à entreprendre. Et finalement, je mène une action militante à travers les associations depuis… Depuis longtemps. Depuis plus de dix ans » (*Forum*, 2023, 11 juin). Ici, nous employons le terme « missionnaire » pour qualifier l'idée de sauver ou de transformer la société, selon une vision prédéfinie stipulant que « tout est possible » ; ce slogan apparaît d'ailleurs directement dans le titre de son second livre, publié en 2021 et intitulé *Tout est possible. D'une situation à l'autre*.

Par ailleurs, cette « action » qu'elle qualifie de « militante à travers les associations » (*Forum*, 2023, 11 juin) est matérialisée, dans ce troisième temps, par la création de sa propre association intitulée *Tout est possible*. En 2023, dans l'émission *Ensemble*, à laquelle Celine van Till avait déjà participé en 2012 en tant qu'ambassadrice de l'association *Fragile*, cette dernière présente, cette fois-ci, l'association dont elle est la fondatrice. La mise en scène de Celine van Till laisse clairement apparaître le logo de l'association (Image 4).

[9] En 2017, Celine van Till a publié une seconde édition de son premier ouvrage, *Pas à Pas. Histoire d'un accident et d'une résurrection*, sorti en 2011. En 2021, elle a publié un second ouvrage, intitulé *Tout est possible. D'une situation à l'autre*.

Image 4. Photogrammes de Celine van Till qui parle de l'association dont elle est la fondatrice, émission *Ensemble*, 26/03/2023, © Archives de la RTS.

Autrement dit, cette devise, déjà appropriée dans la décennie passée, se transforme en une « marque » et une association. Celine van Till ne se limite plus à être une simple invitée d'associations existantes, elle devient elle-même fondatrice et dirigeante de sa propre structure. La création de son association s'inscrit alors comme un outil stratégique qui renforce la transmission de son discours missionnaire ou prophétique. Ce dernier se déploie à travers ses divers rôles sociaux : sportive d'élite, d'autrice, de conférencière et, plus récemment, de députée :

« Le rôle de l'association, c'est aussi de rendre visible le handicap et de montrer que n'importe quelle difficulté qu'on a, qu'un bras, qu'une jambe, qu'on ne voit pas, qu'on n'entende pas ou qu'on soit cérébrolésé ou paraplégique. Finalement, tout, tout est possible. Et personnellement, c'est ma philosophie de vie. J'y crois beaucoup. » (*Ensemble*, 2023, 26 mars)

Par ailleurs, si l'association a pour objectif de proposer un accompagnement, notamment financier, permettant aux sportif·ve·s de la diversité capacitaire de participer à différentes compétitions et/ou d'acheter du matériel adapté, son discours fait davantage l'apologie d'une représentation particulièrement individualiste (ou psychologisante) du handicap :

« J'aimerais montrer que tout est possible et qu'un frein n'en est pas vraiment un. Souvent, on se les met soi-même à cause de sa manière de penser, ou c'est des obstacles qu'on a peur de franchir. Et souvent c'est des peurs qui sont liées à des croyances qu'on peut facilement lever pour ensuite pouvoir avancer. » (*Forum*, 2023, 11 juin)

Par opposition à une approche dite constructiviste du handicap, le discours porté par Celine van Till tend ici à positionner l'individu au centre des préoccupations. Autrement dit, c'est par son attitude et des stratégies individuelles (notamment de *coping*) que la personne de la diversité capacitaire pourra « faire face » (Ville et Ravaud, 1994) à une « situation de handicap » (Fougeyrollas et al., 1998). Le Disert (1985) définit le *coping* ou « capacité à faire face » de la manière suivante : « Tous les types d'efforts individuels mis en oeuvre pour diminuer ou contrôler les situations, sources de stress, et réduire les émotions négatives consécutives à ces situations ».

Si les différents rôles sociaux qu'occupe Celine van Till dans ces émissions participent à la constitution du personnage, c'est dans ce troisième temps, marqué tant pas son engagement politique que par la fondation de sa propre association, dont l'objectif explicite est d'aider les personnes de la diversité capacitaire en leur transmettant ses propres valeurs, qu'elle est constituée en « *figure* » par les journalistes :

« Les sportifs comme image, les sportifs qu'on utilise dans la société. De plus en plus, il y a des figures de sportifs […] en situation de handicap qui sont maintenant populaires. Je pense à Théo Gmür, par exemple, qui a fait plusieurs médailles. Je pense à vous, évidemment, Celine van Till. Ça commence à prendre, si je peux dire ça comme ça, simplement. » (*La Matinale*, 2021, 8 décembre)

Le rôle social de sportive : une place de choix dans la mise en scène de soi

L'analyse diachronique des rôles sociaux occupés par Celine van Till dans les différentes émissions de la RTS montre l'omniprésence de son statut de sportive d'élite. Sur les 25 émissions de notre corpus, seules deux ne la présentent pas comme telle[10]. Ainsi, elle apparaît systématiquement comme « athlète internationale » ou « cycliste », y compris dans les émissions, telles que *Forum*[11] et dont les contenus produits ne sont pas spécifiquement liés au sport (Image 5).

Paradoxalement, sur l'ensemble des 25 émissions dans lesquelles Celine van Till apparaît, seules sept d'entre elles (soit 28 %) sont des émissions « sportives ». À l'inverse, les 18 émissions restantes (soit 72 %) traitent de l'actualité sociale, politique, culturelle et/ou économique (Tableau 1).

[10] La première émission porte essentiellement sur l'engagement associatif de Celine van Till (*Ensemble*, 2012, 30 décembre). Dans la seconde émission, Celine van Till est très brièvement interviewée, apparaissant comme « marraine » d'une course amateure de nage en eau libre qui se déroule annuellement à Genève pendant la période de Noël (*Sport Dimanche*, 2021, 19 décembre).

[11] *Forum* est une émission de radio filmée quotidiennement qui « questionne en direct les acteurs de l'actualité, ouvre le débat sur les controverses qui animent la vie politique, culturelle et économique » (RTS, s. d.).

Image 5. Photogrammes des tiers inférieurs décrivant le rôle social principal de Celine van Till dans deux émissions dans lesquelles elle apparaît. De haut en bas : émissions *Forum*, 08/12/2019 et *Forum*, 11/06/2023, © Archives de la RTS.

Le sport comme moyen thérapeutique

Dès les premières émissions, la pratique d'une activité physique et sportive, et plus spécifiquement du para-dressage apparaît comme essentielle pour Celine van Till. Ainsi, le cheval revêt une importance particulière après l'accident et occupe « une grande place dans [sa] vie » (*Couleurs locales*, 2011, 20 novembre). Celle-ci décrit l'animal comme un soutien et un moyen de retrouver goût à la vie.

Dans cette configuration-là, l'animal est non seulement perçu comme un outil thérapeutique : « Le cheval, son meilleur ami, joue alors le rôle de thérapeute » (*Couleurs locales*, 2017, 3 juillet). Mais il est également présenté comme une alternative aux soins médicaux communément administrés aux personnes vivant avec des lésions cérébrales : « À chaque fois que je monte, c'est comme une séance de physiothérapie, la coordination et l'équilibre étant beaucoup sollicités. Et c'est aussi un très bon médecin, un très bon psychologue » (*Sport Dimanche*, 2016, 11 septembre).

Plus généralement, on observe un discours en opposition, ou du moins particulièrement critique, vis-à-vis des acteurs du monde médical :

« J'ai eu un long chemin à parcourir. J'ai dû réapprendre tous les gestes du quotidien et chaque victoire, j'ai pu vraiment la savourer et m'en servir aussi comme auto-motivation pour me motiver moi-même. Ce n'était pas des médecins que j'allais l'attendre. » (*Forum*, 2023, 11 juin)

Les médecins n'apparaissent d'ailleurs à aucun moment dans l'ensemble des émissions dans lesquelles Celine van Till est mise en scène. De même, les lieux de pratique des activités physiques ne sont jamais médicalisés. L'utilisation de termes, tels que l'« auto-motivation » démontre encore que le discours de Celine van Till est axé autour d'une représentation individualiste (ou psychologisante) de la personne de la diversité capacitaire.

Durant la phase de transition de la pratique du para-dressage à celle de l'athlétisme, le sport est aussi perçu comme un moyen thérapeutique, permettant la guérison à travers une alternative à l'utilisation de médicaments, tels que prescrits dans la médecine dite traditionnelle : « En pratiquant la course à pied maintenant, cela… cela crée des nouvelles connexions dans le cerveau » (*Couleurs locales*, 2017, 3 juillet).

Le même discours est relevé dans une autre émission : « J'ai toujours cru que tout était possible, notamment quand j'ai entendu parler de la plasticité du cerveau, donc la capacité de faire des nouvelles connexions lorsque le corps et l'esprit sont sollicités d'une manière différente » (*Sport Dimanche*, 2021, 22 août). Ainsi, le cheval, lui, agit comme un moyen de reconquête de la vie, offrant une alternative au parcours médical classique. Dans cette perspective, le rôle social de sportive se substitue à celui de malade ou de patiente suivant un traitement médical. Le sport permettrait donc ici une rééducation plus rapide et est présenté par le journaliste comme un moyen de « surmonter son handicap » : « […] au fil des mois, elle retrouve peu à peu ses capacités. Depuis, elle s'entraîne tous les jours pour surmonter son handicap » (*Mise Au Point*, 2014, 26 octobre). La critique de la médecine dite « traditionnelle » passe ainsi par la valorisation du sport et apparaît comme une forme propice à la transmission du message missionnaire.

Le sport comme moyen pour se réinventer

Nos résultats montrent que Celine van Till utilise également dans ses apparitions médiatiques le sport comme un moyen pour se réinventer, passant par une double transition de pratiques. Dans un premier temps, lors du passage du para-dressage à l'athlétisme : « Avant, on était toujours à deux. J'avais le soutien du cheval, son amour et ses émotions. C'est ça que j'ai plus aujourd'hui sur la piste. Je me retrouve seule face à la piste et je sais que tout dépend de moi » (*Sport Dimanche*, 2018, 21 octobre). Et dans un second temps, lors du passage de l'athlétisme au para-cyclisme :

« Je rappelle que l'athlétisme, j'ai arrêté suite à une chute, à un nouveau trauma crânien, donc je n'allais pas continuer et mettre ma santé en péril. Donc là, j'étais quand même raisonnable de dire non, je m'arrête et tant pis. Je me qualifie pas pour les Jeux de Tokyo à l'époque. Et puis bon. Six mois plus… plus tard, la Fédération suisse est venue me chercher. J'ai pu essayer un tricycle adapté qui me convient vraiment bien, qui est adapté à mon handicap. Et en fait, là, je me suis sentie vraiment libre, libre et je pouvais vraiment exprimer toutes, toutes mes capacités. » (*Forum*, 2023, 11 juin)

Le sport – plus spécifiquement, la double transition de pratiques sportives interprétée par le personnage comme un moyen pour « se réinventer » – demeure d'ailleurs explicitement publicisé par Celine van Till sur son site Internet : « Après l'équitation et l'athlétisme, Celine se réinvente une nouvelle fois : elle ambitionne de pratiquer une troisième discipline : le cyclisme »[12]. Cette « réinvention » s'inscrit dans la continuité du récit de dépassement de soi et de la concrétisation de soi à travers des défis personnels. Elle est ainsi mise en scène dans une volonté propre à Celine van Till elle-même : « Et aujourd'hui, je me lance, quelque part, sans arrêt des nouveaux défis dans tous les domaines qui me nourrissent aussi et qui me motivent et qui me poussent à aller de l'avant » (*La Matinale*, 2021, 8 décembre). Le rôle social de sportive de la diversité capacitaire et sa représentation autour de l'encouragement, de la résilience et du message d'espoir portés par Celine van Till se retrouve dans les livres qu'elle écrit, comme en témoignent les propos émis par le journaliste en citant directement une partie de l'un de ses ouvrages : « Votre équilibre est parfois précaire, votre vue altérée. Alors, courir avec les autres est un nouveau défi à la hauteur de ce qui fait votre vie. Je vous cite encore : "En renouvelant les choses qu'on sait faire, on ne peut pas espérer plus" » (*Forum*, 2019, 8 décembre).

Le sport comme moyen de prouver sa devise

Finalement, le sport est encore présenté par Celine van Till comme un moyen de transmettre son message aux autres personnes de la diversité capacitaire : « Je ne savais pas courir il y a encore quelques années et le défi, c'était justement de pouvoir prouver ma philosophie de vie, que tout est possible. Et pour le faire, je voulais le réaliser moi-même et montrer que c'est possible. Donc, je me suis lancé le défi de courir » (*Forum*, 2019, 8 décembre). L'affichage médiatique de sa pratique de multiples activités physiques et sportives à haut niveau vise donc à promouvoir sa « philosophie de vie » stipulant que « tout est possible », mot d'ordre qui revient dans la grande majorité de ses interventions.

[12] Citation tirée du site Internet de Celine van Till. https://celinevantill.ch/cyclisme/ (consulté le samedi 23 mars 2024).

Cette dite « réinvention [de soi] »[13], notamment par le biais d'une triple transition de pratiques sportives, permet, d'une certaine manière, de continuer une « publicisation de soi », en prouvant et en montrant aux « autres » sceptiques vis-à-vis de son discours, qu'ils ont tort :

« Et je me devais de le démontrer [que tout est possible] parce que comme je réussissais beaucoup de choses, les gens commençaient à dire : "Ouais, mais tout est possible pour toi, mais pas pour nous". Donc finalement, ben j'ai voulu le démontrer et je suis partie de zéro. Je ne savais plus courir après mon accident. » (*Forum*, 2023, 11 juin)

La figure maternelle, un tremplin nécessaire vers l'autonomie

L'analyse de ce corpus montre également une évolution diachronique de la mise en scène de la mère de Celine van Till. D'abord omniprésente et décrite comme « toujours à ses côtés » (*Couleurs locales*, 2012, 3 septembre), elle disparaît toutefois au fur et à mesure du temps, au cours de l'évolution de la mise en scène de Celine van Till dans notre corpus.

Un petit tour (de manège) et puis s'en va (2011-2019) : le rôle du *care*

La mère jouit d'une présence quasi systématique dans les premières émissions de notre corpus : au cours des sept premières émissions (soit jusqu'en 2016), la mère intervient directement dans quatre émissions[14]. Ainsi, l'intervention directe de la mère et sa mise en scène (Image 6) amène à une configuration particulière sous plusieurs aspects.

[13] Comme mentionné précédemment, le terme de « *réinvention* » est explicitement mentionné sur le site Internet de Celine van Till. https://celinevantill.ch/cyclisme/ (consulté le samedi 23 mars 2024).

[14] De plus, la mère est directement citée et/ou apparaît dans deux autres émissions supplémentaires. Elle n'apparaît pas à l'écran et n'est pas non plus mentionnée par les acteurs de l'émission dans une seule émission.

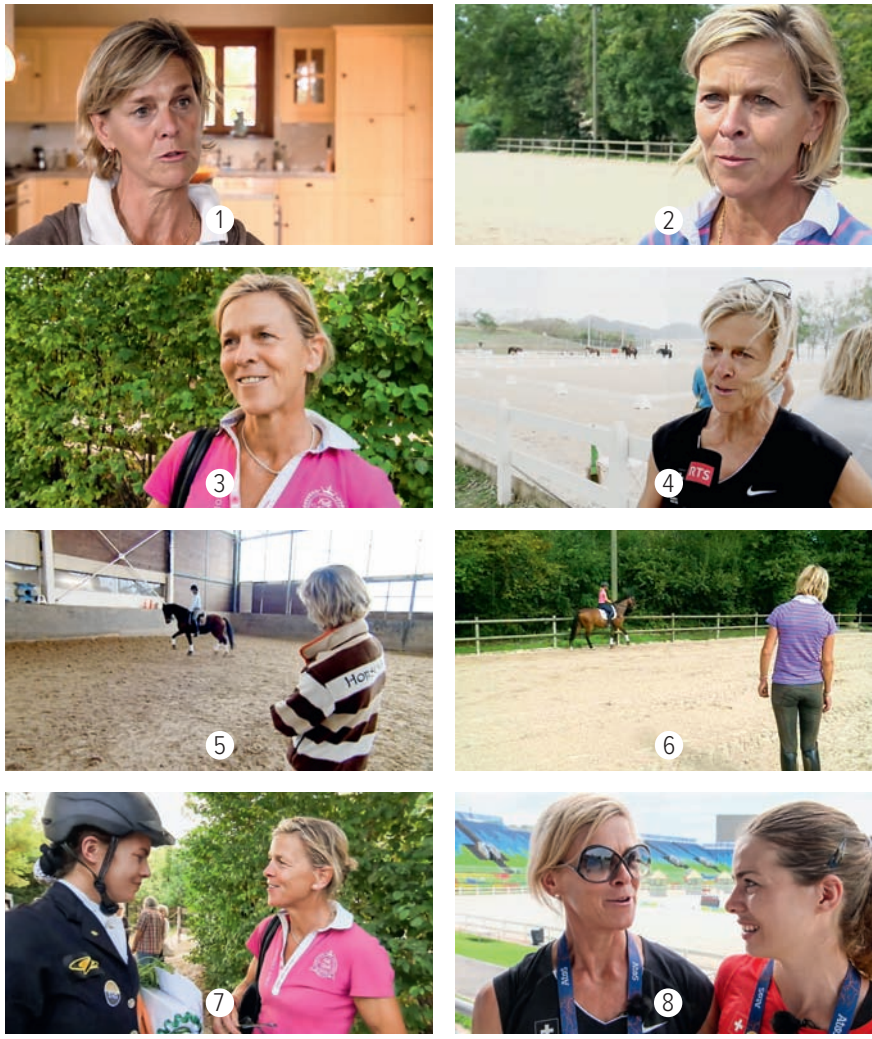

Image 6. Photogrammes des interventions directes (et de la mise en scène) de la mère dans les émissions entre 2011 et 2016 : émission *Sport Dimanche*, 20/11/2011 ; émission *Couleurs locales*, 03/09/2012 ; émission *Mise Au Point*, 26/10/2014 ; émission *Sport Dimanche*, 11/09/2016, © Archives de la RTS.

Premièrement, dans chacune de ses interventions directes, en face caméra (Images 6.1 à 6.4), la mère narre le moment de l'accident (Image 6.1) et évoque soit ses propres séquelles psychologiques et sa peur de voir un autre enfant tomber (Image 6.2), soit la « revanche » prise sur la vie et les efforts effectués pour y parvenir (Image 6.3). Autrement dit, elle est directement reliée à l'accident de sa fille, agissant comme témoin direct d'une situation passée. Elle joue le rôle social de narratrice de l'accident en apportant des précisions sur l'événement :

« Elle était en train de monter 30 minutes et c'était la dernière minute. On a dit : "Encore un tour" et tout à coup, le cheval a boqué dans l'air. Et puis, les deux sont tombés et ça allait tellement vite. Et je pensais qu'elle serait tout de suite debout, mais c'était pas ça. Elle est restée par terre et j'ai vu tout de suite. C'est très grave. » (Sa mère, *Sport Dimanche*, 2011, 20 novembre)

Elle explique aussi que des séquelles peuvent subsister également pour les proches de la principale victime de l'accident : « Quand je vois un autre enfant qui tombe, c'est quand même un choc pour moi, je gère beaucoup mieux en ce moment. Mais oui, c'est pas toujours évident » (*Couleurs locales*, 2012, 3 septembre). La mère de Celine van Till s'affiche ainsi comme traumatisée, et agit via un rôle de témoin.

Deuxièmement, la mère de Celine van Till est, à chaque fois, mise en scène dans des espaces dédiés à l'équitation, que ce soit dans un manège (Images 6.5 et 6.6), à un concours amateur de para-dressage (Image 6.7) ou aux Jeux paralympiques de Rio, lors de la participation de sa fille (Image 6.8). Elle demeure ainsi directement reliée à la pratique du para-dressage, incarnant également le rôle d'entraîneure de sa fille.

Troisièmement, Celine van Till décrit l'action de sa mère comme étant salvatrice : « Elle [la mère] était toujours là, toujours à côté de moi. Elle est adorable et c'est notamment grâce à elle que j'ai renoué les fils rompus avec le cheval, que j'ai pu remonter à cheval » (*Sport Dimanche*, 2011, 20 novembre). Le journaliste, quant à lui, indique même que « c'est sa mère qui va lui redonner goût à la vie en l'emmenant voir ses chevaux » (*Couleurs d'été*, 2017, 3 juillet). La filiation, notamment à travers les valeurs familiales, semble primer sur le monde médical. Dans le discours de Celine van Till, sa mère est mise en avant comme une figure centrale de

son rétablissement, jouant ce rôle salvateur qui se construit en opposition au rôle médical traditionnel du médecin :

« Quatre semaines plus tard [après l'accident], j'étais encore en chaise roulante. Bien que les médecins ne le veuillent pas, elle [en parlant de sa mère] m'a remise à cheval et, pour moi, c'était une situation totalement inespérée. » (*Couleurs d'été*, 2017, 3 juillet)

Au fil de ces émissions, sa mère s'affirme dans un rôle de *care*, défini comme la « capacité à prendre soin d'autrui » et le « souci prioritaire des rapports avec autrui » (Nurock, 2010). Dans son ouvrage, Tronto (2009, p. 147-150) identifie quatre dimensions du *care*. Les trois premières sont illustrées par les interventions directes de sa mère et des journalistes. La quatrième est directement illustrée par les discours de la principale bénéficiaire, Celine van Till.

Le premier aspect du *care*, défini comme *caring about* (« se soucier de »), implique de reconnaître l'existence d'un besoin, la nécessité d'y répondre et l'évaluation des moyens pour y remédier. Cette posture de la mère est mise en avant par les propos du journaliste, comme « le coma, des dégâts physiques et neurologiques irréversibles, sauf pour sa maman » (*Sport dimanche*, 2011, 20 novembre). La mère exprime son espoir, refusant d'accepter un diagnostic définitif : « J'ai toujours pensé qu'elle va revenir… » (*Sport dimanche*, 2011, 20 novembre). Le deuxième aspect est le *taking care of* (« prendre en charge » ou « assumer une responsabilité »). Ici, la responsabilité est vue comme une forme d'efficacité (Zielinski, 2010) lorsque le journaliste mentionne : « Et si la jeune femme en est arrivée là, c'est grâce à une volonté exceptionnelle héritée de sa mère » (*Sport dimanche*, 2016, 11 septembre). Le troisième aspect est le *care giving*, soit « prendre soin », impliquant une interaction directe et singulière avec la personne (Zielinski, 2010). Cette dimension est visible dans la mise en scène d'une relation privilégiée entre les deux femmes (Image 7).

Enfin, le *care receiving* (« recevoir le soin ») implique la reconnaissance de la réaction du bénéficiaire au soin apporté (Zielinski, 2010). Celine van Till l'exprime ainsi : « Ma maman m'a accompagnée depuis le début. C'est grâce à elle que j'ai retrouvé la vie » (*Sport dimanche*, 2016, 11 septembre).

Image 7. Photogrammes des mises en scène de la mère avec Celine van Till dans la dimension du *care giving*, émission *Sport dimanche*, 20/11/2011 ; émission *Couleurs locales*, 03/09/2012 ; émission *19h30*, 08/09/2016 ; émission *Sport dimanche*, 11/09/2016 ; émission *Couleurs locales*, 02/09/2020, © Archives de la RTS.

À travers ces quatre dimensions du *care*, nous constatons que, durant cette période post-accident, la mère de Celine van Till est présentée dans un rôle central et multidimensionnel, en tant que témoin, entraîneure ainsi que par son rôle salvateur. Sa présence agissant comme une sorte de tremplin vers l'autonomie pour sa fille.

Une disparition soudaine : un duo qui se sépare (2020 à aujourd'hui)

La relation mère-fille reste prédominante dans les émissions de notre corpus jusqu'en 2020. Cependant, dans l'émission *Couleurs locales* du 2 septembre 2020, Celine van Till passe du rôle de *care receiving*

à celui de *care giving*, devenant à son tour une proche aidante pour sa mère et marquant ainsi une inversion significative des dynamiques du *care* observées jusqu'ici dans les émissions :

« Après cet accident [l'accident de Celine van Till], la relation entre les deux femmes se renforce. Une relation qui sera encore plus forte lorsque Celine doit à son tour s'occuper de sa mère. Elle aussi victime d'un violent accident d'équitation qui l'a plongée dans un semi-coma pendant plusieurs semaines. » (*Couleurs locales*, 2020, 2 septembre)

Les émissions ne fournissent pas davantage d'informations sur l'accident de sa mère, laissant les spectateur·rice·s dans l'incertitude, quant à d'éventuelles séquelles physiques ou psychologiques.

Cette émission, bien qu'insistant sur la relation particulièrement forte entre mère et fille marque également un tournant majeur : il s'agit de la dernière intervention directe de la mère dans une émission de la RTS où Celine van Till apparaît[15]. Une recherche sur la plateforme de la RTS révèle qu'à partir de cette date, la mère ne réapparaît plus, ni aux côtés de sa fille, ni dans d'autres émissions. Ainsi, la mère, initialement présentée comme témoin, salvatrice et entraîneure, disparaît soudainement du paysage médiatique.

Plus généralement, à la suite de cette émission et après avoir appris l'accident de la mère, nous observons uniquement deux interventions indirectes de cette dernière sur l'ensemble des émissions du corpus restantes. Premièrement, dans l'émission *Sport Dimanche* (2021, 22 août), le journaliste mentionne que Celine van Till était accompagnée de sa mère durant les Jeux paralympiques de Rio en 2016. Deuxièmement, dans l'émission de radio filmée *La Matinale* (2020, 8 décembre), Celine van Till raconte son accident et fait mention de sa mère :

« Et le déclic est arrivé quand ma maman m'a ramenée à la maison pour un week-end et cela a suffi pour moi de retrouver la conscience et surtout une grande motivation d'affronter toutes les étapes suivantes grâce à une conviction. » (*La Matinale*, 2020, 8 décembre)

[15] En réalité, la dernière intervention directe de la mère intervient quatre jours plus tard, à savoir le 6 septembre 2020 dans le *12h45*, mais il s'agit simplement de la rediffusion de l'émission *Couleurs locales* (2020, 2 septembre) qui a été diffusée préalablement. Celle-ci n'est pas comptabilisée dans le corpus sachant qu'il s'agit simplement d'une rediffusion.

Par la suite, la mère n'est plus citée, ni en tant qu'actrice à part entière, ni nommément. Cette dernière disparaît en tant qu'individu singulier, laissant ainsi sa place à différents acteurs sociaux qui configurent l'entourage de sa fille, essentiellement nommés à travers des références implicites : « J'ai eu un entourage, un environnement qui m'a permis d'évoluer » *(Ensemble,* 2023, 26 mars*);* « Soutien de beaucoup de monde autour de moi » (*Forum*, 2023, 11 juin) ; « […] personnes qui me soutiennent » (*19h30*, 2023, 9 août). Par ailleurs, son entraîneur de cyclisme n'est explicitement mentionné qu'à une seule reprise, dans l'émission *19h30* (2023, 5 août). Dans une autre émission, Celine van Till fait mention explicite de son entourage : « Ma famille, mes entourages, mes amis » (*Sport Dimanche*, 2021, 19 décembre). En somme, sur les neuf émissions qui suivent la dernière intervention directe de la mère (soit en 2020), l'environnement social proche de Celine van Till[16] n'est mentionné et/ou mis en scène que dans quatre émissions (soit environ 40 % d'entre elles). À noter que jusqu'alors, en dehors de sa mère, l'environnement social proche de Celine van Till n'avait que peu été mentionné dans les différentes émissions de la RTS[17].

Pour conclure, l'évolution diachronique des différentes interventions de la mère dans les émissions révèle une transformation de son rôle médiatique. D'abord présentée comme témoin, elle est ensuite mise en avant dans un rôle salvateur avant d'être intégrée dans la narration comme entraîneure d'équitation de sa propre fille. Jusqu'en 2020, les discours et les mises en scène insistent sur une relation fusionnelle entre les deux femmes. Toutefois, un tournant se produit avec le changement

[16] L'environnement social correspond ici à l'utilisation de termes relatifs à l'entourage direct de Celine van Till : proche, aide, environnement, entourage, soutien, pairs, personne, etc. Il est caractérisé par la mise en scène d'acteurs, tels que les entraîneurs, les camarades, les avocats, etc.

[17] Sur les 14 émissions qui précèdent la dernière intervention directe de la mère (soit en 2020), l'environnement social proche de Celine van Till n'est mentionné et/ou mis en scène que dans six émissions (soit environ 42 %). À titre d'exemple, dans l'émission *Cœur à cœur* (2017, 22 juillet), Celine van Till, qui intervient comme porte-parole dans la lutte contre la dépression et les difficultés sociales des jeunes, indique : « On a vraiment besoin de l'aide de l'extérieur ». Dans l'émission *36.9°* (2018, 28 février), le journaliste indique que Celine van Tilll s'oppose à l'Assurance Invalidité (AI) « avec l'aide de son avocat ».

de pratique sportive puis d'entraîneure de Celine van Till, qui marque une forme d'autonomisation vis-à-vis de sa mère. Dès cette transition, la figure maternelle disparaît complètement des discours et des mises en scène médiatiques. Ainsi, on peut conclure que la mère, à travers trois différents rôles (témoin, salvatrice et entraîneure), a joué un rôle essentiel dans le parcours de sa fille, agissant comme un véritable tremplin vers son autonomisation. Ainsi, au moment où Celine van Till s'affirme en tant que « figure [féminine] du sport-handicap en Suisse » (*La Matinale*, 2021, 8 décembre), la disparition progressive de sa mère, de son entourage proche, des discours et des mises en scène médiatiques témoigne d'une construction narrative centrée sur son autonomie.

Conclusion

L'analyse diachronique des rôles sociaux incarnés par Celine van Till dans les émissions de la RTS montre que la constitution d'une personnalité publique du sport-handicap en Suisse romande, ainsi que les positions et attributs qui lui sont assignés reposent sur plusieurs éléments-clés.

Tout d'abord, son parcours est marqué par une déficience acquise à la suite d'un accident d'équitation. Les troubles neurologiques qui en ont découlé demeurent peu visibles dans les mises en scène télévisuelles, ce qui oriente la narration médiatique vers une construction centrée sur la résilience et le dépassement de soi. Le récit de l'accident et des séquelles qui en résultent joue un rôle structurant dans la représentation médiatique de Celine van Till, contribuant ainsi à la constitution de son personnage public. L'accident fonctionne ici comme un point de bascule narratif, lui conférant une légitimité dans ses rôles sociaux d'ambassadrice et d'autrice.

Ensuite, Celine van Till est représentée, non seulement comme une sportive de haut niveau, mais également comme une figure active, mise en scène dans différents rôles sociaux. Son engagement se déploie tant sur le plan professionnel et économique, à travers ses interventions en tant que conférencière, autrice et/ou députée, que sur un plan plus personnel et communautaire, incarné par son rôle d'ambassadrice. Ces positions et attributions rejoignent la majorité des conclusions d'Anne Marcellini et Laurent Paccaud qui, en analysant des émissions d'archives des

années 1960 à 1970, ont délimité les contours du modèle médiatique de la femme « handicapée physique » de cette époque[18]. Toutefois, la personnalité publique de Celine van Till se distingue par son autonomie et son indépendance, tant vis-à-vis de ses proches (en particulier de sa mère, qui disparaît progressivement des discours et mises en scène) que vis-à-vis des éventuels dispositifs médicaux, qu'ils soient médicamenteux, humains (le rôle des médecins) ou encore relatifs aux thérapies avec les animaux (notamment l'utilisation du cheval comme outil de soin et de rééducation). Ainsi, si, dans un premier temps, le cheval est mis en scène comme un élément central de sa reconstruction, rejoignant les conclusions des travaux de Justine Scheidegger et Marie Emery qui montrent la construction médiatique de cet animal comme un être « magique », agissant comme un tremplin à l'autonomie, ce rôle disparaît progressivement dans la construction de sa figure publique. En effet, Celine van Till est finalement présentée comme détachée de tout accompagnement spécifique, qu'il soit humain, technique ou animal, consolidant ainsi son image d'une personnalité publique devenue entièrement autonome.

Enfin, la construction médiatique de Celine van Till la place dans le rôle social de modèle inspirant, illustrant non seulement des souffrances engendrées par le handicap au quotidien, mais aussi incarnant une source de motivation et d'espoir pour les « autres » en démontrant que « tout est possible ». Cette représentation médiatique rejoint la figure du *supercrip* (Howe, 2011 ; Howe et Silva, 2017 ; Silva et Howe, 2012) que Berger (2008, p. 648) définit ainsi : « Individus [avec des déficiences] dont les histoires inspirantes de courage, de détermination et de travail intensif prouvent que c'est possible, que l'on peut surmonter les obstacles et accomplir l'impossible ».

Les études scientifiques (Hardin et Hardin, 2004 ; Howe, 2011 ; McGillivray et al., 2021 ; Silva et Howe, 2012 ; Yang et Lin, 2022) montrent largement les limites et les effets problématiques de cette représentation du *supercrip*, notamment parce qu'elle ne représente pas la grande majorité des personnes de la diversité capacitaire. Ainsi, sans perdre de vue que ces individus ne contrôlent pas entièrement leurs mises en scène médiatiques (résultant de montages et de découpages produits à partir de séquences

[18] Celine van Till n'apparaît aucunement comme « femme mariée » ou comme « mère de famille ».

déjà orientées par les questions des journalistes), il serait pertinent, dans de futures recherches, d'analyser les mécanismes et motivations qui les amènent à perpétuer, et à promouvoir eux-mêmes cette représentation idéalisée du handicap. Une piste d'explication peut être trouvée dans les travaux de Beldame et al. (2024), qui établissent un lien entre l'autoprésentation des athlètes paralympiques sous les figures *cyborgs* ou *supercrips* et leur capacité à attirer des sponsors. Pour approfondir cette question, une enquête qualitative auprès des athlètes permettrait probablement d'obtenir des réponses.

Références bibliographiques

Beldame, Y., Joncheray, H., Duquesne, V. et Richard, R. (2024). "They don't really care about my results, they prefer selling my life story". Inspirational Paralympians and Sponsorship. *Communication & Sport*, *12*(2), 194-209. https://doi.org/10.1177/21674795231158542

Berger, R. J. (2008). Disability and the dedicated wheelchair athlete: beyond the "supercrip" critique. *Journal of Contemporary Ethnography*, *37*(6), 647-678. https://doi.org/10.1177/0891241607309892

Charaudeau, P. (1997). Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, *15*(81), 79-101. https://doi.org/10.3406/reso.1997.2887

Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Éditions du Seuil.

Fougeyrollas, P., Bergeron, H., Cloutier, R., Côté, J. et St-Michel, G. (1998). *Classification québécoise : Processus de production du handicap*. Éditions du RIPPH.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Éditions de Minuit.

Guespin, L., Marcellesi, J.-B., Maldidier, D. et Slatka, D. (1971). Le discours politique. *Revue Langages*, *6*(23).

Guyot, R. et Marcellini, A. (2024). L'évolution des représentations télévisuelles des athlètes paralympiques. Étude des discours verbaux des journalistes à la Télévision suisse romande (1989-2021). *Corps*, *22*(1), 339-354. https://doi.org/10.3917/corp1.022.0339

Hardin, M. M. et Hardin, B. (2004). The "supercrip"; in sport media: Wheelchair athletes discuss hegemony's disabled hero. *Sociology of Sport Online - SOSOL*, *7*(1). https://www.cabdirect.org/cabdirect/abstract/20053024129

Howe, P. D. (2011). Cyborg and Supercrip: The paralympics technology and the (dis)empowerment of disabled athletes. *Sociology*, *45*(5), 868-882. https://doi.org/10.1177/0038038511413421

Howe, P. D. et Silva, C. F. (2017). The cyborgification of paralympic sport. *Movement and Sport Sciences*, *97*(3), 17-25.

Le Robert. (s. d.). *Missionnaire*. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/missionnaire

Le Disert, D. (1985). *La maladie : la part du social*. Éditions du CDSH.

Marcellini, A. (2016). Figures et ambivalences du sport paralympique. Dans I. Queval (dir.), *Du souci de soi au sport augmenté. Essais sur le corps entraîné, dopé, appareillé* (p. 61-68). Éditions Presses des Mines.

Mazouz, H. (2018). *La subjectivité et l'effacement énonciatif dans le discours journalistique. Le cas de la chronique* « *pousse avec eux* » *et* « *point zéro* » [Mémoire de Master]. Université Abou Bekr Belkaïd, Tlemcen.

McGillivray, D., O'Donnell, H., McPherson, G. et Misener, L. (2021). Repurposing the (super)crip: media representations of disability at the Rio 2016 Paralympic Games. *Communication & Sport*, *9*(1), 3-32. https://doi.org/10.1177/2167479519853496

Nurock, V. (2010). *Carol Gilligan et l'éthique du* « care ». Presses universitaires de France.

Scheidegger, J., Berner, C. et Marcellini, A. (2023). Une figure féminine trisomique. Les coulisses de la création télévisuelle du parcours d'une jeune fille devenue modèle. *Télévision*, *14*(1), 131-151. https://doi.org/10.3917/telev.014.0131

Silva, C. F. et Howe, P. D. (2012). The (in)validity of supercrip representation of paralympian athletes. *Journal of Sport and Social Issues*, *36*(2), 174-194. https://doi.org/10.1177/0193723511433865

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du* care. Éditions La Découverte.

Ville, I. et Ravaud, J.-F. (1994). Représentations de soi et traitement social du handicap. L'intérêt d'une approche socio-constructiviste. *Sciences sociales et Santé*, *12*(1), 7-30. https://doi.org/10.3406/sosan.1994.1281

Yang, L. et Lin, Z. (2022). The national hero, the supercrip, and the self-reliant figure: Paralympic champions on China Central Television's sports channel. *Sport in Society*, *26*(9), 1-15. https://doi.org/10.1080/17430437.2022.2147064

Zielinski, A. (2010). L'éthique du *care*. Une nouvelle façon de prendre soin. *Études*, *413*(12), 631-641. https://doi.org/10.3917/etu.4136.0631

Résumé

Cette étude explore le processus de construction et les conditions d'émergence d'une personnalité publique du sport-handicap à la RTS entre 2006 et 2023, en s'appuyant sur les rencontres médiatiques entre une figure spécifique, Celine van Till, et les téléspectateur·rice·s. L'analyse diachronique de son parcours révèle comment la diversité de ses rôles sociaux – ambassadrice, autrice, conférencière et sportive de haut niveau –, associée à un discours valorisant l'autonomie et l'indépendance, contribue à forger une personnalité publique incarnant une « figure » *supercrip*. En montrant que les discours journalistiques sont largement soutenus, voire renforcés, par la personnalité publique elle-même, cette étude souligne le rôle conjoint des médias et des individus dans la construction des représentations télévisuelles du handicap. Enfin, elle interroge les implications de cette image idéalisée et ouvre la réflexion sur les motivations des personnes de la diversité capacitaire à adopter de telles représentations, notamment en lien avec les dynamiques de visibilité, d'accès aux sponsors et de capital social dans l'univers médiatique du sport.

2.2 Être (re)présenté dans le petit écran de 1965 à 2023 : le cas de Gérald Métroz

Anne Marcellini

Étude de « cas » : une personne et ses multiples personnages télévisuels

À la suite des premières réflexions menées sur les émissions, leurs producteur·rice·s, les ·réalisateur·rice·s des documents télévisuels diffusés ainsi que sur les journalistes qui les animent ou les présentent, notre démarche inductive, sensible au critère de saturation des données, a amené les chercheur·e·s à identifier des personnes qui incarnent de façon répétitive la « condition handicapée » en Suisse romande (Stiker, 2017)[1].

Les émissions religieuses de notre corpus tendent à mettre en scène des personnages vivant avec des in/capacités, en les présentant comme bénéficiaires de la solidarité chrétienne. Ces individus sont souvent filmés dans des contextes où ils reçoivent une aide de la part de croyant·e·s, de structures de soutien social issues des Églises, ou encore de figures ecclésiastiques, telles que des sœurs, des diacres et des pasteur·e·s. Pour les plus jeunes, cette assistance est souvent incarnée par l'accompagnement

[1] Stiker, H.-J. (2017). *La condition handicapée*. Presses universitaires de Grenoble, collection Handicap Vieillissement Société.

de scout·e·s volontaires. Et ce ne sont généralement pas des personnages qui prennent la parole dans ce cadre. Dans les émissions médicales, les personnes vivant avec des in/capacités sont représentées sous un prisme de vulnérabilité, souvent perçues comme faibles, fragiles, malhabiles ou malades, prises en charge par du personnel médical et engagées dans des efforts de rééducation montrés comme éprouvants. Elles sont, elles aussi, la plupart du temps réduites au silence, leur présence servant avant tout à illustrer le travail des professionnel·le·s de santé plutôt qu'à exprimer leur propre vécu.

Singulièrement, les personnages sportifs, qu'ils apparaissent dans des émissions dédiées au sport, dans des séquences d'actualités ou au téléjournal, bénéficient d'une visibilité particulière. De nombreuses séquences sont consacrées aux pratiques sportives et aux associations de sport-handicap, et ces athlètes se démarquent par leur prise de parole plus fréquente. Contrairement aux représentations médicalisées ou charitables, il·elle·s sont mis en avant pour leur discours sur la performance, étant régulièrement invité·e·s à expliquer comment ils parviennent à cette « extraordinaire » pratique du sport, un qualificatif qui est le leitmotiv des journalistes à l'égard de leurs différentes pratiques. À partir des années 1980, lorsque des émissions dites « de société » commencent à mettre en scène des personnes ayant des in/capacités, ces dernières prennent une place plus active et sont alors fréquemment mises à contribution pour témoigner de leur volonté d'intégrer la société et, en particulier le marché du travail, tout en dénonçant certaines situations de discrimination dont elles peuvent être victimes. Ces interventions leur permettent également de s'exprimer sur leurs besoins et leurs revendications.

On observe, en outre, dans notre corpus d'archives de la RTS, un phénomène intrigant de récurrence dans la présence télévisuelle de certaines personnes vivant avec une déficience, qui finissent par devenir de véritables personnalités médiatiques et publiques. En effet, au-delà d'une simple présence ponctuelle liée à un reportage ou à un sujet spécifique sur le handicap, certaines émissions de la RTS semblent établir des relations suivies avec ces individus, réactivant leur participation à différentes occasions au fil des années. Cette observation a conduit à une enquête particulière sur le cas de « Laurianne », une figure médiatique suivie par la RTS depuis

sa petite enfance jusqu'à l'âge adulte[2]. L'analyse de ces cas de récurrence télévisuelle s'est également élargie à l'étude d'une figure télévisuelle sportive plus récente, Celine van Till, dont la construction médiatique a été analysée par Robin Guyot dans l'article précédent de cet ouvrage.

Cette réflexion nous a également conduits à explorer le parcours télévisuel kaléidoscopique de Gérald Métroz, une personne qui apparaît à la télévision depuis les années 1960. La RTS, en le « suivant » au fil des décennies, a façonné une narration médiatique qui l'a progressivement inscrit dans l'espace télévisuel suisse romand, jusqu'à en faire un personnage familier du paysage audiovisuel, et principalement associé au sport durant près de deux décennies.

La notion de « personnage » est centrale dans notre analyse des programmes télévisuels. Le personnage est ici défini étymologiquement comme relié au *persona* latin, qui désigne le masque théâtral permettant à un même acteur de jouer plusieurs rôles au sein d'une pièce. Pour cette étude de cas, et contrairement à la proposition méthodologique de Macé en 2008 qui restreint la notion de « personnages » aux figures issues de fictions télévisuelles, nous nous attachons ici à identifier et analyser les différents personnages médiatiques incarnés par Gérald Métroz. Il endosse ainsi différents rôles dans les multiples narrations télévisuelles où il apparaît, qui ne relèvent jamais de la fiction, mais qui constituent des constructions médiatiques de la réalité.

À travers l'étude de cas du traitement télévisuel de Gérald Métroz par la RTS, nous cherchons à répondre à la question suivante : quels sont les personnages incarnés par Gérald Métroz dans les multiples récits télévisuels de la RTS au cours de six décennies ? Et en quoi l'analyse de ce cas singulier éclaire-t-elle les rapports sociaux au handicap en Suisse romande ?

---

[2] Marcellini, A. et Scheidegger, J. (2022). Les coulisses de la construction d'un « modèle féminin trisomique ». Étude de la médiatisation d'un parcours de vie par la Télévision suisse romande, *Communication au Séminaire international de Québec, Handicap entre théories et pratiques sociales. Cerner les enjeux contemporains relatifs à l'exercice des droits humains des personnes handicapées*. Pavillon Desjardins, Université Laval, juin 2022 ; Scheidegger, J., Berner, C. et Marcellini, A. (2023). Une figure féminine trisomique. Les coulisses de la création télévisuelle du parcours d'une jeune fille devenue modèle, *Revue Télévision*, *1*(14), p. 131-151.

Une démarche en quatre étapes

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons procédé en quatre étapes. Tout d'abord, nous avons constitué un corpus à étudier en regroupant l'ensemble des documents audiovisuels mettant en scène Gérald Métroz et disponibles dans les archives de la RTS. Ensuite, nous avons réalisé un traitement descriptif et quantitatif afin d'identifier les types d'émissions, les périodes de diffusion et les thématiques abordées dans les émissions dans lesquelles il apparaît.

Puis, nous avons mené une analyse qualitative des mises en scène et des discours « de » et « sur » Gérald Métroz, afin d'identifier et de décrire les différents personnages télévisuels qu'il incarnait dans chacune des séquences. Pour cela, nous avons examiné les différentes caractéristiques, statuts, positions et identités sociales qui lui sont attribués, en lien avec la mise en scène de son corps, au cours du temps. Enfin, nous avons procédé à des extractions de photogrammes pour retracer en images son « parcours de vie télévisuel » sur près de soixante ans, et ainsi mettre en évidence d'éventuels liens entre les personnages successifs qu'il a incarnés.

Un corpus d'émissions s'étalant sur six décennies : de l'enfance à l'âge mûr

La consultation des archives de la RTS avec le nom « *Gérald Métroz* » comme mot-clé a permis d'identifier 50 éléments, comprenant 34 vidéos et 16 enregistrements radio, couvrant la période de 1965 à 2023. Après visionnage des 34 documents audiovisuels, des doublons ont été repérés, ramenant ainsi le corpus à 27 documents audiovisuels distincts à étudier, s'étalant de 1965 à 2023 (Tableau 1). L'analyse descriptive de ce corpus révèle que Gérald Métroz a été filmé par la RTS durant soixante années, de l'âge de 3 ans en 1965 jusqu'en 2023 à 62 ans. Il apparaît dans divers types d'émissions, selon les périodes, 11 émissions d'actualités, 8 émissions sportives, 7 émissions de société et une émission religieuse, *Racines*.

Tableau 1. Liste des 27 documents audiovisuels du corpus d'archives RTS sur « Gérald Métroz », de 1965 à 2023.

Date de diffusion l'épisode	Émission et type d'émission	Durée des épisodes	Durée des séquences avec GM	Titre des épisodes	Contenu et notes sur Gérald Métroz
04.09.1965	*Carrefour* Actualités	00:15:44	00:01:03	sans	Archive sans son *Gérald à 3 ans*
21.03.1971	Documentaire	00:27:00	00:07:00	*Vivre… comme les autres*	Les parents de Gérald et GM à 6 ans et demi
26.12.1978	*Face au sport* émission sportive	00:30:04	00:04:00	*La victoire sur soi-même*	Handicapés sportifs *GM adolescent sportif*
23.12.1990	*Télé journal* Actualités	00:01:09	00:01:09	sans	Gala Médiasports pour cancer *GM participe à la récolte des fonds*
03.08.1993	*Journal romand* Actualités	00:09:30	00:00:59	sans	Swiss Open de Tennis en fauteuil roulant à Genève *GM le mieux classé des Suisses*
18.08.1995	*Le téléjournal* Actualités	00:27:31	00:01:51	sans	Swiss Open de Tennis en fauteuil roulant à Genève *GM Tennisman en fauteuil*
07.08.1996a	*Le téléjournal* Actualités	00:28:08	00:01:48	sans	9e Swiss Open de Tennis en fauteuil roulant à Genève *GM Tennisman en fauteuil*
17.08.1996b	*Le téléjournal* Actualités	00:28:36	00:01:27	sans	Tennis en fauteuil *GM Numéro 1 suisse aux Jeux paralympiques d'Atlanta*
16.11.1997	*Racines* émission religieuse	00:15:13	00:00:58	*L'argent et la rose sur le sentier à Farinet*	La souffrance *GM et son expérience de la souffrance*

Date de diffusion l'épisode	Émission et type d'émission	Durée des épisodes	Durée des séquences avec GM	Titre des épisodes	Contenu et notes sur Gérald Métroz
12.01.2001	*Le téléjournal* Actualités	00:18:55	00:01:45	sans	Midi soir : Valais portrait et destin de Gérald Métroz un handicapé amputé des deux jambes *GM et son parcours sportif pour devenir agent de hockeyeurs*
15.01.2001	*Zig Zag Café* émission de société	00:52:25	00:52:25	*Et soudain un train*	*GM et sa biographie*
16.01.2001	*Zig Zag Café* émission de société	00:53:56	00:53:56	*Et soudain un train*	*GM et la musique*
17.01.2001	*Zig Zag Café* émission de société	00:50:01	00:50:01	*Et soudain un train*	*GM Sportif, journaliste, handicapé physique*
19.01.2001	*Zig Zag Café* émission de société	00:53:42	00:53:42	*Et soudain un train*	*GM Sportif, journaliste, handicapé physique*
12.08.2002	*TJ* Actualités	00:10:48	00:05:00	sans	Affiche Campagne *Pro infirmis GM Agent sportif et comme participant à la campagne de* Pro Infirmis
23.03.2003	*Dimanche sport* émission sportive	00:55:08	00:04 29	sans	Recrutement des joueurs pros *GM Agent de joueurs hockey*

Date de diffusion l'épisode	Émission et type d'émission	Durée des épisodes	Durée des séquences avec GM	Titre des épisodes	Contenu et notes sur Gérald Métroz
31.10.2004	*Dimanche sport* émission sportive	00:54:08	00:05:20 (invité toute l'émission)	sans	*GM Confrère journaliste, écrivain, éditorialiste, Agent de joueurs hockey, spécialiste de hockey sur glace*
18.12.2004	*TJ* Actualités	00:28:54	00:02:40	sans	La grève des joueurs pros Hockey américains *GM Agent de joueurs pro*
28.02.2007	*Café des sports* émission sportive	00:25:31	00:08:00 (invité toute l'émission)	sans	La formule du championnat de suisse tue-t-elle le hockey? *GM Agent de joueurs pros hockey et chroniqueur – journaliste au journal Le Matin*
29.05.2008	*Fairplay* émission de société	00:14:24	00:00:35	sans	Plaidoyer pour la valeur de la différence *GM Consultant sportif valaisan*
14.01.2009	*Le journal 19h30* Actualités	00:28:20	00:01:33	sans	Match handball en fauteuil Prix Farinet pour Transport handicap *GM Sportif en fauteuil militant*
09.09.2012	*Mise Au Point* émission de société	00:50:00	00:05:00	*Demi-dieux*	Sur les Jeux paralympiques de Londres *GM Consultant sportif, sportif paralympique, journaliste et agent de joueurs hockey*

Date de diffusion l'épisode	Émission et type d'émission	Durée des épisodes	Durée des séquences avec GM	Titre des épisodes	Contenu et notes sur Gérald Métroz
18.11.2012	*Sport dimanche* émission sportive	00:52:00	00:03:35	sans	Venue des pros NHL – grève – dans les clubs de hockey suisses *GM Consultant sportif, agent de joueurs hockey*
21.09.2014	*Sport dimanche* émission sportive	00:52:00	00:10:30	sans	Bilan de la saison de hockey suisse *GM Consultant sportif, agent de joueurs hockey*
26.01.2020	*Sport dimanche* émission sportive	00:50:56	00:06:37	Mag: *Métroz sans synthé*	Auteur de sa biographie *La vie d'en bas* Avec l'entraîneur de hockey de Sembrancher, avec le physio. *Montage résumé de la séquence du 30 janvier 2020*
30.01.2020	*Hockey sur glace* émission sportive	00:30:17	00:30:17	Le Mag: *Gérald Métroz: une vie de rêves*	Reportage Entretien biographique avec quelques images d'archives *GM, enfant jusqu'à auteur, chanteur*
28.08.2023	*Couleurs locales* Actualités de Suisse romande	00:17:00	00:02:13	*Le coin de paradis de Gérald Métroz, au cœur de Martigny.*	émission sur *Pro Senectute*, les bénévoles, les tandems *GM comme « personnalité »*
27 documents sur 58 années	4 types d'émissions	14:37:20	06:24:12	-	-

Graphique 1. Répartition par type et par décennie des 27 documents audiovisuels de la RTS du corpus Gérald Métroz.

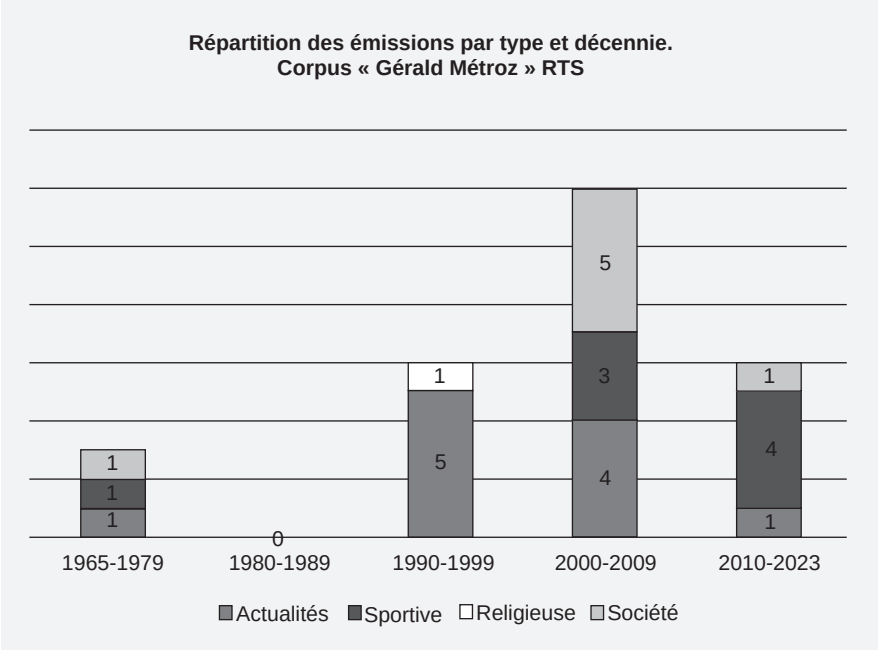

Comme l'illustre le graphique 1, Gérald Métroz apparaît principalement dans des émissions d'actualités entre 1965 et la fin des années 1990, avec 6 des 11 émissions d'actualités recensées. La dernière émission de cette période, figurant dans notre corpus, est une émission religieuse, *Racines*[3], qui est la seule de ce type dans l'ensemble des documents étudiés. À partir de 2001, ses apparitions se répartissent entre émissions d'actualités, émissions de société et émissions sportives. On remarque également que la majorité des archives retrouvées datent de la période 1990-2023,

[3] L'émission religieuse *Racines* réalisée par André Kolly (journaliste) et Daniel Wettstein (pasteur, et également producteur de l'émission) a duré dix-huit années de 1989 à 2007, et a produit 779 épisodes. Son but était de présenter diverses facettes du monde religieux, en mettant en exergue la dimension spirituelle de la vie, le pluralisme religieux et les valeurs humanistes. Elle a été remplacée par l'émission *Faut pas croire*.

avec un pic d'occurrences dans la décennie 2000-2009. Cependant, les conditions non systématiques de l'archivage ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur cette répartition.

L'analyse des trois premiers documents, datant de 1965, 1971 et 1978, fera l'objet d'une présentation détaillée, qui servira de base pour une présentation plus synthétique des résultats concernant les 24 autres émissions du corpus, diffusées au cours des trois dernières décennies, et correspondant à la vie adulte de Gérald Métroz.

Un enfant accidenté, un élève bien accepté, un adolescent philosophe

Les trois premiers documents d'archives des décennies 1960 et 1970 présentent Gérald Métroz enfant et adolescent (né en 1962).

Le premier document d'actualités, une séquence d'une minute issue de l'émission *Carrefour* en 1965, est en noir et blanc et archivé sans bande-son. À travers des images de lettres, de dons, de dessins d'enfants et d'articles de journaux, il illustre le soutien apporté à Gérald et sa famille suite à un accident avec un train dans lequel il a perdu ses deux jambes à l'âge de 2 ans et demi. Ensuite, deux très courtes séquences filmées montrent Gérald dans son quotidien. La première le met en scène jouant au sol dans la maison familiale avec trois autres enfants, probablement ses frères et sœurs, vêtu d'un short cousu et fermé, adapté à sa double amputation fémorale haute. La seconde le montre à l'extérieur, dans les bras de son père, chef de gare, avec qui il échange en pointant du doigt différentes choses autour de lui. Cette séquence met l'accent sur la famille et l'univers domestique. Gérald y est présenté comme un enfant accidenté, mais intégré à sa fratrie et sans aucun appareillage spécifique (Image 1).

Le personnage ici construit est celui d'un enfant en bas âge amputé des deux jambes à la suite d'un accident. Il est présenté comme le dernier de la famille, souriant, communicatif et entouré de ses grands frères et sœurs et de son père, et bénéficiant, ainsi que sa famille, d'un fort soutien et de marques de solidarité et d'attention après l'accident.

Image 1. Gérald Métroz filmé à 3 ans. Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *Carrefour*, 04/09/1965, © Archives de la RTS.

Le second document, archivé comme « documentaire », est un film en noir et blanc de 27 minutes réalisé en 1971 titré *Vivre… Comme les autres*. Il est entièrement consacré à des jeunes vivant avec des déficiences motrices, en l'occurrence des amputations de membres, majoritairement causées par des accidents. Classiquement, le reportage débute avec des « blouses blanches » : médecin, orthopédiste, puis il se tourne vers les associations Sport handicap et l'Association suisse des jeunes mutilés, mettant en avant leurs activités sportives. Dès la 7e minute, la parole est donnée aux jeunes eux-mêmes (ainsi qu'à leurs parents), qui témoignent sur l'origine de leur atteinte corporelle, sur leur vie personnelle et leurs projets professionnels. Sept minutes du documentaire sont consacrées à Gérald Métroz, alors âgé de 6 ans où il apparaît aux côtés de ses parents et de ses frères et sœurs.

Le troisième document est un reportage en couleur de 30 minutes, issu de l'émission sportive *Face au sport* de 1978, dans lequel est traité le lien entre sport et handicap au travers d'interviews de sportifs ayant des in/capacités. Gérald Métroz, alors âgé de 16 ans, apparaît durant 4 minutes et 30 secondes. D'abord en entretien, filmé en gros plan (Image 2), il répond au journaliste :

« Journaliste — Est-ce que vous aussi vous avez l'impression de mener votre vie comme un combat ?

Gérald Métroz — Ouais, c'est un… Combat, c'est un grand mot, disons… [silence] C'est une espèce de survie dans le monde des valides quoi… C'est difficile, il faut toujours faire l'effort de… d'être à leur niveau, de… de ne pas tomber dans le monde heu… de ne pas parler aux valides du monde des handicapés parce que, ils n'aiment pas en parler, ça les gêne. »

Le ton de voix est posé. La réflexion est constuite et son niveau de langage et d'analyse construit l'image d'un adolescent doté d'une maturité intellectuelle, d'empathie et d'une compréhension des mondes sociaux, au sens de Becker (1963).

Puis, dans une seconde apparition, la scène de l'entretien se poursuit, avec ce même cadrage en gros plan, Gérald reprend ainsi la parole :

« C'est pour ça je pense, le fait que l'on n'ait pas beaucoup de monde dans ces manifestations, c'est que le spectateur ne peut pas s'identifier à celui

Image 2. Gérald Métroz à 16 ans. Photogramme extrait de l'émission sportive *Face au sport*, 26/12/1978, © Archives de la RTS.

qui est sur le terrain, au milieu de l'arène comme on dit [il sourit] il ne peut pas s'identifier alors ça ne l'intéresse, pas parce qu'il ne pourra pas dire : "C'est mon but, je pourrai peut-être un jour y arriver", ce qui arrive quand on regarde un champion de ski, ou un champion de football, il dira : "Ouais peut-être que si je m'entraîne, j'y arrive". Tandis que dans le sport-handicap, le valide peut pas dire ça… »

La mobilisation du concept d'identification/non-identification, son humour perceptible à travers son sourire et ses yeux rieurs renforcent l'image d'un adolescent particulièrement philosophe pour ses 16 ans, et doté d'une acuité remarquable dans l'analyse psycho-sociale du regard porté par ses contemporains sur les personnes dites handicapées.

Ces courtes séquences d'entretien en gros plan sont suivies d'une série d'images d'archives plus anciennes, extraites de l'émission documentaire de 1971. En noir et blanc, elles montrent Gérald à l'école, filmé en pied, debout avec ses « jambes artificielles » jouant avec ses camarades de classe dans la cour, lisant à haute voix en classe, puis dans la rue, en fauteuil roulant poussé par une autre enfant. Ces images sont accompagnées d'un

Image 3. Gérald Métroz à 6 ans. Photogrammes extraits de l'émission sportive *Face au sport*, 26/12/1978, © Archives de la RTS.

commentaire en voix *off* d'une journaliste. Puis, on le retrouve dans sa chambre où il est interviewé par un journaliste, se déplaçant sur les mains en souriant sur son lit. Il a alors 6 ans.

Ces séquences d'archives intégrées dans l'émission (Image 3), reprenant une production de la RTS diffusée sept ans auparavant, combinent à la fois des discours « de » Gérald Métroz enfant, un discours « sur » lui par la voix *off* d'une journaliste, ainsi que des images animées. Ces dernières mettent en scène un enfant équipé de prothèses de jambes, lui permettant de se tenir debout, et de marcher en mobilisant ses bras pour équilibrer son mouvement. À l'école, il apparaît dans la cour et en classe, se déplaçant tantôt debout, tantôt en fauteuil roulant lorsqu'il rentre chez lui, poussé par sa sœur. À la maison, c'est en étant filmé sans prothèses, prenant appui sur ses mains pour se déplacer, qu'il répond au journaliste sur « ce qu'il veut faire plus tard comme métier ».

Si le journaliste qui l'interroge fait s'exprimer avec entrain ce jeune personnage enfantin, la voix *off* encadre ces images d'archives en apportant des informations factuelles tout en y ajoutant des commentaires subjectifs sur sa situation infantile. Cette narration inscrit ainsi son enfance comme le point de départ de sa future trajectoire :

« À l'âge de 2 ans et demi, en 1964, Gérald Métroz avait donc dû être amputé des deux jambes. Sur ces images d'archives, il est âgé de 6 ans et, déjà, il a remarquablement surmonté son épreuve. L'insouciance de l'enfance, son entourage, ses camarades lui ont fait relativement rapidement accepter ses jambes artificielles. Sa force de caractère, sa persévérance et sa ténacité feront le reste et lui permettront à lui aussi de remporter sa victoire sur lui-même et sur le sort. »

Les formulations utilisées dans ces séquences sont imprégnées des stéréotypes des années 1970 sur le handicap et les personnes dites handicapées : le handicap perçu comme un mauvais sort, l'épreuve à surmonter, la lutte, le soutien de l'entourage, l'acceptation de sa condition, l'appareillage et la force psychique nécessaire pour faire face à cette situation.

Après ce flash-back en archives, on retrouve Gérald Métroz l'adolescent, filmé en plan poitrine, statique, puis en gros plan, qui répond à la question du journaliste :

« Journaliste — Est-ce que ça vous est arrivé de vous révolter ?

Gérald Métroz — … Non… Je pense pas. Parce que je suis arrivé toujours à bien… à faire un peu comme les autres, sans, sans me mettre à l'écart. Et puis, tous mes amis et tout ça, ont fait un effort pour m'intégrer heu, dans leur milieu. Alors maintenant, c'est notre milieu commun, il n'y a plus de grande différence. Et puis là, je tire un coup de chapeau à mes amis et tout ça.

Journaliste — Comme par exemple ceux de votre équipe de hockey sur glace ?

Gérald Métroz — Oui bien sûr. Ceux-là en premier [sourire]… »

Les images nous emmènent alors dans une patinoire où des hockeyeurs s'entraînent à tirer en rafale dans les cages où se trouve, à genoux, Gérald Métroz, le goal, casqué, ganté, avec sa crosse, arrêtant les palets qui fusent vers les cages. En voix *off*, la journaliste commente : « À l'âge de 9 ans, Gérald Métroz débutait dans le hockey sur glace. La saison dernière avec son équipe de novices de Sembrancher, il a remporté le

Image 4. Gérald Métroz à 16 ans. Photogrammes extraits de l'émission sportive *Face au sport*, 26/12/1978, © Archives de la RTS.

titre de champion de groupe». À la fin de la séquence des tirs, on voit un hockeyeur s'approcher du goal à genoux, prendre la crosse qu'il lui tend, et le tirer jusqu'à la porte de sortie de la glace, pendant que trois autres hockeyeurs l'entourent et sortent avec lui (Image 4). «Ma vie est plus pleine qu'une vie normale. Je vois les deux mondes, celui des valides et celui des handicapés, et les plus à plaindre ne sont pas toujours ceux qu'on croit», la journaliste nous rapporte ses propos en voix *off*.

Ainsi, le jeune philosophe qui disserte posément, en gros plan, sur les mondes sociaux, est également un jeune sportif intégré, dont la scolarisation primaire s'était déroulée également sous une forme intégrée.

Il est important de souligner que dans ces trois premiers documents du corpus, les personnages construits pour représenter Gérald Métroz, enfant puis adolescent, sont montrés parfois debout avec des prothèses de jambes, parfois assis dans un fauteuil roulant, ou encore à genoux avec des jambières de hockey, et ce dans des espaces publics. En revanche, il apparaît également assis au sol ou sur son lit, sans aucun appareillage, uniquement dans des scènes filmées à l'intérieur de la maison familiale.

Ainsi, le troisième document de 1978 met en scène deux personnages, grâce au flash-back des archives. Le premier est un enfant de 6 ans, scolarisé à l'école du village, apprenant à lire en classe avec ses camarades et rentrant de l'école accompagné par ses frères et sœurs. Ce personnage évolue dans un cadre familial où le père, bien qu'absent de l'image, est évoqué, par le journaliste, comme un modèle pour le futur métier de l'enfant.

Un second personnage, construit par la RTS dans cette émission sportive de 1978, est celui de l'adolescent Gérald Métroz, un interlocuteur précis et réfléchi face à l'intervieweur. Il incarne un adolescent philosophe, mature pour ses 16 ans, intelligent, sportif et empathique, en lien avec ses pairs en âge, et doué d'une capacité d'analyse de la situation sociale du sport-handicap, et plus largement de la condition « handicapée » (Stiker, 2017).

Un adulte, six personnages

Après une décennie 1980 « blanche », sans archive le concernant, Gérald Métroz réapparaît dans le fonds d'archives en 1990, à l'âge de 28 ans. À travers les 24 émissions qui le mettent en scène entre 1990 et 2023, notre grille de lecture permet d'identifier plusieurs personnages adultes qu'il incarne, selon les périodes et les émissions (Tableau 2).

En 1990, il apparaît sous les traits d'un organisateur bénévole engagé dans des actions d'entraide humanitaire, en Valais. Le téléjournal annonce la tenue d'un gala de bienfaisance, le Gala Médiasport pour le cancer en Valais, et Gérald Métroz intervient en plan rapproché, statique, pour expliquer l'action en faveur des enfants touchés par le cancer. Sa prise de parole se fait dans l'invisibilité de sa différence corporelle, le cadrage de la caméra la rendant invisible. Sur son sweat-shirt violet, il porte en pendentif une croix catholique.

Gérald Métroz est ensuite mis en scène comme champion de tennis en fauteuil roulant, un rôle qu'il incarne dans quatre courtes séquences d'émissions d'actualités entre 1993 et 1996. Présenté comme « le mieux classé des Suisses, Gérald Métroz est 29e mondial », ou encore comme « le Valaisan, numéro 1 du tennis suisse en fauteuil », il est filmé à l'entraînement sur un terrain de tennis, jouant en fauteuil roulant avec brio. Les trois premières émissions sont réalisées à l'occasion d'une compétition internationale initiée en 1988, le Swiss Open de tennis en fauteuil roulant à Genève, qui se déroule chaque année. En 1995, une séquence s'intéresse aux difficultés économiques rencontrées par les tennismen en fauteuil roulant et les organisateurs des tournois. Filmé en gros plan, il répond à la voix *off* du journaliste qui lui demande : « Mais pourquoi les mécènes s'intéressent si peu à ce genre de compétition ? »

Fidèle à son rôle d'analyste des situations de handicap, Gérald Métroz reprend alors l'argumentaire de la non-identification de la masse aux sportifs en fauteuil roulant pour expliquer pourquoi le tennis en fauteuil ne peut pas devenir « un produit publicitaire, un produit économique ».

L'année suivante, en 1996, la séquence est centrée sur la présentation du matériel et du règlement. Cette fois, Gérald Métroz est filmé en match et explique l'adaptation des règles. Là encore, il est placé en situation d'exposer la théorie de la non-identification des valides aux sportifs en fauteuil, cette fois pour justifier la très faible médiatisation du handisport, tout en défendant la qualité du spectacle. La seconde séquence de 1996(b), réalisée à l'occasion des Jeux paralympiques d'Atlanta, est un peu différente. Gérald Métroz s'exprime au téléphone, pendant que l'écran diffuse les mêmes images que dans la séquence précédente, celles de l'Open de Genève. En effet, la RTS ne couvrant pas les Jeux paralympiques d'Atlanta, il est présenté en duplex comme « le Valaisan Gérald Métroz, numéro 1 suisse de tennis en fauteuil roulant, qui a gagné le premier tour à Atlanta ». Au téléphone, Gérald Métroz critique l'organisation des Jeux, évoquant un accueil peu adapté, des infrastructures mal conçues et un manque d'accessibilité. Toutefois, il souligne l'importance de ces Jeux, Atlanta étant la 1re Paralympiade diffusée en direct sur les chaînes américaines, et mentionne la popularité du sport en fauteuil roulant aux États-Unis, avec un public nombreux dans les tribunes. Dans cette dernière séquence sur le tennis en fauteuil roulant, le discours sur l'identification/non-identification du grand public disparaît progressivement. Gérald Métroz se montre alors un peu moins philosophe, et davantage critique social, adoptant une posture revendicative, tout en conservant son rôle de théoricien.

L'émission religieuse *Racines*, diffusée en 1997, marque la dernière apparition de Gérald Métroz dans cette décennie du corpus d'archives. Il y figure brièvement, pendant une courte minute, dans un document de 15 minutes sur « le sentier de Farinet » à Saillon, en Valais. Son invitation repose sur son appartenance à « La bande des Cent », un groupe d'amis de Farinet impliqué dans la création de ce sentier *via* l'achat d'un vitrail intitulé *La souffrance*. Il apparaît sur le sentier, déambulant en fauteuil roulant au milieu des vignes, puis s'arrête face caméra : « Moi la souffrance, ben je l'ai vécue très tôt, de façon assez abrupte et visible… »

Sur un gros plan, il continue :

« Je pense que la souffrance, c'est pas une valeur, c'est une réalité incontournable donc, on peut faire des milliers de théories sur la souffrance heu positive ou négative, de toute façon elle est présente dans notre vie. Alors après, on n'a plus d'autre choix que d'en faire autre chose ou de ne rien en faire. On peut s'asseoir sur le bord d'un trottoir et puis pleurer puis attendre que les gens viennent nous consoler, ou bien on peut essayer de se secouer et puis de … de se bouger un petit peu, puis de la tourner en notre faveur. Mais c'est clair que c'est très théorique, et puis lorsqu'on est sur… sur le terrain, ou lorsqu'on prend véritablement une claque dans la figure, heu c'est une image hein, là on a mal… Mais c'est le moment juste après qui est important, c'est qu'est ce qu'on va faire avec ça ? »

Le personnage ici présenté est celui d'un acteur engagé dans une association de mise en valeur du patrimoine du Valais, d'un philosophe, mais aussi d'un témoin d'une expérience personnelle de la souffrance, auquel est attribué un rôle de transmission d'attitude à adopter, l'érigeant ainsi en modèle. Nous retrouvons ici, en somme, le même personnage valaisan que celui qui organise le Gala Médiasport de 1990.

L'année 2001 marque un tournant avec l'émergence d'un nouveau personnage médiatique incarné par Gérald Métroz. À 39 ans, il fait l'objet d'un ouvrage biographique écrit par son ami journaliste Jacques Briod, intitulé *Et soudain un train…* Dans la continuité de cette publication, cinq documents d'archives sont diffusés la même année : une séquence de téléjournal, suivie de quatre émissions *Zig Zag Café* d'environ une heure chacune, animée par Jean-Philippe Rapp[4]. Ce programme, qui consacre une semaine entière au parcours de vie d'une personnalité de la Suisse romande en convoquant divers témoins de son histoire, confère à Gérald Métroz un nouveau statut. Désormais, cette programmation dans *Zig Zag Café*, fait de Gérald Métroz un nouveau personnage avec la stature d'« une personnalité » locale, se déployant à partir de l'ouvrage biographique fraîchement publié.

[4] L'émission *Zig Zag Café* a été diffusée du 19 septembre 1996 au 19 décembre 1997. 219 émissions composent la collection complète, d'une durée moyenne de 45 minutes.

Tableau 2. Les 6 personnages incarnés par Gérald Métroz adulte, dans les 24 émissions du corpus RTS.

Années	Émissions	Personnages
1990 1997	*Téléjournal* *Racines*	Un acteur associatif du Valais, engagé dans des actions humanitaires, actions culturelles, catholique
1993, 1995, 1996a, 1996b	*Téléjournal*	Le numéro 1 suisse de tennis en fauteuil roulant, athlète de haut niveau, athlète paralympique
2001	*Téléjournal* 4 *Zig Zag Café*	Une « personnalité » de la Suisse romande L'enfant accidenté Le musicien L'agent de hockeyeurs professionnels Le « champion handicapé » militant
2002, 2008, 2009, 2012a,	*TJ*, *Fairplay*, *Le journal 19h30*	Le « sportif handicapé » militant de la cause des personnes ayant des in/capacités
2001, 2003, 2004, 2007, 2012b, 2014	*Téléjournal*, *Dimanche sport*, *TJ*, *Café des sports*, *Sport dimanche*	L'agent de hockeyeurs professionnels
2020a, 2020b, 2023	*Sport Dimanche*, *Hockey sur glace*, *Couleurs locales*	Le sage philosophe et artiste valaisan

Dans cette première émission, Gérald Métroz est entouré de six témoins de son accident et de son enfance : Jacques Briod, l'auteur de la biographie ; sa sœur Christiane ; sa mère Bernadette ; son frère Pierre-Maurice ; Marthe Grenon, l'infirmière qui l'a soignée à l'hôpital ; Pierre Monod, un ancien cheminot. Ici, c'est le personnage de l'enfant accidenté que l'on raconte, celui de l'émission de 1965, dont le portrait est enrichi de nombreuses anecdotes et éléments inédits. Cependant, le Gérald Métroz

de 2001, désormais âgé de 39 ans, adopte un regard rétrospectif sur son propre récit. Il insiste sur l'importance de la médiatisation de son accident, qui a été largement couvert par la presse et diverses télévisions européennes. Il met également en avant les conséquences de cette visibilité médiatique, notamment la présence régulière de journalistes dans la maison familiale ainsi que sur l'éducation qu'il a reçue. À la 39e minute de l'émission, une séquence en noir et blanc extraite de l'émission *Carrefour* (1965) est rediffusée. On y voit Gérald, alors âgé de 3 ans, dans les bras de son père. Cette image est commentée par Gérald Métroz adulte :

« Mon père m'a toujours encouragé à m'intégrer à la société, et à mettre ma différence en valeur. Il me regardait avec plaisir marcher sur les mains pour étonner mes camarades de jeu, et pour le surprendre, je trouvais toujours une nouvelle acrobatie, qu'il me demandait ensuite de refaire en public, histoire d'amuser la galerie. Quand j'étais enfant, il me disait que mon handicap ne m'excluait en rien de la vie communautaire de mon village et de l'école : "Tu es comme les autres, tu y vas, il n'y a pas de différence". Je me disais alors que j'étais l'égal de mes petits camarades. »

Dans la seconde émission, Gérald Métroz est entouré de musiciens, dont Pascal Monet, un camarade d'enfance devenu tromboniste, ainsi que ses professeurs de guitare, Guy Kummer-Nicolussi – lui-même en fauteuil roulant – et Pascal Reichler. Ici, il incarne le personnage du musicien, engagé dans un orchestre donnant des concerts « en faveur des Restos du cœur du Valais ». Le personnage du musicien, mélancolique, sensible, calme et en paix, est ici opposé à celui du compétiteur, fonceur et toujours pressé. Il se complète par le personnage de chanteur qui, avec plaisir sur le plateau, va jouer de la guitare et chanter avec ses professeurs.

La troisième émission regroupe différents acteurs du monde sportif : Régis Fuchs, un joueur de hockey professionnel ; Christophe Spasdone, ancien associé de Gérald Métroz ; Éric Willemin, journaliste à la TSR ; Philippe Ducarroz, journaliste sportif et ancien collègue de Gérald Métroz ; et Dominique Delasoie, l'entraîneur de hockey de son enfance. Dans cette séquence, on dresse le portrait du Gérald Métroz adolescent et jeune adulte sous l'angle sportif. Toutefois, en évoquant également son parcours scolaire – baccalauréat classique avec option latin et anglais – ainsi que son passage par la Faculté des lettres de Genève, un contraste se dessine. D'un

côté, le personnage marchant difficilement avec des prothèses, incapable de circuler entre les multiples bâtiments de l'Université. De l'autre, celui en fauteuil roulant, qui deviendra plus tard un bien meilleur « circulant » :

« Je marchais avec des prothèses à l'époque… Et j'ai complètement sous-évalué ça, et à force de marcher avec les prothèses d'un endroit à l'autre, j'étais complètement claqué quoi… Et je pense qu'aujourd'hui, à refaire, en fauteuil, je ferai ça facilement, mais bon à l'époque je pense que j'étais pas encore prêt… à me montrer en fauteuil… »

Le personnage devient alors journaliste de sport, passionné de hockey, et part au Canada, où se joue, entre autres, son « passage au fauteuil ». Le personnage philosophe et analyste des relations sociales resurgit alors, pour expliquer que les prothèses sont « un leurre », décidant à cette époque de se montrer comme il est, c'est-à-dire sans jambes. Un nouveau personnage émerge alors : un agent de joueurs de hockey, occupant une position professionnelle centrale au sein de ce milieu auquel il souhaite depuis longtemps appartenir.

Dans la quatrième et dernière émission, centrée sur le sport-handicap, Gérald Métroz s'entoure de figures du monde sportif et social, notamment le journaliste Jean-Bernard Desfayes, André Luyet, joueur de basket en fauteuil, Yves Balet, un ami de Gérald Métroz, Bill McComish, pasteur, et Jacques Briod. Il y aborde les thèmes de l'amitié, de la solidarité et de son attrait pour les sports collectifs. Un nouveau personnage se dessine alors : celui d'un représentant du sport-handicap suisse et du mouvement paralympique, expliquant aux spectateur·rice·s les épreuves et les règles de ces disciplines encore peu connues du grand public. En parallèle, il évoque l'institutionnalisation des personnes vivant avec des in/capacités dans certaines régions du monde, endossant ainsi un nouveau rôle, celui de militant, voire d'activiste, engagé dans des actions humanitaires en faveur des personnes dites handicapées en Afrique et au Cap Vert.

Tous les personnages construits durant ces quatre épisodes de *Zig Zag Café* vont ensuite habiter les émissions des vingt années suivantes. Celles-ci reprendront, de manière plus ou moins récurrente, chaque personnage dans des reportages courts, avec principalement : l'agent de joueurs professionnels de hockey durant la décennie 2000 et 2010 ;

le militant de la cause des personnes vivant avec des in/capacités et du sport-handicap ; et enfin, l'auteur-compositeur-interprète qui surgit en 2020 à la fin d'un document de 30 minutes, retraçant l'ensemble de la biographie de Gérald Métroz, à l'occasion de la sortie de son ouvrage autobiographique *La Vie d'en bas*, paru en 2019[5].

On peut remarquer que le personnage de l'agent de joueurs professionnels de hockey, introduit pour la première fois en 2001 dans le téléjournal, est filmé dans ses bureaux, circulant en fauteuil roulant. Cependant, ce sera la seule fois où sa différence corporelle est visible à l'image. Dans toutes les autres émissions où il est présenté sous le titre de « Agent sportif » ou « Agent de sportifs », il apparaît en studio, en duplex ou derrière un bureau, toujours cadré en gros plan, en plan poitrine ou en plan taille, rendant ainsi sa différence corporelle invisible. Dans l'émission *Dimanche sport* du 31 octobre 2004, il est accueilli par les journalistes à la 19e minute de l'émission sportive et apparaît à l'écran déjà installé derrière la table du plateau :

« Journaliste — Bienvenue sur ce plateau à notre confrère Gérald Métroz, à la fois journaliste, écrivain, éditorialiste et agent de joueurs, spécialiste en tout cas du hockey sur glace. Gérald, ça fait beaucoup de casquettes, dans quelle fonction vous trouvez-vous le plus à l'aise ?

Gérald Métroz — Oh ben, je crois que dans la vie, c'est souvent l'alternance des activités donc heu, le but étant d'avoir du plaisir à faire toutes les activités qui font notre journée. Moi, mon métier principal, c'est bien sûr agent de joueurs, mais j'ai aussi du plaisir à écrire des articles ou à écrire des livres enfin… toutes sortes d'autres activités… »

Dans cet échange, aucune mention de handicap, pas plus que de différence corporelle, tant dans les discours que dans les images, comme le montre l'image 5, ci-après. Ainsi, le personnage télévisuel « journaliste-écrivain-éditorialiste-agent de joueurs » est construit sans référence explicite au handicap. Autrement dit, sa différence corporelle n'a aucune signification dans le cadre pour lequel il est médiatisé, et elle reste masquée.

[5] Métroz, G. (2019). *La Vie d'en bas*. Martigny, Éditions Empiric Vision.

Image 5. Gérald Métroz à 42 ans. Photogrammes extraits de l'émission sportive *Dimanche sport*, 31/10/2004, © Archives de la RTS.

À l'inverse, d'autres séquences ou émissions des années 2000, consacrées aux systèmes de valeurs (émission *Fairplay*), à la promotion d'actions associatives ou caritatives locales (dans le téléjournal), ou encore aux questions de société (émission *Mise Au Point*), vont plutôt mettre en avant la différence corporelle du personnage du militant de la cause du handicap, en privilégiant des cadrages plus larges qui rendent cette particularité visible (Image 6).

À ce propos, il convient de souligner que, à deux reprises, le personnage du militant associatif est interviewé et questionné sur sa participation à la campagne de communication de *Pro Infirmis* en 2000. Il est amené à justifier sa participation à cette campagne (Image 7), dont les images sont qualifiées par les journalistes (les deux seules femmes journalistes du corpus étudié d'ailleurs) de « campagne provoc » (émission *TJ*, 2002) et d'« images chocs » (émission *Mise Au Point*, 2012).

En outre, il est tout à fait remarquable de constater que l'ensemble des personnages médiatiques, incarnés par Gérald Métroz, sont présentés, tant par les journalistes que par lui-même, comme évoluant au sein de nombreuses relations amicales et/ou professionnelles de très longue date, et ce dans des milieux variés : le village de Sembrancher, la ville de Martigny, le journalisme radiophonique et télévisuel, le hockey sur glace professionnel, le milieu du handicap et du sport-handicap, ainsi que celui de la musique. Cependant, un élément intrigant se dégage de cette

Image 6. Gérald Métroz à 46, 47 et 50 ans. Photogrammes extraits des émissions *Fairplay* (2008), *Téléjournal* (2009) et *Mise Au Point* (2012), © Archives de la RTS.

construction médiatique : ces personnages, tels qu'ils sont représentés par la couverture télévisuelle de la RTS, n'évoquent exclusivement que des relations amicales et professionnelles masculines. Les seules femmes présentes ou même évoquées dans ces séquences sont d'une part, les sœurs et la mère de Gérald Métroz, ainsi que l'infirmière, toutes réunies dans une seule émission – la première du *Zig Zag Café*, dédiée à son enfance. Les seules autres femmes apparaissant à l'écran sont deux journalistes qui l'interviewent, mais qui ne sont pas présentées comme des relations personnelles du personnage. Enfin, et de manière inattendue car unique, une femme apparaît à la toute fin du corpus : la violoncelliste du groupe de musiciens qui l'accompagne en 2020 lors de ses concerts (Image 8).

Les personnages incarnés par Gérald Métroz évoluent certes dans une diversité de mondes sociaux, mais ces univers restent quasi exclusivement masculins. Cette remarquable masculinisation des réseaux relationnels de ses personnages peut être mise en parallèle avec l'absence de toute représentation de Gérald Métroz dans des rôles liés à la vie amoureuse,

Image 7. Gérald Métroz sur l'affiche de la campagne de communication de *Pro Infirmis* de 2000. Photogramme extrait du *TJ*, 12/08/2002, © Archives de la RTS.

Image 8. Une femme violoncelliste dans le groupe qui accompagne l'auteur-compositeur-interprète Gérald Métroz, émission *Hockey sur glace Le mag*, 30/01/2020, © Archives de la RTS.

conjugale ou familiale. En effet, à aucun moment au cours de son parcours téléviseul, la RTS ne le met en scène en tant que compagnon, mari ou père.

Conclusion
Le parcours de vie télévisuel d'un individu : les multiples personnages de la construction progressive d'une « personnalité locale »

Ainsi, au fil des années, Gérald Métroz a incarné de multiples personnages médiatiques. Si la médiatisation initiale du personnage de l'enfant accidenté et de sa famille, particulièrement relayée par le *Blick* dans les années 1960, s'est concentrée sur la maison familiale et le village de Sembrancher, les archives de la RTS révèlent ensuite une myriade de personnages évoluant dans des mondes variés. On y découvre successivement un enfant du Valais frôlant la mort, un enfant rieur et acrobate marchant sur les mains, un élève d'école primaire avançant difficilement avec deux prothèses, ou se faisant pousser en fauteuil roulant. Puis, émerge un adolescent philosophe et fin analyste des liens sociaux, suivi d'un jeune hockeyeur, devenu ensuite champion de tennis en fauteuil roulant. Dans les années 1990, il se présente aussi comme un jeune homme engagé dans des actions caritatives en Valais. Enfin, l'année 2001 marque un tournant, avec l'apparition d'un personnage adulte, qui âgé d'à peine 40 ans, acquiert une profondeur certaine par la mise en perspective historique, construite par l'émission *Zig Zag Café* (Image 9).

Cette émission, qui consacre près de quatre heures de plateau en une semaine, marque une nouvelle phase dans le parcours de vie télévisuel de Gérald Métroz. Elle met en avant des personnages de la maturité : militant associatif pour la cause des personnes dites handicapées, agent de hockeyeurs professionnels, journaliste-éditorialiste, consultant sportif et auteur-compositeur-interprète. Cette succession et cette articulation progressive des personnages médiatiques culminent avec *in fine* une dernière émission, en 2023, où il est présenté comme une personnalité locale connue et reconnue :

« Nous partons en Valais pour nous intéresser à une figure incontournable de Martigny, Gérald Métroz. Agent de joueurs, écrivain, journaliste,

SEMBRANCHER

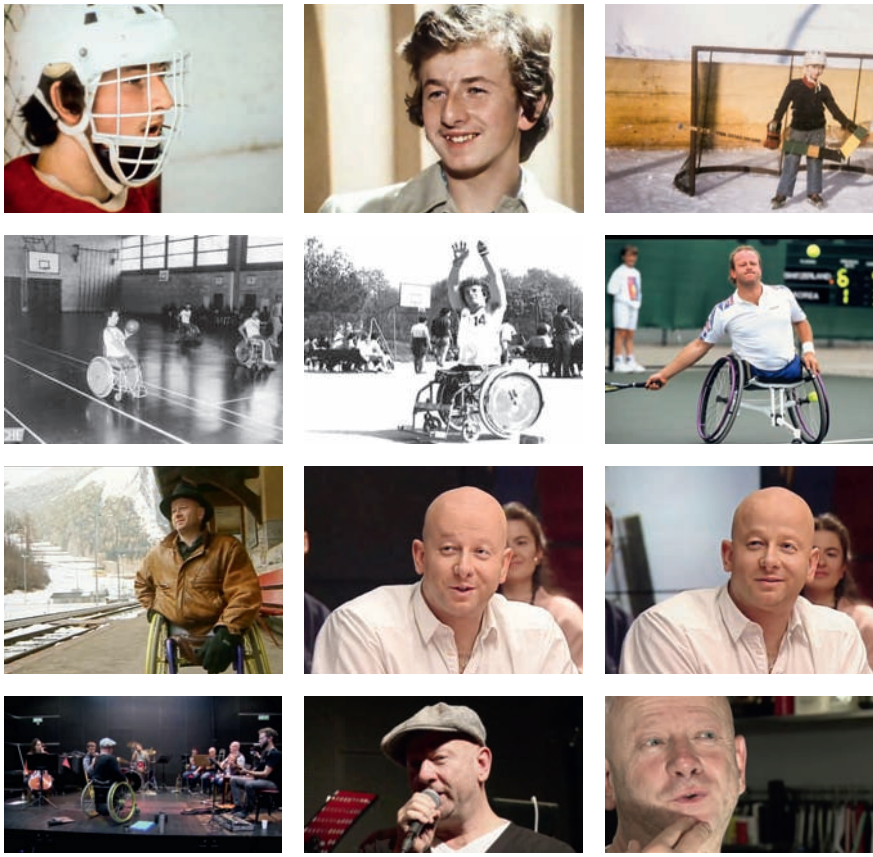

Image 9. Montage de 24 photogrammes de Gérald Métroz, issus des émissions archivées de la RTS, 1965-2023. Montage Anne Marcellini, © Archives de la RTS.

musicien, l'homme est un grand voyageur, mais son chemin le ramène toujours à Martigny, son coin de paradis. »

Ainsi, à l'issue de cette étude centrée sur le traitement médiatique de Gérald Métroz, nous pouvons apporter quelques éléments nouveaux pour répondre à notre question initiale : En quoi l'analyse de ce cas singulier considéré et désigné comme handicapé par la RTS éclaire-t-elle les rapports sociaux au handicap en Suisse romande ?

Tout d'abord, nous apprenons que l'identité cantonale et l'identité professionnelle des personnages peuvent être utilisées médiatiquement pour colorer positivement, voire pour effacer, l'identité de « handicapé » d'un personnage. Ensuite, nous pouvons confirmer, à l'aune de ce cas, que l'identité de sportif assure aux personnages l'accès à la prise de parole, ici dès les années septante, même pour un adolescent. Le personnage du militant de la cause des personnes ayant une déficience, quant à lui, montre que l'exposition des corps différents, perçue comme une provocation en image, même collective et stratégique, nécessite toujours une explicitation publique pour devenir recevable. Enfin, cette étude révèle que l'homme vivant avec des in/capacités motrices n'a pas encore de personnage médiatique sexué susceptible de devenir amant, compagnon dans une vie de couple, conjoint, ou père de famille. Mais il peut devenir artiste…

Références bibliographiques

Becker, H. (1963). *Outsiders: studies in the sociology of Deviance*. Free Press of Glencoe [Édition française, 1985, Éditions Métailié].

Macé, E. (2008, 3 novembre). Étude de la perception de la diversité dans les programmes de télévision. *Rapport pour l'Observatoire de la diversité dans les médias audiovisuels*, CSA.

Scheidegger, J., Berner, C. et Marcellini, A. (2023). Une figure féminine trisomique. Les coulisses de la création télévisuelle du parcours d'une jeune fille devenue modèle. *Revue Télévision*, *1*(14), 131-151.

Stiker, H. J. (2017). *La condition handicapée*. Presses universitaires de Grenoble, collection Handicap Vieillissement Société.

Résumé

L'analyse des archives offre ici une mise en perspective d'un parcours de vie construit par la RTS : celui de Gérald Métroz, présent sur le petit écran suisse romand depuis les années 1960 et figurant dans 27 documents audiovisuels archivés. Ainsi « suivi » par la RTS, il est devenu un acteur familier du paysage télévisuel suisse romand, associé durant deux décennies au monde du sport à travers différents rôles. Cet article vise à identifier et à décrire les personnages incarnés par Gérald Métroz, accidenté à l'âge de 2 ans et demi, et amputé des membres inférieurs, dans ces multiples narrations télévisuelles durant six décennies. Ce cas singulier nous dévoile les dynamiques sociales autour du handicap.

Photogramme de l'émission *Carrefour*, 15/07/1964, © Archives de la RTS.

Partie 3

Un sport qui soigne ? Études sur la médiatisation des activités physiques

3.1. Des chevaux magiques : un enchantement en équilibre

Justine Scheidegger et Marie Emery

La RTS raconte ici une belle histoire : les personnes vivant avec des in/capacités, au contact direct des chevaux, se trouvent prises dans une relation d'aide, d'écoute et de compréhension. Le cheval est présenté comme un thérapeute *naturel*, voire *magique*, pour les personnes dites handicapées. Par le biais de la main et de la caresse, une communication s'établit entre eux et elles ; par le maintien et l'assise, les corps se redressent ; par la direction et la maîtrise, les personnes gagnent en courage, en assurance et en confiance. Les termes se juxtaposent sans clarifier leur sens. Les gros plans sur les mains et le pelage de l'animal construisent ce récit merveilleux où les humains sont compris et soignés par les animaux (Image 1).

Introduit ainsi, rien ne laisse présager l'existence d'une controverse dans le récit de cette relation ou dans la conviction des bienfaits des contacts entre les chevaux et les personnes vivant avec des in/capacités. Malgré le peu de précisions sur cette relation où le sujet actif est rarement identifié et où les mécanismes sont très peu clarifiés – *qui* fait *quoi* et *comment ?* – le cheval est désigné comme le principal agent apportant soin et confiance. Nous souhaitons interroger ce récit qui semble aller de soi, en nous demandant comment les animaux, et ici plus particulièrement

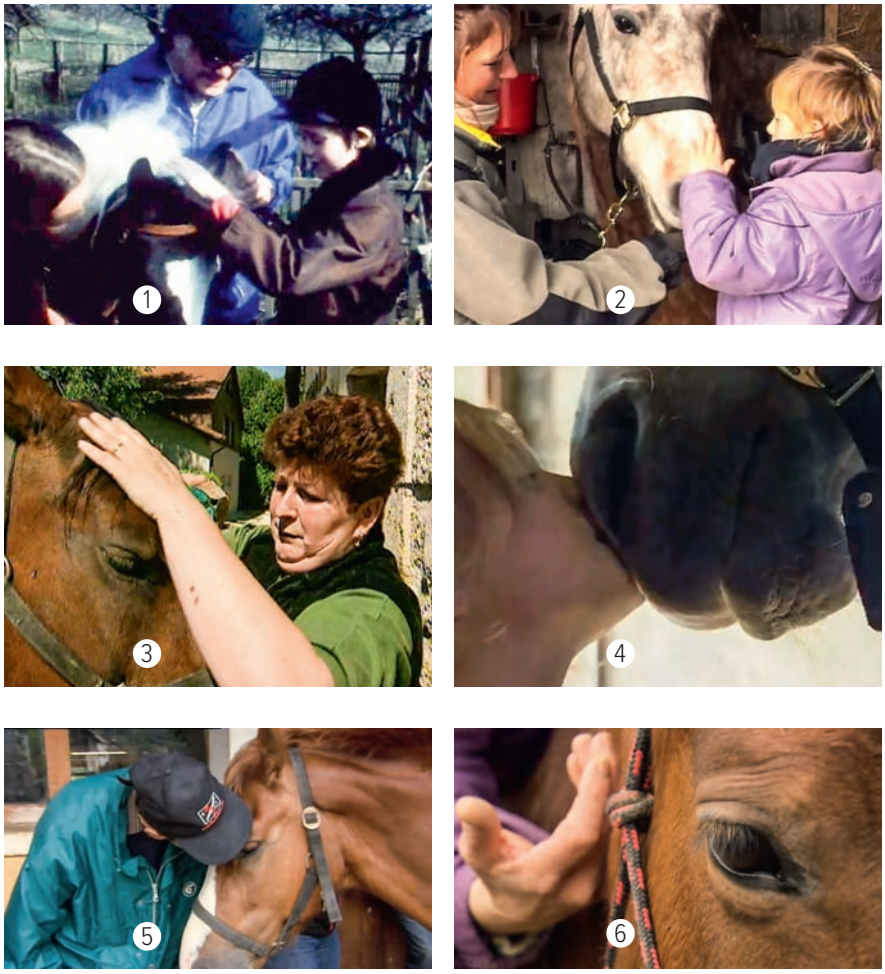

Image 1. De gauche à droite, Photogramme 1, émission *Dimensions*, épisode « Entre la science et l'instinct », 22/04/1975 ; Photogramme 2, émission *Photo de famille*, épisode « Anne-Christine Clerc », 16/01/2006 ; Photogramme 3, émission *Check-up*, épisode « Hépatite C », 23/09/1998 ; Photogramme 4, émission *Zig Zag Café*, épisode « Le cheval miroir de nos émotions », 09/10/2002 ; Photogramme 5, émission *Ensemble*, épisode « Fondation cérébrale en faveur des enfants IMC », 12/09/2010 ; Photogramme 6, émission *12h45*, épisode « Sans titre », 09/11/2015, © Archives de la RTS.

les chevaux, peuvent assumer « le rôle » (Goffman, 1973) de thérapeute ou même acquérir ce « statut professionnel » (Freidson, 1984) au sein de l'espace public constitué par la RTS ?

Afin de répondre à cette question, nous examinerons d'abord les modalités ordinaires de médiatisation des activités équestres pratiquées par les personnes dites handicapées. Pour cela, nous mobiliserons une analyse des discours tenus à leur sujet, réalisée lors d'un travail précédent (Emery, 2022), pour cadrer les principales dimensions discursives qui structurent cette relation. À la suite de ce panorama des discours établi, nous analyserons les diverses strates des documents audiovisuels qui thématisent cette relation et suivrons l'analyse de trois documents audiovisuels archivés, afin de saisir comment les chevaux deviennent magiquement des thérapeutes pour les personnes dites handicapées.

Panorama des discours télévisuels sur les activités équines pratiquées par des personnes vivant avec des in/capacités

Nous allons synthétiser les résultats d'une recherche sur les discours télévisuels encadrant les pratiques équestres des personnes dites handicapées (Emery, 2022). Cette recherche, intitulée *Les représentations télévisuelles des personnes dites handicapées dans les activités équestres*, s'est appuyée sur un corpus de 20 documents diffusés entre 1970 et 2018. Le corpus a été constitué à partir des archives numérisées de la RTS, grâce aux requêtes « handicap » et « cheval » ainsi que « handicap » et « équitation ». Cette sélection visait à identifier les discours encadrant les activités *équestres* des personnes dites handicapées. L'analyse a été menée uniquement sur le discours verbal en identifiant les mots-clés des discours tenus afin « d'étudier les familles sémantiques dans un débat public » (Keller, 2007, p. 289) et « y décéler les mécanismes de construction du sens social, dans l'espace médiatique » (Pineira-Tresmontant, 2003, p. 181). Cette analyse a pu déterminer premièrement que :

« L'activité équestre n'est que rarement présentée ou décrite comme étant un sport dans le discours, alors que l'équitation est un sport reconnu et

populaire auprès de la population générale [en Suisse]. Lorsqu'elle est mise en contexte d'activité pratiquée par une personne dite "handicapée", ce n'est pas une notion qui ressort du discours. » (Emery, 2022, p. 52)

La médiatisation des activités réunissant chevaux et personnes de la diversité capacitaire ne s'inscrit ni dans le cadre de l'équitation, en tant que sport, ni dans celui du domaine équestre. Elle ne dépend pas d'événements, tels que des concours, ni ne s'inscrit dans le contexte plus vaste du sport de loisirs (Elias et Dunning, 2006). Ces activités avec les chevaux sont principalement décrites et présentées dans le cadre thérapeutique :

« Les discours sur les activités équestres tournent largement autour de la notion de thérapie. Le constat est clair : même si la personne fait une balade ou un cours d'équitation, les discours thérapeutiques sont omniprésents. L'équitation prend alors un rôle de thérapie et le cheval de thérapeute. » (Emery, 2022, p. 54)

L'analyse des discours révèle que la notion thérapeutique recadre, au sens de Goffman (1991), les activités équines lorsqu'elles sont réalisées par des personnes dites « handicapées ». Une activité perçue comme une balade, déjà pourvue d'un sens et inscrite dans la sphère du loisir, ou d'un cours d'équitation relevant du domaine sportif, est ainsi soudainement transformée par le discours en un soin ou une thérapie.

Ce recadrage s'opère par plusieurs glissements discursifs. Tout d'abord, la recherche montre que dans 85 % des documents, les personnes sont nommées et désignées par leur déficience, inscrivant ainsi leur identité dans une perspective médicale. Cette dimension est ensuite renforcée par la description des activités faites par les différent·e·s intervenant·e·s (journalistes, personnes de la diversité capacitaire, proches, professionnel·le·s de l'équitation, etc.), qui, dans 60 % des documents, présentent ces pratiques comme ayant des bienfaits thérapeutiques. Enfin, dans ces configurations discursives, le cheval est fréquemment désigné comme un « thérapeute » (dans 45 % des documents). De la présentation de la pratique comme étant soignante à l'attribution explicite au cheval d'un rôle de soignant, tout un réseau discursif transforme « l'activité équestre » déjà pourvue d'un sens en une nouvelle activité : « la thérapie ».

L'activité équestre est donc resaisie comme un dispositif relationnel d'aide et de soin. Un dispositif avec d'un côté un *patient*, la personne dite handicapée, désignée comme porteuse d'une déficience ou d'un trouble spécifique, et présentée comme ayant des difficultés nécessitant une aide et, de l'autre côté, un *aidant*, le cheval à la place de thérapeute.

Mais la médiatisation des activités équestres ne se réduit pas à cette seule dimension. L'analyse des discours révèle également que la pratique est décrite comme un moyen d'apprentissage (dans 65 % des documents) et le cheval comme un enseignant (40 % des documents). L'activité équestre et le cheval « soignent » et « font apprendre ». Comme mentionné précédemment, la dimension sportive n'est pas un élément saillant, voire totalement inexistant. L'apprentissage mis en avant ne concerne donc pas les compétences propres aux domaines équestres, mais plutôt des aptitudes génériques comme la communication, l'autonomie, l'équilibre, la confiance en soi ou encore le contrôle. Les acquis attribués au cheval en tant qu'enseignant ne découlent pas uniquement, ni directement, de l'activité équestre elle-même. Au contraire, ces compétences relèvent davantage du sujet et de son rapport à lui-même, n'impliquant pas le cheval et ses spécificités.

L'analyse des discours a révélé une troisième sphère qui recadre les activités équestres, celle de la magie. Le cheval est ainsi décrit comme possédant des effets magiques. Le domaine de la « magie » est :

« L'occurrence la plus fréquente dans le discours sur le cheval (60 %) et ceci peut être largement mis en lien avec le discours sur la pratique décrite comme thérapeutique. Le cheval se voit alors attribuer des effets magiques lorsqu'il est en contact avec une personne ayant une déficience. Il prend alors un rôle important dans la "prise en charge" des difficultés que ces cavaliers semblent rencontrer. » (Emery, 2022, p. 51)

L'occurrence « magie » au sein des discours portant sur l'effet thérapeutique du cheval indique que le soin prodigué par celui-ci n'est pas explicable. Il se produit, il se fait, il est. Le rôle de thérapeute ou de soignant, octroyé au cheval, s'effectue par « magie ».

Ces résultats mettent en évidence les discours principaux tenus à la RTS sur les activités équines pratiquées par les personnes vivant

avec des in/capacités. Dans ces discours, l'activité équestre en tant que telle est reléguée au dernier plan, tandis que son accomplissement est systématiquement interprété à travers un prisme thérapeutique, magique ou pédagogique. Cette première recherche et ces résultats nous invitent à questionner plus spécifiquement le fonctionnement et l'articulation de ces trois cadres – la thérapie, la pédagogie et la magie – dans les médiatisations télévisuelles des activités équines des personnes dites handicapées.

Pour approfondir ces résultats, nous avons entrepris une nouvelle recherche dans les archives numérisées en utilisant les termes « cheval » et « thérapie ». Nous avons sélectionné 12 nouveaux documents audiovisuels, mettant en scène une personne catégorisée comme « handicapée », ainsi que trois autres documents présentant des thérapies avec des animaux, sans qu'aucun protagoniste ne soit catégorisé comme « handicapé ». Ces derniers sont toutefois décrits comme ayant besoin d'aide ou de thérapie, notamment en raison de situations de dépendance ou de délinquance (addictions, violences chez les jeunes, etc.). Cette nouvelle recherche vise à comprendre et expliquer comment fonctionnent ces discours au sein de documents audiovisuels qui sont composés de plusieurs matériaux sémiotiques et de diverses strates. Pour déterminer le fonctionnement de ces discours, nous devons les analyser dans leur ancrage situationnel. Cela signifie s'éloigner de l'analyse des discours en tant qu'unité de sens et famille sémantique, pour considérer les discours comme des actes d'énonciation (Amey, 2013) en intégrant plusieurs dimensions essentielles : la situation (dans quels contextes sont-ils émis ?) ; les locuteur·rice·s (qui les tient ?) ; le montage des prises de parole (comment sont-ils agencés ?) ; et les interactions filmées (sur quelles images sont-ils posés ?). Ces quatre dimensions permettront d'établir le fonctionnement du récit télévisuel avec ses trois cadres discursifs (thérapie, pédagogie, magie) identifiés dans l'étude d'Emery. Pour ce faire, nous procéderons à l'analyse détaillée de trois documents audiovisuels représentatifs du corpus. En menant une analyse détaillée de l'ensemble des strates des documents, nous pourrons alors montrer comment les activités équestres sont transformées : comment une simple balade à cheval devient-elle thérapeutique ou éducative ? Qui en parle ? Comment cette même activité est-elle soudainement dôtée de vertus « magiques » ? Nous chercherons ainsi à comprendre comment des compétences professionnelles, ou même surnaturelles, peuvent être transférées aux chevaux.

Programme et place de l'activité équine dans les documents

Avant de présenter ces analyses, nous allons rapidement aborder les programmes de télévision et la place des activités équines au sein des documents diffusés, afin de situer le contexte général et mieux appréhender ce corpus. Concernant la programmation, la médiatisation des personnes dites handicapées « en contact équin » se retrouve dans divers types de programmes : magazines sportifs, magazines de société, actualités, magazines de santé, etc. (Tableau 1).

La diversité des types d'émissions indique déjà qu'il ne s'agit pas d'un sujet spécialisé propre à une grille programmatique spécifique. Le plus souvent, la médiatisation des activités équines accomplies par des personnes vivant avec des in/capacités se retrouve dans les émissions d'informations, qu'elles soient nationales ou régionales, ainsi que dans des magazines de société. Les autres types d'émissions les plus récurrents abordant ce sujet sont les magazines de santé et les magazines sportifs. Au-delà de la programmation, la place que prend l'activité équine au sein du contenu est relative au sujet traité. Le sujet peut être la présentation d'un centre de réadaptation qui propose une offre de thérapie avec cheval. En général, un court extrait d'une séance d'équithérapie est alors inséré juste après l'aquathérapie : trois plans et deux énoncés suffisent à cadrer l'activité. Cette rapidité permet de considérer le caractère évident de la thérapie avec cheval, n'ayant pas besoin d'être expliquée. Le sujet peut aussi être le portrait d'une personne spécifique qui, à un moment donné, accomplit une activité avec un cheval. L'activité est alors médiatisée pour construire le portrait de la personne (Scheidegger, 2024). Enfin, des documents peuvent avoir comme thème principal, la médiation animale à but thérapeutique où des séquences avec les chevaux apparaissent. Les trois contextes principaux sont la médiatisation :

1. d'un centre (à visée thérapeutique) qui propose une thérapie avec le cheval ;
2. d'un individu qui pratique une activité équestre durant ses loisirs ;
3. d'un questionnement général au sujet de la médiation animale.

Tableau 1. Liste des épisodes du corpus, date de diffusion, nom de l'émission, type d'émission et titre de la séquence ou de l'épisode.

Date de diffusion des épisodes	Émission	Type d'émission	Titre de la séquence ou des épisodes, ou autres informations disponibles
12.12.1970	*Caméra sport*	sport	Des sportifs pas comme les autres
18.09.1974	*5 à 6 jeunes*	société	Jean-Luc infirme IMC
22.04.1975	*Dimensions*	science	Entre la science et l'instinct
12.10.1976	*Ouvertures*	société	À corps perdu 2e partie
26.10.1977	*Un jour une heure*	information	Sion Martin Benz donnant un cours d'équitation à un jeune « handicapé »
12.11.1978	*Burette*	société	1
11.03.1981	*Divers (documentaire)*	société	Portrait centre enfants IMC
25.05.1983	*Ça roule pour vous*	société	1
02.04.1988	*Téléjournal*	information	/
14.07.1990	*Volets verts*	société	Pailly deuxième partie
06.03.1991	*Journal romand*	information	Équithérapie pour « handicapés »
28.06.1992	*Fans de sports*	sport	/
14.05.1993	*Journal romand*	information	Clinique d'altitude Bellevue
06.04.1998	*Neuchâtel Région*	information	Thérapie hippique Hourra
23.09.1998	*Check-up*	santé	Hépatite C
17.10.1999	*Mise Au Point*	société	Thérapeute à poils
09.10.2002	*Zig Zag Café*	société	Le cheval, miroir de nos émotions
19.03.2003	*Autrement dit*	société	Des animaux et des hommes
29.03.2005	*Le 19:00 des régions*	information	Atelier cheval pour soigner les alcooliques

Date de diffusion des épisodes	Émission	Type d'émission	Titre de la séquence ou des épisodes, ou autres informations disponibles
21.05.2005	*ARC : Appellation Romande Contrôlée*	information	Fribourg, la fondation Clos-Fleuri utilise l'hippothérapie pour soigner les « handicapés mentaux »
05.06.2005	*Ensemble*	société	Plussport, sporthandicap Suisse
28.09.2005	*Scènes de ménage*	société	Relation homme-animal (sans chevaux)
10.12.2005	*Samedi sport*	sport	/
16.01.2006	*Photos de famille*	société	CLERC, Anne-Christine
10.07.2007	*Le journal*	information	Jura, Thérapie avec chevaux au centre rencontres
12.09.2010	*Ensemble*	société	Fondation Cérébral en faveur de l'enfant IMC
01.06.2011	*36.9°*	santé	Medor, Pompom et moustache. Thérapeutes à domicile
03.09.2012	*Couleurs locales*	information	Témoin
30.12.2012	*Ensemble*	société	Fragile
19.07.2015	*Ensemble*	société	Anima
09.11.2015	*12h45*	information	Cheval thérapeutique
11.09.2016	*Sport Dimanche*	sport	Celine van Till
03.07.2017	*Couleurs d'été*	information	Ce portrait de Celine van Till
27.05.2018	*Sport Dimanche*	sport	/
22.06.2018b	*Couleurs locales*	information	Calèche handicap

Nous allons traiter trois documents audiovisuels illustrant ces trois contextes, tout en observant comment ces distinctions, posées ici, peuvent très rapidement se recouvrir lors de l'analyse des documents télévisuels.

Analyses des jeux de cadrage

L'analyse des trois documents, qui va suivre, permet d'observer la construction du dispositif de places (Amey, 2013) qui positionne le cheval en thérapeute et le jeu de cadres produit à différents niveaux (Goffman, 1991). Nous aborderons plusieurs situations et narrations autour du lien cheval-personne dite handicapée, de la simple évocation de la thérapie équestre à un épisode dédié à un manège équestre.

La simple évocation du cheval

En 1976, lors d'un épisode issu de la collection *Ouvertures* – magazine de société d'un format d'une heure, portant sur le handicap physique avec un angle social –, une séquence de 2 minutes montre un contact entre une personne dite handicapée et un cheval. La séquence est insérée au sein d'un *portrait* consacré à Marie-Louise, d'une durée de 16 minutes.

Le portrait débute dans le foyer de Marie-Louise. On la voit tenir son ménage, tout en l'entendant en *voice over* parler de son quotidien. Puis, l'interview est menée dans le salon en présence de son mari et porte sur la sclérose en plaque et son impact dans la vie du couple. Son mari évoque un « combat » contre la sclérose avec « l'aide du médecin » afin de repousser le plus longtemps possible le passage à « la chaise », synonyme de perte de liberté et de fin pour Marie-Louise. L'entrevue aborde ensuite les questions de mobilité, tandis qu'au même moment une micro-séquence montre Marie-Louise se déplaçant en bottes et pantalon d'équitation, accompagnée par une dame lui donnant le bras au pied de l'immeuble. De retour dans le salon, Marie-Louise continue de répondre aux diverses questions du journaliste sur « sa vie de femme », qui sous-entendent que sa sclérose pourrait affecter ce parcours. Elle réfute cette idée, puis au moment de parler de potentiel progrès de la médecine, son mari lui coupe

la parole (/ pour indiquer les chevauchements et _ pour les silences) et il reprend après Marie-Louise :

1 « Marie-Louise : — Ils ont fait des progrès parait-il/
2 Son mari : — /Oui des progrès, ça on espère toujours/
3 Marie-Louise : — /Oui_
4 Son mari : — _D'ailleurs, la preuve, on fait des séances d'ultrasons, c'est parce qu'on
5 y met un espoir. Pas un espoir de guérison, parce que nous savons que ce
6 n'est pas une guérison, contrairement à ce que d'autres personnes pensent,
7 c'est une amélioration. L'amélioration de 5 à 10 %, ça serait déjà
8 formidable. Qu'elle puisse mieux se mouvoir disons dans l'appartement
9 peut-être.
10 Journaliste : — Et le cheval, c'est la même raison ?
11 Son mari : — Le cheval, c'est la même raison. »

L'évocation du cheval laisse place à des images produites à l'extérieur. On retrouve Marie-Louise sur une estrade appuyée sur un cheval et accompagnée de quatre personnes autour de celui-ci. La voix du mari continue en *voice over* :

12 « Son mari : — D'ailleurs, on a commencé le cheval pour ça. Parce qu'on a vu dans le
13 journal de l'Association des sclérosés que le cheval pouvait faire du bien.
14 Marie-Louise : — Ça détend. »

La caméra se rapproche de Marie-Louise. L'enregistrement sonore de la situation devient audible et celui de l'interview s'arrête :

15 « Marie-Louise : — Voilà, alors maintenant, il faut me la passer. Vous inquiétez pas,
16 allez-y. Tirez en bas, non, tirez en bas, tirez, tirez. Là !! Yo.
17 Une personne hors-champ : — Ça y est, vous êtes prête ? Vous voulez fermer la veste ?
18 Marie-Louise : — Non, allez, on y va.
19 La personne : — Vous êtes bonne ? Alors bonne promenade/
20 Marie-Louise : — /Merci, au revoir.
21 La personne : — Au revoir. »

Tout au long de l'échange, Marie-Louise est cadrée de face, alors qu'elle s'installe sur le cheval accompagnée par d'autres personnes. L'installation consiste à la mettre en assise équilibrée (à califourchon) sur le cheval sans autre dispositif qu'un système de bride, une couverture et un surfaix de travail. Une fois l'installation faite, une des personnes fumant une cigarette prend les rênes. Il passe devant la caméra qui reste sur place et cadre de dos à la fois Marie-Louise et la personne à pied (Image 2).

Image 2. Trois photogrammes de l'émission *Ouvertures*, épisode « À corps perdu. 2e partie », 12/10/1976, © Archives de la RTS.

Entre la détente et l'espoir

Au cours de cette très courte séquence, nous remarquons la facilité avec laquelle le « soin par le cheval » peut être mentionné sans de plus amples informations. Au cours de l'interview, le journaliste fait le lien entre les séances d'ultrasons évoquées par le mari et le cheval (l. 10). Ainsi, et tout simplement, la séquence autour du cheval est considérée comme une thérapie, un soin au même titre que les ultrasons.

Le cadrage de l'activité ne se limite pas au fait que le cheval soit présenté comme un soin recommandé par le journal de l'Association des sclérosés, entrepris par Marie-Louise et accompli dans un but précis, celui de la détente (l. 14). Les deux activités – séances d'ultrasons et équitation – sont mises en avant comme des « preuves » (l. 4) de l'espoir du couple en une récupération de la mobilité, dans un contexte défini médicalement et scientifiquement sans guérison possible (l. 5 à 9). Ainsi, ces activités

servent à attester « l'espoir » du couple contre un état jugé irréversible par la médecine traditionnelle. Cet enchaînement met en évidence une propriété irrationnelle portée par le dispositif narratif autour du cheval : dans un contexte où la guérison est impossible, il est attribué au contact équin une dimension thérapeutique permettant de soigner. Il revêtirait donc une dimension quasi magique.

Autour de l'activité équestre se construit donc un récit à plusieurs strates et dimensions, malgré son évocation fugace (2 minutes sur 16). Tout d'abord, au niveau du tournage, bien que la séquence ne concerne que quelques tours de parole, une séance a été organisée pour présenter Marie-Louise et son départ en balade équine, témoignant de son importance dans la construction de son portrait. Ensuite, au niveau du montage, la séquence équestre est insérée après l'évocation des thérapies visant à « améliorer », « récupérer » et « préserver » la mobilité de Marie-Louise face à la sclérose et au fauteuil roulant.

Sur le plan interactionnel, c'est le journaliste qui introduit l'activité équine, en l'associant aux objectifs des séances d'ultrasons, renforçant ainsi son ancrage dans une logique thérapeutique. Cette pratique s'intègre au quotidien de Marie-Louise, qui s'informe via le journal de l'Association des sclérosés (l. 12 et 13). L'activité est qualifiée de « rempart », avec le rappel « c'est pour ça » (l. 12) et son inscription dans les tours de parole précédents, contre la perte de mobilité et l'usage du fauteuil roulant, ce dernier étant considéré comme un repoussoir, synonyme de perte de liberté et de malheur. Enfin, au niveau discursif, les séances avec le cheval apparaissent comme une manière de lutter contre la sclérose en plaques, dans lesquelles le couple place un espoir raisonnable et mesuré.

Dans ce dispositif, l'activité « cheval » devient, par le biais du montage, de l'interaction en situation d'interview et des propos du mari, une source d'espoir dans la lutte pour éloigner le spectre du fauteuil roulant. L'image de Marie-Louise à cheval, sortant d'une cour intérieure, illustre symboliquement ces espoirs. Cette fonction illustrative est soulignée par l'usage d'un plan de dos, où elle s'éloigne tandis que la caméra demeure statique, une convention cinématographique courante pour suggérer l'avenir. Au-delà de l'économie générale du montage, il est intéressant de noter que l'esthétique de cette séquence ne relève ni du registre du

soin ni de celui de l'équitation : l'activité se résume à une simple balade à dos de cheval, dont le caractère « modeste » est d'ailleurs souligné par Marie-Louise elle-même. Ainsi construite, cette séquence apporte une charge symbolique et une légitimité accrue à la balade équine, bien que la principale intéressée en parle avant tout en termes de « détente » et fait basculer le récit vers ce qui ne peut être à proprement parler visible : le futur et les espoirs du couple d'une récupération, malgré un contexte médicalement décrit comme sans issue.

Des cours sans thérapie ni magie

Nous allons à présent analyser un second document où les activités équestres liées à un manège sont le thème principal de l'émission. Ce cas nous permettra d'examiner plus en profondeur le traitement médiatique des contacts équins lorsqu'ils sont décrits par d'autres acteur·rice·s que les personnes de la diversité capacitaire et les journalistes. Nous décrirons succinctement le document en question, avant d'analyser plus spécifiquement deux extraits.

L'épisode de *Volets verts* de 1990, l'ancêtre de l'émission *Passe-moi les jumelles*, un programme d'évasion consacré aux régions suisses, se déroule dans le manège de Burgoz. Après une brève introduction présentant les membres de la famille et leurs rôles respectifs dans le manège, l'épisode se focalise entièrement sur Martine Crausaz, professeure d'équitation, et Déborah Pahut, éducatrice spécialisée. Durant l'ensemble de l'épisode, les deux professionnelles sont installées autour d'une table avec l'animateur et journaliste Pierre Gisling. Les 21 minutes de l'épisode alternent entre l'interview de Crausaz et Pahut, menée par Gisling, et des séquences filmées dans le manège, sans ajout de commentaires en dehors des situations enregistrées. Les séquences sont ainsi uniquement montées au niveau visuel, avec des séquences d'interview autour de la table. En dehors des moments d'entretien, l'épisode est rythmé par quatre montages de séquences filmées qui suivent une certaine progression au niveau des activités équines : d'abord un cours individuel en intérieur ; suivi d'un cours collectif incluant une activité de pansage et puis un cours à la longe ; ensuite, une balade individuelle en extérieur ; et enfin une dernière séquence

introduisant Christiane Besson, une professionnelle collaborant avec le manège de Burgoz pour organiser des camps dans le Jura neuchâtelois. La progression est donc construite du cours individuel en intérieur jusqu'au camp collectif d'une semaine à l'extérieur. En revanche, au niveau de l'interview, la progression est moins claire : les tours de parole s'organisent principalement autour des demandes de précision et de description des séquences filmées, des questions sur leur métier, leur organisation, ainsi que d'enregistrements sonores de la situation. Nous allons à présent nous intéresser plus spécifiquement à l'ouverture de l'épisode, qui décrit les activités proposées aux personnes dites handicapées dans ce manège, puis nous analyserons deux extraits issus des séquences filmées autour des cours, tant individuels que collectifs.

L'ouverture

Autour de la table, Gisling introduit ainsi Pahut et le « cœur de l'émission » :

1 « Pierre Gisling : — Merci Martine Crausaz, à côté de vous, on vous découvre maintenant
2 Déborah Pahut […] Vous vous êtes éducatrice spécialisée, dans un
3 domaine, tout ce qui touche, euh, la, l'éducation des enfants handicapés
4 et puis, c'est le vrai thème en fait de cette deuxième partie de *Volets Verts*,
5 c'est ce qu'on appelle l'hippothérapie, mais je sais déjà, je regarde votre
6 sourcils se froncer, c'est que c'est un mot qui est peut-être, qui ne recouvre
7 pas tout à fait ce que vous faites. Alors expliquez-nous un peu pourquoi
8 ce mot vous gêne ? »

La définition des activités équines accomplies par des personnes de la diversité capacitaire est directement posée comme un objet de négociations déjà discuté en hors-champ :

9 « Déborah Pahut : — Oui tout à fait, je crois que le champ d'activités qu'on peut offrir à
10 travers le cheval aux personnes handicapées est très vaste. Que ce soit au
11 niveau loisir, un travail pédagogique, une activité d'école. Alors quand
12 on dit hippothérapie, on pense tout de suite au champ thérapeutique, c'est
13 dommage. Ce ne sont pas uniquement des thérapeutes qui travaillent avec
14 des enfants handicapés et des chevaux, mais des éducateurs, des
15 moniteurs, des enseignants, je veux dire c'est, les possibilités sont très
16 vastes. »

Pahut revendique l'ouverture du champ d'activités et la diversité des engagements qui incluent plusieurs mondes et diverses professions gravitant autour. Elle dénonce ainsi la tendance à réduire ces activités au seul champ thérapeutique lorsqu'elles concernent des personnes dites handicapées (l. 12 et 13). En remettant en question l'équation « cheval/handicap = thérapie », elle met en avant la possibilité d'organiser et de mener ces activités équines dans d'autres cadres professionnels, impliquant des éducateurs, des moniteurs ou encore des enseignants (l. 14 et 15).

Il est intéressant de noter que, dès le départ, la demande de définition de l'activité, censée clarifier son sens, aboutit au contraire à deux types de définitions. D'une part, une définition conflictuelle opposant thérapie et loisir/éducation et, d'autre part, une définition volontairement floue, revendiquée comme telle afin d'englober un champ d'activités le plus vaste possible (l. 9 et 10, et 13 à 16). Dès ce premier échange entre Pahut et Gisling, on retrouve ainsi la plupart des dimensions des discours analysés dans l'étude précédente (Emery, 2022). Les autres dimensions évoquées dans l'analyse de discours ne tardent d'ailleurs pas à émerger puisque Gisling passe rapidement de la notion d'hippothérapie à un tout autre registre dans l'introduction du premier reportage :

17 « Pierre Gisling : — Alors, nous avons suivi, et je le dis, au fond, on a eu beaucoup
18 d'émotions, on a passé quelques jours dans le manège […] et là, on a vu des enfants
19 handicapés se, qui n'ont pas eu de chance, qui naissent avec une peine,
20 un poids, un handicap, et là, grâce à cette connivence avec le cheval, il y
21 a eu des choses qui nous ont beaucoup touchés. Alors, on va voir une
22 première séquence d'un enfant qui s'appelle Emmanuel. J'aimerais que
23 vous nous le situiez parce qu'on va suivre cette séquence, j'allais dire,
24 nous, sans dire un mot, mais en écoutant et en regardant, alors dites-nous
25 qui est Emmanuel.
26 Déborah Pahut : — Alors Emmanuel, c'est un petit enfant trisomique qui suit/
27 Pierre Gisling : — /Attendez, trisomique, qu'est-ce que ça veut dire ? parce que nous on
28 n'y comprend rien/
29 Déborah Pahut : — /Mongolisme […]
30 Pierre Gisling : — C'est ça.
31 Déborah Pahut : — C'est un enfant qui suit une école spécialisée, et dans le cadre de ses
32 activités à l'école, vient faire du poney.
33 Pierre Gisling : — Alors on regarde cette séquence, regardez c'est intéressant. »

L'échange intégral est restitué ici pour mettre en évidence la tension entre, d'une part, laisser « libre » la séquence de commentaires « sans dire

un mot, mais en écoutant et en regardant » (l. 23 à 25) et, d'autre part, celle de donner suffisamment d'éléments contextuels aux téléspectateur·rice·s (l. 21 à 23). Les seuls éléments jugés indispensables pour comprendre la séquence à venir sont ceux de l'expérience émotionnelle de l'équipe journalistique, évoquée à deux reprises par Gisling : « Je le dis, au fond, on a eu beaucoup d'émotions » ; « Il y a eu des choses qui nous ont beaucoup touchés » (l. 17 et 18, l. 21). S'y ajoute également la demande adressée à Pahut de présenter Emmanuel, l'élève du cours individuel (l. 22 et 23). La dimension du diagnostic médical est particulièrement importante puisque Gisling demande de préciser le sens du mot « trisomique », en postulant par le « on » que le terme n'est pas connu et que c'est celui de « mongolisme » qui est encore d'usage courant.

Lors de l'évocation du vécu des journalistes, le cadre « magique » et « enchanteur » se construit en ancrant les activités équines pratiquées par des personnes de la diversité capacitaire dans un registre émotionnel non défini. Il s'agit d'une « connivence avec le cheval » grâce à laquelle il y a des « choses » qui émeuvent les spectateur·rice·s (ici les journalistes) et qui soignent les personnes ayant des « peines » ou un « poids ». Dans cette introduction, le présentateur explicite sa présence et celle de l'équipe de la RTS, les positionnant en témoins des événements survenus dans le manège entre les chevaux et les personnes dites handicapées. Les événements restent non définis, illustrés par l'énoncé du journaliste : « Il y a eu des choses qui nous ont beaucoup touchés ». À deux reprises, il utilise le « et là », marquant un événement sans contexte, ni explication explicite. Le caractère inexplicable découle de cette posture de témoin qui ne parvient pas à formuler un récit précis de l'événement vécu, ni ne parvient à dire ce qui a été ou ce qui s'est passé. Le cours est introduit comme étant « inexplicable », mais néanmoins beau. En revanche, la présentation d'Emmanuel par Pahut s'éloigne de ce cadre enchanteur et repose sur des éléments factuels : son âge, son diagnostic médical et son parcours scolaire. Ces trois éléments rejoignent les champs de la pédagogique – puisqu'il suit un cours dans le cadre des activités scolaires – et de la thérapie. Son diagnostic médical sert à le présenter. On retrouve ici l'articulation médico-pédagogique propre à « l'enseignement spécialisée ».

Durant ces quelques minutes visant à délimiter le sujet à venir, on passe d'une demande de définition de l'hippothérapie à un cadrage

déjà bien connu des activités équestres reposant sur trois dimensions : thérapie, pédagogie et magie. Le cadre thérapeutique se co-construit à travers la définition du public du manège proposée par le journaliste (des personnes désignées comme handicapées avec une « peine » ou un « poids » ; l. 19 et 20), le caractère pédagogique par le statut professionnel de Pahut (l. 2) et l'inscription du cours dans le cadre scolaire (l. 31 et 32). Enfin, le caractère magique de l'activité est produit par le cadrage du journaliste, qui place les journalistes et les téléspectateur·rice·s en position de témoins de « choses » émouvantes, sans qu'aucune explication ne soit jugée nécessaire. Il suffit alors de voir et d'entendre pour ressentir les mêmes émotions que les journalistes, du moins telle est l'invitation construite par le présentateur.

Les cours

À l'image, toute la séquence est dédiée à Emmanuel lors de son cours individuel sans aucun commentaire issu de la situation d'interview, « sans dire un mot, mais en écoutant et en regardant » (l. 23 à 25, Image 3). On assiste à son arrivée dans le carré intérieur, accompagné à pied par Pahut et un cheval, tandis que Crausaz, déjà sur place, les observe. Emmanuel est ensuite aidé à la monte par Pahut, qui l'installe sur le cheval muni d'un surfaix de travail, d'un système de bride et d'une longe. Pahut se retire du cadre tandis que Crausaz prend le relais. Le cours débute par des salutations adressées au cheval, Suzy, suivies de quelques questions destinées à Emmanuel sur son confort et sa préparation. Une fois prêt, le cours commence au pas en longe. Les longs plans révèlent la présence d'un très grand miroir dans le manège. Crausaz y arrête le cheval et Emmanuel, elle lui propose de toucher les oreilles de Suzy, puis d'exécuter divers petits exercices similaires, tous réalisés à l'arrêt face au miroir. Le cours continue au rythme du pas, puis du trot, donnant lieu à une négociation entre Crausaz et Emmanuel sur la vitesse du trot. Tout au long de la séance, Crausaz rythme l'espace sonore par des instructions, des encouragements et des félicitations. Le cours se termine à l'arrêt, avec un câlin à Suzy, suivi d'une descente effectuée en autonomie par Emmanuel, ponctuée d'un dernier bravo et de la proposition de Crausaz de donner un « bisou » à Suzy.

Si les commentaires des journalistes et ceux issus de l'interview sont en effet absents durant la séquence, les téléspectateur·rice·s assistent néanmoins à un cours structuré. Le visuel et l'audio permettent ainsi de rendre compte du travail de Crausaz – à travers ses encouragements, ses directives et les exercices proposés – ainsi que du suivi d'Emmanuel dans son interaction avec le cheval.

Gisling introduit le second montage sur de nouvelles images. Tout au long de cette séquence, l'interview se poursuit en *voice over*. Dans un premier temps, ce montage met en scène l'activité du pansage – hors de la monte – qui concerne exclusivement le contact direct avec le cheval (comme brièvement évoqué dans la séquence avec Emmanuel). Ensuite, la caméra suit le groupe, le cheval et Crausaz depuis l'endroit de pansage jusqu'à l'entrée du carré intérieur du manège. Le plan suivant cadre le miroir du carré, où défilent deux enfants à cheval, tenus en longe. On suit les mêmes enfants d'une activité à l'autre. Le matériel du cours collectif est identique à celui du cours individuel, tout comme les exercices pratiqués. Les images étant montées indépendamment du dialogue tenu en situation d'interview, nous allons donc nous concentrer sur ce qui est dit, tout en gardant en mémoire le type d'images diffusées. Cette longue séquence va nous permettre d'aborder le glissement du cadre pédagogique vers celui de la magie. Nous porterons une attention particulière au changement de focale et à la transition qui fait passer les questions portant sur l'organisation des compétences de chacune des professionnelles à celles du cheval. Ce glissement s'opère en trois temps ; d'abord Gisling interroge sur l'organisation du cours entre les deux professionnelles :

36 « Pierre Gisling : — /Mais qui c'est qui décide de ça ? C'est Déborah ou c'est Martine ?
37 Martine Crausaz : — Ah, je crois que c'est un peu la collaboration des deux. »

Ensuite, il intègre le choix du cheval à l'organisation des cours :

38 « Pierre Gisling : — Parce que vous devez toujours avoir aussi là, le même cheval, pour
39 chaque enfant ?
40 Martine Crausaz : — C'est important au début en tout cas, surtout pour ces enfants pour
41 qu'ils /. »

Il coupe la parole à Crausaz qui débute une réponse circonstanciée « au début en tout cas, surtout […] », et reformule sa question en l'ancrant dans son propre point de vue de témoin (posture qu'il avait formulée en

Image 3. Quatre photogrammes issus de l'émission *Volets Verts*, épisode « Pailly. Deuxième partie », 14/07/1990, © Archives de la RTS.

introduction). Il introduit son observation par « il m'a semblé » et appuie son propos sur son expérience visuelle : « J'ai guetté », en focalisant la question uniquement sur le cheval :

42 « Pierre Gisling : — /Il m'a semblé que c'était important à vous entendre. J'ai guetté
43 quelques conversations comme ça, parce qu'il semblerait que le cheval soit conscient
44 qu'il porte un enfant handicapé ? C'est juste ?
45 Martine Crausaz : — Tout à fait, alors oui/.
46 Pierre Gisling : — /Vous le sentez aussi ? »

Après deux réajustements de sa question, le journaliste négocie le troisième temps de manière à la fois précipitée : on peut entendre les nombreux chevauchements de phrases (indiqués par le signe /, l. 42 et 46) avec une formule de dévoilement pleine de précautions (l. 42 à 44). Ces deux tendances contradictoires se trouvent à la fois dans le rythme

de tours de parole et dans le ton employé, où les précautions sont émises lorsque la parole est prise. En précisant qu'il a « entendu » et qu'il a « guetté quelques conversations », il inscrit sa question (ainsi que l'information attendue de la réponse) dans une dimension de secret ou tout du moins, de discrétion (voire d'indiscrétion), adoptant ainsi la posture de « celui qui a entendu ce qui ne se dit pas tout haut », ce qui ne peut donc pas être tenu comme allant de soi. Il amène sa question dans un halo de mystère en employant le verbe « sembler » au conditionnel, encadrant ainsi la proposition « le cheval est conscient » (l. 43) avec précaution. Ces trois relances permettent de déplacer la discussion de l'organisation des cours vers une tout autre perspective, celle de la « conscience » du cheval. Une fois une réponse positive obtenue, Gisling abandonne les questions organisationnelles pour s'orienter vers le registre du « sentir », explorant ainsi le domaine de l'instinct et des sensations (l. 46).

La suite des échanges est particulièrement intéressante à analyser. Crausaz et Pahut co-construisent un exemple pour illustrer cette « conscience ». Pahut évoque d'abord de « drôles d'expériences » vécues, au sens de comiques, où le cheval se montre « *attentif* », opérant ainsi un glissement de la « conscience » à une faculté plus neutre, celle de « l'attention ». Crausaz prolonge cette abstraction avec un exemple plus incarné : « un poney qui aime bien blaguer » et qui s'arrête lorsqu'« il sent le déséquilibre du cavalier ». Cet exemple devient alors « vraiment une preuve que le poney est attentif et qu'il est là vraiment comme collaborateur ». Co-construit par Pahut et Crausaz, cet exemple délimite la conscience du cheval à l'attention émise, et la perception de cette attention lorsque le cheval se calme pour éviter un déséquilibre. Cependant, cette démonstration est largement extrapolée par Gisling, qui enchaîne une suite de questions portant sur le vécu du cheval (l. 47 à 53) :

47 « Pierre Gisling : — J'allais dire c'est grave, mais c'est magnifique ce que vous dites, ça
48 laisse entendre vraiment que, ils, leur sensibilité va quand même très loin. Car,
49 est-ce que pour le cheval d'avoir un enfant ainsi, c'est gratifiant ? Parce
50 que ce qui flatte les chevaux on a vu, il l'embrasse sur le museau, enfin
51 des choses comme ça, mais on sait que le cheval a besoin d'être cajolé,
52 est-ce que, aussi, eux sont sensibles au fait de devoir les cajoler où de
53 devoir, ils le font spontanément ou pas ? »

Le journaliste, à travers cette seule réplique, attribue aux chevaux une large gamme d'affects, d'émotions, d'attentes habituellement attribués aux humains, tout en symétrisant ce geste pour les personnes dites handicapées. La sensibilité du cheval ne se limiterait pas à la simple perception physique d'un déséquilibre, mais elle s'étendrait jusqu'à ressentir une gratification en aidant ces personnes (l. 49). Face aux suppositions du journaliste sur les besoins de cajoleries et de flatterie du cheval, Pahut décide de réaffirmer une autre relation, celle du « respect » :

54 « Déborah Pahut : — En fait, le cheval demande le respect et ça, c'est aussi très intéressant
55 pour les enfants, parce que c'est une négociation qui se passe différemment
56 qu'avec l'adulte, c'est-à-dire qu'il va sentir et très très important pour
57 l'enfant handicapé ou pour toute personne d'ailleurs, c'est ce travail qui
58 va se passer au niveau du corps. On sait que les enfants handicapés ont
59 beaucoup de problèmes avec le schéma corporel, alors c'est à travers le
60 cheval, ce qu'il va sentir, cette stimulation-là qui va arriver à rassembler
61 l'image de son corps, à être dans son corps. »

À la suite de la description des compétences des chevaux, Pahut affirme qu'un tout autre spectre de la relation, fondé sur le contrôle, la déférence et la « négociation » s'ouvre, conférant ainsi un caractère « sérieux » aux activités pratiquées. Pour étayer son propos, elle s'appuie sur des théories issues de la psychologie et du développement de l'enfant, notamment les notions d'image du corps et de schéma corporel (l.58 à 61). Ce recours aux savoirs psychologiques vise à souligner que ces activités ne se limitent pas aux cajoleries, mais elles reposent sur un travail structuré et reconnu.

Changement durant les tours de parole

Ainsi, ces deux extraits nous révèlent les enjeux énonciatifs liés à la définition des activités équines avec des personnes de la diversité capacitaire, que l'analyse de discours seule ne permettait pas d'appréhender pleinement. Tout d'abord, un même énoncé peut contenir plusieurs descriptions de l'activité équine, comme en témoigne la définition de l'activité durant l'ouverture. Ensuite, il apparaît que l'indétermination même est construite comme une définition attractive. Dans le même document, les mêmes personnes peuvent prendre différentes positions en fonction des tours de parole qui précédent et des postures prises par

les autres intervenant·e·s. Les enjeux de définition de l'activité ne se jouent donc pas seulement à l'intérieur des énoncés, mais surtout dans le jeu des réponses et des paroles contextualisées. Dans les deux extraits, nous voyons comment Pahut négocie à la fois une vision vaste et ouverte des activités équestres afin de ne pas réduire ces dernières à une activité strictement thérapeutique. Cependant, lorsque la description de l'activité s'éloigne trop de l'aspect professionnel en évoquant les besoins et affects des chevaux introduisant une relation plus ambiguë et teintée de mystère, Pahut recentre le discours. Elle réaffirme alors le cadre professionnel en mobilisant un langage s'appuyant sur la psychologie, le soin et les compétences professionnelles, assurant ainsi la légitimité de l'activité.

Dans ces extraits, et plus généralement à la RTS, l'activité équine pratiquée par des personnes dites handicapées oscille constamment entre deux pôles : d'un côté, celui de la magie et de l'extraordinaire, où le cheval est investi de compétences traditionnellement attribuées à l'humain ; et, de l'autre, celui de la thérapie désenchantée, qui réduit l'activité et le vécu à un simple soin. Lorsqu'elles sont médiatisées, ces activités semblent moins nécessiter une définition stricte que s'inscrire dans une forme d'indétermination, permettant leur maintien dans une pluralité de cadrages. Au fil des interactions, les intervenant·e·s ajustent continuellement leur position en fonction des tours de parole précédents, cherchant ainsi à rééquilibrer et à re-calibrer la manière dont les activités équines sont perçues et présentées.

L'équilibre au sein du montage

Notre dernier exemple de présentation ordinaire des activités équines concerne des documents ayant pour sujet la médiation animale. Nous allons analyser ici un épisode de l'émission *Mise Au Point* (un magazine de société) diffusé le 17 octobre 1999, dont le quatrième sujet, intitulé *Thérapeutes à poil* dure 10 minutes. Durant ces 10 minutes, trois reportages se croisent : une première séquence donne la parole à l'association nouvellement constituée *Pattes tendues* avec la présence d'un lapin à l'écran, suivie de deux reportages dans deux manèges mettant principalement en avant des chevaux, avant une clôture centrée sur

l'association. Sur le plateau, le sujet est ainsi introduit par l'animateur et journaliste Éric Burnand :

1 « Éric Burnand : — […] L'association Pattes tendues n'est de
2 loin pas la seule à vouloir valoriser le rôle thérapeutique que peuvent
3 jouer les animaux auprès des humains. Dominique Lambert s'est
4 intéressé à deux expériences plus abouties où les thérapeutes à quatre pattes sont
5 des chevaux ; reportage. »

Rôle et statut des chevaux sont ici clairement posés et les deux manèges y sont considérés comme des « expériences plus abouties » que celle de la nouvelle association Pattes tendues.

La thérapeute et l'outil

Le premier reportage s'ouvre sur une scène familière : un enfant se tient sur une rampe, accompagné à la fois par la voix et les gestes de deux adultes. La scène dure le temps nécessaire pour que l'enfant s'installe sur le cheval (Image 4). En *voice over*, le journaliste Dominique Lambert demande une définition de « la thérapie avec le cheval » :

6 « Dominique Lambert : — Qu'est-ce que c'est la thérapie avec le cheval ? »

Cette fois-ci, le dispositif matériel de la monte est légèrement modifié : une selle est utilisée ; un système de bride est en place ; et une personne déjà installée sur le cheval se prépare à accueillir la personne concernée. Une voix féminine commence par répondre en *voice over*, puis une fois l'enfant installé sur le cheval, l'image dévoile la source du discours : il s'agit de la même personne sur le cheval assise derrière l'enfant. Un bandeau en surajout l'identifie comme « Séverine Perrenoud, psychologue, thérapeute équestre » et elle répond ainsi au journaliste :

7 « Séverine Perrenoud : — On pourrait la définir comme utiliser le cheval, comment est-ce qu'on
8 peut utiliser le cheval pour…, dans quelle mesure le
9 cheval peut aider à… Là, on choisit des objectifs avec la
10 personne, avec la famille

À partir de ce moment, diverses images d'activités s'enchaînent, montrant différents enfants dans des contextes variés : un cours individuel en extérieur, des exercices à l'arrêt dans une cour, des exercices avec le

Image 4. Quatre photogrammes issus de l'émission *Mise Au Point*, épisode « Thérapeutes à poils », 17/10/1999, © Archives de la RTS.

cheval au sol ainsi que des activités de pansage, et ce jusqu'à la fin de la réponse :

11 « Séverine Perrenoud : — avec l'institution, et puis, ça peut tout aussi bien aider à mettre des limites
12 à un enfant qui, pour des raisons ou une autre, n'a pas pu, […] alors simplement
13 utiliser un cheval, il faut respecter certaines règles, sinon on se fait marcher sur les
14 pieds, sinon on tombe, sinon plein de choses arrivent, ça peut aider à trouver une
15 confiance en soi, quand on fait partir un cheval au galop, c'est assez extraordinaire,
16 ça peut aider à être intégré, donc ça dépend des objectifs qu'on se fixe. […]. » (Séverine Perrenoud)

Nous avons ici une définition qui semble *a priori* plus précise que celle habituellement rencontrée : le cheval occupe une place claire. Il est utilisé pour un objectif précis (l. 7 à 10, l.16). Il est présenté comme un tiers, un outil intégré au sein d'un dispositif qui comprend la personne ainsi que son réseau (l'entourage, le cadre institutionnel ; l. 10 et 11) et

la thérapeute. Ces divers acteurs se concertent pour mettre au point des « objectifs » (l. 16) qui seront atteints grâce à l'usage du cheval.

Le dispositif thérapeutique est clairement défini : le cheval est un outil et la place de thérapeute est directement assumée par Séverine Perrenoud, diplômée et positionnée ainsi. Un second élément notable est la rationalisation claire de l'activité ainsi que l'évocation d'une déférence et d'une autorité tout comme dans l'extrait avec Pahut. Perrenoud met en avant la relation de « respect » : les participant·e·s apprennent « à respecter certaines règles » et à « mettre des limites » (l. 11 à 14). Même les expériences merveilleuses qui pourraient être perçues comme hors du commun sont ici ramenées à des expériences explicables, telles que la sensation ressentie quand on « fait partir un cheval au galop » (l. 15), une transaction décrite comme ayant un effet « extraordinaire » pour la personne qui la vit. Enfin, la définition de la thérapie avec le cheval est ensuite orientée sur la relation thérapeute-cheval. Le pôle relationnel premier avec le cheval n'est donc pas celui de la personne dite handicapée, mais bien celui qu'entretient la thérapeute avec l'animal :

« Séverine Perrenoud : — Il faut qu'il y ait une relation très très forte entre le cheval et la thérapeute pour être certain que, quelle que soit la situation extérieure, quel que soit l'état de la personne qui se trouve dessus, il y ait toujours cette relation, entre nous, qui soit plus forte que tout ce qui peut se passer autour, pour assurer la sécurité. »

La relation humain-cheval concerne donc avant tout les compétences de la professionnelle qui assure ainsi la sécurité des personnes dites handicapées. Bien que la nature de la relation ne soit jamais spécifiée, si ce n'est par le fait qu'elle soit « forte » et toujours « là », qu'importe la situation, elle a pour but la sécurité, ce qui amoindrit le caractère enchanteur de la pratique équestre.

La suite du reportage au sein de ce manège varie peu, les mêmes activités sont montées avec un commentaire du journaliste en *voice over* qui prend en charge la liste des publics cibles de cette thérapie avec le cheval, tout en restant dans le même vocabulaire et le même cadrage produit par Perrenoud :

« Dominique Lambert : — La thérapie équestre peut être utilisée avec des enfants hyperactifs, ayant des retards psychomoteurs, des

problèmes de communication ou d'intégration. Cette thérapie permet de responsabiliser et d'intégrer ces enfants. Bien sûr, elle peut aussi s'appliquer aux adultes. »

Les derniers mots de cette séquence sont donnés à Perrenoud qui met en avant les avantages de cette thérapie comparée à une thérapie traditionnelle : la possibilité pour la personne de pratiquer cette activité sans nécessairement l'envisager comme une thérapie. Cependant, bien que l'individu puisse ne pas envisager l'activité sous cet angle, le reste du réseau conserve une vision structurée de l'intervention, avec des objectifs définis dans un cadre thérapeutique précis :

« Séverine Perrenoud : — Le fait que ce soit de la thérapie, ça c'est mon travail, mais il y a la motivation et il y a la participation active de la personne. »

La séquence du premier manège pose donc clairement le cadre thérapeutique. Le statut professionnel, la définition de l'activité, le vocabulaire employé et l'ensemble du dispositif énonciatif convergent pour attribuer une place claire à chacun et chacune. Perrenoud établit au sein de son discours la fonction du cheval : il est un outil, un moyen au service d'une finalité thérapeutique, destiné avant tout à « motiver » les personnes dites handicapées ou diagnostiquées avec une pathologie ou un trouble. Elle se positionne en tant que professionnelle exerçant « son travail », affirmant ainsi son rôle de thérapeute. La seule dimension d'« extraordinaire » évoquée concerne la sensation éprouvée lors d'un départ au galop. Quelques zones d'ombre demeurent encore quant au fait que ces transactions apportent « confiance », mais elles sont rapidement laissées de côté au profit d'un cadre « sérieux » avec l'apprentissage de règles et de limites, en toute sécurité.

L'initiatrice et la conscience

La deuxième séquence s'ouvre sur une ambiance feutrée, accompagnée du son doux d'une harpe et d'images au ralenti capturées dans un carré extérieur à couvert. Les images présentent deux jeunes filles montant à cru sur deux chevaux, vêtues d'habits verts assortis,

complétés par une cape en tissu satiné (Image 5). Le journaliste introduit ainsi le manège :

« Dominique Lambert : — Autre lieu, autre approche, le chemin d'Akita, qui se définit comme un centre de relation homme-animal. Ici, on ne parle pas de thérapie, mais plutôt de prise de conscience ».

Avec la même modalisation de l'image, le montage enchaîne sur le plan d'une personne tournant dans le carré du manège, la tête tournée vers le haut. En *voice over*, une voix féminine se fait entendre lorsque la musique de la harpe diminue :

« Christine Agassi : — Je pense que l'animal, il révèle la nature profonde de l'être humain et les déséquilibres par rapport à un état harmonieux […] ».

Une série d'images de chevaux, ponctuées de caresses sur leur pelage et enchaînées par des fondus, se termine sur un retour à la synchronisation voix/image. À l'écran, une femme parle dans un box, tandis qu'un bandeau en surajout s'inscrit à l'écran : « Christine Agassis. Le chemin d'Akita » :

« Christine Agassi : — […] Pour moi, l'animal est une possibilité d'apprendre à se connaître soi-même. Et où l'animal est très important dans la compagnie de l'homme, c'est qu'il n'émet aucun jugement sur votre attitude ou sur votre façon d'être ou votre physique. Il n'a aucun jugement par rapport à vous. L'animal, il a une patience sans limites. Et il aime l'être humain. »

La différence avec le manège précédent est frappante : aucune référence explicite à une thérapie, ni à un statut professionnel n'est faite, comme l'annonçait déjà le journaliste en ouverture sous forme d'opposition : « Ici, on ne parle pas de thérapie ». Cependant, si le contenu diffère, la structure du reportage et l'objet des séquences restent similaires. Comme dans le reportage précédent, une fois l'activité ou le lieu décrit, le journaliste évoque le public ciblé. Ici, il ne s'agit pas seulement « d'humains », qui ne sont d'ailleurs pas désignés par un diagnostic médical, mais il s'agit de catégories plus vastes et moins médicalisées : « On y accueille des personnes délaissées par la société, et y recueille des animaux promis à la boucherie

Image 5. Quatre photogrammes issus de l'émission *Mise Au Point*, épisode « Thérapeutes à poils », 17/10/1999, © Archives de la RTS.

[…] rescapées d'un trafic […] ». L'objectif est donc de définir un lieu qui « accueille » ou « recueille » des personnes « exclues », « abandonnées » ou des animaux « maltraités » et devenus « rescapés ». Si les activités spécifiques du lieu ne sont pas décrites explicitement, les images montrent toutes sortes de transactions inter-espèces sans cadre précis, où chiens, ânes, chevaux ou cochons cohabitent librement, sans barrière visible (Image 6). La définition des contacts et du lieu repose ainsi sur l'effacement de certaines sphères et délimitations : ce lieu accueille aussi bien les humains que les animaux, sans distinction stricte d'espèces (bien que les chevaux prédominent), sans référence aux diagnostics médicaux, ni même à des activités définies.

Agassi reprend une dernière fois la parole au sein de ce reportage pour narrer un épisode spécifique : une « rencontre privilégiée » annoncée par

Image 6. Photogramme issu de l'émission *Mise Au Point*, épisode « Thérapeutes à poils », 17/10/1999, © Archives de la RTS.

le journaliste. Elle raconte, à côté d'un cheval, une expérience : l'épisode de « la première fois » entre ce cheval et une personne vivant avec une sclérose en plaques :

« Christine Agassi : — C'est la première personne qu'il a acceptée sur son dos. En descendant, je lui ai demandé, au lieu de prendre ses cannes, de mettre sa main sur l'épaule de mon cheval, puis de rentrer à l'écurie avec lui […] cette personne elle marchait […] comme un enfant qui commence à marcher […] elle avait vraiment aucun équilibre, et lui, lui il a fait des demis pas, comme la personne […]. Il a posé la jambe ici, pour ne pas dépasser la personne sinon il la déséquilibrait, et il l'a accompagnée comme ça jusqu'à l'écurie, et c'est la première fois que j'ai vraiment senti que l'animal, s'il est proche de la vie de l'être humain, il développe une autre qualité de conscience, parce que ça pour moi, c'est un geste conscient. »

Nous retrouvons dans ce court récit différents éléments déjà rencontrés dans les énoncés issus d'autres documents, mais cette fois imbriqués de manière différente. Tout d'abord, il s'agit d'une expérience unique et

spécifique qui prouve la « conscience » du cheval. Cette conscience est de nouveau attribuée lors d'un épisode où l'équilibre de l'humain est en jeu. Néanmoins, au lieu d'être rattaché à de « drôles d'épisodes » survenant dans le cadre habituel des interactions et activités inter-espèces, cet épisode est raconté à l'aune d'une « révélation ». Il s'agit d'une « première fois », aussi bien pour le cheval qui accepte quelqu'un sur son dos, que pour Agassi, qui « saisit » alors la « qualité de conscience » du cheval. Le troisième élément à soulever est le rôle que Agassi s'attribue. Plutôt que de se positionner en thérapeute, elle se place comme « initiatrice » et « témoin ». Elle raconte comment elle invite la personne à laisser ses cannes et à poser sa main sur l'épaule du cheval, l'amenant ainsi à faire confiance à l'animal pour l'aider à se déplacer. Ce geste marque une rupture avec les aides issues du monde médical au profit d'un déplacement en lien direct avec les animaux. Enfin, la description qu'elle donne de « ce qui se passe » ensuite est teintée d'adaptation mutuelle, d'accompagnement, de révélation, d'attention et d'harmonie entre le rythme du cheval et celui de la personne. Ce récit intègre pleinement la rhétorique du miracle, nourrissant une dimension enchantée où chaque élément – la première fois, la révélation, l'initiation, le soin, le ressenti, la conscience et le partage – contribue à une narration empreinte de merveilleux.

Un équilibre toujours présent

Ces deux reportages suivent la même construction : définition de l'activité et du lieu, identification du public cible et discours sur la pratique. À nouveau, nous retrouvons un équilibre entre les deux cadres thérapie/magie, mais cette fois-ci par l'économie du montage. Si aucune négociation, ni aucune ambiguïté n'est introduite dans chacun des manèges pris séparément, chacun tenant fermement sa position, et si le journaliste ne propose aucun contrepoint, c'est bien l'ensemble du reportage qui, par sa structure, symétrise les deux présentations et crée ainsi le contrepoint. Ainsi, nous observons une distribution des cadres en fonction des lieux, mais leur coexistence demeure au sein d'un même reportage. D'un côté, nous avons un discours entièrement professionnalisé, où l'activité est décrite selon des principes thérapeutiques et pédagogiques. De l'autre, nous avons une approche ancrée dans l'expérience

enchantée du contact avec les animaux où la description des activités est suspendue au profit d'un discours d'éveil et de prise de conscience. Ce reportage illustre comment le cheval peut être présenté soit comme un outil au service d'une professionnelle dans un cadre thérapeutique structuré, soit comme un partenaire magique dans les mains d'une initiatrice qui laisse la « *rencontre* » se faire entre le cheval et la personne dite handicapée ou dite souffrante. La construction formelle similaire du reportage et l'ouverture sur une évaluation équivalente des deux lieux décrits comme « des expériences plus abouties », indiquent que la RTS maintient une zone d'incertitude. Ce montage souligne ainsi comment la RTS reproduit, par sa structure même, le flou autour des interactions entre chevaux et personnes dites handicapées, et plus largement ici entre animaux et humains en souffrance. La thérapie certifiée et le lieu d'accueil des âmes souffrantes ne sont pas mis en opposition, mais présentés sur un continuum allant du rationnel au merveilleux. Ces deux modalités de présentation de la relation cohabitent au sein d'un même document, sans conflit. Ce document et la séparation claire des deux cadres nous permettent déjà de concevoir l'usage du cadre magique dans d'autres documents plus ambigus. Le cadre magique nous apprend ici que le cheval n'apparaît pas comme un soignant au sens strict, mais comme un vecteur de soulagement général de la souffrance humaine. L'usage de ce cadre conduit alors à une construction misérabiliste des personnes dites handicapées, les inscrivant dans un récit empreint de souffrance et de malheur.

Entre la magie et la thérapie : le contexte

Ces trois documents nous ont permis de montrer comment thérapie et magie, et dans une moindre mesure pédagogie, s'allient pour former le cadrage médiatique dominant des activités équines lorsqu'elles sont pratiquées par des personnes dites handicapées. Pour conclure, nous aimerions proposer notre propre contrepoint à ces cadres en sortant des archives pour explorer l'institutionnalisation de l'équithérapie ou thérapie avec cheval, puis faire un petit détour par les recherches scientifiques contemporaines sur cette relation thérapeutique entre humains-animaux. Ce détour par la recheche n'a pas pour but d'évaluer l'efficacité de la thérapie (soigne-t-elle vraiment ?), ni d'opposer une rationalité scientifique

aux récits magiques afin de désenchanter la pratique. Notre objectif est d'examiner la persistance de cet équilibre malgré les changements sociohistoriques (l'institutionnalisation de la thérapie avec animal) et d'interroger les prémisses qui rendent possible cet étrange alliage et considérer sa fonction dans l'espace public.

L'équithérapie débute son institutionnalisation en Suisse romande avec l'Association suisse de thérapie avec le cheval (ASTAC, anciennement ASFRPE pour Association suisse en faveur de la rééducation par l'équitation), qui a vu le jour en 1978, afin de promouvoir cette « *nouvelle forme de prise en charge* » auprès de divers publics (famille, personnes concernées, institutions spécialisées, monde médical). Dès les années 1988, elle met en place diverses formations avec des partenaires et, au fur et à mesure, la thérapie avec le cheval se professionnalise jusqu'à la proposition d'une formation postgrade (DAS)[1] reconnue par la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES·SO). Le changement de nom de l'association marque différentes étapes sociohistoriques avec le passage du secteur de la rééducation, à celui de l'équitation, puis de la thérapie avec le cheval, comme le montre Michalon :

« On remarque donc que, dans les pratiques équines, on assiste à des pratiques qui partant du handicap, procèdent à une "montée en thérapie". Le passage ici ne se fait pas dans l'assistance à l'intervention, mais de l'équitation comme sport, au rapport au cheval comme thérapie. Là aussi, plus on va vers la thérapie, plus on produit un discours sur le cheval en tant qu'être, et non plus en tant que simple monture support à une activité. » (Michalon, 2015, p. 37)

En analysant la littérature grise ainsi que les diverses associations autour du cheval, Michalon met en évidence trois stades dans la conception de la pratique équestre destinée aux personnes vivant avec des in/capacités. Le premier stade (années 1950) concerne l'équitation adaptée introduite avec une focale sur le sport et le loisir. Lors du deuxième stade (années 1970), les cours d'équitation sont progressivement réorientés vers la rééducation. L'équitation adaptée se transforme alors en une pratique qui soigne. Finalement, lors d'un troisième stade (années 1980), c'est le contact avec

[1] DAS : *Diploma of Advanced Studies*.

le cheval lui-même qui devient thérapeutique. L'équitation en tant que pratique disparaît, au profit d'activités de contact, comme le pansage ou la simple présence auprès du cheval.

Ces étapes ne sont pas aussi bien définies dans les émissions de la RTS, ni même dans les discours des divers·e·s acteur·rice·s. Dès le départ, l'équitation est releguée au second plan pour présenter le contact avec le cheval. Ainsi, dans l'histoire de la Télévision suisse romande, les chevaux montés ou pansés par des personnes dites handicapées sont avant tout la source d'une histoire, d'un récit qui résiste au temps, plutôt qu'une simple illustration des évolutions d'un secteur professionnel structuré (se structurant), dont la RTS ne ferait qu'être le reflet. La RTS adopte ici un rôle différent, plus proche du sens commun et de la sensibilité, plutôt que celui de porte-parole de professionnel·le·s porteur·euse·s d'un discours spécifique et en voie d'institutionnalisation.

Avant de déterminer le rôle de ce récit, il convient de préciser qu'en dépit de l'ancrage institutionnel de la thérapie avec cheval, aucun consensus scientifique ne permet aujourd'hui d'établir les bienfaits directs des contacts avec les chevaux (ou plus largement avec les animaux). Pour ce qui concerne nos récits médiatiques, les acteur·rice·s et la RTS ne peuvent pas s'appuyer sur un cadre scientifique clair et limpide pour légitimer leurs discours. Ce consensus fait défaut notamment en raison du nombre limité d'études publiées sur les « bénéfices concrets ». De plus, les travaux existants sont souvent marqués par des conflits d'intérêts, étant fréquemment financés par le secteur de l'alimentation animalière ou par des professionnel·le·s du monde équestre et thérapeutique, eux/elles-mêmes persuadé·e·s des effets positifs des animaux sur les humains :

« Ainsi à l'heure actuelle, alors que la médiation animale s'est de plus en plus démocratisée, un décalage évident apparaît avec les connaissances scientifiques sur les bénéfices de ces pratiques pour l'humain. » (Lerch, 2022, p. 23)

Il faut préciser qu'il ne manque pas d'études scientifiques sur le sujet, mais ce qui fait défaut, ce sont des résultats, notamment en sciences du comportement, qui attestent et évaluent « les effets directs des animaux ». Il manque des études capables d'objectiver, par des mesures neutres, les bénéfices en termes de soin ou d'apprentissage, qui seraient directement

et uniquement imputables à l'animal, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune étude qui puisse conclure que les animaux soignent et aident des humains.

Une étude menée par Véronique Servais et son équipe dans les années 1990 illustre parfaitement cette impasse. Son article présente comment une expérimentation qui avait pour but d'évaluer l'effet des dauphins sur l'apprentissage des enfants autistes a produit deux résultats profondément contradictoires. Elle retrace les étapes de cette recherche expérimentale, et l'ethnographie qu'elle en fait permet de montrer que la recherche scientifique, lorsqu'elle a pour objectif de mesurer un effet thérapeutique directement imputable à un animal, glisse elle aussi vers une explication « magique » :

« En cherchant à contrôler toutes les variables et en s'excluant de la description, ils [les scientifiques] construisent eux aussi des réalités où l'enfant est seul face au dauphin, et où "quelque chose" passe de l'un à l'autre, et où ils cherchent à mesurer ce que l'animal "fait" à l'enfant. » (Servais, 1990, p. 102)

Cette étude nous permet d'identifier les conditions favorisant la rapidité et la simplicité du passage du cadre rationnel au cadre magique, comme nous l'avons observé dans l'ensemble de nos documents. Dès lors qu'une personne, qu'elle soit journaliste, scientifique ou simple citoyen·ne, cherche à savoir si les animaux ont un « effet » direct sur les humains, imputable uniquement à leur présence, une réponse teintée de magie tend à remplacer une explication causale improuvable.

Cette première leçon épistémologique ne fut pas la seule conséquence de cette recherche. Servais et son équipe devaient encore expliquer les raisons pour lesquelles les deux expérimentations donnaient des résultats contradictoires (la première démontrant que la présence de dauphins augmente l'apprentissage et la seconde démontrant qu'elle n'a aucun impact sur l'apprentissage). C'est en menant une ethnographie sur ces deux expérimentations que Servais à identifier ce qui faisait « différence », non pas la présence ou non des dauphins, mais l'agentivité donnée ou non aux enfants dans le dispositif :

« Nous avons donc créé avec ces enfants deux réalités très différentes : l'une ouverte à la création et à l'évolution (auto-poïétique) grâce à la mise en

place d'un lien social ; la seconde sclérosée autour d'une "norme de bon fonctionnement" établie par avance. […] Il est alors évident que, comme tout thérapeute le sait, cet effet positif n'est pas à rechercher dans l'animal, qui disposerait d'un pouvoir particulier, mais bien dans les interactions et les significations sociales que le patient et le thérapeute construisent (ou non) autour de l'animal. » (Servais, 1990, p. 104)

Concrètement, ce qui produit un effet positif tient à la production d'un dispositif qui permet à la personne d'être créative avec son environnement, c'est-à-dire qu'elle puisse circuler, découvrir, et inventer dans un environnement qui n'est pas totalement déterminé ni contrôlé. Ce qui importe est donc cet espace potentiel où la personne n'est pas réduite à une place prédéterminée qu'elle doit occuper, mais où elle peut naviguer et inventer au travers de transactions avec l'environnement. Les interactions avec les animaux sont, en ce sens, riches, car elles engagent les individus dans une sphère qui n'est pas totalement maîtrisée. Ce qui aide et soigne n'est donc pas une propriété qui se situe à « l'intérieur de l'animal » et qui aurait un effet sur l'humain, mais une qualité de la situation dans laquelle la personne est mise en position de sujet actif et créatif. Ainsi, le pouvoir des animaux serait donc lié au dispositif et au fait que l'interaction laisse un espace potentiel créatif aux individus. Sachant un peu mieux ce qui fait la relation thérapeutique, le fait de pouvoir être dans un rapport créatif dans un environnement qui n'est pas totalement contrôlé, et les chevaux faisant office d'interactants incertains, nous pouvons mieux envisager le rôle du discours magique dans ce contexte.

Ces récits circulent dans l'espace public et ont un effet performatif : ils façonnent les attentes et influencent la perception des expériences futures, en préparant les individus à s'engager dans une nouvelle activité. En ce sens, les récits de rencontres enchantées permettent de se préparer et de se mettre « en disposition » d'accueillir une expérience porteuse (Servais, 2023). Ce type de récit enchanteur sert le dispositif humains-chevaux, en produisant suffisamment d'incertitudes, d'anticipations et de flottements pour que les personnes qui s'y engagent puissent trouver une nouvelle expérience hors de la routine et des habitudes. Ainsi, la magie ne réside pas tant dans l'animal que dans l'espace-temps investi par des personnes qui, en anticipant un événement, créent elles-mêmes les conditions d'un rapport renouvelé à soi et à l'environnement.

Dès lors, déconstruire « la belle histoire » racontée par la RTS ne signifie pas l'abandon de toute forme d'enchantement, mais cela invite à trouver un nouvel équilibre, peut-être simplement en positionnant les personnes dites handicapées à une place de sujets.

Références bibliographiques

Amey, P. (2013). *La parole à la télévision – Les dispositifs des talk-shows*. Éditions L'Harmattan.

De Villers, B. et Servais, V. (2016). La médiation animale comme dispositif technique. Dans *La médiation* (p. 81-102). Éditions De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.serva.2016.01.0081

Elias, N. et Dunning, E. (2006). *Sport et civilisation : La violence maîtrisée* (1re édition 1994). Éditions Fayard.

Emery, M. (2022). *Les représentations télévisuelles des personnes dites handicapées dans les activités équestres ; Analyse sociohistorique du discours de la Télévision suisse romande*. Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques. https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_S_33732

Freidson, E. (1984). *La profession médicale*. Éditions Payot.

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Les Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1973). *Les relations en public*. Les Éditions de Minuit.

Keller, R. (2007). L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives. *Recherches qualitatives*, 3, 287-306.

Lerch, N. (2022). *La médiation équine : Choix et gestion des animaux, relation humain-animal et bien-être*. Université de Rennes 1. https://www.theses.fr/2022REN1B006/document

Michalon, J. (2015). Comment donner corps à la personnification des animaux ? Les enjeux sociaux du développement du soin par le contact animalier. *Sens-Dessous*, *16*(2), 27-40. https://doi.org/10.3917/sdes.016.0027

Pineira-Tresmontant, C. (2003). Patrick Charaudeau, Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social. *Mots. Les langages du politique*, 72, 181-182.

Scheidegger, J. (2024). *Des corps cadrés : Le handicap à la Télévision suisse romande au prisme d'une microsociologie de la rencontre médiatique (1956-2019)*.

Université de Lausanne, Faculté des sciences politiques et sociales. https://serval.unil.ch/fr/notice/serval:BIB_BC82975F1278

Servais, V. (1999). Enquête sur le « pouvoir thérapeutique » des dauphins. Ethnographie d'une recherche. *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, *25*(1), 92-105. https://doi.org/10.3406/gradh.1999.1106

Servais, V. (2023). Un point de vue batesonien sur les expériences d'enchantement dans le rapport au vivant. Dans R. Brahy, J.-P. Thibaus, N. Tixier et N. Zaccaï-Reyners (dir.), *L'enchantement qui revient* (p. 137-152). Éditions Hermann. https://doi.org/10.3917/herm.brahy.2023.01.0137

Résumé

L'article analyse la médiatisation des activités équines lorsqu'elles sont pratiquées par des personnes de la diversité capacitaire. Il s'appuie sur les discours produits par la RTS pour mettre en lumière la construction d'un cadre « enchanteur » qui attribue aux chevaux un rôle magique ou thérapeutique dans leur relation avec les personnes dites handicapées. À travers cette analyse des cadres, l'article examine les différentes strates des contenus audiovisuels et explore comment, dans un contexte non fictionnel, les chevaux peuvent être transformés en thérapeutes ou en animaux dotés de pouvoirs magiques.

3.2. Football et déficience intellectuelle : analyse des représentations et discours dans les archives télévisuelles suisses

Julie Dubois

« Derniers encouragements du coach avant que les footballeurs n'entrent en scène. Ils ont entre 13 et 63 ans. Leur point commun : ils sont tous mentalement handicapés. Mais sur le gazon, on oublie tout, il n'y a plus que le sport qui compte. » (*Le journal*, 2009, 29 mai)

C'est par ces mots qu'un journaliste de la Radio Télévision Suisse (RTS) en 2009, met en avant un sujet d'actualité : un tournoi international de football réunissant des joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle. Il suggère que, sur le terrain, les différences liées au handicap s'effacent temporairement. Cette approche médiatique inscrit le football comme un espace d'inclusion où seule la pratique sportive compte. Cependant, dans un contexte où la représentation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle est souvent marquée par des stéréotypes réducteurs ou une invisibilité médiatique (Jost, 2011), il est pertinent d'interroger comment ces dynamiques se manifestent ou évoluent dans le cadre particulier du sport.

L'exploration des archives numérisées de la RTS révèle que les séquences présentant ces joueur·se·s illustrent différentes façons de concevoir et de représenter les personnes de la diversité capacitaire

à la télévision. Cette diversité se manifeste à travers l'examen de plusieurs interventions, où les perspectives des différent·e·s intervenant·e·s (joueur·se·s, entraîneur·e·s, journalistes, proches, etc.) construisent des discours variés autour du handicap. L'analyse des représentations médiatiques des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans le cadre spécifique du sport collectif permet ainsi d'explorer comment ces personnes sont « parlées » ou, en d'autres termes, intégrées dans le discours télévisuel.

Cet article vise donc à analyser les discours des différent·e·s intervenant·e·s mis en scène dans les documents télévisuels de la RTS relatifs à la pratique du football par des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. L'objectif est de mettre en lumière les représentations et les discours véhiculés par la RTS concernant cette pratique sportive. La recherche est guidée par une question centrale : quels sont les discours des différent·e·s intervenant·e·s dans les contenus télévisuels de la RTS sur la pratique du football, lorsque ce sport est pratiqué par des joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle ? Deux axes structurent l'analyse. Le premier porte sur la nature des contenus télévisuels et des discours qui y sont diffusés : quels types de contenus télévisuels abordent cette pratique ? Et quelles formes prennent ces représentations ? Le second axe s'intéresse aux intervenant·e·s et à leurs discours : qui prend la parole dans ces contenus ? Et quels discours spécifiques émergent concernant la pratique du football par des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ?

Ce travail se situe au croisement des études sur les représentations télévisuelles et celles sur les représentations sociales. D'une part, les reportages étudiés relèvent d'une construction médiatique, au sens de Macé (2001), où la télévision façonne et diffuse une image spécifique du football pratiqué par des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. D'autre part, l'analyse des discours des différent·e·s intervenant·e·s permet d'explorer les représentations sociales qui sous-tendent ces prises de parole et les dynamiques qu'elles révèlent. Ainsi, ce travail navigue entre ces deux niveaux d'analyse, interrogeant à la fois les logiques médiatiques et les perceptions sociales du handicap dans le sport télévisé.

Sélection d'un corpus et traitement des données

La requête sur la plateforme RTSArchives est effectuée en croisant les termes « handicap mental » et « déficience intellectuelle » avec « football » et « sport », afin de maximiser le nombre d'archives pertinentes[1]. Après avoir visionné les documents extraits, un critère d'inclusion est établi : seuls les documents d'archives présentant au moins un·e footballeur·euse vivant avec une déficience intellectuelle à l'image sont retenus pour le corpus. L'échantillon final de cette étude est composé de 17 documents d'archives, s'étendant sur une période de trente ans, de 1989 à 2019. Ces documents sont recensés et présentés dans l'ordre chronologique au sein du tableau 1 ci-après.

Afin de répondre aux questions soulevées, les discours extraits des archives sont intégralement retranscrits. Cette étape préliminaire est essentielle pour identifier les thèmes et catégories récurrentes qui serviront à élaborer une grille d'analyse de contenu. L'objectif principal de ce travail est d'examiner les représentations et les discours véhiculés par la RTS sur la pratique du football par des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. L'analyse d'un discours nécessite de s'interroger sur l'énonciation : qui parle, à qui s'adresse le discours et quel monde est décrit (Muji et al., 2007), en gardant à l'esprit que ces discours résultent d'une construction médiatique.

Ainsi, l'analyse d'un discours nécessite d'identifier qui l'énonce, ce qui implique d'examiner la position de l'individu dans l'espace social. Nous définissons ainsi un·e « intervenant·e » comme toute personne s'exprimant au micro dans les séquences étudiées. L'objectif est d'identifier ces intervenant·e·s et de mettre en évidence les catégories et sous-catégories de discours qu'il·elle·s mobilisent. Le tableau ci-après (Tableau 1) répertorie les personnes interviewées dans les 17 séquences étudiées, en précisant leur nom et leur statut. Au total, 89 intervenant·e·s ont été identifié·e·s, avec une moyenne de plus de cinq intervenant·e·s par séquence et la récurrence de certain·ne·s d'entre elles ou eux au fil des séquences. Les statuts sont établis en fonction des informations fournies par la RTS, qui attribue systématiquement une

[1] Ce choix des termes résulte de la classification effectuée par les archivistes. L'utilisation des termes « *handicap mental* » est délibérée, car c'est le terme le plus couramment employé par les archivistes de la RTS pour recenser les archives relatives aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Tableau 1. Corpus d'émissions sélectionné : numéro d'archive, date de diffusion, nom de l'émission, type de programme, type d'événement footballistique et intervenant·e·s concerné·e·s par l'émission.

Date de diffusion	Durée de la séquence	Nom de l'émission	Type d'émission	Type d'événement footballistique	Intervenant·e·s	
13.05.1989	00:04:12	*Fans de sports* (1989-1994)	Sport	Tournoi international	**Journalistes (3)** **Joueurs (3)** **Léon Walker** - Ancien joueur et entraîneur suisse	**Éric Hulliger** - Président du Comité d'organisation du tournoi et membre de l'Association sportive des Schtroumpfs **Jean-Jacques Elmer** - Entraîneur de l'équipe
22.03.1995	00:02:33	*Le téléjournal*	Informations	Entraînement et match caritatif	**Journalistes (2)** **Roy Hodgson** - Ancien joueur et entraîneur **Yannick Noah** - Ancien joueur de tennis français	**Michel Platini** - Ancien joueur et sélectionneur français **Erich Burgener** - Ancien joueur suisse **Umberto Barberis** - Ancien joueur suisse
24.05.1996	00:02:05	*TJ-régions*	Informations	Tournoi international	**Journalistes (2)** **Éric Hulliger** - Président de l'Association sportive des Schtroumpfs	**Joueurs (2)** **André Marin** - Accompagnateur bénévole

Date de diffusion	Durée de la séquence	Nom de l'émission	Type d'émission	Type d'événement footballistique	Intervenant·e·s	
08.01.1999	00:05:06	*L'autre télé*	Documentaire	Match de championnat	**Journalistes (2)** **Joueur (1)**	**Mère du joueur**
11.06.2000	00:02:08	*Le téléjournal*	Informations	Tournoi international	**Journalistes (2)** **Joueur (3)**	**Éric Hulliger** - Président de l'Association sportive des Schtroumpfs **Martine Fontaine** - bénévole
15.05.2005	00:00:24	*TJ*	Informations	Tournoi international	**Journaliste (1)**	
17.05.2005	00:02:37	*TJ*	Informations	Tournoi international	**Journaliste (1)** **Gérard Fontaine** - Président de l'Association sportive des Schtroumpfs	**Alberto Jaussi** Père d'un joueur **Joueur (1)**
23.04.2006	00:02:41	*Sport dimanche*	Sport	Match caritatif	**Journaliste (2)** **Danaé Sohlbank** - Étudiante au gymnase **Éric Pedat** - Ancien joueur suisse **Jacky Barlie** - Président du Club FC variété	**André Egli** - Ancien joueur suisse **Joueurs (4)** **Jérôme Douzelet** - Entraîneur du FC Morgette

Date de diffusion	Durée de la séquence	Nom de l'émission	Type d'émission	Type d'événement footballistique	Intervenant·e·s	
29.05.2009	00:01:52	*Le journal*	Informations	Tournoi international	**Journaliste (1)** **Céline Delettraz** - Entraîneur·e **Joueurs (4)**	**Gérard Fontaine** - Président de l'Association sportive des Schtroumpfs **Françoise Morineau** - Présidente de l'équipe Losa Le Fayet
25.02.2012	00:00:44	*Le Journal*	Informations	Tournoi en salle	**Journaliste (1)** **Xavier Blanc** - Directeur romand de *Special Olympics*	**Philippe Perriard** - Directeur de la fondation Les castors
31.05.2014	00:02:23	*Le journal*	Informations	Entraînement	**Journaliste (1)** **Pierre Frund** - Père du joueur **Dina Frund** - Mère du joueur	**Joueur (1)** **Jean-Marc Vuilleumier** - Entraîneur
13.01.2015	00:02:06	*Couleurs locales*	Magazine d'information	Tournoi en salle	**Journaliste (1)** **Joueurs (2)**	**Alain Kolly** - Directeur général des EPI **Damien Golay** - Vice-président du Club FC Champel

Date de diffusion	Durée de la séquence	Nom de l'émission	Type d'émission	Type d'événement footballistique	Intervenant·e·s	
13.05.2016	00:01:40	*Couleurs locales*	Magazine d'information	Tournoi international	**Journaliste (1)** **Joueurs (2)**	**Florian Guyat** - Entraîneur **Hanae Wicht** - Bénévole pour l'Association sportive des Schtroumpfs
24.09.2017	00:01:52	*12h45*	Informations	Tournoi national	**Journaliste (1)** **Joueurs (2)** **Carole Hertig** - Présidente de l'Association Seven	**Daniel Rossellat** - Syndic de Nyon **Sébastien Pache** - Ancien arbitre suisse
22.05.2018	00:00:22	*12h45*	Informations	Match	**Journaliste (1)**	**Xavier Blanc** - Directeur romand de *Special Olympics*
20.10.2018	00:00:36	*Au cœur du sport*	Sport	Entraînement en salle	**Joueur (1)**	**Journaliste (1)**
22.09.2019	00:01:01	*12h45*	Informations	Tournoi en extérieur	**Journalistes (2)** **Joueur (1)**	**Bruno Barth** - Directeur de *Special Olympics*

position sociale aux intervenant·e·s dans ses reportages. Ces séquences suivent des cadres de production relativement fixes, où les discours des intervenant·e·s ne sont pas entièrement libres, mais souvent orientés et structurés par les choix éditoriaux de la RTS. Autrement dit, bien que les intervenant·e·s expriment leur point de vue, ce dernier est intégré dans une narration globale définie par la production. Ainsi, les statuts des intervenant·e·s sont relevés de deux manières : soit directement dans le programme télévisé, oralement ou sous forme de synthé (sous-titre à l'écran), soit dans les descriptifs des archives. Ces statuts peuvent être liés à plusieurs aspects : à l'événement sportif (entraîneur·e·s, bénévoles, membres d'associations sportives, etc.) ; à la profession ou ancienne profession, qu'elle soit en lien ou non avec le monde du « handicap » (syndic, sportif·ve·s professionnel·le·s, membres d'organisations sportives, directeur·rice·s d'institutions, etc.) ; et au lien familial ou à la parentalité qui peuvent être mentionnés lorsqu'un parent ou un proche intervient. À titre d'exemple, l'un des intervenants, Éric Hulliger, est identifié (Tableau 1) comme le président de l'Association sportive organisatrice du tournoi de football, dont le reportage fait l'objet.

Ainsi, chaque intervenant·e est identifié·e selon le statut et l'identité personnelle attribués par la RTS. Comme le montre le tableau 2, ces statuts sont ensuite regroupés en différentes catégories. Cette classification permet de dresser un panorama des différents types d'intervenant·e·s mobilisé·e·s au micro de la RTS.

Enfin, afin d'analyser les retranscriptions des archives et d'en faire ressortir les thèmes, nous avons suivi un processus systématique de codage à partir des retranscriptions, basé sur une approche thématique inspirée de Braun et Clarke (2006), impliquant plusieurs étapes successives :

1) lecture approfondie des retranscriptions ;
2) codage initial – identification des unités langagières[2] qui font émerger des concepts récurrents ou significatifs ;
3) identification des thématiques – au fur et à mesure du codage par induction, plusieurs thématiques récurrentes apparaissent. Nous avons progressivement affiné celles-ci pour finalement dégager cinq grandes thématiques issues des discours des différent·e·s intervenant·e·s.

[2] Une unité langagière est un segment de texte qui véhicule une idée ou un concept, utile pour l'analyse thématique.

Tableau 2. Catégories d'intervenant·e·s et indicateurs correspondant à chacune.

Catégorie d'intervenant	Indicateurs de la catégorie d'intervenant·e·s
Journalistes	Journaliste de plateau, journaliste de terrain, voix *off*
Joueur·se·s	Personnes pratiquant le football
Parents de joueur·se·s	Parents des joueur·se·s
Entraîneurs	Entraîneurs des équipes participantes
Bénévoles	Organisateur·rice·s bénévoles des événements sportifs
Responsables d'organisations sportives	Président·e·s, vice-président·e·s, directeur·rice·s d'organisations sportives
Responsables d'institutions/fondations	Dirigeant·e·s d'institutions ou de fondations en lien avec le sport
Célébrité du monde sportif	Anciennes personnalités sportives du football (joueur·se·s, entraîneur·e·s, etc.)
Personnalité du monde politique	Personnalités politiques

Résultats et discussion

L'analyse permet donc de dégager plusieurs catégories et sous-catégories de discours autour de la pratique du football des joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle. Cinq grandes thématiques émergent :

1) discours sur les modalités de la pratique du football : cette catégorie regroupe les verbatim relatifs aux formes de la pratique – perçue comme une passion, une compétition ou un exemple de *fair-play* dans les interactions entre joueur·se·s ;
2) discours sur les bénéfices de la pratique du football : les intervenant·e·s mettent en avant l'intégration sociale et le bien-être (bienfaits thérapeutiques/hygiéniques et valorisation des joueur·se·s) ;
3) discours sur la perception de la pratique du football : porte sur les ressentis de la pratique (suscite de fortes émotions, permet d'« oublier

momentanément » le handicap) ou sur leur engagement (comparé à celui de joueur·se·s professionnel·le·s) ;
4) discours sur l'événement footballistique : l'événement est perçu comme un spectacle, une fête, ou encore une bonne cause ;
5) discours sur les joueur·se·s/personnes concerné·e·s par une déficience intellectuelle : les joueur·se·s sont souvent décrit·e·s comme émouvant·e·s, généreux·euse·s et amicaux·ale·s, mais aussi capables, passionné·e·s, parfois maladroit·e·s et nécessitant un accompagnement spécifique.

Sur la base des statuts mentionnés par la RTS, neuf catégories d'intervenant·e·s émergent : les journalistes, les joueur·se·s, les parents de joueur·se·s, les entraîneur·e·s, les bénévoles, les responsables d'organisations sportives, les responsables d'institutions/de fondations, les célébrités du monde sportif ainsi que les personnalités du monde politique (Tableau 2).

Les résultats de cette analyse sont structurés autour de trois axes principaux. Le premier axe concerne la prévalence de courts reportages informatifs qui privilégient une approche événementielle plutôt qu'une exploration plus approfondie des sujets traités. Cette tendance suggère une certaine superficialité dans le traitement médiatique, où la mise en avant de l'événement prime sur les analyses détaillées des thèmes sous-jacents. Le deuxième axe porte sur le rôle des célébrités sportives dans la médiatisation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Nous observons ici l'impact des personnalités publiques dans la représentation et la visibilité de cette population, ainsi que les retombées sociales liées à leur implication. Enfin, le troisième axe se focalise sur le discours des différent·e·s intervenant·e·s concernant les modalités de la pratique du football.

Des courts reportages d'informations dans un traitement superficiel

Comme l'illustre le graphique 1, nous observons une surreprésentation des programmes d'informations et d'actualités par rapport aux émissions sportives ou documentaires.

Cette surreprésentation des programmes d'informations et d'actualités confirme les résultats obtenus dans l'étude de Grossetête (2014) qui

Graphique 1. Répartition des émissions du corpus selon les types de programmes télévisuels.

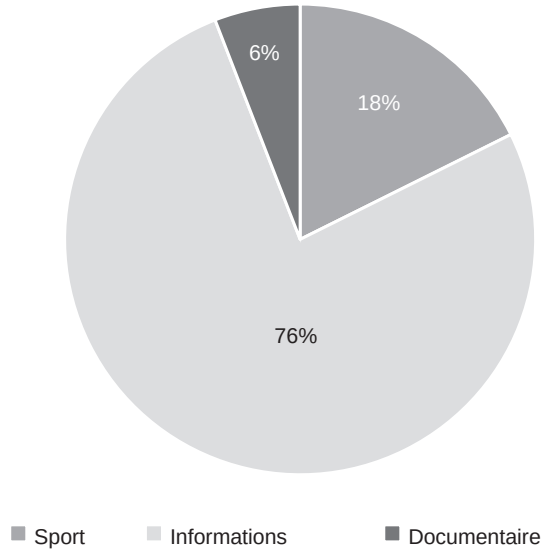

montrent que la déficience intellectuelle à la télévision française est principalement représentée dans les émissions d'informations plutôt que dans d'autres types de programmes télévisés, tels que les émissions sportives. Le corpus ne contient ni de diffusion de matchs en direct, ni d'émissions de plateau, les représentations des personnes vivant avec une déficience intellectuelle étant souvent associées à des événements ponctuels, ici le plus souvent des tournois ou des matchs de football, et non à une couverture médiatique régulière et suivie. Grossetête (2014) note par ailleurs que les personnes de la diversité capacitaire apparaissent dans le téléjournal lorsqu'un événement spécifique a lieu.

De plus, la brièveté des reportages de notre corpus, qui durent en moyenne deux minutes, ne permet pas un approfondissement des enjeux sous-jacents, limitant ainsi la complexité des discours et la diversité des perspectives représentées. Cette tendance a déjà été relevée par Grossetête (2014) qui souligne que 80 % des reportages télévisés sur les personnes de

la diversité capacitaire dans le téléjournal durent moins de 2 minutes et ne sont pas considérés comme des sujets de fond. De plus, l'analyse qualitative des interventions au micro de la RTS révèle une nette prédominance des discours des journalistes et des acteurs extérieurs aux joueur·se·s. En moyenne, les journalistes occupent 49 % du temps de parole (soit 13 minutes et 40 secondes), contre 35 % pour les autres intervenant·e·s (entraîneur·e·s, parents de joueur·se·s, bénévoles, etc.) et seulement 16 % pour les joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle (soit 4 minutes et 30 secondes) (Graphique 2). Cette distribution illustre une forme de marginalisation des principaux·ales concerné·e·s, dont les témoignages restent relativement limités par rapport à ceux des autres intervenant·e·s ou des journalistes.

Cette restriction de l'espace de parole réservé aux joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle reflète une tendance médiatique plus large à parler d'eux ou elles plutôt qu'à leur donner la parole.

Cette répartition inégale de l'espace de parole illustre un phénomène médiatique plus large où les personnes issues de la diversité capacitaire sont souvent reléguées au second plan. Les journalistes, qui occupent près de la moitié du temps d'antenne, et les autres intervenant·e·s, souvent perçu·e·s comme des figures d'autorité, qui en monopolisent un peu plus d'un tiers, laissent ainsi peu de place aux témoignages des principaux·ales concerné·e·s. En ce sens, Grossetête et Marchetti (2012) expliquent que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ne sont pas considérées comme de « bons clients » pour les interviews en raison de leurs difficultés à s'exprimer. Par ailleurs, l'absence de ces personnes dans l'espace médiatique peut également être liée à la volonté des productions télévisuelles de contrôler les interprétations, en proposant un contenu précis avec une lecture fixe (Grossetête, 2014). Dans cette dynamique, les personnes issues de la diversité capacitaire sont fréquemment représentées à travers les paroles d'autrui qui s'expriment en leur nom. En mobilisant des personnages intermédiaires comme les journalistes, les entraîneur·e·s ou les parents, les médias instaurent une forme de médiation qui éloigne les personnes concernées de la prise de parole directe. Cette logique renforce ainsi une hiérarchie des discours, où les individus vivant avec une déficience intellectuelle demeurent objets de représentation plutôt qu'acteurs à part entière.

Graphique 2. Répartition du temps de parole moyen en fonction des différent·e·s intervenant·e·s dans les documents du corpus retenu.

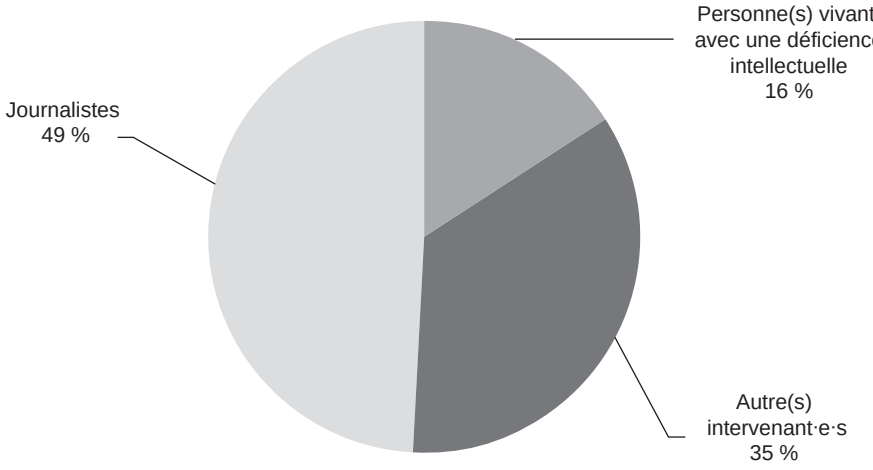

La mise en scène des personnalités publiques et sportives dans la médiatisation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle

Notre analyse révèle une présence fréquente de célébrités du monde sportif dans les séquences étudiées, majoritairement d'ancien·ne·s joueur·se·s, entraîneur·e·s ou arbitres de football. Ces figures emblématiques sont mises en scène par la RTS, souvent entourées d'enfants et signant des autographes (Image 1). Ces choix de montage renforcent la représentation des célébrités sportives (ici Michel Platini sur l'image de gauche et Yannick Noah sur l'image de droite), comme celles qui « donnent » de leur temps et de leur présence auprès d'un public.

À ce propos, Grossetête (2014) montre que les associations œuvrant dans le domaine du « handicap » mobilisent ces figures publiques pour attirer l'attention des médias et des donateur·rice·s. Ainsi, bien que la RTS soit responsable du cadrage et de la mise en scène de ces célébrités, leur présence résulte d'une démarche volontaire des associations qui les invitent précisément pour maximiser leur visibilité. Comme l'explique Grossetête

Image 1. Michel Platini et Yannick Noah signant des autographes lors d'un match caritatif, émission *Le téléjournal*, 22/03/1995, © Archives de la RTS.

(2014, p. 12), « ce n'est pas ici la situation même des "handicapés" qui rend possible la publicisation, mais la célébrité du promoteur de cette cause ».

Cette restriction de l'espace de parole, et plus largement de l'espace médiatique accordé aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, met en évidence l'importance pour les associations de mobiliser des célébrités publiques, en particulier dans le domaine sportif, afin d'obtenir une visibilité médiatique. Cette relation entre les célébrités sportives et la couverture médiatique des événements dédiés aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle souligne le rôle central des personnalités publiques dans la mise en scène de la pratique du football par ces joueur·se·s. Grâce à ces événements, les associations parviennent à capter, même de manière limitée, une part de l'attention médiatique.

Cette relation entre la mobilisation des célébrités du monde sportif et la médiatisation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle se reflète également dans le discours même des célébrités sportives. Interrogé sur sa présence lors de cet événement, Umberto Barberis, ancien joueur de football de l'équipe de Suisse, indique que :

« […] si à part ça on peut aider ces gens dans la mesure de nos moyens qui sont peut-être pas, pas immenses, ben on le fait volontiers, je crois que c'est un joli rassemblement, j'espère qu'il y aura, ce sera agréable aussi à voir à l'œil. » (*Le téléjournal*, 1995, 22 mars)

Image 2. Rencontre symbolique entre Bruno Barth, directeur de *Special Olympics Switzerland*, et un joueur, émission *12h45*, 22/09/2019, © Archives de la RTS.

À travers ces propos, et notamment par l'usage du pronom « on », l'intervenant se place en tant que figure médiatique étant en mesure d'aider « ces gens ». Son engagement pour cette manifestation est ainsi perçu comme un levier médiatique destiné à accroître la visibilité des joueur·e·s vivant avec une déficience intellectuelle.

L'image 2 illustre la rencontre entre Bruno Barth, directeur de *Special Olympics Switzerland*, et un joueur, participant ainsi à la construction médiatique de l'événement. Bien que le contexte diffère légèrement de celui des célébrités sportives, telles que Michel Platini et Yannick Noah (Image 1), la logique de mise en scène demeure similaire. En tant que représentant du mouvement *Special Olympics* suisse dédié aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, Bruno Barth est placé au centre de l'attention, contribuant à légitimer et à donner de la visibilité à l'événement.

Tout comme d'autres figures emblématiques du sport, Bruno Barth incarne un rôle de soutien et d'engagement, mettant en avant l'importance des acteurs du mouvement sportif dans la médiatisation de ces événements. Ces images montrent que ces événements ne sont pas seulement des

moments de rencontres sportives, mais aussi des démarches réfléchies pour attirer l'attention des médias et du public.

Ainsi, cette mise en scène rejoint la logique de construction médiatique observée pour l'image 1, où la présence de personnalités, qu'elles soient issues du monde du sport de haut niveau ou de l'encadrement institutionnel du sport, sert à attirer l'attention sur l'événement tout en offrant une légitimité à la cause qu'elles représentent. Ces personnalités jouent donc un rôle-clé dans la médiatisation de ces événements.

Le discours médiatique entourant les modalités de la pratique du football

Valorisation positive et reconfiguration des représentations : le football au prisme des joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle

Contrairement aux représentations souvent négatives associées au football dans l'imaginaire collectif – où des aspects, tels que la violence, l'argent ou la brutalité dominent (Hebert, 2018 ; Rivrais et al., 2023) – les journalistes présentent les joueur·se·s comme étant porteur·se·s de valeurs positives et sont décrit·e·s comme « absolument formidables dans le paysage sportif romand » (*L'autre télé*, 1999, 8 janvier). En cela, les journalistes illustrent une perception positive et valorisante de cette équipe. De même, un accompagnateur bénévole mentionne que travailler avec ces joueur·se·s lui apporte « beaucoup plus de satisfaction » qu'avec les équipes « normales », car ces joueur·se·s « donnent beaucoup plus… en amitié, en tout » (*TJ-régions*, 1996, 24 mai). Ici, l'accompagnateur bénévole attribue aux joueur·e·s des qualités morales (solidarité, sincérité) et émotionnelles (en rapport avec un lien affectif) à travers un contraste implicite avec les critiques habituellement adressées au football. Autrement dit, en comparant son expérience avec des joueur·e·s dit·e·s « valides », il suggère que les relations avec ces dernier·ères ne lui procurent pas autant de satisfaction ou d'amitié, pour reprendre directement les adjectifs qu'il emploie.

Par ailleurs, cette valorisation vaut également pour la pratique du football elle-même qui est associée à un discours relatif à l'extraordinaire :

« Je m'occupe déjà des équipes des enfants normales. C'est, c'est, c'est tout à fait autre chose » (André Marin, accompagnateur bénévole, *TJ-régions*, 1996, 24 mai). Cette déclaration reflète également une distinction implicite entre les enfants dits « normaux » et ceux vivant avec une déficience intellectuelle, les plaçant dans une catégorie à part. De même, les expériences vécues sont décrites comme totalement différentes, entraîner cette équipe devient une expérience hors-norme et exceptionnelle, positionnant ainsi cette pratique sportive comme relevant d'un autre domaine.

De manière similaire, Éric Pédat, ancien joueur suisse, décrit l'expérience comme « quelque chose de, qui sort de l'ordinaire » (*Sport Dimanche*, 2006, 23 avril). Cette expression traduit une admiration pour la pratique, tout en insistant sur son caractère exceptionnel. Enfin, Jacky Barlie, président d'un club de football, évoque également cette expérience comme « fantastique » (*Sport Dimanche*, 2006, 23 avril), renforçant cette perception de l'exceptionnalité de la pratique et la glorification des joueur·se·s.

Ces discours mettent ainsi en avant une représentation idéalisée des joueur·se·s, valorisant leurs capacités, tout en les positionnant dans une catégorie distincte, éloignée de la normalité sportive. Cette représentation télévisuelle des joueur·se·s rejoint les recherches de Grossetête (2014) qui démontre que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle sont fréquemment glorifiées, présentées comme surhumaines et exceptionnelles plutôt que comme des individus ordinaires. Bien qu'*a priori* positives, ces représentations véhiculent une image exaltée des joueur·se·s, les présentant comme des exceptions ou comme des individus hors-normes plutôt que de les inscrire dans la normalité sportive. Cette tendance à la glorification s'inscrit dans une dynamique plus large de représentation des personnes vivant avec des déficiences, où l'accent est mis sur leur capacité à surmonter le handicap. Ce faisant, ces représentations renforcent l'idée d'une distinction entre ces sportif·ve·s et leurs homologues dits « valides », plutôt que de favoriser une vision inclusive du sport.

Parallèlement à cela, les journalistes véhiculent différents types de discours autour du sport. Selon Theunynck et al. (2013), les médias télévisuels s'appuient sur des représentations diverses, leurs discours

reflétant les stéréotypes prédominants dans les médias sportifs (Bonnet, 2010). Par exemple, le discours du « sport-santé » est fréquemment mis en avant, comme l'illustre le propos suivant : « C'est très important pour eux parce que tout d'abord ça, ça fait du plaisir de bouger, ça veut dire c'est une, une, une forme d'être en santé » (Bruno Barth, directeur de *Special Olympics*, *12h45*, 2019, 22 septembre). De plus, un journaliste présente cette pratique sportive comme moyen thérapeutique, « parce qu'ici, l'on sait à quel point ce sport peut être une thérapie » (*TJ*, 2005, 17 mai). Il est également mentionné que « ce sport permet à ces personnes d'améliorer leur bien-être psychique, bien-être physique euh social, de prendre confiance en elles » (*12h45*, 2018, 22 mai). Ces affirmations présentent une vision positive du sport et sous-tendent que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle bénéficient de cette pratique au quotidien, à la fois comme un outil de santé, thérapeutique ou d'intégration.

A contrario de ces représentations médiatiques, les joueur·se·s rétorquent en tentant de se présenter et de se mettre en scène comme des personnes ayant un vécu ordinaire : « bah chacun vit avec ses problèmes quoi » (*Le téléjournal*, 2000, 11 juin). Ici, la position adoptée par le joueur reflète une posture banalisante, en opposition aux représentations héroïques souvent mises en scène par les médias, construisant ainsi une identité sociale et publique qui échappe aux cadres stigmatisants.

Dans leurs discours, ces dernier·ère·s se positionnent comme de simples passionné·e·s de la pratique du football en insistant notamment sur leur parcours sportif : « Et nous, ça fait dix ans qu'on joue. » (*Fans de sports*, 1989, 13 mai) ; « Samedi, ça va être le stress oui. Déjà samedi matin euh, ça va être déjà euh j'aurais peut-être la boule dans le ventre. Ça va être une, un grand événement quoi » (*L'autre télé*, 1999, 8 janvier). Ils/Elles abordent aussi le sujet de la compétition à venir et l'attitude à adopter dans le cadre du jeu :

« Moi mon progrès, ce serait de parler un peu plus avec mes copains et puis euh leur dire que par exemple euh, quand moi je joue avec mes copains, ce serait… ce serait en fait de plus construire le jeu, de pas trop… de pas être trop personnel. » (*TJ*, 2005, 17 mai)

Le contraste entre le discours des joueur·se·s et celui des intervenant·e·s révèle une tension entre deux types de représentations. Alors que les

intervenant·e·s et les journalistes adoptent un discours valorisant et héroïsant, axé sur des qualités morales et une forme d'exceptionnalité des joueur·se·s, ces dernier·ères se décrivent quant à elles ou eux, comme des personnes ordinaires, engagées avant tout par passion pour le football et valorisant leur expérience sportive sur le long terme. Cette opposition implicite met en lumière une dynamique où les discours extérieurs tendent à essentialiser le handicap en le plaçant au centre de la narration, alors que les joueur·se·s cherchent à se définir au-delà de leur « condition handicapée » (Sticker, 2017), en revendiquant une « normalité » fondée sur leur pratique quotidienne et leur investissement sportif.

Discours sur les modalités de la pratique du football : entre idéalisation et compétition

Les discours sur les modalités de la pratique du football mettent majoritairement en avant la passion, le plaisir, la compétition et le *fair-play*. Cependant, l'importance accordée à chacun de ces éléments varie selon les différent·e·s intervenant·e·s.

Ainsi, les journalistes mettent particulièrement l'accent sur la passion comme modalité associée à la pratique du football : « À Onex comme ailleurs, la même passion, la même ferveur, la même joie » (*Fans de sports*, 1989, 13 mai). De même, ils insistent fréquemment sur la notion de « plaisir », de manière explicite : « Les joueurs cherchent à se faire plaisir » (12h45, 2017, 24 septembre), ou encore de manière plus implicite : « L'important, c'est d'être heureux » (*Fans de sports*, 1989, 13 mai) ; « Bon pis, ils ont bien rigolé et c'est le principal dans la vie » (*TJ*, 2005, 17 mai). Ces verbatim construisent une narration où la pratique sportive semble centrée sur des valeurs de convivialité et de plaisir. L'accent est mis sur la joie de participer, et non sur la performance ou la compétition. Cependant, dans le corpus, bien que la modalité de « plaisir » revienne fréquemment, la dimension compétitive, l'effort ou la recherche de la victoire restent absentes du discours médiatique. Ce discours semble dévaloriser le résultat compétitif en adoptant des maximes, telles que « l'important, c'est de participer » (*Sport Dimanche*, 2006, 23 avril), répétées à plusieurs reprises dans différents reportages. Cette tendance montre

une valorisation particulière d'un modèle non compétitif de la pratique sportive qui privilégie le jeu pour lui-même et ses aspects émotionnels (joie, passion, *fair-play*) plutôt que la recherche de performance.

En revanche, les joueur·euse·s expriment un discours distinct, centré sur la compétition : « On va essayer p'têtre de les battre hein. On va peut-être pas y arriver, mais on va, on va essayer de pas se prendre beaucoup de buts, comme l'année dernière » (*Couleurs locales*, 2016, 13 mai). Cette volonté de compétitivité s'observe également dans les propos d'un joueur qui affirme que « ça devient un peu plus intéressant que les tournois qu'on a d'habitude, parce qu'il y a plus d'équipes » (*12h45*, 2017, 24 septembre). Ce discours met en avant son intérêt pour des affrontements variés, soulignant l'attente d'une expérience sportive stimulante et compétitive de la part des pratiquant·e·s. De plus, un autre joueur s'exprime sur les émotions vécues avant un match : « Samedi, ça va être le stress oui. Déjà samedi matin euh, ça va être déjà euh, j'aurai peut-être la boule dans le ventre. Ça va être une, un grand événement quoi » (*L'autre télé*, 1999, 8 janvier). Cette citation illustre l'importance accordée à cette compétition, entre le vécu d'un stress et l'anticipation de celui-ci. Enfin, l'envie de rencontrer des adversaires plus forts ainsi que le désir d'« essayer de nous améliorer » (*Le téléjournal*, 2000, 11 juin) démontrent que la pratique du football ne se résume pas à un simple loisir pour les joueur·se·s. Nos observations rejoignent les travaux de Rivrais et al. (2013), montrant que les joueur·euse·s valorisent davantage la compétition dans leur représentation du football. Ce discours révèle une manière de s'approprier leur sport et de s'assimiler à l'image populaire du football.

Les entraîneur·e·s et les responsables d'organisations sportives se concentrent aussi sur la pratique du football, avec des discours différents : « Respect, plaisir, amitié, c'est important dans toutes les équipes. Pour nous, je pense encore plus. Rien que de les voir marquer un but et puis fêter le but en question, nous ça nous suffit » (*Le journal*, 2014, 31 mai). Les entraîneur·e·s, tout en mettant l'accent sur la dimension compétitive, intègrent systématiquement la modalité du *fair-play* et du plaisir à leur discours.

En revanche, les responsables d'organisations sportives ne mentionnent pas l'aspect compétitif. Leur discours se concentre principalement sur

le plaisir et le *fair-play* : « D'abord, les jeux sont basés vraiment sur le fair-play. Il y a certaines équipes qui applaudissent quand ils prennent un but, parce qu'ils félicitent l'équipe qui a marqué un but. C'est une chose qu'on voit rarement sur un terrain de football » (*TJ-régions*, 1996, 24 mai). Cette citation montre que la priorité n'est pas la compétition, mais la promotion du *fair-play*, pour ces responsables,

Enfin, les parents de joueur·se·s, quant à eux, se concentrent sur le plaisir de leur enfant lors de la pratique du football, sans évoquer les aspects compétitifs. Comme le montre un témoignage, l'important est que l'enfant « ait du plaisir » en jouant (Le journal, 2014, 31 mai) et que celui-ci soit « tout content d'aller à son foot » (*Le journal*, 2014, 31 mai). Cela souligne que le football est perçu par les parents avant tout comme une activité ludique et affective, plutôt qu'orientée sur la performance ou la victoire. Cette vision s'oppose à celle des entraîneur·e·s, qui, tout en valorisant le *fair-play*, intègrent aussi des enjeux compétitifs.

Plus généralement, les discours des journalistes qui présentent la pratique du football des personnes vivant avec une déficience intellectuelle à travers des notions, telles que la passion, le plaisir et le *fair-play*, s'entrelacent avec ceux des parents, dont les témoignages insistent principalement sur la dimension du plaisir. Ces éléments discursifs se reflètent directement dans les choix de mise en scène opérés par la RTS. L'image 3, présentant quatre photogrammes provenant de reportages différents, met en avant des choix de production convergents, visant à souligner la convivialité, l'esprit *fair-play* et le plaisir dans la pratique du football. L'image en haut à gauche, capturée depuis le bord du terrain, illustre l'importance accordée au plaisir du jeu et à l'ambiance plutôt qu'à la compétition. Cette approche rejoint les propos des journalistes qui insistent sur l'idée que le plaisir devrait primer dans la pratique sportive. L'image en bas à gauche souligne la dimension communautaire, avec des joueurs qui se rassemblent avant le match pour un « cri de guerre », illustrant ainsi un esprit d'équipe et de partage. De même, l'image en bas à droite capture un moment de joie entre joueur·se·s qui rient et échangent des sourires, renforçant ainsi la représentation du football comme un moment de plaisir et d'échange. Enfin, l'image en haut à droite illustre des joueurs filmés en action de match, montrant deux joueurs qui échangent un câlin

Image 3. La mise en scène médiatique de l'esprit *fair-play* et de camaraderie, émission *Fans de sports*, 13/05/1989 ; émission *12h45*, 22/09/2019 ; émission *Sport dimanche*, 23/04/2006 ; émission *12h45*, 22/05/2018, © Archives de la RTS.

et des sourires. Ces images, bien qu'extraites de différents reportages, convergent vers un même discours sur un football où la convivialité, le plaisir et le *fair-play* sont valorisés.

Ainsi, les discours des différent·e·s intervenant·e·s révèlent des représentations sociales contrastées sur la pratique du football. Tandis que les journalistes insistent sur les « valeurs nobles » du sport – la passion, le plaisir et le *fair-play* –, les joueur·se·s parlent essentiellement de performance et de compétitivité. En minimisant la dimension compétitive, les journalistes tendent à réduire la pratique du football par les personnes vivant avec une déficience intellectuelle à un simple divertissement *fair-play* fait de camaraderie, occultant la véritable signification que revêt ce sport pour ces joueur·se·s. Ces dernier·ère·s revendiquent elles ou eux une place légitime dans l'univers sportif, insistant sur leur souhait de ne pas être perçus comme « différents », mais « comme tout le monde » (*TJ-régions*,

1996, 24 mai). Leur désir d'égalité et de reconnaissance dépasse le cadre du football et s'inscrit dans une dynamique plus large de lutte contre la stigmatisation, où il·elle·s cherchent à être pleinement intégré·e·s, plutôt que d'être réduit·e·s à leur handicap. Cette volonté de déconstruire les stéréotypes et d'affirmer leur engagement pour leur pratique sportive révèle un décalage avec le discours médiatique dominant.

Enfin, l'analyse des discours montre que la valorisation de la compétition et de la performance provient essentiellement des intervenant·e·s directement impliqué·e·s dans la pratique du football, tels que les entraîneur·e·s et les joueur·se·s. En revanche, les journalistes et les parents privilégient un discours centré sur des valeurs, telles que le plaisir et la convivialité.

Cette absence de valorisation de la compétitivité dans le discours médiatique est d'autant plus intéressante lorsqu'on la met en regard des travaux de Rivrais et al. (2013) qui montrent que les joueur·se·s valorisent davantage la dimension compétitive du football dans leur propre représentation du sport. En effet, bien que des éléments de plaisir et de convivialité soient présents dans leurs discours, l'excitation de la compétition et le désir de se confronter à d'autres équipes apparaissent tout aussi centraux dans les verbatim des sportif·ve·s eux/elles-mêmes. Ainsi, la narration des journalistes apparaît parfois déconnectée de la réalité vécue par les joueur·se·s sur le terrain. Alors que les discours médiatiques mettent principalement en avant l'aspect amical et ludique des rencontres, les joueur·e·s, quant à elles ou eux, insistent sur l'enjeu sportif et l'importance de la compétition. Ces dernier·ère·s soulignent le caractère passionnel et compétitif de leur pratique. Autrement dit, les joueur·e·s expriment une vision « de l'intérieur », s'inscrivant dans des normes classiques de performance sportive, bien loin d'une vision ludique.

Un discours axé sur les bénéfices de la pratique du football

Les journalistes et les autres intervenant·e·s, comme les parents, les entraîneur·e·s, les responsables d'organisations sportives, les directeur·rice·s d'institutions et/ou de fondations, valorisent fréquemment les bénéfices de la pratique du football, et plus largement du sport. Il·elle·s insistent

notamment sur son rôle dans l'intégration, l'amélioration de la santé, la création de liens sociaux et la valorisation des joueur·se·s. De leur côté, les responsables sportifs, les entraîneur·e·s, les parents de joueur·se·s et les célébrités insistent sur le caractère thérapeutique et hygiénique du football. Un parent souligne cela en déclarant : « Aussi bien pour Mathieu que pour tous les enfants, on a remarqué une progression dans tout son développement général, donc c'est vraiment magnifique de voir ce résultat » (*Le journal*, 2014, 31 mai). Le président du Comité d'organisation d'un tournoi ajoute que le sport, c'est « très, très important » (*12h45*, 2019, 22 septembre) et que « ça leur apporte un équilibre, ça leur apporte une satisfaction » (*Fans de sports*, 1989, 13 mai). Dans ce contexte, les discours axés sur les bienfaits thérapeutiques et hygiéniques de la pratique du football s'inscrivent dans l'idée largement répandue du « sport-santé » et du sport comme outil pour « gérer » le « handicap » (Marcellini et al., 2003).

Les journalistes et les responsables sportifs soulignent le potentiel intégrateur de la pratique du football, considérant cette activité comme intrinsèquement favorable à l'intégration. Par exemple, dans le *TJ* (2005, 17 mai), le journaliste dit : « Trop souvent dans notre société, nous avons pris l'habitude de dissimuler le handicap comme une maladie honteuse. Ce tournoi de football prouve une fois de plus que le sport est un merveilleux moyen de communication et d'intégration ». De même, le directeur romand de *Special Olympics*, un intervenant extérieur aux journalistes et aux personnes de la diversité capacitaire, souligne cette perspective en déclarant : « Le sport sert à intégrer les personnes […] à ce qu'elles prennent confiance en elles, grandissent en termes d'estime de soi et ça permet une intégration plus facile dans la société » (*Le journal*, 2002, 25 février). Les bénéfices potentiels du sport sont ainsi perçus comme vecteur d'intégration sociale. Toutefois, il convient de nuancer cette vision idéalisée. En effet, comme le soulignent Marcellini et al. (2003), les cadres, modalités et objectifs des pratiques sportives varient grandement, ce qui agit directement sur leur capacité à favoriser ou non l'intégration : « Il n'y a donc pas un sport, mais des pratiques sportives très diverses, dans leurs cadres, leurs modalités, leurs objectifs également, qui ont été utilisées comme support de l'intégration sociale de ces personnes, avec des résultats très divers » (Marcellini et al., 2003, p. 60).

Les joueur·se·s mettent en avant la création de liens sociaux comme un bénéfice, illustrant leur proximité avec l'expérience quotidienne de cette pratique sportive. Un joueur affirme : « Pour moi, c'est la famille. C'est une grande famille pour moi. Et ça, je suis fier » (*L'autre télé*, 1999, 8 janvier), soulignant l'importance pour lui des relations nouées au sein de l'équipe. De même, un autre joueur déclare : « Ça fait vingt-cinq ans j'suis dans c't'équipe, donc euh, je connais tout le monde maintenant et ça me fait un grand plaisir, euh sans, sans eux je sais pas ce que je ferais dans la vie quoi » (*Le téléjournal*, 2000, 11 juin). Ces témoignages illustrent les bénéfices sociaux que ces joueur·se·s associent à leur affiliation à une équipe de football.

L'événement sportif : entre spectacle, fête et compétition

Dans le cadre de notre travail, les discours des différent·e·s intervenant·e·s se concentrent sur les aspects festifs, spectaculaires et caritatifs de ces événements. Par exemple, un responsable sportif qualifie le tournoi de football de « grande fête de l'amitié » et de « grande fête du cœur » (*Le téléjournal*, 2000, 11 juin). Dans une autre émission, un journaliste parle des célébrités sportives comme étant « toujours prêtes à s'impliquer dans les bonnes causes » (*Le téléjournal*, 1995, 22 mars), tandis que Daniel Rossellat, syndic de la ville de Nyon, qualifié comme une personnalité politique, déclare : « C'est important que les gens qui sont privilégiés de la vie puissent faire quelque chose pour ceux qui le sont moins » (*12h45*, 2017, 24 septembre).

Les journalistes eux-mêmes contribuent à cette vision en insistant sur des aspects émotionnels, en caractérisant par exemple le match de « spectacle intense », où les « footballeurs entrent en scène » (*Fans de sports*, 1989, 13 mai), des termes qui rappellent le monde du spectacle. Les actions de jeu sont elles aussi décrites comme des moments de performance scénique, comme en témoignent ces propos : « Ce but anglais face aux Schtroumpfs genevois est spectaculaire » (*Fans de sports*, 1989, 13 mai). De même, les journalistes rapportent que « le spectacle était au rendez-vous pour les quinze cents spectateurs blottis dans la tribune de l'étoile Carouge » (*Le téléjournal*, 1995, 22 mars), soulignant à nouveau l'aspect

Image 4. Un joueur fêtant son anniversaire après le match, émission *L'autre télé*, 08/01/1999, © Archives de la RTS.

festif de l'événement, partagé ici avec les personnes venues voir le match. Cette représentation de l'événement comme spectaculaire ne se retrouve pas dans le discours des joueur·se·s, qui reste centré sur la compétition et l'amélioration individuelle. Ce contraste entre le discours des journalistes, caractérisant le match comme un événement à part entière, et celui des joueur·se·s, axé sur la performance et la rivalité, illustre deux perceptions distinctes du football : l'une qui le présente comme un spectacle, et l'autre qui le considère comme une véritable compétition.

Par ailleurs, ce discours relatif au spectacle et à la fête est bien illustré à travers certaines séquences montrant les joueurs partageant des moments de convivialité après le match. Ci-dessus, l'image 4 présente les membres d'une équipe, exclusivement masculine, réunis pour une photo collective à l'occasion de l'anniversaire de l'un d'entre eux. La séquence associée à cette

image montre le joueur soufflant les bougies de son gâteau d'anniversaire, puis trinquant avec ses coéquipiers. Cette mise en scène, qui intervient donc après le match, met en valeur l'aspect communautaire et festif du football au-delà la compétition.

Cette image illustre également la manière dont un discours et une mise en scène se construisent autour de l'événement sportif, dépassant le cadre du match lui-même, illustrant ainsi la représentation télévisuelle des événements sportifs dans un cadrage festif.

Cependant, cette mise en scène simplifie l'événement en occultant certains aspects. Marcellini (2007) souligne que ce type de représentation tend à minimiser la dimension compétitive et sportive. En mettant l'accent sur la convivialité et la célébration, cette approche relègue au second plan les compétences des joueur·se·s et leur engagement dans la compétition, contribuant ainsi à les présenter davantage comme des figures emblématiques d'une célébration festive que comme des sportif·ve·s à part entière, engagé·e·s dans une compétition.

Conclusion

Cet article explore les discours portant sur la pratique du football par des joueur·se·s vivant avec une déficience intellectuelle, à travers une analyse approfondie des archives numérisées de la RTS. L'étude révèle une diversité de discours et de représentations diffusés par la RTS, structurés selon différentes catégories d'intervenant·e·s : journalistes, joueur·se·s, entraîneur·e·s, parents de joueur·se·s, responsables d'organisations sportives, d'institutions et/ou de fondations, bénévoles, personnalités politiques et célébrités du monde sportif.

L'analyse des séquences sélectionnées met en évidence une couverture médiatique dominée par des reportages courts et souvent superficiels, favorisant l'événementiel au détriment d'une exploration plus approfondie du sujet. En limitant l'espace de parole accordé aux joueur·se·s et en donnant la priorité à une pluralité d'autres intervenant·e·s, la télévision contribue à la perpétuation des stéréotypes et maintient une représentation dominante des personnes vivant avec une déficience intellectuelle comme population marginalisée.

Ce travail met également en évidence un discours largement uniforme dans les séquences sélectionnées, marqué par une glorification à la fois des joueur·se·s et de la pratique sportive elle-même. Les bénéfices attribués au football sont souvent présentés de manière simplifiée, à travers un discours idéalisé et peu développé. Ils englobent des dimensions thérapeutiques et liées à la santé, suggèrant que cette pratique favoriserait le bien-être des joueur·se·s ainsi que leur intégration sociale.

Cependant, la sportivité des joueur·se·s n'est réellement mise en avant que par elles·eux-mêmes. Cette observation souligne les tensions entre les différents discours : d'un côté, les joueur·se·s insistent sur les aspects compétitifs, sur la performance et la rivalité, tandis que de l'autre, les journalistes et autres intervenant·e·s privilégient des valeurs comme le *fair-play* et l'aspect festif de ces pratiques.

Cette tension soulève la question des relations entre les médias et les différent·e·s intervenant·e·s impliqué·e·s, interrogeant ainsi la frontière entre ce qui relève véritablement des discours des acteur·rice·s et ce qui est influencé par la mise en récit médiatique de l'événement. Elle invite finalement à réfléchir sur la manière dont les médias pourraient dépasser ces discours réducteurs et idéalisés afin d'offrir une représentation plus nuancée des réalités sportives et des expériences des joueur·se·s.

Références bibliographiques

Amato, S. (2018). Représentations médiatiques de personnes en situation de handicap : réflexions sur des réductions. *Empan*, *112*(4), 18-24. https://doi.org/10.3917/empa.112.0018

Bonnet, V. (2010). Le stéréotype dans la presse sportive : vision de l'identité à travers l'altérité. *Signes, Discours et Sociétés*, 4. https://hal.science/hal-04444299/document

Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, *3*(2), 77-101. https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa

Grossetête, M. (2014). Grande cause, petit écran. *Genèses*, *95*(2), 49-70. https://doi.org/10.3917/gen.095.0049

Grossetête, M. et Marchetti, D. (2012). *La médiatisation des handicap(é)s en France : L'exemple des programmes des chaînes de télévision*. Rapport de recherche Mire-Drees-Cnsa. https://shs.hal.science/halshs-00859988/document

Hébert, T. (2018). Les pratiques sociales de référence en questions. Le cas du football en éducation physique et sportive. *Staps*, *120*(2), 45-61. https://doi.org/10.3917/sta.120.0045

Jost, M. (2011). Représentations visuelles du handicap et représentations sociales. *Schweizerische Zeitschrift Für Heilpädagogik*, 1, 10-16.

Macé, E. (2001). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? 2. Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. Les trois moments de la configuration médiatique de la réalité : production, usages, représentations. *Réseaux*, *1*(105), 199-242.

Marcellini, A. (2007). Nouvelles figures du handicap ? Catégorisations sociales et dynamiques des processus de stigmatisation/déstigmatisation. Dans G. Boetsch, C. Hervé et J. Rosenberg, (dir.), *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé* (p. 201-219). Éditions De Boeck. https://doi.org/10.3917/dbu.boets.2007.01.0199

Marcellini, A., De Leseleuc, E. et Gleyse, J. (2003). L'intégration sociale par le sport des personnes handicapées. *Revue internationale de psychosociologie*, *20*, 59-72.

Muji, D. A., Bovet, A., Gonzalez, P. et Terzi, C. (2007a/b). De la sociologie à l'analyse de discours, et retour. *Réseaux*, *144*(5), 267. https://doi.org/10.3917/res.144.0267

Rivrais, C., Nicaise, V., Ottogalli-Mazzacavallo, C. et Bodet, G. (2023). Les représentations sociales d'adolescentes lyonnaises sur la pratique du football par les femmes et par les hommes. *Loisir et Société – Society And Leisure*, *46*(2), 262-277. https://doi.org/10.1080/07053436.2023.2216581

Scheidegger, J., Berner, C. et Marcellini, A. (2023). Une figure féminine trisomique. Les coulisses de la création télévisuelle du parcours d'une jeune fille devenue modèle. *Télévision*, *14*(1), 131-151. https://doi.org/10.3917/telev.014.0131

Wille, F., Theunynck, D., Vanlerberghe, G. et Potdevin, F. (2013). Santé-médias-Sport : Responsabilité sociale et l'impérieuse nécessité de l'interdisciplinarité. *Texto !* http://www.revue-texto.net/docannexe/file/3322/theunynck.pdf

Résumé

Cet article examine la représentation médiatique des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, à travers les émissions de football diffusées par la Radio Télévision Suisse. Il met en évidence que ces joueur·se·s sont majoritairement mis en scène dans de courts reportages au téléjournal, souvent traités de manière superficielle. La présence de figures sportives célèbres y joue un rôle clé, facilitant ainsi leur accès à une visibilité télévisuelle. Les médias véhiculent une image positive, mais idéalisée des joueurs et du football, en mettant l'accent sur des aspects thérapeutiques, festifs et *fair-play*, tout en reléguant au second plan la dimension compétitive du sport.

3.3. Genre et vieillissement actif : l'évolution des représentations télévisuelles des pratiques physiques et sportives des seniors

Amandine Brosy

L'espérance de vie a continuellement progressé dans le monde durant les dernières décennies, en grande partie grâce à l'amélioration des conditions socio-économiques et aux avancées médicales (Marhánkova, 2011). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2020), l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 5 ans entre 2000 et 2020 à l'échelle mondiale. Cette prolongation de la vie produit une croissance notable de la population âgée, tant à l'échelle mondiale qu'en Suisse. Cette évolution démographique s'accompagne d'une transformation des représentations du vieillissement, sous l'influence des politiques sociales et des discours médiatiques (Dirlewanger, 2018). En Suisse, l'instauration d'un système de retraite après la Seconde Guerre mondiale a conduit à la reconnaissance du troisième âge comme un nouvel « âge de la vie » (Dirlewanger, 2018). La publication du rapport Saxer en 1966, qui établit les grandes lignes politiques de la vieillesse de la Confédération, marque un tournant en considérant le vieillissement comme un enjeu, mettant ainsi fin à l'assignation des personnes âgées à une vie ségréguée (Dirlewanger, 2018). Ainsi, la prolongation de la vie en bonne santé est valorisée dans

les représentations du vieillissement (Dirlewanger, 2018), favorisant la promotion de la « vieillesse active » et renforçant l'idée que chaque individu est responsable de son propre vieillissement (Feillet et al., 2010).

Ces évolutions ouvrent la voie à une réflexion sociologique sur la perception et l'expérience du vieillissement. En sociologie, l'étude des représentations sociales du vieillissement constitue un enjeu majeur, car selon Albou (2001, p. 43), « être un vieillard, c'est avant tout se ressentir ou se comporter comme tel – ou être reconnu comme tel par les autres – et ceci en fonction de l'image que l'on s'en fait ». Cette image est profondément influencée par divers facteurs sociaux, parmi lesquels les médias jouent un rôle central. Ainsi aujourd'hui, sociologie du vieillissement et sociologie du handicap se rencontrent dans le sens où les personnes âgées forment une population susceptible de développer ou ayant des in/capacités, au sens fonctionnel du terme, et constituent en outre un groupe social vulnérable en termes de participation sociale, et d'image sociale (Scheider-Yilmaz et Viriot Durandal, 2023).

Dans ce contexte, notre étude se focalise sur l'analyse des représentations télévisuelles. Selon Macé (2000), la télévision constitue une médiation, c'est-à-dire une réalité socialement façonnée par des interactions, des associations et des conflits entre différents groupes sociaux. En effet, elle ne construit pas son contenu de façon indépendante, mais elle reflète les dynamiques des mouvements sociaux et politiques, tels que le féminisme ou la lutte contre le racisme (Macé, 2000). Ainsi, comprendre les représentations télévisuelles permet d'avoir un aperçu des représentations sociales. Selon Tavernier (2009, cité dans Feillet et al., 2010), les médias, y compris la télévision, jouent un rôle de référentiel pour nos représentations sociales, en érigeant des normes et en façonnant notre compréhension du monde à travers un processus cognitif. Ainsi, nous pouvons alors comprendre que les représentations télévisuelles et sociales s'influencent mutuellement et notre travail s'intéresse à leurs évolutions dans le temps. Comme l'explique Macé (2001), les contenus télévisuels sont de nature changeante en raison de deux formes d'instabilités : une instabilité diachronique, liée à l'évolution temporelle, et une instabilité synchronique qui traduit la capacité du média à proposer des perspectives différentes simultanément.

Parmi les évolutions diachroniques, on observe une transformation des représentations sociales du vieillissement, désormais associées à un mode de vie sain et actif. Cette évolution contribue à un engouement croissant des personnes âgées pour les activités physiques et sportives. En Suisse, le taux de pratique d'activités physiques et sportives chez les retraités progresse d'année en année témoignant de cette tendance. Lamprecht et al. (2020) soulignent une évolution notable de la pratique sportive des aînés entre 2014 et 2020. Ainsi, les représentations sociales des activités physiques et sportives ont évolué parallèlement à celles de la vieillesse. Au XIXe siècle, la vieillesse « en santé » était perçue à travers la figure d'une personne âgée qui se ménageait et limitait ses efforts (Caradec, 2022), tout en restant toutefois intégrée socialement (Loux, 1982). Depuis les années 1970, les représentations sociales des personnes âgées ont progressivement évolué, associant de plus en plus le corps en bonne santé à un mode de vie actif (Dirlewanger, 2018). En effet, selon Repetti (2015, p. 19), « le vieillissement actif véhicule le rejet de la figure passive du retraité qui se retire de la société pour vivre ses dernières années dans l'attente de la mort ».

Dès les années 1980, une distinction entre le troisième et le quatrième âge s'internationalise. Le troisième âge est valorisé comme une période d'indépendance et de loisirs, tandis que le quatrième âge[1] est davantage associé aux notions de fragilité et de dépendance (Dirlewanger, 2018). Selon Hénaff-Pineau (2014), l'émergence d'un troisième âge actif et en bonne santé fait référence à la jeunesse et au sport, contribuant ainsi à un phénomène de sportivisation des pratiques physiques et à la construction de la figure du « senior actif ». C'est dans les années 1990 que la figure sociale du « senior actif » s'impose comme le modèle à suivre lors de l'arrivée à la retraite. Elle incarne un idéal de prolongation de la jeunesse et se positionne en opposition au vieillissement (Repetti, 2015).

Dans cette dynamique, les représentations médiatiques ont également évolué avec le temps. Dès les années 1970, la télévision accorde une place croissante aux pratiques sportives des personnes âgées (Dirlewanger, 2018). Ainsi, le « senior actif » devient une figure récurrente dans les médias, illustrant la valorisation du maintien du corps et de l'esprit ainsi

[1] Selon Dirlewanger (2018), le rapport Saxer détermine le début du quatrième âge à partir de 80 ans.

que la prévention des pathologies liées à l'âge (Dirlewanger, 2018). En parallèle, la représentation du vieillissement à la télévision s'accompagne d'une médicalisation croissante, notamment par la présence accrue de scientifiques et de chercheur·euse·s en médecine dans les émissions télévisuelles traitant du vieillissement (Feillet et al., 2010).

Parallèlement, Faes (1996) met en évidence des différences de genre dans les pratiques effectives d'activités physiques et sportives des personnes âgées en Suisse. En effet, les femmes s'orientent majoritairement vers des associations proposant des cours de gymnastique, tandis que les hommes privilégient des pratiques sportives plus diversifiées. De plus, selon l'analyse statistique de Pierre et al. (2015), les femmes préfèrent des pratiques encadrées sous forme de cours collectifs, alors que les hommes tendent à éviter l'encadrement et favorisent davantage la compétition. Hénaff-Pineau (2012) distingue également deux profils parmi les pratiquant·e·s âgé·e·s : les « sportif·ve·s hygiénistes », majoritairement des femmes, qui recherchent avant tout le maintien de leur santé et de leur condition physique, et les « sportifs compétiteurs », majoritairement des hommes, qui s'inscrivent dans une logique de performance et de légitimation de leur statut de sportifs aguerris.

À la lumière de cette littérature, notre travail s'attache à analyser les évolutions éventuelles des représentations télévisuelles des pratiques d'activités physiques et sportives des personnes âgées à travers les archives numérisées de la Radio Télévision Suisse (RTS) sur une période allant de 1972 à 2023. L'objectif principal est d'examiner la transformation de ces représentations télévisuelles au fil du temps. Plus spécifiquement, nous nous interrogerons sur la manière dont les représentations télévisuelles contribuent à la construction d'images différenciées des hommes et des femmes âgés, dans un contexte où les pratiques physiques, sportives ou médicalisées, varient en fonction du genre.

Deux questionnements principaux voient donc le jour : d'une part, la figure sociale du « senior actif » diffusée à la Radio Télévision Suisse (RTS) participe-t-elle à la construction des représentations genrées ? D'autre part, les représentations à la RTS des pratiques d'activités physiques médicalisées, associées au quatrième âge, créent-elles des représentations genrées ?[2]

[2] Se référer au tableau 3, dans la partie méthodologique qui suit, pour voir les indicateurs d'une activité physique médicalisée.

Méthode de recueil et d'analyse des données

Un corpus audiovisuel de la RTS, constitué de 109 émissions diffusées entre 1972 et 2023, a été sélectionné à l'aide de mots-clés ciblés, tels que « personnes âgées », « vieillissement » ou « vieillesse », associés à « sport », « activité physique », « exercice » ou « gymnastique ». Le critère principal de sélection repose sur la présence d'images représentant des personnes âgées en train de pratiquer une activité physique de loisirs, incluant le sport, les exercices de bien-être et les pratiques à visée médicale comme la rééducation, par exemple. Nous avons ainsi exclu les activités physiques domestiques (comme le jardinage), professionnelles ou liées aux déplacements quotidiens (Nolin et al., 2001).

Ensuite, l'analyse a porté sur les séquences mettant en scène des personnes âgées pratiquant des activités physiques ou sportives, accompagnées de discours journalistiques en voix *off* ainsi que des extraits d'entretiens avec des coachs, des professionnel·le·s de santé et des personnes âgées elles-mêmes. La durée cumulée des séquences sélectionnées dans cette première analyse s'élève à 4 heures 58 minutes et 7 secondes (Tableau 1).

Tableau 1. Nombre de documents télévisuels mettant en scène des personnes âgées pratiquant une activité physique, par décennie, 1re sélection dans les archives RTS.

Décennie	Nombre de documents audiovisuels	Durée totale des séquences sélectionnées[3]	Durée totale des documents
1970-1979	11	00:35:49	06:03:34
1980-1989	6	00:07:56	04:07:42
1990-1999	16	00:14:51	05:30:13
2000-1009	30	01:21:29	17:53:54
2010-2023	46	02:38:02	22:47:14
Total	109	04:58:07	56:22:37

[3] Séquences représentant des personnes âgées dans la pratique d'une activité physique de loisirs, de bien-être, sportive ou médicale et discours journalistiques ou interviews en rapport à la séquence.

Afin de mener à bien l'analyse détaillée du corpus, un échantillonnage de cinq vidéos par décennie a été réalisé, aboutissant à une sélection finale de 26 extraits[4] (Tableau 2). Pour garantir la fiabilité des résultats obtenus, cet échantillonnage s'est appuyé sur deux principes fondamentaux de la recherche qualitative : le principe de diversité et le principe de saturation. Selon Pires (1997, p. 64), la diversité a pour but de « donner le panorama le plus complet possible des problèmes ou situations, une vision d'ensemble ou encore un portrait global d'une question de recherche ». Dans ce contexte, la diversité des données permet d'assurer une prise en compte aussi large que possible des différentes décennies et types d'émissions, offrant ainsi une meilleure vision de l'évolution temporelle des contenus. Le principe de saturation, quant à lui, garantit que les résultats obtenus restent stables, malgré l'ajout de nouveaux extraits au corpus, ce qui signifie que l'accumulation de données supplémentaires ne viendrait pas modifier les résultats obtenus. En effet, selon Pires (1997, p. 54), la saturation désigne « le fait que la collecte des données (sur un seul cas) n'apporte plus d'informations suffisamment nouvelles pour justifier l'augmentation du corpus empirique ».

L'analyse des données a été réalisée à l'aide de deux grilles d'analyse. La première grille d'analyse a été constituée de manière inductive à partir du visionnage des séquences filmiques sélectionnées. L'analyse inductive se traduit par « la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur » (Blais et Martineau, 2006, p. 3). Selon Gervereau (2020), l'analyse débute par une description détaillée des éléments visibles dans l'image, en dressant une liste des aspects observables à première vue. Cette description a permis d'identifier le type d'activités physiques pratiquées et de leur format (collectif ou individuel), ainsi que le profil des participant·e·s (sexe, tenue vestimentaire), du lieu (EMS[5], association, etc.) et des intervenant·e·s. De plus, les discours journalistiques et les interviews des intervenant·e·s ont été retranscrits dans une colonne

[4] Finalement, le corpus réunit 26 extraits, avec une vidéo supplémentaire analysée pour la décennie 1990 afin de garantir une diversité suffisante pour cette période, à la suite du visionnage des premières séquences.

[5] Établissement médico-social. Les EMS en Suisse romande sont des établissements accueillant des personnes âgées. Ce sont des lieux de vie, comparables à ce que l'on appelle ailleurs ou à d'autres époques, les « maisons de retraite ».

Tableau 2. Liste des émissions retenues dans l'échantillon pour l'étude des représentations télévisuelles des pratiques physiques des personnes âgées.

Nom de l'émission	Date de diffusion	Type d'émission	Durée de la séquence avec les personnes âgées
Temps présent	10.02.1972	Magazine de société	00:01:39
Avant-première sportive	07.04.1972	Magazine sportif	00:09:40
Un jour une heure	29.03.1974	Magazine d'actualités	00:04:41
Santé-Société	10.11.1976	Magazine de santé	00:02:16
Ouverture	25.01.1978	Magazine de société	00:02:07
Sur un plateau	27.10.1983	Magazine de compagnie	00:03:17
Télescope	16.11.1983	Magazine de science	00:01:33
Journal romand	05.06.1987	Magazine d'actualités	00:00:54
Téléjournal	19.01.1988	Magazine d'actualités	00:00:10
Temps présent	02.03.1989	Magazine de société	00:01:01
Temps présent	13.02.1992	Magazine de société	00:01:01
Téléjournal	20.06.1992	Magazine d'actualités	00:01:19
Journal romand	14.10.1993	Magazine d'actualités	00:02:42
Journal romand	23.03.1994	Magazine d'actualités	00:01:32
Tout à l'heure	04.06.1999	Magazine d'actualités	00:01:16
Vaud Région	13.02.1997	Magazine d'actualités	00:01:02
TJ	09.12.2002	Magazine d'actualités	00:04:23
C'est tous les jours dimanche	06.03.2005	Magazine de société	00:03:03
36.9°	04.10.2006	Magazine de santé	00:01:14
Dolce Vita	30.04.2007	Magazine de conseil	00:07:50
Sport dimanche	06.12.2009	Magazine sportif	00:00:47
Dolce Vita	22.03.2010	Magazine de conseil	00:01:02
Spécimen	31.10.2012	Magazine de science	00:09:02
Sport dimanche	02.10.2011	Magazine sportif	00:04:02
36.9°	06.06.2018	Magazine de santé	00:18:23
12h45	29.09.2023	Magazine d'actualités	00:01:37

de texte de la grille d'analyse. L'unité de codage de la grille d'analyse a été définie en fonction des séquences de pratiques d'activités physiques, en considérant chaque nouvelle situation comme une unité distincte. Ainsi, à chaque ouverture et clôture d'une séquence mettant en scène la pratique d'une activité physique, un nouveau codage était réalisé. Cette première grille d'analyse a alors servi de support pour compléter la seconde grille d'analyse.

Ainsi, cette dernière a été conçue pour renseigner les différents indicateurs de chaque thématique définis pour l'étude : sportivisation, médicalisation et représentation genrée des modalités d'activités physiques (Tableau 3). Les indicateurs de sportivisation s'appuient sur la définition du sport proposée par Parlebas (1999) qui identifie quatre critères : la nature motrice de l'activité, la codification, la compétition et l'institutionnalisation. De plus, les indicateurs de médicalisation se basent sur la définition suivante de Panese et Barras (2008, p. 20) :

« Processus par lequel certaines conditions, situations ou données – organiques, psychologiques, sociales ou comportementales – de la vie quotidienne deviennent des questions médicales, auxquelles médecins et autres professionnels de la santé reconnus comme tels par les systèmes de prévoyance et de politique de la santé se doivent d'apporter un certain nombre de réponses (comme l'identification, la prise en charge, le traitement de la "maladie" en question). »

Selon La Rocca (2007), l'interprétation de l'image repose sur l'identification de symboles. Ainsi, l'analyse des indicateurs implique la reconnaissance de leurs indices, autrement dit, de leurs symboles. Gervereau (2020, p. 50) définit les symboles comme « des éléments de sens qui ne sont pas destinés à intervenir pour ce qu'ils montrent, mais pour ce qu'ils supposent ». Notre seconde grille d'analyse porte sur deux dimensions : l'une consacrée à l'analyse visuelle, c'est-à-dire celle des images diffusées, et l'autre consacrée à l'analyse textuelle, celle des discours des journalistes, des participant·e·s ou d'éventuel·le·s autres intervenant·e·s. Finalement, afin de pouvoir observer une éventuelle évolution diachronique des représentations télévisuelles, la grille a été contextualisée selon chaque décennie (EMS, cadre associatif, loisir, compétition, etc.). Cette considération revêtait une importance particulière car, selon Gervereau (2020), intégrer le contexte est crucial pour établir des liens avec l'histoire sociale de chaque période.

Tableau 3. Présentation des indicateurs et indices principaux de chaque thématique de la grille d'analyse.

Indicateurs	Indices principaux
Indicateurs de la sportivisation	
Type d'émission	Proportion de magazines sportifs mettant en scène des personnes âgées dans leurs activités physiques et sportives en % au fil des décennies
Habillement sportif codifié ou « sportswear »	Vêtement sportif codifié : spécifique à un sport (comme maillot numéroté lors d'un match de football) « Sportswear » : habits utilisés dans le cadre de pratiques sportives (joggings, les vêtements synthétiques, etc.)
Lieu : installation renvoyant à un sport codifié ou spécifique à la pratique sportive	Sport codifié : installation terrain de tennis avec filet et délimitation ou équipement spécifique à un sport (lignes d'eau, paniers de basket, etc.) + espace conçu spécifiquement à la pratique sportive comme des centres de fitness
Compétition et entraînement	Classement, but de réaliser une performance
Sport codifié	Règlementation de la pratique
Activité physique institutionnalisée	Fédérations sportives comme organisateurs
Indicateurs de la médicalisation	
Intervenant·e·s médicaux·ales ou de santé	Médecins, infirmier·ère·s, physiothérapeutes, etc.
Activité physique relative à la santé et à la maladie	Réalisation de l'activité physique pour prévenir, prendre en charge ou traiter une maladie et des symptômes associés (troubles cognitifs, sarcopénie, etc).
Lieu médical ou de soin	Salle composée de matériel spécifique utile aux professions médicales et de santé (tables de massage, auxiliaires de marche, miroir, etc.).

Indicateurs	Indices principaux
Indicateurs des représentations genrées dans les modalités d'activités physiques	
Supervisée / non supervisée	Présence d'un·e coach/instructeur·rice qui donne des consignes et conseils aux participant·e·s
En groupe / en individuel	Activité réalisée à plusieurs (groupe) ou de manière isolée (individuelle)
Type d'activité physique	Gymnastique douce, fitness, sport divers, etc.
Compétition	Confrontation entre des individus (classement, chronomètre, ou lors d'une pratique sous forme de jeu où un vainqueur est désigné à la fin)

Différence de pratique d'activités physiques et sportives entre le troisième et quatrième âge

Premièrement, avant de venir confronter les représentations télévisuelles des activités physiques et sportives des personnes âgées, sous l'angle du genre, une première analyse permet de classifier ces pratiques. En effet, notre étude révèle que les représentations médiatiques de la RTS mettent en avant le concept du « senior actif », associé au troisième âge, tandis que le quatrième âge est davantage représenté sous un prisme médicalisé.

À travers les différentes décennies, les émissions de la RTS mettent régulièrement en scène des personnes âgées actives s'engageant de manière responsable dans une pratique d'activités physiques et sportives, que cela soit dans le cadre d'un cours dans une association, ou de manière autonome sous forme de pratique libre comme la course à pied, le tennis ou le vélo. Ces pratiques sont représentées sous des formes sportivisées ou non, excluant les critères de médicalisation comme la présence d'intervenant·e·s médicaux·ales ou de lieux dédiés à la santé. Avec le temps, la sportivisation des pratiques se renforce progressivement, notamment dans les années 1990 et 2000 avec une diversification des pratiques à codification sportive, puis dans les années 2010 avec une mise en avant accrue des aspects compétitifs.

Parallèlement, la représentation du quatrième âge dans la pratique d'une activité physique est moins fréquente. Ces pratiques sont rarement sportivisées. En revanche, elles sont fortement médicalisées en raison de la présence de professionnel·le·s de santé et de leur localisation dans des lieux médicaux et de soins. Au fil des décennies, le quatrième âge est principalement représenté dans les EMS, les hôpitaux ou encore lors de cours de prévention.

Bien que les pratiques physiques et sportives des personnes âgées soient distinctement séparées en deux groupes, elles partagent un point commun. En effet, l'analyse des discours révèle, qu'il s'agisse d'un sport compétitif, d'une activité de loisirs, d'une gymnastique associative ou encore d'une pratique physique médicalisée au sein d'EMS et d'hôpitaux, que l'objectif principal reste le même : préserver la santé et prévenir les maladies. Ainsi, l'idée principale mise au jour par notre analyse, commune à toutes ces pratiques, est que les seniors pratiquent une activité physique dans l'optique de « mieux vieillir ». Cette divulgation d'informations sur la santé par la télévision vise à sensibiliser et à capter l'intérêt des personnes âgées, pour qui la question du « bien vieillir » devient une préoccupation croissante (Pecolo, 2011). La lutte contre la dépendance est ainsi incorporée dans la société, notamment par les personnes âgées qui, comme le révèlent leurs discours à la télévision, ont peur de perdre le contrôle d'elles-mêmes (Feillet, 2012). Selon Feillet et al. (2010), la présence d'intervenant·e·s médicaux·ales et de santé dans les médias vise à légitimer deux visions complémentaires : celle du risque associé au vieillissement et celle de « l'espoir de bien vieillir ». Ainsi, dans notre analyse des documents télévisuels, la représentation du « senior actif » dans des pratiques physiques et sportives du troisième âge peut être perçue par les spectateur·rice·s comme un moyen d'encourager les personnes âgées à préserver leur santé et de leur insuffler de l'espoir. En revanche, au sein des EMS et des hôpitaux où le quatrième âge est représenté, la présence d'intervenant·e·s médicaux·ales met davantage l'accent sur les risques liés au vieillissement, tels que la sarcopénie ou la dépendance. Dans ce cadre, l'activité physique devient un moyen de lutte contre la fragilité (Tableau 4). L'activité physique et sportive des personnes âgées, toujours dans une idée de « bien vieillir », livre donc un message différent en fonction du public visé (troisième ou quatrième âge).

Tableau 4. Exemples de citations tirées de l'analyse télévisuelle montrant la différence dans l'approche du « bien vieillir » entre le troisième âge et le quatrième âge.

Troisième âge
« La part du sport eh bien, ce sont plusieurs heures par jour de façon à conserver la santé » (*Avant-première sportive*, 7 avril 1972). « Pour garder la forme de leur prime jeunesse » ; « Employez aussi la stimulation du cœur, de la respiration et des réflexes » (*Journal romand*, 14 octobre 1993). « Il n'y a que des effets bénéfiques de faire du sport en termes de musculation, en termes de squelette, en termes d'effet cardiovasculaire… » (*Dolce Vita*, 22 mars 2010).
Quatrième âge
« …rester le plus valide possible… » ; « Moralement, il est très important de ne pas s'ankyloser » (*Temps présent*, 10 février 1972). « Les ateliers équilibres… proposent une solution concrète pour préserver sa mobilité le plus longtemps possible » ; « Lutter contre les chutes » (*C'est tous les jours dimanche*, 6 mars 2005). « Depuis 2016, la sarcopénie est considérée comme une maladie pour les personnes âgées » ; « Alors, si on peut tout à fait l'améliorer avec un programme d'exercice… Vraiment l'axe principal de traitement, c'est l'exercice physique » (*36.9°*, 6 juin 2018).

La figure du « senior actif » à la télévision pour le troisième âge : participation à une construction des représentations genrées

Une évolution des pratiques physiques et sportives est ainsi observée à la télévision, valorisant la figure d'un « senior actif » au troisième âge. Mais une question se pose : la figure du « senior actif » à la télévision contribue-t-elle à la construction de représentations genrées des personnes âgées ?

Graphique 1. Répartition de la modalité des activités physiques ou sportives (types d'activités physiques) en fonction du genre toutes décennies confondues. Source : analyse du corpus.

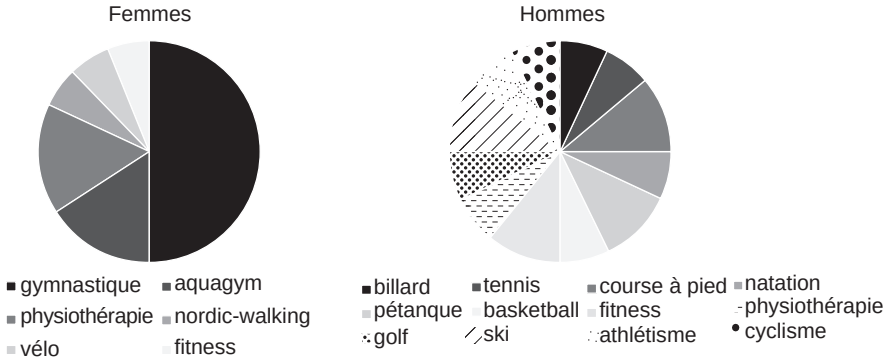

La gymnastique pour les femmes, le sport pour les hommes

Comme le démontrent nos résultats, les femmes sont systématiquement représentées dans des pratiques physiques comme la gymnastique, l'aquagym ou encore la physiothérapie (Graphique 1). Ces pratiques, associées au bien-être et à la santé, ne s'inscrivent pas dans une logique de sportivisation, notamment parce qu'elles se déroulent souvent dans des lieux neutres, tels que des salles informelles aux murs blancs, et qu'elles excluent la compétition, l'institutionnalisation et la codification de ces pratiques.

L'image 1 montre des dames réalisant un cours de gymnastique dans les années 1970. Elles y exécutent des mouvements corporels sans réglementation, dans une salle neutre, vêtues d'habits de la vie quotidienne.

Au fil des décennies, la gymnastique présentée à la télévision reste une pratique largement préservée de la sportivisation et essentiellement pratiquée par des femmes. Par exemple, en 2002, une émission montre un cours de gymnastique avec une majorité de femmes, à l'exception d'un seul homme (Image 2). Le commentaire du journaliste sur cette activité confirme cette tendance :

« La gym des aînés, comme d'autres activités, est avant tout une forme de prévention, un moyen de lutter contre les effets néfastes de la sédentarité. C'est une sorte d'entretien physique, qui semble attirer davantage les femmes que les hommes. » (*TJ*, 9 décembre 2002)

Image 1. Cours de gymnastique dans les années 1970. Photogrammes extraits de l'émission de société *Temps Présent*, 10/12/1972, © Archives de la RTS.

Image 2. Cours de gymnastique d'un village dans les années 2000. Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *TJ,* 9/12/2002, © Archives de la RTS.

En revanche, les hommes sont majoritairement représentés dans des pratiques physiques diversifiées et systématiquement sportivisées. Au fil des décennies, les critères de sportivisation apparaissent régulièrement dans les activités physiques des hommes, diffusées à la télévision. D'ailleurs, dans chacune des émissions analysées représentant exclusivement des hommes, un ou plusieurs de ces critères sont observés.

L'émission *Avant-première sportive* (7 avril 1972) met en scène des hommes dans des pratiques sportivisées différentes avec des habillements

Image 3. Hommes pratiquant diverses activités sportives. Photogrammes extraits de l'émission sportive *Avant-première sportive*, 7/04/1972, © Archives de la RTS.

de sport (trainings, bonnets de natation) et dans des lieux à codification sportive (piste d'athlétisme, terrain de tennis) (Image 3).

L'émission du *Journal romand* (23 mars 1994) en constitue un autre exemple en montrant « la jeune section des papys de Cornaux », comme indiqué par le journaliste. On y voit un groupe d'hommes en habits sportswear (trainings et baskets) réaliser des exercices dans une halle de gymnastique à codification sportive (Image 4).

Finalement, l'émission *Dolce Vita* (30 avril 2007) montre des hommes pratiquer du golf dans des habits et un lieu codifié (Image 5).

De plus, lorsque la compétition et l'institutionnalisation des pratiques sont observées, cela concerne presque toujours des hommes, renforçant ainsi le processus de sportivisation de leurs pratiques. L'aspect de compétition et l'institutionnalisation sont très peu ressortis dans les différentes décennies avant 2010. Cependant, ils ont pris de l'importance à

Image 4. « La jeune section des papys de Cornaux ». Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *Journal romand*, 23/03/1994, © Archives de la RTS.

Image 5. Homme âgé jouant au golf sur un terrain spécifique à la pratique. Photogramme extrait de l'émission d'actualités *Dolce Vita*, 30/04/2007, © Archives de la RTS.

partir des années 2010 dans les représentations médiatiques des personnes âgées à travers divers types d'émissions. *Dolce Vita* (22 mars 2010), émission de société, présente notamment les « exploits » d'une personne âgée s'entraînant pour une course à ski appelée *Descente de la Dôle*. *Sport Dimanche* (2 novembre 2011) montre le profil de deux personnes âgées

Image 6. Compétition de saut en longueur. Photogramme extrait de l'émission de santé *36.9°*, 6/06/2018, © Archives de la RTS.

très impliquées dans différentes compétitions, comme le révèle le discours du journaliste : « Il a couru Sierre-Zinal en 3h50, c'est un homme affiné ». L'émission médicale *36.9°* (6 juin 2018) présente, quant à elle, une personne âgée dans le cadre d'un entraînement d'athlétisme, puis lors d'une compétition de saut en longueur (Image 6).

Ces résultats reflètent fidèlement les observations de Faes (1996) qui a observé que les femmes intègrent plutôt des associations de gymnastique pour aînés, tandis que les hommes privilégient des pratiques sportives plus variées. Selon Faes (1996), cet engagement dans la gymnastique pour les femmes serait historiquement dû à la ségrégation des pratiques sportives féminines, visant à préserver leur fonction maternelle et à encourager la pratique de la gymnastique pour préserver leur grâce et leur santé.

Les femmes sont ainsi à la fois exclues du processus de sportivisation des pratiques physiques, tant dans la réalité que dans leur représentation médiatique. Hénaff-Pineau (2012) observe la même tendance dans les pratiques concrètes, constatant que les femmes s'orientent davantage vers des pratiques d'entretien du corps et de mise en forme. Selon elle,

l'ensemble des femmes et quelques hommes souffrant de problèmes de santé sont régulièrement représentés comme des « sportifs hygiénistes », dont l'objectif principal est le maintien de la santé et du bien-être. Feillet et Roncin (2001) tirent des conclusions similaires, associant les activités physiques et sportives des femmes à une fonction préventive liée à la santé et au vieillissement. Hénaff-Pineau (2012) souligne qu'à l'inverse les hommes sont davantage perçus comme des « sportifs compétiteurs », souhaitant légitimer leur statut de sportifs aguerris.

Les médias n'effacent donc pas les stéréotypes de genre des représentations sociales, mais ils confirment plutôt une valorisation du sport et de la compétition comme des pratiques masculines, déclassant ainsi les femmes au rang de « deuxième sexe » (Pfister, 2018).

Mixité dans le troisième âge, uniquement sous forme de cours associatifs dédiés aux aînés

Dans les documents télévisuels, la pratique de l'activité physique ou sportive se déroule parfois en groupe mixte (femmes et hommes), séquences où les types de pratiques mises à l'écran sont variées (Graphique 2).

Les pratiques en groupe mixte mises en images par la RTS sont toujours réalisées dans un cadre associatif dédié au troisième âge, comme « Pro Senectute », et souvent sportivisées. Trois émissions de différentes décennies ont été choisies pour exemplifier cette sportivisation. La première émission, datant des années 1980, met en scène des personnes âgées lors d'un cours de ski de fond avec comme sujet principal la présentation de l'organisation « Pro Senectute ». Nous pouvons y voir des personnes âgées pratiquer le ski de fond sur une piste tracée et prévue à cet effet (lieu renvoyant à la codification du sport). Les participant·e·s (hommes à gauche et femme à droite) sont habillé·e·s en habits sportswear, ici en l'occurence en habits de ski (Image 7).

Ensuite, dans les années 1990, une seconde émission présente le « Pass'Sport Senior » soutenu à nouveau par « Pro Senectute ». Nous visionnons une séance de curling en groupe, avec premièrement une femme lâchant une pierre et un homme aidant à l'ajustement du lancer. Ce cours a lieu sur une piste de curling à codification sportive et les

Graphique 2. Répartition de la modalité d'activités physiques ou sportives (types d'activités physiques) lors de présence de femmes et d'hommes (groupe mixte), toutes décennies confondues. Source : analyse du corpus.

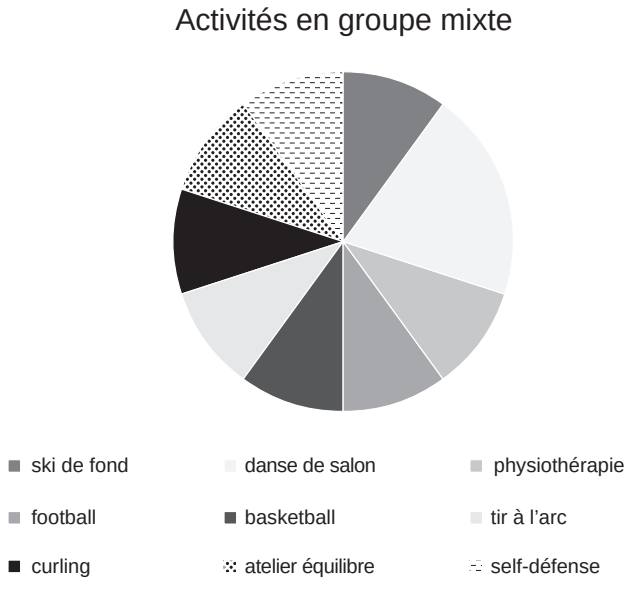

participants suivent les règles de ce sport, ce qui dénote une sportivisation de la pratique (Image 8).

La dernière émission présentée ici comme exemple a été diffusée en 2002 et montre un cours de self-défense. Nous y voyons des hommes et des femmes en habits sportswear ou en kimono pratiquer l'activité sur un tatami, espace renvoyant également à une codification sportive (Image 9).

Les femmes sont donc parfois représentées dans des pratiques sportivisées, mais toujours dans un cadre supervisé et en présence d'hommes. En outre, que leur pratique soit collective entre femmes ou mixte, elle est systématiquement montrée à la télévision dans un cadre supervisé (Graphique 3). Ces résultats rejoignent les observations de Pierre et al. (2015), qui soulignent que, dans les pratiques effectives, les femmes privilégient les activités encadrées sous forme de cours collectifs, tandis

Image 7. Pratique du ski de fond par un groupe mixte (hommes à gauche, femme à droite). Photogrammes extraits de l'émission de société *Sur un plateau,* 27/10/1983, © Archives de la RTS.

Image 8. Match de curling en groupe mixte. Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *Vaud Région* 13/02/1997, © Archives de la RTS.

Image 9. Cours de self-défense. Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *TJ*, 9/12/2002, © Archives de la RTS.

Graphique 3. Répartition dans chaque décennie des types de pratiques physiques et sportives (supervisée/non supervisée) en fonction du genre. Source : analyse du corpus.

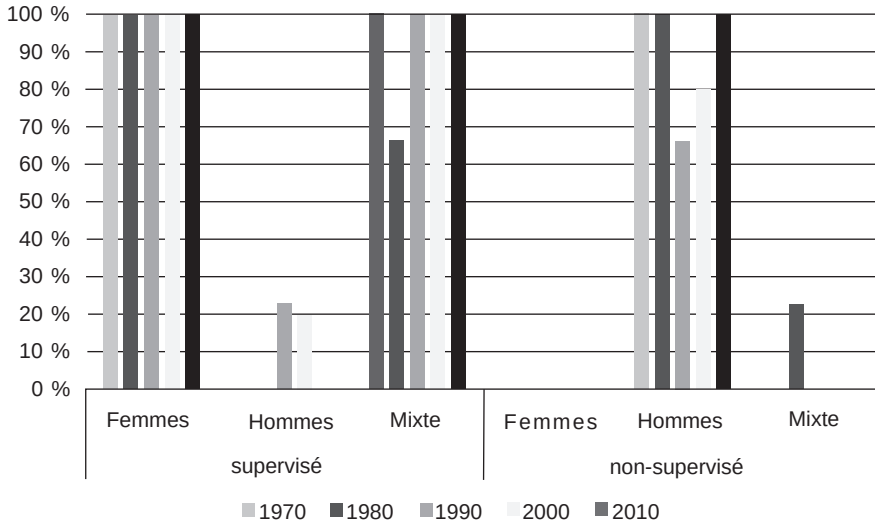

que les hommes, à l'inverse, recherchent davantage d'autonomie dans leur pratique. Les représentations télévisuelles de notre corpus renforcent cette tendance en suggérant un manque d'indépendance et de maîtrise des femmes dans les activités physiques et sportives. Cette mise en scène perpétue l'idée que le sport reste un « monde d'hommes » (Bohuon et Quin, 2012).

Un quatrième âge médicalisé et homogénéisé

Notre analyse révèle que les pratiques d'activités physiques au sein des EMS et des hôpitaux sont présentées à la télévision comme fortement médicalisées. Elles excluent toute sportivisation et se déroulent régulièrement dans des groupes mixtes. Le quatrième âge dépendant apparaît ainsi comme homogénéisé, contrastant avec les représentations genrées observées dans les pratiques physiques du troisième âge.

Image 10. Entraînement à la marche et cours d'activité physique dans un hôpital de jour. Photogrammes extraits de l'émission de santé *Santé-Société,* 10/11/1976, © Archives de la RTS.

L'absence de sportivisation est soulignée par plusieurs éléments : le port d'habits du quotidien, l'absence de règles ou de compétition et la localisation des activités dans des lieux médicaux dépourvus de toute codification sportive. Ce phénomène est constant à travers les décennies. Par exemple, dans l'émission *Santé-Société* (10 novembre 1976), les personnes âgées, indépendamment de leur genre, sont filmées dans un hôpital de jour où elles réapprennent à marcher avec l'aide de professionnel·le·s de santé ou participent à des séances d'activité physique assises, entourées de matériel médical comme des tables de massage ou des auxiliaires de marche (Image 10).

Dans les années 1980, la représentation télévisuelle des pratiques physiques en hôpital de jour reste largement inchangée. Par exemple,

Image 11. Cours d'activité physique dans un hôpital de jour. Photogramme extrait de l'émission d'actualités *Téléjournal*, 19/01/1988, © Archives de la RTS.

le *Téléjournal* du 19 janvier 1988 montre un groupe mixte de personnes âgées participant à un cours d'activité physique en position assise (Image 11).

Finalement, dans les années 2020, lors d'un atelier d'équilibre, nous constatons que l'absence de sportivisation (habits du quotidien, salle neutre, absence de réglementations de la pratique, etc.) est toujours compensée par une forte médicalisation. Celle-ci est notamment soulignée par la présence de médecins, mis en avant dans le discours journalistique. De plus, cette représentation tend à neutraliser le genre, avec un équilibre apparent entre hommes et femmes participant à ces activités (Image 12).

Une exception est observée lors de l'analyse dans le *Téléjournal* des années 1990 (20 juin 1992), qui présente les « 5es Olympiades des résidents » dans le cadre d'un EMS. Nous y voyons un groupe mixte de personnes âgées réaliser, sous supervision, des activités renvoyant à des sports codifiés (basket, football et pétanque). De plus, le lieu choisi était un terrain de rugby renvoyant à une codification sportive (Image 13). Lors de l'interview, l'organisateur de l'événement évoque la représentation du quatrième âge médicalisé : « Par ces Olympiades, on cherche d'une part à

Image 12. Journée de prévention des chutes avec des ateliers d'équilibre. Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *12h45*, 19/09/2023, © Archives de la RTS.

changer le visage de la vieillesse, notamment de la vieillesse en institution qui a une référence plutôt de béquilles, de cannes, de fauteuils… ».

Ces résultats montrent que la représentation télévisuelle de la vieillesse médicalisée renvoie à une image de fragilité qui homogénéise les individus, effaçant la représentation genrée, et réunissant hommes et femmes dans la même lutte contre la dépendance.

Image 13. Olympiades des résidents d'un EMS avec pratique de différents sports. Photogrammes extraits de l'émission d'actualités *Téléjournal*, 20/06/1992, © Archives de la RTS.

Conclusion

Ainsi, les représentations genrées des activités physiques et sportives des personnes âgées sont profondément ancrées dans les contenus télévisuels. La gymnastique non sportivisée, majoritairement associée aux femmes, contraste avec les pratiques sportives codifiées et souvent compétitives associées aux hommes. Cette dichotomie médiatique reflète des tendances observées dans la réalité, où les hommes investissent davantage les sports compétitifs, tandis que les femmes s'orientent vers des activités centrées sur l'entretien de leur corps. À la télévision, même lorsqu'elles apparaissent dans des groupes mixtes, les femmes évoluent systématiquement dans un cadre supervisé, renforçant l'idée d'une autonomie masculine et d'une nécessité d'encadrement pour les femmes. En ce sens, la figure télévisuelle du « senior actif » diffusée par la RTS participe non seulement à la construction de représentations genrées, mais aussi à leur perpétuation. Par ailleurs, la progression de la représentation du « senior actif » engagé dans des pratiques compétitives, de plus en plus visible au fil des décennies, contribue à invisibiliser davantage les femmes dans les programmes télévisuels consacrés aux activités physiques des personnes âgées.

En parallèle, au quatrième âge, lorsque les activités physiques deviennent médicalisées, on observe une tendance à l'homogénéisation des pratiques dans les représentations télévisuelles quelle que soit la décennie. Ici, l'accent est mis sur la lutte contre la dépendance et la fragilité, indépendamment des représentations genrées traditionnelles, réunissant hommes et femmes dans des activités visant à maintenir leur autonomie. Ce phénomène d'homogénéisation mis en lumière, ouvre la voie à de futures recherches pour mieux comprendre la relation entre médicalisation et effacement des genres au quatrième âge, aucune littérature n'ayant été trouvée à ce sujet. En outre, l'homogénéisation en termes de genre du quatrième âge dans les représentations télévisuelles des pratiques d'activités physiques reflète-t-elle une tendance effective des pratiques ?

Références bibliographiques

Albou, P. (2001). Évolution de l'image des personnes âgées au cours du XXe siècle. *Histoire des sciences médicales*, *35*(1), 43-49.

Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, *26*(2), 1-18. https://doi.org/10.7202/1085369ar

Bohuon, A. et Quin, G. (2012). Quand sport et féminité ne font pas bon ménage… *Le Sociographe*, *2*(38), 23-30. https://doi.org/10.3917/graph.038.0023

Caradec, V. (2022). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Éditions Armand Colin.

Dirlewanger, D. (2018). *Les couleurs de la vieillesse, histoire culturelle des représentations de la vieillesse en Suisse et en France (1940-1990)*. Alphil-Presses universitaires suisses.

Faes, M-J. (1996). Itinéraires sportifs et vieillissement : étude comparative des pratiques sportives de femmes et d'hommes suisses âgés de plus de 55 ans. *Recherches féministes*, *9*(2), 147-154. https://doi.org/10.7202/057892ar

Feillet, R. (2012). *Corps, vieillissement et identité : entre préservation et présentation de soi. Place des activités physiques et sportives*. Éditions Érès.

Feillet, R., Bodin, D. et Héas, S. (2010). Corps âgé et médias : entre espoir de vieillir jeune et menace de la dépendance. *Études de communication*, *35*, 149-166. https://doi.org/10.4000/edc.2283

Feillet, R. et Roncin, C. (2001). Représentations du vieillissement et du risque dans les activités physiques et sportives à la retraite. *Loisir et Société*, *24*(1), 205-222. https://doi.org/10.7202/000168ar

Gervereau, L. (2020). Une grille d'analyse. Dans L. Gervereau (dir.), *Voir, comprendre, analyser les images* (p. 35-86). Éditions La Découverte.

Hénaff-Pineau, P-C. (2012). Le senior sportif, une nouvelle figure du bien vieillir. *Les Politiques Sociales*, *1*(1-2), 101-122. https://doi.org/10.3917/lps.121.0101

Lamprecht, M., Bürgi, R. et Stamm, H. (2020). *Sport Suisse 2020. Activité et consommation sportives de la population suisse*. Office fédéral du sport OFSPO.

La Rocca, F. (2007). Introduction à la sociologie visuelle. *Sociétés*, *95*(1), 33-40. https://doi.org/10.3917/soc.095.0033

Loux, F. (1982). Vieux et jeunes dans la société rurale française à la fin du XIXe siècle : rôles sociaux et symboliques. Dans M. Garden, J.-P. Goubert,

A.-E Imhoff et A. Bideau (dir.), *Le Vieillissement : Implications et conséquences de l'allongement de la vie humaine depuis le XVIIIe siècle*. Presses universitaires de Lyon. https://doi.org/10.4000/books.pul.14250

Macé, É. (2000). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? : 1. Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. La configuration médiatique de la réalité. *Réseaux*, *18*(104), 245-288.

Macé, É. (2001). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? : 2. Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. Les trois moments de la configuration médiatique de la réalité : production, usages, représentations. *Réseaux*, *18*(105), 199-242.

Marhánkova, J. (2011). Leisure in old age: disciplinary practices surrounding the discourse of active ageing. *International Journal of Ageing and Later Life*, *6*(1), 5-32. https://doi.org/10.3384/ijal.1652-8670.11615

Nolin, B., Godin, G. et Prud'homme, D. (2001). Activité physique. Dans C. Daveluy, L. Pica, N. Audet, R. Courtemanche, F. Lapointe et al. (dir.), *Enquête sociale de santé 1998* (2e édition, p. 171-183). Québec : Institut de la statistique du Québec.

Panese, F. et Barras, V. (2008). Médicalisation de la « vie » et reconfigurations médicales. *Revue des sciences sociales*, *39*(1), 20-29. https://doi.org/10.3406/revss.2008.1108

Parlebas, P. (1999). Sportification. Dans P. Parlebas, *Jeux, sport et sociétés* (p. 379-391). INSEP-Editions.

Pecolo, A. (2011). Médias et âges de la vie : Brève exploration de la figure du « senior ». *Le Sociographe*, *2*(35), 21-31. https://doi.org/10.3917/graph.035.0021

Pfister, G. (2018). Santé, plaisir… jeunesse éternelle ? Les pratiques physiques de femmes âgées. *Gérontologie et Société*, *40*(156), 181-196. https://doi.org/10.3917/gs1.156.0181

Pierre, J., Caluzio, C. et Schut, P. (2015). La pratique sportive des seniors : des profils et besoins variés. *Retraite et société*, *2*(71), 75-90. https://doi.org/10.3917/rs.071.0075

Pires, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*. École de criminologie, Université d'Ottawa.

Repetti, M. (2015). Du retraité méritant au senior actif : genèse et actualité d'une figure sociale en Suisse. *Retraite et société*, *2*(71), 15-33.

Scheider-Yilmaz, M. et Viriot Durandal, J.-P. (2023). Handicap et vieillissement : regards croisés sur les similitudes et spécificités des personnes handicapées et des personnes âgées, *Aequitas*, *29*(2), 122-140.

Résumé

Cet article examine les représentations genrées des pratiques physiques et sportives des personnes âgées dans les archives de la Radio Télévision Suisse (RTS). Il met en évidence une construction genrée du « troisième âge » incarnée par la figure du « senior actif ». Les femmes sont assignées à des pratiques de gymnastique non sportivisée, tandis que les hommes occupent l'espace des sports codifiés et compétitifs, associés à des idéaux de performance et d'autonomie masculine. À l'inverse, les représentations du « quatrième âge » médicalisé tendent vers une homogénéisation, centrée sur la prévention de la dépendance, sans distinction de genre. Cette dynamique invite à questionner l'effacement des catégories genrées dans les représentations de la vieillesse médicalisée.

Photogramme de l'émission *Présence protestante*, « Journée d'accueil pour handicapés au Centre protestant de Crêt-Bérard », 21/10/1956, © Archives de la RTS.

Conclusion

Justine Scheidegger et Robin Guyot

La télévision publique suisse nous offre-t-elle ainsi la possibilité d'observer l'esprit d'une époque, de saisir le reflet d'une configuration relationnelle ou organisationnelle propre à une période, de retracer à travers les mots et les images une histoire locale du handicap propre à la Suisse romande ? Les archives de la RTS permettent-elles d'appréhender la réalité des personnes vivant avec des in/capacités en Suisse, leur inscription dans la société, leurs activités ou leurs perspectives ? Pour chacune de ces questions, une réponse spécifique a été apportée en fonction des explorations et des questionnements des auteur·rice·s de cet ouvrage collectif. Le programme de recherche *HandiRTSArchives* a ainsi été l'occasion d'examiner en profondeur des images et des discours fugaces qui, malgré leur caractère éphémère, ont façonné l'espace télévisuel romand et, par extension, contribué à la construction des représentations collectives du handicap en Suisse romande.

Nous sommes les héritier·ère·s de ces représentations qui façonnent nos perceptions et influencent nos manières de considérer, de parler et de voir les personnes de la diversité capacitaire, ainsi que les raccourcis ou stéréotypes que nous appliquons à celles et ceux que nous regroupons communément sous la catégorie « handicapé » (Giami, 1984). En ce sens, la télévision constitue un espace privilégié pour comprendre les

processus de construction sociale et de maintien du sens commun autour des catégories sociales spécifiques, ainsi que les éléments, qu'ils soient institutionnels ou intégrés aux habitudes, qui les structurent.

Avec les différents corpus étudiés, nous avons identifié certaines tendances et principaux discours portant sur des activités ou des personnes suivies sur plusieurs décennies. Nous avons également relevé des exceptions : des scènes qui interpellent, des positions revendiquant un autre regard, des personnes ou personnages qui font « différences » ainsi que certains procédés techniques ou narratifs nuançant ou complexifiant les tendances générales. En examinant en détail les contenus audiovisuels, nous voyons apparaître des configurations qui offrent soudainement une tout autre perspective sur le handicap et les personnes de la diversité capacitaire. Le matériel audiovisuel permet de considérer la richesse des situations et l'ensemble des micro-positionnements qui nuancent et complexifient les traits principaux véhiculés par le sens commun et les représentations collectives du handicap. La médiatisation des personnes vivant avec des in/capacités est loin d'être uniforme, et le handicap n'est jamais évoqué en dehors d'un regard critique ou de micro-configurations oppositionnelles. La RTS, tout en reflétant les tendances de chaque époque, conserve également des instances qui résistent : elle laisse entendre des inquiétudes, des critiques à demi-mot et quelques regards de défi.

Pour conclure cet ouvrage collectif, nous souhaitons revenir sur les tendances générales analysées et les résistances singulières rencontrées au travers de ces sept articles.

En prenant un peu de hauteur pour examiner les liens entre la RTS et la société, il apparaît que la RTS adopte une approche essentiellement « promotionnelle » lorsqu'il s'agit de médiatiser des personnes dites handicapées. Elle entretient des relations étroites avec les institutions publiques et privées qui interviennent sur, avec ou pour cette catégorie sociale, contribuant ainsi à sa définition. Tout au long des années, elle médiatise les initiatives, les programmes, les innovations portées par ces institutions (Scheidegger, 2024). Se positionnant comme une caisse de résonance des pouvoirs institués (Quéré, 1982), elle répond à une demande visant à faire connaître des écoles, des métiers, des institutions de prise en charge, des associations, des pratiques sportives ou thérapeutiques.

Dans cette forme promotionnelle, les personnes dites handicapées sont souvent reléguées à l'arrière-plan, position qui limite leur accès à la parole, comme l'a démontré l'article de Julie Dubois. Ces analyses révèlent ainsi comment, progressivement, la télévision façonne le cadrage public du handicap. Il s'agit moins de faire rencontrer et connaître des personnes spécifiques vivant des situations de handicap que de promouvoir les initiatives des entités privées et publiques qui « les prennent en charge ». En apparaissant dans les documents télévisuels promouvant ces initiatives, qu'elles soient associatives (privées) ou soutenues par des mandats publics, les personnes dites handicapées sont le plus souvent représentées comme des bénéficiaires d'une aide perçue comme allant de soi, voire comme intrinsèquement nécessaire. Cette mise en scène promotionnelle laisse peu de place à une autre représentation des personnes vivant avec des in/capacités.

Bien que la RTS fasse résonner publiquement les initiatives et innovations de son temps, elle maintient souvent la présence de points de vue divers, comme le montrent encore les analyses de Julie Dubois. Cette visée promotionnelle n'implique donc pas nécessairement un seul discours dominant. Comme nous l'avons observé à travers les différents articles, de nombreux·euse·s intervenant·e·s exposent leurs discours et leurs perspectives, et cette multiplicité n'est ni résorbée ni annulée par un point de vue surplombant. Ainsi, même si les institutions spécialisées de prise en charge apparaissent publiquement comme la meilleure solution prônée durant les années 1960, Anne Marcellini et Laurent Paccaud montrent que, durant ce même épisode promotionnel, une maîtresse de *home* y défend également les vertus d'un accompagnement maternant et familial. Dans un autre épisode issu de la même période, une jeune femme, Anne, revendique, quant à elle, son droit au logement et à une vie autonome. Bien que les institutions spécialisées occupent une place prépondérante dans l'espace médiatique, elles ne constituent pas pour autant l'unique perspective représentée. Les mêmes nuances apparaissent dans les documents présentant des individus. Bien que la RTS construise un modèle « parfait » de « femme handicapée », elle laisse aussi entendre, dans ce même document datant de 1967, une voix critique soutenue par des lectures féministes, qui propose une autre trajectoire – tout aussi valable et vécue comme telle – et pouvant être perçue, au travers de rapports de

genre, comme une opposition au parcours modèle. La promotion n'est donc ni totalement lisse, ni univoque, puisque des perspectives différentes, voire opposées, peuvent cohabiter au sein d'un même document.

À l'opposé de la promotion des initiatives institutionnelles, une autre visibilité émerge : celle où les personnes de la diversité capacitaire sont engagées à plusieurs reprises, sur le long terme, à apparaître dans l'espace public (Arendt, 2006), devenant ainsi des personnalités médiatiques. Cette fois, ce sont les individus eux-mêmes, en tant que sujets principaux, qui occupent le devant de la scène avec leurs produits (livres, conférences, concerts). Ils peuvent faire leur propre publicité ou, progressivement, devenir des « promoteurs » de la cause, voire faire de celle-ci leur métier (Goffman, 1975). À travers des multiples rencontres entre la RTS et ces figures singulières, devenues au fur et à mesure des personnages locaux et médiatiques (Kaufmann, 2019), se joue une redéfinition individualisée de la catégorie « handicap ». Chacun de ces parcours devient un modèle, présenté comme « une preuve » que l'on peut « surmonter son handicap » rejoignant ainsi les récits de *supercrip* et de l'*inspiration porn* pour reprendre des concepts plus critiques mobilisés par Robin Guyot dans son article. Toutefois, cette lecture mérite d'être nuancée. Gérard Métroz, par exemple, se retrouve dès son adolescence impliqué dans des débats critiques, notamment à travers une discussion ou à propos d'une campagne de *Pro Infirmis*, et adopte une posture réflexive face au « validisme » (qui n'avait d'ailleurs pas été conceptualisé comme tel, encore, à cette époque). Par la suite, ses engagements politiques « par corps » visent à « changer le regard » de manière frontale. La construction de personnalités publiques et locales de la diversité capacitaire au travers du temps permet la diversification des rôles et des positions énonciatives dans l'espace public romand, comme le montre l'analyse de Robin Guyot. Cette multiplicité de représentations permet l'émergence de discours qui ne suivent pas totalement le script de « la personne qui surmonte son handicap » et peuvent s'en éloigner. Plus une personne diversifie les rôles sociaux dans lesquels elle apparaît à la télévision, plus elle a de chances d'échapper à une représentation simplificatrice et de faire évoluer, au fil des échanges, sa position et la place depuis laquelle elle s'exprime.

Nos résultats montrent que le regard de la RTS sur les personnes dites handicapées est plus complexe que l'impression générale qui se dégage au simple visionnage de ses contenus. Pour appréhender cette complexité, il est essentiel de considérer la manière dont la RTS agence et met en scène ces diverses perspectives. Cela nous amène à un premier point conclusif : si la RTS fait la promotion de certaines initiatives, tout en laissant entendre d'autres manières de les appréhender, elle ne produit que très rarement un système d'opposition conflictuel ou un regard critique explicite sur les initiatives institutionnelles. La télévision se limite à exposer ou juxtaposer les points de vue plutôt que de les mettre en dialogue ou en opposition. À l'image des cadrages des activités équestres, présentées comme magiques et thérapeutiques, la RTS produit un panorama linéaire, une mosaïque traversée par certaines lignes de force, mais où les oppositions frontales restent rares. En lissant les potentielles oppositions et en les délimitant à des points de vue placés côte à côte sans jamais entrer en conflit, elle produit un drôle de consensus. Celui-ci ne résulte ni d'un échange entre les positions en présence, ni d'un processus de négociation aboutissant à un accord commun, mais il est produit par le montage et l'alignement de différentes situations que permet la technique audiovisuelle. Ainsi, la RTS propose rarement des débats autour du handicap ou l'exposition de situations conflictuelles. Elle se contente d'exposer les positions et de promouvoir les initiatives publiques et privées, sans véritablement entrer dans la critique ou la controverse, sauf dans de très rares configurations.

Ce sont ces configurations singulières qui vont à présent nous intéresser. Nous avons observé qu'au-delà des regards de biais ou de quelques phrases exprimant une forme d'opposition, la RTS produit et met également en scène des configurations qui renversent le point de vue dominant et ébranlent le consensus. Les analyses de l'émission *Signes* montrent comment un point de vue habituellement minoritaire – celui des parents sourds d'enfants sourds – devient soudainement central et légitime. Soudainement, des positions traditionnellement minoritaires, qu'elles le soient en raison de la langue, de la culture ou de l'expérience de la diversité capacitaire, se retrouvent en position dominante. Les rapports de force s'inversent et le sens commun est ébranlé. Par exemple, le diagnostic de surdité n'est plus un synonyme absolu de malheur (comme c'est le cas dans une perspective validiste) ;

il est plutôt redéfini en fonction de certaines compétences, comme la maîtrise ou non de la langue des signes. Pour les personnes partageant cette même expérience linguistique et culturelle, il est une source de joie. Les journalistes prennent, eux et elles aussi, également position en exprimant « l'inquiétude » quant à la disparition progressive de la langue des signes en Suisse. Dans *Signes*, les controverses ne se contentent pas d'être exposées : elles structurent à la fois les interactions et aussi l'ensemble du montage des prises de parole. Les énoncés et les positions différentes ne sont plus juxtaposés, mais ils s'opposent directement sans qu'il ne s'agisse pour autant d'un espace agonistique. En effet, la parole reste ouverte à d'autres expériences et besoins, comme ceux des parents entendants. Toutefois, les parents sourds d'enfants sourds sont les seuls ici à apparaître en confrontation directe avec les institutions et les professions médicales, tout en s'adressant à un public majoritairement valide sans pour autant l'opposer à leur cause.

Cette émission unique, conçue et réalisée par des personnes concernées par la surdité et destinée à une communauté partageant cette expérience, illustre le potentiel à produire des émissions impliquant des personnes issues de la diversité capacitaire. Cette configuration permet, plus que toute autre, de laisser place aux expériences et aux perspectives des personnes concernées. Elle met en lumière les lignes de force et les champs de lutte existant dans le domaine du handicap, sans que ces dynamiques ne soient atténuées par l'effacement des positions énonciatives ou par un aplatissement des positions dû au montage. De ce fait, elle engendre une rencontre bien différente entre les spectateur·rice·s et les personnes vivant avec des in/capacités, contrastant avec la mise en scène promotionnelle qui caractérise les discours portant sur les initiatives à publiciser. La rencontre peut ainsi faire rupture avec un ordre social établi, souvent peu perceptible ; elle peut déstabiliser le regard, ouvrir un espace d'attention partagée où différentes perspectives dialoguent, même dans le désaccord, et permettre d'envisager ce que l'on nomme, depuis le début du XXIe siècle, une société plus inclusive.

Ces sept articles réunis dans cet ouvrage permettent d'analyser la position de la RTS, à la fois promotionnelle et ouverte à la publicité, au sens quasi commercial, où des individus ou des institutions peuvent investir

l'espace médiatique pour (se) faire connaître. Mais, dans les interstices de chaque document, elle laisse aussi émerger des points de vue divergents. Toutefois, hormis quelques configurations bien spécifiques, la RTS ne met que rarement en scène ou en débat ces perspectives alternatives ; elle les fait co-exister plus qu'elle ne les oppose. En tant qu'actrice et organisatrice de cet espace – et non simple surface de publicisation –, la RTS adopte une posture toujours un peu en retrait au sujet du handicap. Elle joue bien, là, son rôle d'espace public mis à disposition d'individus et d'institutions pour se faire voir et entendre de tous et toutes (Arendt, 2006), mais elle façonne cet espace sous une forme peu problématisée et dénuée de conflictualité, privilégiant le malentendu au désaccord. Chacun·e adopte ainsi la position qu'il·elle entend défendre, et chaque point de vue trouve une manière d'apparaître dans l'espace public. Cependant, dans un monde fondamentalement inégal, ce retrait de la RTS implique qu'elle laisse les points de vue non marqués – et donc la perspective des valides – dominer le discours.

Si, dans ses configurations les plus ordinaires, la RTS ne présente pas des conflits de points de vue, mais plutôt un espace de cohabitation où différentes perspectives coexistent sans s'opposer, cette mise en discours et en scène de positions antagonistes n'est toutefois pas dénuée d'un certain jeu de pouvoir, ni d'une préférence pour des cadres d'interprétation validistes. À présent, nous allons conclure sur la normativité produite par ces mises en scène et en discours ainsi que sur leurs conséquences dans la construction des représentations médiatiques des personnes dites handicapées. Nous terminons ainsi sur l'une des configurations relationnelles les plus prédominantes au sein des contenus médiatiques : la relation d'aide.

Des personnes ou personnages toujours aidés

L'analyse diachronique de ces contenus audiovisuels produits par la RTS révèle une configuration télévisuelle dominante du handicap : les personnes de la diversité capacitaire y apparaissent comme dépendantes à l'égard d'un large réseau de soutien, et ce tout au long des sept décennies étudiées. Cette relation d'aide, mise en scène à travers la présence animale

et/ou humaine, notamment maternelle, constitue l'objet de la conclusion qui suit.

Nous avons montré comment les animaux, et plus particulièrement les chevaux, sont mis en scène dans les différents contenus audiovisuels, comme des intervenants directs du réseau de soutien des personnes vivant avec des in/capacités. Justine Scheidegger et Marie Emery soulignent que, dans le cadre des activités équines, quelle que soit l'occasion principale de rencontre, ces pratiques sont systématiquement cadrées par le discours journalistique comme des activités thérapeutiques ou des formes de soin. Robin Guyot met en évidence que, bien au-delà d'un simple outil thérapeutique, le cheval peut aussi être présenté, dans le discours télévisuel porté par Celine van Till, comme un médiateur apportant un soutien psychologique, voire psychothérapeutique, tout en offrant un espace d'expression des émotions.

Et comme le souligne Amandine Brosy, les mises en scène des pratiques physiques des personnes âgées, et plus spécifiquement du quatrième âge, présentent l'activité physique comme un moyen de soutien visant à maintenir l'autonomie, voire l'indépendance, des personnes âgées, en mobilisant un réseau d'intervenant·e·s de santé. Ces pratiques physiques mises à l'écran, à l'instar des activités équines, mettent en scène la présence d'un réseau de soutien constitué de professionnel·le·s de santé.

Cependant, la mise en scène du réseau de soutien humain dépasse le seul cadre des professionnel·le·s de santé pour intégrer une pluralité d'acteurs sociaux. En effet, Robin Guyot et Meagan Azzalini montrent que, dans les contenus de la RTS, ce réseau de soutien humain est mis en scène au travers d'un cercle de relations qualifié de « cercle d'intimité » (Snow et Pearpoint, 1998). Dans cette configuration-là, les parents jouent un rôle de *care* (Nurock, 2010 ; Tronto, 2009 ; Zielinski, 2010). Dans le cas de Celine van Till, la mère est présentée à la fois comme une ressource affective et émotionnelle et comme pourvoyeuse d'une aide pratique et logistique. Dans un autre cas, celui des parents sourds, ils apparaissent essentiellement comme une ressource identitaire pour leur enfant sourd.

Par ailleurs, les ami·e·s et les proches des personnes de la diversité capacitaire, soit celles et ceux qui forment un second cercle dit « d'amitié » (Snow et Pearpoint, 1998), sont le plus souvent absents des contenus

télévisuels. Cette absence s'explique notamment par les lieux de mise en scène privilégiés, comme les institutions dites « totales », où les interactions se limitent généralement à celles avec des figures encadrantes : parents, médecins, infirmier·ère·s, instituteur·rice·s, nurses. Par exemple, Laurent Paccaud et Anne Marcellini montrent que, dans les années 1960, le modèle dominant de prise en charge des enfants diagnostiqués IMC reposait sur l'« institution totale » (Goffman, 1968). De son côté, Amandine Brosy souligne aussi une mise en scène des pratiques des personnes âgées sous un prisme médicalisé, caractérisé par la présence fréquente de professionnel·le·s de santé, et par des tournages dans des lieux médicaux. Ces résultats corroborent les analyses de Justine Scheidegger (2024). En effet, elle met en évidence que la grande majorité des émissions produites par la RTS entre 1956 et 2019 sont tournées dans des institutions dites « totales » et/ou en présence d'un personnel (para) médical. Ces résultats peuvent être mis en perspective avec l'histoire sociale des institutions en Suisse. Qu'elles soient « totales » ou plus ouvertes, ces institutions ont été, et demeurent encore aujourd'hui, des « foyers de vie » (Foucault, 1994) pour les personnes de la diversité capacitaire. Ces lieux de tournage ne sont pas uniquement de simples décors, mais des reflets d'une histoire sociale et d'une organisation spécifique du handicap en Suisse, et plus particulièrement en Suisse romande. Plus largement, cette omniprésence des contextes institutionnels spécialisés illustre l'imbrication entre les pratiques télévisuelles et le contexte sociétal.

Les activités physiques et sportives ou de loisirs, ainsi que les partages d'expériences positives qui en découlent sont mis en scène à travers des relations appartenant au cercle dit de « participation » (Snow et Pearpoint, 1998). Ce cercle inclut les personnes, organisations et groupes issus du milieu professionnel, de l'école, des clubs, des équipes sportives ou d'autres groupes d'intérêt. En effet, le travail de Julie Dubois montre très bien cette dynamique : les différent·e·s intervenant·e·s (entraîneurs, parents de joueur·se·s ou encore bénévoles) sont davantage mis en scène et s'expriment plus fréquemment que les personnes dites handicapées. Il·elle·s prennent souvent en charge la narration de l'expérience vécue de l'événement, renforçant ainsi la marginalisation médiatique des personnes de la diversité capacitaire. Enfin, le cercle dit « d'échange » (Snow et Pearpoint, 1998) qui regroupe les personnels

médicaux (médecins, infirmier·ère·s, ORL, etc.) et paramédicaux (ergothérapeutes, physiothérapeutes) dont la présence repose sur une relation de service rémunéré, apparaît très fréquemment comme un autre réseau de soutien humain dans ces configurations télévisuelles. Par ailleurs, si on repositionne ces configurations interactionnelles sur l'ensemble des productions étudiées – soit dans une trajectoire historique couvrant la période entre 1965 et 2023 – les rapports hiérarchisés entre professionnel·le·s de santé et patient·e·s apparaissent comme stabilisés.

Mais ce cercle dit « d'échange » (Snow et Pearpoint, 1998) est également mis en scène de manière critique dans deux configurations distinctes. D'une part, comme nous l'avons vu, il est explicitement représenté dans le cadre spécifique de l'émission *Signes*, produite par des personnes vivant avec une déficience auditive. Cette émission met en lumière les tensions entre le monde sourd (représenté par les parents d'enfants sourds) et le monde (para)médical. D'autre part, comme nous allons le voir, la dimension critique peut également émerger directement dans les discours de personnes dites handicapées ayant acquis une visibilité en tant que personnalités publiques.

Et des personnalités publiques aidantes…

Alors que la majorité des mises en scènes produites par la RTS tendent à représenter les personnes de la diversité capacitaire sous l'angle de la dépendance et du besoin d'assistance, l'analyse de deux parcours modèles – l'un féminin, l'autre masculin, incarnés respectivement par Celine van Till et Gérald Métroz – montre que certains personnages peuvent être l'objet d'une configuration médiatique singulière. Cette mise en scène les distingue des configurations télévisuelles dominantes du handicap et des personnes dites handicapées, les érigeant en personnalités publiques.

Ces personnalités publiques sont représentées comme autonomes et indépendantes vis-à-vis des dispositifs d'assistance (ou de soutien), notamment humain et/ou animal. De plus, si elles ne sont pas mises en scène par la RTS comme des personnages « aidés par », elles apparaissent, à l'inverse, comme des figures « aidantes » à travers divers

engagements sociaux, révélant ainsi trois niveaux de constitution de la personnalité publique.

Ces études de cas montrent que l'engagement social se manifeste d'abord par la mise en scène d'actions concrètes et individuelles, telles que la publication d'ouvrages autobiographiques. Ces initiatives sont rendues possibles et légitimées à la fois par des rôles et des identités sociales déjà établies (être actif·ve professionnellement, être ou avoir été sportif·ve de haut niveau, avoir une déficience acquise) et par une volonté explicitement mentionnée de raconter son propre parcours de vie. Ces premiers engagements sociaux contribuent ainsi à la constitution d'un capital social (Bourdieu, 2006), c'est-à-dire d'un ensemble de ressources potentielles ou réelles que les personnalités publiques peuvent mobiliser au fil de leurs différentes apparitions médiatiques, renforçant ainsi leur visibilité et leur reconnaissance au sein de divers groupes sociaux. Ces ressources sont ensuite investies dans un activisme social qui prend plus spécifiquement la forme d'un activisme associatif. Ces personnalités publiques sont mises en scène comme des actrices particulières (porte-paroles, parrains, marraines, invité·e·s, etc.), participant activement à diverses mobilisations (manifestations, etc.) pour défendre la cause des personnes de la diversité capacitaire. Cet activisme associatif s'inscrit dans un espace intermédiaire entre le privé et le politique, où ces personnalités publiques apparaissent comme des figures centrales de la promotion d'un changement social. Dans ce rôle de militant, la déficience est davantage mobilisée par les acteurs eux-mêmes, soit à travers la mise en scène télévisuelle de la différence corporelle soit, dans le cas d'une déficience ou d'un trouble invisible, par les discours du journaliste et de la personnalité publique elle-même. Dans les deux cas, qu'elle soit montrée ou évoquée, la différence des personnalités publiques est mise en avant comme un élément constitutif d'une identité collective, garante d'une certaine légitimité. À l'inverse, lorsque ces personnalités publiques sont représentées dans des rôles sociaux distincts de celui de représentant des personnes de la diversité capacitaire, tels que conférencier·ère, politicien·ne, journaliste, écrivain·e ou encore agent·e de joueur·se·s, la différence n'est pas exhibée. Elle est d'ailleurs absente tant des discours même de ces personnalités publiques que du discours journalistique. Cette invisibilisation, opérée à la fois par la RTS et par les personnalités publiques elles-mêmes, de leur appartenance

à une communauté de personnes de la diversité capacitaire constitue un premier indicateur d'assimilation normative.

Un autre indicateur de l'assimilation normative se manifeste cette fois-ci à travers le discours explicite des personnalités publiques qui, dans certaines émissions, sont invitées à revenir sur leur parcours, tout en n'occupant pas un rôle social de militant. Dans ce cas, l'effacement des discriminations systémiques – notamment les obstacles structurels liés à l'accessibilité ou à l'inclusion sociale –, combiné à la survalorisation de la réussite individuelle mettant l'accent sur l'adaptabilité, la productivité ou encore l'autonomie, traduit une adhésion explicite à la norme dominante, caractéristique du processus d'assimilation normative. Ainsi, dans les configurations télévisuelles que nous avons observées, tant la RTS – à travers ses logiques internes de production – que les personnalités publiques participent conjointement à ce processus d'assimilation normative, c'est-à-dire à l'incorporation par l'individu du système normatif auquel il s'adapte (Tremblay et Loiselle, 2016).

D'une manière générale, dans l'ensemble des productions étudiées, la terminologie relative au handicap s'est déplacée – du déficit individuel vers la « situation de handicap », formulée par le MDH-PPH –, en adoptant donc explicitement le cadre du modèle social (Fougeyrollas, 2002). Néanmoins, comme l'ont montré les *Critical Disability Studies* (Meekosha et Shuttleworth, 2009), la participation sociale demeure évaluée à l'aune d'une norme sociale « validiste ». Ainsi, entre 1965 à 2023, malgré un changement de vocabulaire, aucune remise en question de la norme sociale n'est envisagée. La mise en scène de l'adaptation des personnes de la diversité capacitaire à cette norme sociale prédomine. C'est à cette condition que le monde social et économique, voire politique, devient accessible aux personnes dites handicapées. Ainsi, l'étude des configurations télévisuelles du handicap, à l'échelle de la RTS, fait principalement émerger la constitution de ce consensus normatif sur la place sociale des personnes vivant avec des in/capacités. En occultant les controverses et les conflits qui structurent le monde social et ses transformations, le regard télévisuel porté sur le handicap s'inscrit, de façon dominante et stable, dans une logique d'assimilation plutôt que dans une perspective véritablement inclusive.

Références bibliographiques

Arendt, H. (2006). *Condition de l'homme moderne*. Pocket.

Bourdieu, P. (2006). Le capital social. Notes provisoires. Dans *Le capital social* (p. 29-34). Éditions La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.bevor.2006.01.0029

Foucault, M. (1994). *Dits et Écrits IV (1980-1988)*. Éditions Gallimard.

Fougeyrollas, P. (2002). *L'évolution conceptuelle internationale dans le champ du handicap : Enjeux socio-politiques et contributions québécoises*. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, *4*(2). https://doi.org/10.4000/pistes.3663 (http://journals.openedition.org/pistes/3663, consulté le 07/07/2025).

Giami, A. (1994). Du handicap comme objet dans l'étude des représentations du handicap. *Sciences sociales et Santé*, *12*(1), 31-60. https://doi.org/10.3406/sosan.1994.1282

Goffman, E. (1968). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*. Les Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de Minuit.

Kaufmann, L. (2019). Le singulier, le pluriel et le général. *SociologieS*. https://doi.org/10.4000/sociologies.11333

Meekosha, H. et Shuttleworth, R. (2009). What's so "critical" about critical disability studies? *Australian Journal of Human Rights*, *15*(1), 47-75. https://doi.org/10.1080/1323238x.2009.11910861

Michalon, J. (2017). *Panser avec les animaux : Sociologie du soin par le contact animalier*. Presses des Mines via OpenEdition.

Nurock, V. (2010). *Carol Gilligan et l'éthique du* « care ». Presses universitaires de France.

Portes, A. et Zhou, M. (2010). *The New Second Generation: Segmented Assimilation and Its Variants*, *530*(1). https://doi.org/10.1177/000271629353000106

Quéré, L. (1982). *Des miroirs équivoques : Aux origines de la communication moderne*. Éditions Aubier-Montaigne.

Quéré, L. (2002). La validité de l'argument naturaliste en sciences sociales. Dans J.-C. Passeron et M. de Fornel (dir.), *L'argumentation : Preuve et persuasion* (p. 93-117). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. http://books.openedition.org/editionsehess/19721

Scheidegger, J. (2024). *Des corps cadrés : Le handicap à la Télévision suisse romande au prisme d'une microsociologie de la rencontre médiatique (1956-2019)* [Thèse de Doctorat]. Université de Lausanne.

Snow, J. et Pearpoint, J. (1998). *From behind the piano: the building of Judith Snow's unique circle of friends and what's really worth doing and how to do it*. Éditions Inclusion Press.

Tremblay, S. et Loiselle, C. (2016). Handicap, éducation et inclusion : Perspective sociologique. *Éducation et francophonie*, *44*(1), 9-23. https://doi.org/10.7202/1036170ar

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du* care. Éditions La Découverte.

Zielinski, A. (2010). L'éthique du *care*. Une nouvelle façon de prendre soin. *Études*, *413*(12), 631-641. https://doi.org/10.3917/etu.4136.0631

Épilogue
Sortir les archives

Anne Marcellini

Au-delà du dévoilement des représentations du handicap relayées, agencées et mises en images par la Télévision suisse romande, ces analyses collectives des archives numérisées de la RTS nous ont menés à « sortir les archives du handicap » de leur plateforme, afin de les exposer à des usages plus larges, allant au-delà du cadre strictement scientifique.

Deux formes de « sorties des archives » peuvent être évoquées ici, en guise d'épilogue à cet ouvrage : la première concerne une sortie « pédagogique », la seconde une sortie « documentaire ».

Une « sortie pédagogique » des archives

De nombreux documents d'archives de la RTS traitent de la pratique des sports d'hiver, et singulièrement du ski, un sport populaire et emblématique de la Suisse (Quin et al., 2024). Le corpus d'archives consacré aux thématiques du handicap n'échappe pas à cette tendance, et la médiatisation télévisuelle des sports d'hiver pratiqués par des personnes vivant avec des in/capacités a fait l'objet de nombreux reportages. C'est le ski des personnes aveugles et malvoyantes qui a retenu l'attention de

Louis Roy en 2020, alors étudiant en Master de sciences du mouvement et du sport, se destinant à l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

D'abord interpellé par la question des méthodes pédagogiques lors d'un cours du Professeur Nicolas Bancel, intitulé *Histoire des pédagogies des activités physiques*, auquel il était inscrit, Louis Roy découvre ensuite, lors du cours de la Professeure Anne Marcellini, *Sociologie des Activités physiques adaptées, du Handicap et de la Santé*, un document d'archive télévisuelle de 1962. Ce document, issu du fonds de l'Institut national de l'audiovisuel français (INA) est intitulé *Au-delà des ténèbres*. Il s'agit de l'un des épisodes de la série d'émissions *Les coulisses de l'exploit*, produite par Pathé cinéma et diffusée par l'Office de radiodiffusion télévision française (ORTF) de 1961 à 1972. L'épisode raconte le travail méconnu et pionnier de M. Guy Deschamps, professeur d'éducation physique en poste depuis 1947 à l'Institut départemental des aveugles de la Seine, à Saint-Mandé, près de Paris. Le reportage, réalisé par Jean Bescont et Claude Désiré, met en scène ce professeur dans ses cours d'éducation physique, qu'il adapte à la singularité des enfants aveugles et malvoyants. Il présente sa pédagogie qui repose sur l'audition des élèves, notamment grâce à l'usage du tambourin pour rythmer les exercices et accompagner le mouvement. Mais au-delà de cette éducation physique dans l'Institut, c'est le récit en images de l'enseignement du ski de descente aux enfants aveugles par M. Deschamps dans des classes de neige, organisées depuis 1959, qui retient l'attention de Louis Roy. Ce visionnage l'amène à s'interroger, en reliant l'*Histoire des pédagogies des activités physiques* et la *Sociologie des Activités physiques adaptées, du Handicap et de la Santé*. À quand peut-on dater les débuts de la pratique du ski adapté aux personnes non voyantes ? Quelles sont les méthodes d'apprentissage et de guidage qui ont été inventées ? Par qui, dans quelles organisations sociales, dans quels pays ? Existe-t-il différentes méthodes pédagogiques pour enseigner le ski aux personnes aveugles ? Et ont-elles évolué au cours du temps ?

Ces questionnements l'ont conduit à explorer les contextes de cette pratique, de ses origines à ses développements actuels. Il découvre alors un réseau associatif structuré qui, dès les années 1950, rend possible la pratique du ski de descente pour les adultes non voyants. Ce réseau comprend notamment l'Association sportive des mutilés de France (ASMF), créée en 1954 à Paris, l'Association nationale des amis de l'extension des scouts et guides de France (ANAE), et l'Association

sports et loisirs pour aveugles en amblyopes (ASLAA). Ses recherches documentaires révèlent un ancrage fort de cette dynamique en France, où la création en 1784, par Valentin Haüy, de la première école pour aveugles a favorisé le développement d'un espace éducatif structuré pour les personnes aveugles. En Suisse, c'est le Groupement romand de skieurs aveugles et malvoyants (GRSA) qui occupe une place centrale dans la construction de l'accessibilité au ski. Fondée en 1969, à Lausanne par Roger Allemand, cette association sportive s'inscrit dans une continuité pédagogique amorçée deux ans plus tôt, lorsque ce dernier a traduit, en 1967, *Le petit traité du parfait moniteur pour skieurs aveugles*[1], un manuel pédagogique rédigé par Marcel Meier. L'intérêt de Louis Roy pour les « manuels » le conduit ensuite à la découverte des versions successives des « manuels de guidage » du GRSA, dont la 10e version date de 2017.

Au-delà des manuels pédagogiques, la recherche permet également d'identifier d'autres sources audiovisuelles antérieures qui ne sont pas des productions télévisuelles, mais des réalisations associatives. C'est le cas du court-métrage *La neige est noire*, réalisé en 1961 par Sidney Jezequel (12 minutes) et produit par les films Roger Leenhardt. Ce court-métrage constitue un concentré d'informations, à la fois sur les méthodes pédagogiques et sur les dynamiques associatives de l'époque qui ont rendu possible la pratique du ski alpin pour les jeunes atteints de déficiences visuelles au début des années 1960 en France. En l'occurrence, on y découvre un groupe de scouts – des garçons aveugles encadrés par des chefs scouts voyants – membres de l'Association nationale des amis de l'extension des scouts et guides de France (ANAE), partant ensemble aux sports d'hiver. La petite troupe se rend à Courchevel, où elle est accueillie dans un chalet appartenant à l'Association sportive des mutilés de France. Les archives de la RTS avaient déjà permis aux chercheur·euse·s de rencontrer cette association française, dans l'émission d'actualités *Carrefour* du 25 avril 1962. Dans cet épisode, Étienne Chappaz, blessé de guerre, unijambiste aveugle, skie sous la guidance de Philippe Berthe, président de ladite association, lui-même unijambiste et guide pour

[1] Marcel Meier, membre de la commission technique de la Fédération sportive suisse des invalides, à Macolin, a rédigé ce « petit traité » à l'occasion du cours de moniteurs pour skieurs aveugles, au col des Mosses : *Le petit traité du parfait moniteur pour skieurs aveugles*, traduction française par Roger Allemand, 1967.

skieurs aveugles. On apprend alors, dans le court-métrage, que ce sont les moniteurs unijambistes de l'ASMF qui encadrent et enseignent le ski aux jeunes scouts aveugles. Étienne Chappaz y est présenté comme moniteur aveugle, skiant avec virtuosité devant son guide unijambiste.

Ainsi, cette « sortie pédagogique » des archives permet de mieux comprendre la construction des méthodes d'apprentissage et de guidage en ski alpin pour les personnes atteintes de déficience visuelle. Parmi ces méthodes, on découvre en détail, à travers ces archives télévisuelles, le guidage « au cadran de la montre », ainsi que l'utilisation des lettres en braille pour indiquer au skieur la position du corps à adopter, pratiques utilisées à cette époque. Mais cette sortie pédagogique révèle également l'existence de liens étroits entre le mouvement scout de « L'extension », l'Association sportive des mutilés de France, et l'Association sports et loisirs pour aveugles et amblyopes (ASLAA). Le dévoilement de ce tissu associatif souligne la place centrale de l'auto-organisation associative dans le processus d'émancipation des personnes vivant avec des in/capacités.

Une « sortie documentaire » des archives : de la sociologie de l'image à la sociologie par l'image

Les conclusions de notre étude des corpus d'archives de la RTS soulignent que les rôles attribués aux personnes de la diversité capacitaire dans ces représentations télévisuelles restent très limités et ont peu évolué au cours du temps. En outre, la question du handicap est principalement traitée selon une logique de normalisation. Face à ces résultats, nous nous sommes interrogés sur la possibilité d'agir sur l'environnement médiatique afin de transformer les rapports sociaux au handicap.

Ainsi, après avoir étudié le fonds d'archives de la RTS sur les sept dernières décennies dans une perspective de « sociologie de l'image »[2], nous avons envisagé une poursuite de notre travail, en adoptant une posture différente : celle de la sociologie « par » l'image (Van Der Gucht, 2010). Pour tenter d'agir sur cet environnement médiatique, nous avons

[2] Programme de recherche *HandiRTSArchives* 1950-2018, SNSF n°10001A_184972.

développé une recherche collaborative et participative « par l'image » (Van Der Gucht, 2010, 2013) en collaboration avec Alexandra Tilman et avec le soutien du programme Agora[3]. Ce programme intitulé *Sur les chemins de l'inclusion… (Re-)Découvrir et discuter les représentations télévisuelles du handicap et de l'invalidité* a été réalisé de juin 2022 à fin mai 2024 en partenariat avec le service des archives de la Télévision suisse romande (service D+A de la RTS). L'objectif de cette initiative de médiation scientifique était de créer, dans une perspective participative et inclusive, l'ouverture d'espaces d'expression et de débat publics permettant d'explorer la diversité des représentations, des positions, des discours et des controverses relatives à la place sociale des personnes dites handicapées en Suisse romande. Pour ce faire, nous avons cherché à créer les conditions propices à la rencontre entre différentes catégories d'acteurs sociaux, en organisant une découverte collective d'archives télévisuelles de la RTS traitant du handicap. Ces échanges visaient à ouvrir un dialogue sur la manière dont les différences et les in/capacités sont représentées et abordées dans l'espace médiatique. L'organisation de ces débats avait ainsi pour ambition d'encourager de nouvelles façons de penser collectivement une société inclusive.

Dans ce cadre, nous avons pu construire un dispositif de « sociologie par l'image », favorisant une collaboration nouvelle avec le service Données et Archives (D+A) de la RTS. Cette initiative a permis d'instaurer un système d'interactions entre documentalistes, journalistes et chercheur·euse·s, interrogeant les formes historiques et contemporaines du traitement télévisuel du handicap. Au travers de nos échanges répétés – lors des demandes adressées par les chercheur·euse·s aux documentalistes, des rencontres de travail ou des événements scientifiques partagés – s'est développée une réflexion sur la façon dont les journalistes, les réalisateur·rices·s, les programmateur·rice·s de la Télévision suisse romande ont appréhendé et traité cette question du handicap, à différentes époques. L'équipe de recherche a ainsi pu rencontrer et mener des entretiens approfondis avec plusieurs figures

[3] Programme Agora SNSF CRAGP1-208398/1. L'instrument Agora du Fonds national pour la recherche suisse (SNSF) a pour but de promouvoir le dialogue entre les scientifiques et la société.

marquantes du journalisme et de la réalisation en Suisse, en particulier Raymond Vouillamoz, Claude Schauli et Philippe Grand. Tous trois ont produit, à partir des années 1960, des reportages, des films et de multiples documents pour la RTS à propos des personnes désignées comme handicapées ou des personnes dites malades mentales.

Une réflexivité s'est également construite avec les collaborateur·rice·s du service des archives, portant sur les logiques d'archivage des productions, les captations d'événements publics, leur passage éventuel à la programmation, ainsi que leur accessibilité pour les publics de la diversité capacitaire, et pour le grand public. Ces échanges ont aussi interrogé la place de la thématique du handicap dans l'évaluation archivistique. Ils ont permis de questionner tant les modalités passées qu'actuelles de cette évaluation[4], et pourraient, à terme, influencer le regard professionnel interne de la RTS sur la valeur sociale et politique de ses productions relatives au handicap, ainsi que sur l'importance de leur mise à disposition du public.

Par la suite, une recherche participative s'est enclenchée avec des associations de « défense des droits des personnes handicapées », et s'est poursuivie durant deux années, au travers de trois grandes phases : une période « d'ateliers inclusifs » comprenant la projection d'archives et la réalisation de tournages, un temps de restitution de ces ateliers, marqué par la présentation et la restitution de réalisations audiovisuelles en cours de construction, puis une dernière phase de médiation scientifique collaborative.

Développer une recherche participative suppose, en amont, d'avoir établi des contacts avec les groupes, associations et acteurs, que l'on souhaite intégrer au projet. Les premiers échanges téléphoniques se poursuivent par des rencontres en face-à-face, indispensables pour entrer dans l'interaction nécessaire à la compréhension réciproque des positions et des enjeux de chacun, et à la construction d'une interconnaissance. Il s'agit d'une négociation[5] entre les chercheur·euse·s et les acteur·rice·s

[4] L'évaluation est centrale dans le domaine des activités archivistiques. Elle consiste à juger puis à décider de la conservation permanente ou de l'élimination des documents. Elle remplit une fonction déterminante dans la constitution des fonds d'archives.

[5] Au sens de Anselm Strauss (1978).

associatifs, portant à la fois sur les objectifs du programme de recherche participative proposé, et sur les engagements des associations dans celui-ci. Au-delà des aspects organisationnels et logistiques discutés (temps nécessaire, nombre de participant·e·s attendu·e·s, lieux des ateliers, type de participation souhaitée, etc.), ces échanges permettent d'expliciter progressivement les enjeux sociaux et politiques propres à chaque association. Cette clarification favorise une mise en résonance plus ou moins grande entre ces enjeux et le projet scientifique et de médiation porté par les chercheur·euse·s.

Ainsi, cinq associations de « défense des droits des personnes handicapées » implantées en Suisse romande se sont engagées dès juin 2022 dans ce programme participatif : ASA-Handicap mental, Agile.ch, Toutouïe, Solidarité Handicap Mental, ProcapVaud. Par la suite, une sixième structure, le Collège de rétablissement de Genève Pro Mente Sana a rejoint le projet en cours, devenant ainsi un partenaire du programme. Les comités, les salarié·e·s et les adhérent·e·s associatifs se sont impliqué·e·s de manière durable dans cette initiative, aux côtés de différent·e·s collaborateur·rice·s du monde de la vidéo et du numérique, formant, avec les chercheur·euse·s, une équipe élargie. Le programme Agora *Sur les chemins de l'inclusion* a alors été officiellement lancé à l'occasion de deux journées d'études intitulées *Images des marges* organisées les 8 et 9 juin 2022 à l'UNIL.

De juin 2022 à février 2023, une intense activité collective s'est déployée autour de la prise de contact, de réunions de préparation, de montage d'archives ainsi que de captation d'ateliers inclusifs dédiés au visionnage d'archives. Parallèlement, des entretiens individuels ont été tournés, ainsi que des séquences extérieures impliquant de nombreux·euse·s autoreprésentant·e·s et représentant·e·s des associations partenaires. Très rapidement les relations entre chercheur·euse·s et certain·e·s acteur·rice·s autoreprésentant·e·s des associations de « défense des droits des personnes handicapées » ont évolué vers une collaboration régulière. Ces acteur·rice·s, directement concerné·e·s par des situations de handicap et impliqué·e·s dans le programme, sont ainsi devenu·e·s des ressources essentielles pour l'organisation et la mise en œuvre des ateliers inclusifs, mais aussi pour la coordination des tournages en dehors des ateliers. Cette première phase a permis de produire près de 50 heures de rushs audiovisuels,

documentant les activités de recherche partagées entre chercheur·euse·s, acteurs associatifs et journalistes.

Puis, dans un second temps, de février 2023 à octobre 2023, les chercheur·euse·s, et leurs collaborateur·rice·s professionnel·le·s en montage et réalisation ont travaillé aux deux productions prévues – une plateforme numérique et un film documentaire – en s'appuyant sur des films d'archives de la RTS et sur la diversité des séquences de recherche filmées durant les mois précédents[6]. Ces travaux de montage, encore en cours de construction à cette période, ont été présentés et discutés lors d'une séance collective de restitution réunissant les différent·e·s participant·e·s (Image 1).

Ce temps d'échange a favorisé des rencontres entre les différent·e·s participant·e·s du programme, des discussions collectives, mais aussi des échanges individuels entre chercheur·euse·s et participant·e·s. Il a permis de préciser davantage les enjeux des productions audiovisuelles du programme Agora, aussi bien du point de vue des chercheur·euse·s que de celui des participant·e·s, qu'ils/elles soient journalistes, autoreprésentant·e·s, représentant·e·s ou salarié·e·s associatifs. Les discussions ont porté sur plusieurs aspects : les éventuelles gênes des protagonistes face à leur mise en images, les risques d'interprétation des images ou des discours de chacun·e, ainsi que les usages et la diffusion prévue des productions. Une interaction étroite entre chercheur·euse·s – également présent·e·s dans certaines séquences filmées – et les différent·e·s participant·e·s au programme a permis d'aboutir à diverses négociations sur les contenus. Cette collaboration a garanti que les productions finales puissent être validées par l'ensemble des parties engagées.

C'est à partir de novembre 2023 qu'a véritablement débuté cette « sortie des archives », avec la diffusion progressive des productions sur la plateforme multimédia prévue à cet effet[7] et au travers d'actions de médiation scientifique. Ces actions ont pris plusieurs formes : ateliers

[6] Les entreprises Memoways et Mobilethinking ont été prestataires de services pour la création de la plateforme numérique *Sur les chemins de l'inclusion*, notamment avec l'engagement d'Ulrich Fischer. David Huwiler, cameraman et monteur, s'est impliqué dans le tournage, la post-production et la réalisation du film documentaire *Inexclusio. Une histoire, des images, des visages*. Ces deux productions ont bénéficié d'une collaboration étroite avec Sophie Meyer, du service des archives de la RTS, qui a suivi et facilité l'usage des archives de la RTS par l'équipe.

[7] Plateforme *Sur les chemins de l'inclusion*, https://cheminsinclusion.ch/

Image 1. Séance de restitution au foyer de la Grange de Dorigny, Campus Unil-Centre, Lausanne, © UNIL.

utilisant le support de la plateforme, mais aussi projections-débats du film documentaire réalisé[8]. Une autre sortie a eu lieu directement sur la plateforme des archives publiques de la RTS, dans le cadre d'un *Grand Format* réalisé par Alexandra Tilman et produit en collaboration avec Sophie Meyer, intitulé *Humaniser la psychiatrie : entre intentions et réalités*[9].

Ces « sorties » filmiques et documentaires, qui exhument ces documents d'archives audiovisuelles, ont été rendues possibles grâce au réseau de collaboration construit tout au long de ces deux années. Elles ont été menées en partenariat avec les associations, en veillant à assurer une prolongation « par corps » de ce système de collaboration : un·e chercheur·euse, une médiatrice et un·e représentant·e des associations partenaires. Très rapidement, à la suite des premières « sorties » d'archives, des demandes spécifiques ont émergé. Des acteurs associatifs n'ayant pas initialement

[8] Le film documentaire *Inexclusio. Une histoire, des images, des visages* (Anne Marcellini, 73 minutes, 2023), https://www.rts.ch/archives/2024/video/inexclusio-une-histoire-des-images-des-visages-28817060.html

[9] https://www.rts.ch/archives/14531928-humaniser-la-psychiatrie-entre-intentions-et-realites.html#chap01

participé au programme ont sollicité notre équipe pour organiser des réunions ou des actions en lien avec ces archives. Ainsi, pour répondre à ces besoins, nous avons sélectionné des extraits spécifiques du film *Inexclusio*, proposant ainsi différents formats (60 minutes, 18 minutes ou encore 14 minutes avec un double sous-titrage en français et en allemand, etc.). Ces « sorties » documentaires ont donc donné lieu à des appropriations par différentes forces sociales. Elles ont été principalement investies par les acteur·rice·s militant·e·s, mais également par les acteurs de la formation dans le domaine de travail social. Ces usages sont parfois accompagnés par notre équipe de recherche, en lien direct avec les associations ayant collaboré au projet, ou encore en toute indépendance.

Néanmoins, la « sortie » espérée de ces archives vers le monde du cinéma documentaire, n'a, à ce jour, pas abouti. De même, le film *Inexclusio* n'a pas été intégré dans une case de programmation dédiée au documentaire télévisé, bien qu'il ait été conçu pour atteindre un large public. Toutefois, la plateforme *Sur les chemins de l'inclusion* reste librement accessible, tout comme le film qui y est présenté. De plus, depuis janvier 2025, *Inexclusio* est également accessible au grand public sur la plateforme publique des archives de la Télévision suisse romande[10], conformément au contrat de co-production entre l'Université de Lausanne et le service des archives de la RTS.

Ainsi, si les dynamiques collaboratives développées ici entre les milieux universitaires, communautaires, médiatiques et artistiques méritent d'être interrogées, particulièrement quant à leur potentiel de transformation sociale et d'évolution des environnements médiatiques, il est indéniable que le réseau des associations de défense des droits des personnes ayant des in/capacités constitue une force sociale majeure et un puissant levier d'initiative. En tant que chercheur·euse·s, nous nous réjouissons des rencontres et des nouveaux liens tissés au travers de la construction de ce réseau de recherche collaborative, porté par ce projet académique. Plus encore, nous considérons comme essentiel que les acteurs associatifs, et plus largement l'ensemble des collaborateur·rice·s du programme s'approprient ces productions audiovisuelles, dont il·elle·s sont les acteur·rice·s centraux. En effet, ces sorties documentaires peuvent agir sur les représentations

[10] https://www.rts.ch/archives/2024/video/inexclusio-une-histoire-des-images-des-visages-28817114.html

sociales du handicap, offrant un miroir alternatif à celui des médias institués, et dissonant des représentations télévisuelles normatives. Leur usage direct par les personnes concernées nous semble fondamental. Nous souhaitons conclure cet ouvrage en remerciant chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont engagé·e·s « par corps » dans cette aventure audiovisuelle partagée. Ce film documentaire devient ainsi une archive singulière de la RTS, quelques mois seulement après le dépôt historique, à Berne, de « l'Initiative pour l'inclusion » signée par 108 000 personnes, le 5 septembre 2024.

Références bibliographiques

Strauss, A. (1992). Négociations. Introduction à la question, Dans I. Baszanger, *Anselm Strauss. La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme* (p. 245-268). Éditions L'Harmattan.

Colon, D. (2019). *Propagande. La manipulation de masse dans le monde contemporain*. Éditions Belin.

Macé, E. (2006). *La société et son double. Une journée ordinaire de télévision*. Éditions Armand Colin et INA.

Quin G., Tissot, L. et Leresche, J.-P. (2024). *Le ski en Suisse. Une histoire*. Éditions Château et Attinger.

Thoër, C., Boisvert, S. et Niemeyer, K. (2022). La télévision à l'ère des plateformes. *Questions de communication*, *41*, 315-338.

Vander Gucht, D. (dir.) (2010-2011). La sociologie par l'image. *Revue de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles*.

Vander Gucht D., Sebag, J. et coll. (2013). Pour la sociologie visuelle… et filmique. Dans R. Hamus-Vallée (dir.) (2013). *Sociologie de l'image, sociologie par l'image, Cinémaction*, *147*, 142-148.

Notices biographiques

Meagan Azzalini est titulaire d'un Master de sciences sociales dans l'orientation Corps, médecines, technologies et santé, de l'Université de Lausanne. Elle est également diplômée de l'Université de Toronto au Canada, où elle a effectué un Bachelor en psychologie. Elle a réalisé son mémoire de Master à Lausanne sur les rôles des interprètes en langue des signes lors des consultations médicales dans les institutions de santé du canton du Valais.

Amandine Brosy est diplômée d'un Master de sciences du mouvement et du sport, orientation Activité physique adaptée et santé de l'Université de Lausanne, où elle a soutenu un mémoire portant sur l'évolution des représentations des pratiques d'activités physiques et sportives des personnes âgées à la télévision. Précédemment, elle a suivi un Bachelor en sciences du sport à la Haute École fédérale de Macolin. D'origine jurassienne, elle travaille aujourd'hui comme professionnelle en activités physiques adaptées à la Clinique de réadaptation Le Noirmont.

Julie Dubois est titulaire d'un Master de sciences du mouvement et du sport, orientation Activité physique adaptée et santé de l'Université de Lausanne, où elle a soutenu un mémoire portant sur l'analyse des représentations et des discours autour du football et de la déficience intellectuelle dans les archives télévisuelles suisses. Elle est également diplômée d'un Bachelor en sciences du sport et de l'éducation physique, obtenu dans la même Université. Jusqu'à présent, elle a acquis diverses expériences professionnelles à travers des stages et des interventions ponctuelles, lui permettant de découvrir plusieurs facettes du domaine des activités physiques adaptées. Aujourd'hui, elle poursuit son chemin dans ce domaine.

Marie Emery est titulaire d'un Bachelor en soins infirmiers réalisé à la Haute École de santé de Genève et exerce depuis le métier dans

différentes institutions de Suisse romande dans le domaine du handicap physique. Elle a également complété ses études par un Master de sciences du mouvement et du sport, orientation Activité physique adaptée et santé de l'Université de Lausanne afin de développer ses connaissances en sociologie du handicap. Elle a soutenu son mémoire sur la thématique des représentations télévisuelles des personnes dites handicapées dans les activités équestres en réalisant une analyse sociohistorique du discours de la Télévision suisse romande.

Robin Guyot est doctorant en sciences du mouvement et du sport au sein de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), sous la direction de la professeure Anne Marcellini. Ses travaux de recherche se concentrent sur la représentation de l'altérité (genre et handicap) dans les médias, principalement dans le cadre sportif. Son intérêt se porte spécifiquement sur la sociologie du travail de production audiovisuelle. Pour ce faire, il explore les dynamiques et les processus de fabrication de ces dites productions audiovisuelles.

Anne Marcellini a été professeure associée en sciences sociales du sport et de l'activité physique adaptée à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL). Elle est aujourd'hui professeure honoraire de l'Université de Lausanne et professeure de l'Université de Montpellier. Ses recherches portent sur les pratiques corporelles, les dynamiques identitaires et la participation sociale et politique des personnes ayant des in/capacités. Depuis 2008, ses travaux s'inscrivent dans le domaine de la sociologie visuelle et filmique. En 2023, elle a réalisé le film documentaire *Inexclusio. Une histoire, des images, des visages*, (Marcellini, 2023, 73', https://cheminsinclusion.ch/film), à partir de recherches sur les archives de la Télévision suisse romande.

Laurent Paccaud est docteur en sciences du mouvement et du sport. Maître d'enseignement et de recherche suppléant au sein de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Ses recherches s'inscrivent à l'intersection d'une sociologie des parcours de vie, des activités physiques et sportives, du handicap et du genre. Ses travaux documentent les façons dont les normes relatives aux capacités et incapacités façonnent les parcours de vie pour des groupes sociaux

minoritaires (personnes présentant des déficiences motrices, personnes LGBTQIA+, personnes à forte corpulence…).

Justine Scheidegger est docteure en sciences du mouvement et du sport. Chargée de cours au sein de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Elle a effectué sa thèse de doctorat dans le cadre du projet FNS *HandiRTSArchives* en menant une micro-analyse de la rencontre médiatique pour déterminer les places médiatiques pour les personnes de la diversité capacitaire à la RTS. À la croisée d'une sociologie du corps et de l'expérience publique, ses recherches portent principalement sur la participation aux espaces publics, les enjeux démocratiques et les inégalités liées aux expériences minoritaires.

Table des matières

Remerciements 7

Préface
Anne-Katrin Weber 9

Introduction
Enjeux d'une étude des configurations télévisuelles du handicap
Anne Marcellini et Justine Scheidegger 15

Regarder la télévision, un drôle de jeu de miroir entre représentations sociales et représentations médiatiques 17

Enquêtes sociologiques au cœur des archives numérisées de la RTS 20

Des sociologues « dans les archives » 21

Catégories et terminologie 27

Rôles, statuts, figures, personnages : des concepts et des personnes... 31

Partie 1 Configurations du *care* : entre tradition et innovation 41

1.1 Femmes aidées, femmes aidantes, femmes modèles ? Quand *Madame TV* nous parle du handicap
Laurent Paccaud et Anne Marcellini 43

Madame TV ou les reflets de la condition féminine suisse des années 1960 43

Sélectionner les documents audiovisuels et en faire émerger des réponses 46

Des enfants « handicapés », des adultes attentionnés et des femmes « handicapées motrices » 48

Des femmes « pourvoyeuses de *care* » face au handicap 49

Des femmes adultes « handicapées physiques » :
plusieurs modèles, mais une seule femme modèle 64
Femmes et handicap : quelles configurations médiatiques
dans les années 1960 ? 69

**1.2. Qui peut décider pour les enfants sourds ?
Quand l'émission *Signes* met en débat parentalité et surdité
Meagan Azzalini** 73
Sélection du corpus et catégories 76
Présentation synthétique des épisodes 77
Les familles sourdes : un discours à la croisée
de l'héritage et de l'avenir 80
Sous le conte : la communauté résiste 83
Naturaliser la langue des signes et les expert·e·s
de la communauté 86
Déterminer l'avenir de son enfant sourd avec des professionnel·le·s..... 89
Sous le diagnostic : l'oralisation 92
Mise en forme du débat, entre l'implicite et l'explicite 97
Conclusion
Des journalistes engagés et une émission positionnée 101

**Partie 2 Suivre des vies : (dé-)construction
de deux parcours modèles** 107

**2.1 Une personne, des personnages, une personnalité publique :
le cas de Celine van Till
Robin Guyot** 109
Un corpus centré sur une personne 110
Les trois temps de la constitution
d'une « figure » féminine du sport-handicap en Suisse 114
Le rôle social de sportive : une place de choix
dans la mise en scène de soi 125
La figure maternelle, un tremplin nécessaire vers l'autonomie..... 130
Conclusion 137

2.2 Être (re)présenté dans le petit écran de 1965 à 2023 : le cas de Gérald Métroz
Anne Marcellini 143
Étude de « cas » : une personne et ses multiples personnages télévisuels 143
Une démarche en quatre étapes 146
Un corpus d'émissions s'étalant sur six décennies : de l'enfance à l'âge mûr 146
Un enfant accidenté, un élève bien accepté, un adolescent philosophe 152
Un adulte, six personnages 159
Conclusion
Le parcours de vie télévisuel d'un individu : les multiples personnages de la construction progressive d'une « personnalité locale » 169

Partie 3 Un sport qui soigne ? Études sur la médiatisation des activités physiques 175

3.1. Des chevaux magiques : un enchantement en équilibre
Justine Scheidegger et Marie Emery 177
Panorama des discours télévisuels sur les activités équines pratiquées par des personnes vivant avec des in/capacités 179
Programme et place de l'activité équine dans les documents 183
Analyses des jeux de cadrage 186
Entre la magie et la thérapie : le contexte 208

3.2. Football et déficience intellectuelle : analyse des représentations et discours dans les archives télévisuelles suisses
Julie Dubois 215
Sélection d'un corpus et traitement des données 217
Résultats et discussion 223
Des courts reportages d'informations dans un traitement superficiel 224

La mise en scène des personnalités publiques
et sportives dans la médiatisation des personnes vivant
avec une déficience intellectuelle 227
Le discours médiatique entourant les modalités
de la pratique du football 230
Conclusion 241

3.3. Genre et vieillissement actif : l'évolution des représentations télévisuelles des pratiques physiques et sportives des seniors
Amandine Brosy 245
Méthode de recueil et d'analyse des données 249
Différence de pratique d'activités physiques
et sportives entre le troisième et quatrième âge 254
La figure du « senior actif » à la télévision
pour le troisième âge : participation à une construction
des représentations genrées 256
Conclusion 271

Conclusion
Justine Scheidegger et Robin Guyot 277
Des personnes ou personnages toujours aidés 283
Et des personnalités publiques aidantes… 286

Épilogue
Sortir les archives
Anne Marcellini 291
Une « sortie pédagogique » des archives 291
Une « sortie documentaire » des archives :
de la sociologie de l'image à la sociologie par l'image 294

Notices biographiques 303

Achevé d'imprimer
en janvier 2026
pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Anne Berthellemy

Le 24 mars 2023, un événement politique inédit se tient au Palais fédéral à Berne : la première session parlementaire suisse des personnes handicapées. Quarante-quatre parlementaires, tous et toutes faisant face à des situations de handicap, siègent sous la présidence de Christian Lohr, conseiller national depuis 2011. Ce moment est historique. Il marque un aboutissement après de nombreuses années de lutte et de militantisme en faveur des droits des personnes handicapées en Suisse.

Et pourtant, cet événement, aussi fort soit-il, est resté largement méconnu. La plupart d'entre nous n'en ont pas entendu parler, ne l'ont pas vu, n'y ont pas assisté, ne l'ont pas partagé. L'activisme politique qui a rendu possible cette avancée reste souvent invisible, surtout pour celles et ceux qui ne sont pas directement concernés.

Depuis les années 1950, à travers quelques programmes, la télévision suisse met en scène « la condition handicapée ». Mais lorsque les personnes handicapées apparaissent à l'écran, que montre-t-on réellement ? Que dit-on d'elles ? Comment les représente-t-on, et comment cela évolue-t-il au fil des décennies ?

C'est à ces questions que cet ouvrage tente de répondre. En explorant les archives audiovisuelles de la Radio Télévision Suisse (RTS), il retrace l'évolution des représentations du handicap en Suisse romande, de 1950 à 2023. Il met en lumière les images, les discours et les formes de visibilité — ou d'invisibilité — qui ont façonné notre regard collectif sur le handicap.

Robin Guyot est doctorant en sciences du mouvement et du sport à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne, sous la direction de la professeure Anne Marcellini. Ses travaux de recherche se concentrent sur l'analyse des processus de production audiovisuelle.

Anne Marcellini est professeure honoraire de l'Université de Lausanne, et professeure de l'Université de Montpellier. Ses recherches s'inscrivent dans le champ de la sociologie visuelle des pratiques corporelles des personnes présentant des in/capacités.

Justine Scheidegger est docteure en sciences du mouvement et du sport et chargée de cours à l'Université de Lausanne. Ses recherches se consacrent aux enjeux de visibilité et de participation aux espaces publics.

ISBN 978-2-88930-737-1

9 782889 307371